

PRE-ACTES

Séminaire
« Jeunes, Ville, Emploi »

Bilan et perspectives

27 au 29 février 1996
Ouagadougou
Burkina Faso



Séminaire
« Jeunes, Ville, Emploi »
Bilan et perspectives

PRE-ACTES

Document rédigé par Emile LE BRIS, Tidiane KOÏTA (INTERURBA),
Fanny CHAUVEAU, Véronique MALE et Anne PIGUET (JVE) en décembre 1995

27 au 29 février 1996
Ouagadougou
Burkina Faso

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© - Ministère de la Coopération 1995
ISBN : 2-11-088586-6

Sommaire

PRESENTATION GENERALE 5

Introduction 7

Historique du Programme Jeunes, Ville, Emploi 9

Le colloque d'octobre 1992

Le contexte

Trois grandes ambitions pour ce colloque

Quelques grands thèmes débattus

Un bilan positif

La Table Ronde de mars 1993, « Jeunes, Ville, Emploi : des partenaires s'engagent »

Le FAC « Jeunes, Ville, Emploi »

Le thème « Jeunes, Ville, Emploi » au sein du Ministère de la Coopération

Un Programme articulé autour de trois volets...

... avec trois composantes

Situation financière du FAC JVE en fin de Programme

Attentes et suites du Programme JVE

Les axes de travail du programme 15

L'appel d'offres de recherche

Les principes

La mise en œuvre

Cahier des charges

Dépouillement

Le suivi

Compte rendu des experts (8 décembre 1995)

L'appui aux projets

Les principes du Programme

Nature et modalités de l'appui

Critères de sélection des projets

Méthodologie

Partenariat

Thèmes

Le dispositif opérationnel mis en place 21

Le bureau JVE

Le programme JVE au sein du Ministère de la Coopération

Les Comités JVE en Afrique

La capitalisation

Bilan quantitatif des opérations financées par le Programme JVE (novembre 1995) .. 27

Neuf pays concernés

« Remontée » des projets et recherches

Type d'opérations financées

Thèmes des opérations financées

Financement des opérations

Cofinancements des projets

Echelonnement dans le temps

Porteurs de projet et partenaires

Analyse qualitative des opérations financées 33

Les pistes d'action

Jeunes en marge : comment les accompagner, les restructurer ?

Quelle est la place des jeunes dans l'économie urbaine ?

Jeunes dans la ville : comment deviennent-ils citoyens ?

Démarches et méthodes pour l'action

Appui aux opérateurs locaux

Relations entre ONG du Nord et ONG du Sud

Relations avec l'Etat

Redéfinir les rôles des acteurs

Démultiplier, mettre en réseau, échanger en Sud/Sud

Conclusion 37

FICHES PROJETS 39

FICHES RECHERCHES 167

ANNEXES 217

Index géographique 219

Index thématique 221

Sigles et abréviations 225

**P
R
E
S
E
N
T
A
T
I
O
N**

**G
E
N
E
R
A
L
E**

INTRODUCTION

Initiateur du colloque « JEUNES, VILLE, EMPLOI » qui a rassemblé six cent participants (dont un quart venant d'Afrique) à Paris du 23 au 29 octobre 1992. le Ministère de la Coopération a pris la décision de donner une suite à ses recommandations.

L'importance politique, économique, sociale et culturelle de la marginalisation d'une grande partie de la jeunesse des grandes cités africaines constitue en effet un phénomène sociologique majeur qui interpelle tous ceux qui veulent œuvrer au développement harmonieux des Etats du Sud.

Le Ministère de la Coopération a choisi d'associer à cette tâche considérable l'ensemble des acteurs de la politique de coopération, tant en France qu'en Afrique : pouvoirs publics, associations de solidarité internationale, collectivités territoriales, milieux économiques ainsi que le milieu de la recherche.

En substituant à une approche sectorielle des problèmes de développement des interventions transversales coordonnées, cette initiative permettait de modifier en profondeur les modalités de conception et de mise en œuvre de la politique française de coopération. Elle développe des habitudes de travail décloisonnées entre les services et s'appuie sur des Comités JVE en Afrique, capables de prendre le relais.

Pendant que le Ministère faisait adopter par le Comité directeur du FAC un programme « JEUNES, VILLE, EMPLOI » doté de dix millions de francs pour une période expérimentale de trois années, la Commission Coopération Développement réunissait en mars 1993 une table ronde des différents partenaires français afin de les inviter à s'engager dans une réflexion constructive sous forme de réseau JVE, aboutissant à des actions conjointes sur ces trois thèmes croisés : les jeunes, la ville et l'emploi.

De cette table ronde est né le Bureau JVE, chargé de l'animation du programme financé par la Coopération, regroupant dans une collégialité particulière les partenaires institutionnels et privés cités plus haut. Son secrétariat est assuré par l'ISTED.

En novembre 1993, sur la proposition des associations de solidarité internationale, le Ministre de la Coopération, M. Michel Roussin, confiait à M. Robert Thomas, ancien ambassadeur de France à Djibouti et en Guinée, et bien au fait du fonctionnement de la Coopération en raison de ses activités passées rue Monsieur, la présidence du réseau JVE.

Très vite, l'équipe s'est mise au travail avec un triple objectif :

- approfondir les recherches (appel d'offres) et capitaliser des expériences,
- appuyer des projets innovateurs,
- mobiliser les partenaires du Nord et du Sud.

Au terme des trois années assignées au programme par la Coopération, le moment est venu de dresser le bilan de l'action menée et d'examiner les suites qui seront données à cette première expérience, en grande nature, d'une politique collégiale réunissant partenaires africains et français, pouvoirs publics et société civile et visant à rechercher les voies complexes de l'intégration des jeunes dans la cité. Tel est l'objet du séminaire qui se tiendra à Ouagadougou du 27 au 29 février 1996 et qui rassemblera les principaux acteurs du programme JVE.

Les pré-actes que vous allez lire maintenant sont conçus pour rassembler la matière des trois ans de travail qui viennent de s'écouler, en rappelant les origines et les enjeux du programme, ses principes et son fonctionnement.

Ils ne prétendent pas réaliser une évaluation du Programme « JEUNES, VILLE, EMPLOI » ; celle-ci sera envisagée à l'issue du séminaire de Ouagadougou.

L'essentiel de ce document est constitué d'autant de fiches qu'il y a d'opérations financées par JVE.

Les méthodologies employées et les pistes d'action sont deux points importants des éléments rassemblés.

Les fiches-projet ont été rédigées par l'ISTED, sur la base des éléments disponibles. Elles ont été complétées et validées par les opérateurs. Certains projets démarrant seulement ne peuvent exposer leurs résultats. Pour les autres, un aspect important du projet a été mis en valeur.

Les fiches-recherche ont été rédigées par INTER-URBA, qui suit l'appel d'offres de recherche depuis

le début, à partir des rapports définitifs des travaux. Elles ont été validées par les experts formant le jury qui a sélectionné en février 1994 les douze équipes.

Paris
Décembre 1995

HISTORIQUE DU PROGRAMME

« JEUNES, VILLE, EMPLOI »

LE COLLOQUE D'OCTOBRE 1992

Le contexte

L'acuité de la crise économique et financière que traverse aujourd'hui l'Afrique, ses conséquences sociales et politiques, accentuées par la démographie et l'urbanisation, ont pour conséquence un accroissement considérable des difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et conduisent à une impossibilité, pour les Etats, de répondre à toutes leurs préoccupations.

Parallèlement, le Ministère de la Coopération participe depuis plusieurs années à des programmes d'action à destination des jeunes en Afrique subsaharienne. Il soutient les actions portées par des organisations de solidarité internationale (ONG, associations), les acteurs de la coopération décentralisée, ou des programmes de développement de l'éducation et de la formation professionnelle. Il participe aussi avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports aux programmes jeunesse initiés par la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Expression Française (CONFESJES). Les Missions de Coopération et d'Action Culturelle y sont associées.

C'est dans ce contexte général, marqué aussi par l'importance nouvelle accordée à la démocratisation des sociétés africaines, que le Ministère de la Coopération et du Développement a organisé à Paris du 26 au 29 octobre 1992 avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères, de la Banque Mondiale et de la Coalition Mondiale pour l'Afrique, un colloque intitulé « Jeunes, Ville, Emploi, quel avenir pour la jeunesse africaine ? »

D'autres Ministères (Francophonie, Jeunesse et Sport, Logement, Travail, Intégration, etc.) ainsi que plusieurs institutions internationales (UNESCO, PNUD, ONU, BIT, ACCT, CONFESJES) ont participé à cette entreprise.

Trois grandes ambitions pour ce colloque

- **traiter de façon intégrée la question des jeunes** dans la ville, dans leur emploi, en termes de problématique globale afin de surmonter les approches cloisonnées résultant trop souvent de la définition de programmes sectoriels verticaux,
- **approfondir le dialogue entre toutes les parties prenantes** : chercheurs, décideurs politiques, élus locaux, associations, entreprises et organisations non gouvernementales. La nature du sujet implique que, dans la réflexion et l'action, tous ces acteurs se retrouvent puisqu'il s'agit de fédérer la coopération menée par les pouvoirs publics et celle qui dépend de la société civile au Nord et au Sud,
- **offrir un lieu de rencontre**, sur ce thème, à la communauté internationale. Le pari du colloque était d'associer les termes Jeunes, Ville et Emploi dans un questionnement, partagé aussi bien par les décideurs que par les chercheurs.

Plus qu'un forum d'échange entre spécialistes, une telle rencontre était l'occasion de réagir à la fois sur les actions passées et de proposer de nouvelles initiatives. Elle a été préparée pendant plusieurs mois par un comité scientifique présidé par Emile LE BRIS, Directeur de recherche à l'ORSTOM, et composé de chercheurs et d'experts.

Quelques grands thèmes débattus

Ce colloque a réuni six cents participants pendant quatre jours, dont cent cinquante Africains. Les débats ont reflété la diversité et l'urgence des problèmes, puisque l'explosion des villes africaines où se retrouvent une majorité de jeunes sans emploi, vivant des exclusions multiples, constitue l'un des plus redoutables défis des prochaines années. Ils ont été vifs du fait des interrogations, des interpellations, des impatiences et des attentes des jeunes confrontés aux incertitudes de l'analyse et à l'in-

adéquation entre la réponse apportée en termes politiques et les actions.

Le colloque s'est structuré autour de trois séances plénières, espaces de réflexion et de confrontation, sur quelques thèmes essentiels, dont les titres étaient :

- la ville fabrique les jeunes, les jeunes inventent un nouvel ordre urbain,
- systèmes productifs, systèmes urbains, le difficile accès des jeunes au monde du travail,
- jeunes-ville-emploi : un cadre de réflexion pour l'action.

Si les débats ont eu lieu sur le plan des idées au cours des séances plénières, les ateliers ont permis

de mieux cerner la réalité des interventions dans ce domaine, par la présentation d'expériences concrètes menées en Afrique.

A cette occasion, différents thèmes de réflexion et d'action ont ainsi été traités :

- intégration des jeunes, qu'ils soient descolarisés ou diplômés, par des activités économiques souvent informelles (commerce, artisanat et activités autour de la gestion urbaine),
- rôle de la vie associative locale,
- protection des enfants de la rue,
- formation des jeunes et apprentissage,
- importance de l'expression culturelle et sportive,

« QUELQUES IMPRESSIONS A LA SUITE DU COLLOQUE »

EXTRAIT DU RAPPORT DE PRESENTATION AU FAC

« La préparation du colloque a permis de révéler la position et la pratique des acteurs en France sur le thème de la jeunesse en Afrique. On peut noter quelques particularités des représentants de la société civile : la difficulté d'expression "à une voix" des ONG, la distinction marquée entre les associations de solidarité internationale et les associations de jeunesse.

L'intégration des milieux économiques (entreprises françaises et africaines, chambres consulaires) à la préparation du colloque s'est révélée difficile, malgré une sollicitation réelle de ses représentants français impliqués en Afrique. Ce manque d'enthousiasme peut certainement s'expliquer par l'orientation sociologique du colloque et le caractère marginal de ce sujet par rapport au souci essentiel de survie qui caractérise une bonne part des entreprises implantées en Afrique.

L'articulation entre la société civile et le Comité Scientifique, composé de chercheurs et d'ex-

perts, a confirmé une opposition toujours vive entre praticiens et théoriciens, qui a été révélée par une certaine dichotomie dans l'organisation du colloque : plénières très théoriques, ateliers très opérationnels, lieu d'expression des opérateurs français, africains et étrangers.

En Afrique, les Missions de Coopération et d'Action Culturelle ont été confrontées à l'émergence d'un nouveau « champ » de partenaires : la société civile, composée d'associations, de collectivités locales et de chercheurs, tous largement méconnus jusque-là, ce qui a pu demander des explications concernant l'absence ou la présence de certains intervenants ou participants au colloque. L'identification, dans des temps très courts, de projets et d'actions en Afrique a cependant révélé de façon très surprenante une grande richesse d'expériences et de pratiques.

Traversé par les thèmes macro-économiques tels que la crise économique (et son cortège de plans

d'ajustement structurels, d'émigration, de population), le colloque a pu révéler quelques axes de réflexion dont la pertinence a été confirmée par les intervenants africains :

- *la place des jeunes dans la ville : évolution des rapports entre sexe et générations, expression locale,*
- *leur accès au monde du travail et à la démocratie,*
- *les alternatives à la délinquance,*
- *les alternatives à la formation « classique », etc.*

Au cours du colloque, la nouveauté du thème examiné dans toutes ses dimensions a bouleversé des repères établis. En revanche, cette absence d'a priori, la curiosité et l'exploration des pratiques ont été très appréciées de tous les participants qui n'avaient pas l'habitude de se côtoyer de la sorte. On peut y voir l'amorce d'une dynamique, où les notions d'échange et de rencontres ont pris tout leur sens. »

- évolution des structures sociales, des rapports entre générations.

Un bilan positif

Le colloque a permis de préciser « l'état des lieux » de la jeunesse urbaine face à l'emploi, de formuler une série de propositions à court et moyen terme et d'annoncer la mise en place d'un programme d'actions sur trois ans.

Quelques leçons pour l'action ont été dégagées parmi lesquels on peut citer :

- la nécessité de dépasser la juxtaposition de solutions sectorielles,
- l'urgence d'un déserrement des contraintes aussi bien externes (assouplissement de l'ajustement structurel) qu'internes (processus démocratique en cours),
- l'importance d'une meilleure définition du rapport entre l'associatif et le politique en particulier au niveau local,
- la contribution au développement de pôles de réflexion autonomes en Afrique.

LA TABLE RONDE DE MARS 1993 « JEUNES, VILLE, EMPLOI : DES PARTENAIRES S'ENGAGENT »

Organisée le 4 mars 1993 par la Commission Coopération Développement, elle a réuni des représentants des pouvoirs publics, d'Organisations de Solidarité Internationale (O.S.I.) ainsi que des représentants du secteur économique et des collectivités territoriales. Elle a eu pour objectif de dresser un bilan du colloque « Jeunes, Ville, Emploi », de bâtir des cadres de référence et de faire des propositions concrètes pour travailler sur ces thèmes.

Cette Table Ronde a permis de formaliser l'engagement des partenaires français. Cette deuxième rencontre a en effet abouti à la rédaction d'une charte, texte fondateur qui pose les orientations du programme JVE.

A l'issue de cette journée, un Bureau JVE s'est donc créé en France avec un outil opérationnel : le Secrétariat permanent, animé par Fanny Chauveau. Un Comité de suivi, piloté par la Direction du Développement, a par ailleurs été mis en place au niveau du Ministère de la Coopération.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

Dans le « cadre d'action pour un réseau Jeunes, Ville, Emploi », les engagements ont été formalisés selon deux perspectives :

- *mettre en œuvre des activités significatives (et valoriser celles qui existent), répondant à des objectifs d'insertion pour les jeunes urbains dans les pays en développement, dont les enseignements seront mis à disposition de tous,*
- *soutenir une écoute constructive entre les partenaires et homologues du Sud et du Nord pour favoriser l'émergence de pratiques de coopération adaptées aux enjeux et à la transversalité du thème.*

Les participants à la Table Ronde, s'accordant sur la nécessité de se réunir périodiquement pour mettre en place des programmes communs d'action visant l'insertion sociale économique et professionnelle des jeunes dans les pays en développement et notamment en Afrique subsaharienne, s'engagent :

1. Concernant le soutien institutionnel au tissu associatif

- *à apporter toute leur attention à l'émergence et au renforcement de la société civile,*
- *à favoriser les capacités autonomes de conception, d'expertise, de maîtrise d'œuvre et de réalisation dans les pays du Sud,*

- *à impliquer dans les réseaux d'échanges et de coopération internationale les associations de migrants.*

2. Concernant l'insertion économique et sociale des jeunes

- *à proposer des thèmes de recherche-action (...) qui se concrétiseraient par de courtes sessions de formation et d'échanges en France ou en Afrique,*
- *à apporter leur appui à la formulation d'un Appel d'Offres de recherche sur le thème « jeunes, ville, emploi »,*
- *à responsabiliser les opérateurs économiques locaux en agissant, autant que faire se peut,*

sous couvert de leurs organisations représentatives officielles,

- à renforcer les appuis aux collectivités décentralisées de ces pays dans leur volonté de répondre aux besoins prioritaires de la jeunesse,
- à se constituer en réseau (...) pour apporter, dans un cadre cohérent, les soutiens utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets conjoints répondant à des besoins exprimés localement.

3. Concernant la circulation de l'information

- à alimenter la base commune de données du réseau sur les

actions entreprises par l'un ou l'autre de ses membres.

Les pouvoirs publics français, désireux d'apporter leur soutien à la dynamique ainsi dégagée, s'engagent :

- à faciliter le fonctionnement des bases de données informatisées mises à la disposition du réseau,
- à participer au financement d'actions significatives dès lors que celles-ci répondent aux objectifs d'insertion, notamment économiques de jeunes urbains dans les pays en développement et principalement en Afrique subsaharienne,
- à prendre part, d'une manière significative, à la mise en

place d'un Secrétariat, chargé de l'animation permanente du réseau, en veillant aux articulations souhaitables avec les différentes instances de concertation. En conséquence, et dans les prochains jours, se constituera un Bureau permanent chargé d'orienter le travail de ce secrétariat. Mobilisant au départ les cinq partenaires fondateurs (pouvoirs publics, associations de solidarité internationale, acteurs de la coopération décentralisée, chercheurs et opérateurs économiques), il restera ouvert aux composantes de la société française qui souhaiteront le rejoindre.

LE FAC « JEUNES, VILLE, EMPLOI »

Le thème « Jeunes, Ville, Emploi » au sein du Ministère de la Coopération

Le rapport de présentation du FAC présente le cadre dans lequel doit s'insérer le programme JVE au sein du Ministère de la Coopération :

« Les différents secteurs du Ministère de la Coopération et du Développement animent des programmes globaux qui, pour partie, concernent les jeunes (santé, urbanisme, entreprises, coopération décentralisée, ONG,...). D'autres ciblent précisément ce public : le secteur "Emploi, Formation" traite des jeunes scolarisés tandis que "Jeunesse et Sport" travaille sur l'aspect de l'intégration sociale par le développement de la pratique sportive locale. Le Ministère s'associe à des programmes bi- ou multilatéraux s'intéressant à la jeunesse urbaine de façon plus ou moins appuyée. Il participe aux programmes bilatéraux menés avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et cinq Etats Africains (Côte d'Ivoire, Gabon, Maurice, Niger et Sénégal).

Ce contexte général servira d'appui au programme "Jeunes, Ville, Emploi", qui s'attachera à rechercher les conditions d'une meilleure synergie, qui a pu s'ébaucher lors de la préparation du colloque,

de façon à mettre en place des programmes d'action transversaux. »

Un Programme articulé autour de trois volets...

A partir des conclusions du colloque, un financement par FAC de dix millions de francs, couvrant la période 1993-1995, a été mis en place le 9 février 1993.

Le Ministère de la Coopération et du Développement a ainsi lancé un vaste programme d'action concernant l'Afrique subsaharienne articulé autour de trois volets :

- capitalisation et diffusion des actions et des réflexions menées :
 - approfondir la recherche, notamment pour créer des outils méthodologiques
 - diffuser des documents pour amorcer et nourrir les débats.
- mise en synergie des acteurs du Nord et du Sud : la mobilisation des partenaires sollicités depuis la préparation ou l'apparus lors de la manifestation est le point central du programme. Après un premier travail initié en France, il est fondamental d'appuyer la réflexion africaine existant sur le sujet.

- développement des appuis à la société civile, pour l'intégration des jeunes dans la ville : les structures associatives seront soutenues dans leur travail de construction de la ville (organisation du cadre urbain, création d'activités, lieux d'expression culturelle et sportive).

... avec trois composantes

Le FAC est divisé en trois composantes, qui prévoient les actions suivantes :

Valorisation scientifique des travaux du colloque (3 600 000 FF)

- Appel d'offres de recherche : mieux connaître l'état du milieu.
- Base de données : référencer le fonds documentaire existant concernant le thème JVE.
- Édition, diffusion : réaliser et diffuser largement des documents écrits et audiovisuels issus du Programme JVE.

Mobilisation des acteurs (2 200 000 FF)

- En France : ce volet représente la mobilisation des acteurs à travers le Bureau JVE, le Comité de suivi, etc.
- En Afrique : il est demandé aux Missions de Coopération de créer ou d'élargir leurs groupes de travail, afin que les acteurs de terrain africains, les chercheurs, les élus locaux, les associations, etc. puissent exprimer leur point de vue. Le Programme de Développement Municipal était envisagé pour animer ce réseau.
- Coordination internationale : l'information permettra à d'autres bailleurs de fonds de réfléchir au financement de programmes communs et de préparer des actions bilatérales appuyées sur les résultats des recherches et le travail d'identification des projets.

Programme JVE (4 200 000 FF)

Ce volet soutien des actions qui ont pour objectifs prioritaires l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et la promotion associative.

Axes proposés :

- jeunes et intégration dans le développement économique,
- projets de quartier et intervention des jeunes,

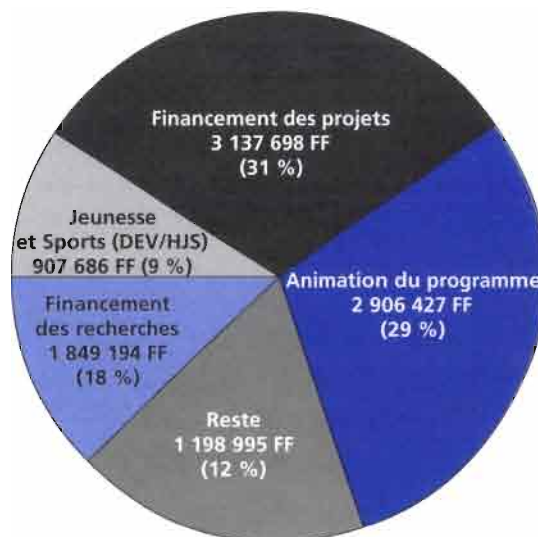
- insertion sociale par des pratiques sportives et l'expression culturelle,
- formation professionnelle et enseignement technique,
- sauvegarde des enfants de la rue.

Situation financière du FAC JVE en fin de programme

Les montants relatifs à l'animation du programme couvrent les prestations de l'ISTED (Secrétariat du Programme), d'INTERURBA (appel d'offres de recherche) et l'organisation du séminaire de Ouagadougou en février 1996.

Le financement d'opérations (projets et recherche) représente l'essentiel de l'utilisation du FAC (47 %).

Utilisation du FAC JVE (au 31/10/1995)



Attentes et suites du Programme JVE

Les effets attendus du programme sont les suivants :

- développement du milieu associatif local africain, lieu essentiel de l'expression des jeunes en dehors du pouvoir politique,
- appropriation des outils de réflexion et d'action mis en place en Afrique à la suite du colloque et activation des pôles de recherche action en Afrique sur ce sujet,

- concrétisation d'un partenariat nouveau entre les pouvoirs publics africains, la coopération française et la société civile africaine et française.

Le lancement de cette dynamique doit permettre :

- de mobiliser les autres partenaires bailleurs de fonds,
- de susciter une prise de conscience au niveau des Etats africains. Ainsi des projets bilatéraux pourraient être créés ou renforcés, concernant la jeunesse,
- d'ancrer la philosophie JVE en Afrique par le biais d'une structure autonome du type Programme de Développement Municipal,

- de dépasser sur le long terme des actions réalisées « à la base » pour aborder petit à petit des problèmes de fond : système scolaire, stimulation de l'investissement étranger...

Le programme JVE doit être un outil dans la définition d'orientations ultérieures concernant la jeunesse africaine et permettre la création d'un réseau réunissant les partenaires publics ou non gouvernementaux qui, au Nord comme au Sud, se sont investis sur un ou plusieurs thèmes concernés. Il s'agit de lancer une dynamique, d'échanger, d'innover, de valoriser les expériences heureuses et aussi de susciter l'intérêt d'autres bailleurs de fonds.

JALONS CHRONOLOGIQUES 1992-1995

23-29 Octobre 1992

Colloque Jeunes, Ville, Emploi à Paris. 600 participants dont 150 venant d'Afrique : chercheurs et opérateurs se rencontrent pour renouveler une coopération franco-africaine sur ce thème.

Janvier 1993

Présentation du projet de Programme JVE aux Chefs de Mission réunis à Paris.

Février 1993

Mise en place du FAC JVE, 10 millions de francs (1993-1995).

Mars 1993

Table Ronde « Jeunes, Ville, Emploi : des partenaires s'engagent ».

Avril 1993

Diffusion des actes du colloque.

Juin 1993

Création du Bureau JVE.

Première mission JVE au Burkina Faso : lancement du projet JVE local.

Novembre 1993

Lancement de l'appel d'offres de recherche.

Le Ministère de la Coopération donne son accord à la nomination de Monsieur Robert Thomas à la présidence du réseau JVE, sur proposition des associations de solidarité internationale.

Mars 1994

Sélection de douze équipes de recherche.

Mai 1994

Lancement de l'appui aux projets.

Courrier d'information aux Missions de Coopération sur les critères d'appui aux projets, leur demandant de les diffuser.

Novembre 1994

Télégramme aux Missions de Coopération, puis courrier complémentaire donnant une information sur l'état d'avancement du Programme JVE et demandant une première analyse de son impact local.

Janvier 1995

Mission JVE au Bénin et au Mali. Bénin : la mission concernait le montage du projet « Jeunes et développement local participatif dans les quartiers des grandes villes du Bénin » mené par le GRET, ainsi que d'autres projets.

Mali : suivi de la première session du projet « échanges-formation entre animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en milieu urbain », mené par Terre des Hommes France.

Mai 1995

Mission JVE au Burkina : participation aux ateliers JVE, organisés par le Comité JVE burkinabè, qui rassemblent les pouvoirs publics et les associations autour de la définition d'un plan global d'action en faveur de la jeunesse (mesures à prendre, projets prioritaires proposés). Cette mobilisation des partenaires est une étape majeure dans le processus d'élaboration d'une politique jeunesse par les Burkinabè. Cette mobilisation sera poursuivie par une discussion de ces propositions au niveau du Gouvernement burkinabè et ensuite avec les bailleurs de fonds locaux.

Juin 1995

Mission au Sénégal : suivi du programme « crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud », suivi des projets JVE au Sénégal.

LES AXES DU PROGRAMME

L'APPEL D'OFFRES DE RECHERCHE

Les principes

Cet appel d'offres de recherche répond à l'une des vocations essentielles du Programme : approfondir la recherche sur le thème de l'intégration des jeunes en milieu urbain en cherchant à faire un état des lieux plus approfondi et à se doter d'outils méthodologiques (ou les créer).

L'appel d'offres de recherche se donne trois objectifs :

- susciter un travail scientifique approfondi sur des champs généralement appréhendés de façon compartimentée par le monde académique : la ville, l'emploi, le mouvement social, les transformations culturelles, etc.,
- mobiliser les jeunes chercheurs français et africains et les inciter à travailler avec les équipes associatives engagées dans l'action,
- rechercher une amélioration des outils d'évaluation conçus à la fois comme :
 - **outils de visibilité** : il s'agit plus particulièrement, dans l'évaluation, de mieux prendre en compte toutes les formes de régulation ne relevant ni du marché ni de l'Etat, mais pouvant impliquer les collectivités territoriales et, au-delà, toutes les formes d'organisation que suscite la société politique locale,
 - **outils de compréhension** : il s'agit de mieux comprendre la dynamique des mécanismes à l'œuvre. L'évaluation ainsi conçue suppose un suivi des opérations et se distingue de l'évaluation ex post propre à la mécanique institutionnelle de projet. Certaines méthodes en usage dans ce type d'évaluation peuvent toutefois être utilisées.

Le champ d'étude couvre les actions au cours desquelles les jeunes sont confrontés à :

- des montages institutionnels complexes impliquant entre autres des intervenants étrangers,

- d'autres catégories de la population dans le cadre d'opérations dont ils ont eu l'initiative ou de montages qui leur sont imposés.

Les réponses portent sur les champs géographiques relevant directement de la compétence du Ministère de la Coopération, à savoir l'ensemble des pays francophones et lusophones d'Afrique, mais aussi, à titre comparatif, les pays africains anglophones.

L'appel d'offres de recherche a une exigence centrale consistant à expérimenter une **articulation entre la recherche et l'action**. En effet, les équipes ont été constituées de chercheurs et d'acteurs de terrain impliqués dans des opérations que mènent les ONG, la coopération décentralisée ou des opérateurs économiques.

Ces « **opérations support** » doivent, pour donner lieu à une démarche d'évaluation, être suffisamment achevées ou avancées dans leur exécution.

L'hypothèse posée était que les acteurs opérationnels de l'équipe s'engagent à participer activement à la démarche de recherche définie dans le projet d'appel d'offres de recherche. Cette hypothèse en suscite une autre, à savoir la capacité des équipes de recherche à avancer des propositions quant aux « opérations support » étudiées et à leur développement : montages financiers, articulation de l'action aux échelles locales et nationales, phasage des opérations, mobilisation des populations concernées...

La mise en œuvre

• Cahier des charges

La préparation de cette phase du programme JVE a fait l'objet d'une convention particulière liant le Ministère de la Coopération au GdR INTERURBA (via l'ORSTOM). Conformément à cette convention, un comité restreint associant chercheurs et représentants du Ministère et des organisations de solidarité internationale a proposé une rédaction de l'appel d'offres.

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA REDACTION DE L'APPEL D'OFFRES

Ministère de la Coopération (DEVILU) : Felipe STARLING

CLOSI (Comité de Liaison des Organisations de Solidarité Internationale) : Alain ROUX

AFVP : Louis LHOPITAL

CUF (Cités Unies France) : Nicolas WIT

INTERURBA : Emile LE BRIS

Le texte de l'appel d'offres de recherche a été diffusé en novembre 1993 en Afrique francophone et lusophone et dans quelques pays d'Afrique anglophones (Ghana, Nigéria). Le réseau constitué lors du colloque a été l'outil de diffusion, en complément d'une information précise auprès des Missions de Coopération et d'Action Culturelle. Celles-ci étaient restées, pour la plupart, dans l'expectative au moment du colloque. Elles se sont engagées cette fois en activant les comités locaux JVE (Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Sénégal).

• Dépouillement

Le dépouillement de l'appel d'offres a eu lieu fin janvier 1994 au Ministère de la Coopération en collaboration avec Interurba et le secrétariat JVE. Cinquante réponses ont été dénombrées, correspondant aux critères de recevabilité administrative. Une fois répertoriés, les dossiers reçus ont été affectés, par tirage aléatoire, à deux experts du jury : chaque dossier étant examiné à la fois par un représentant du monde scientifique et par une personnalité issue du monde des opérateurs. Une réunion précédant la convocation du jury a permis de rechercher, avec les experts, une harmonisation des procédures d'évaluation.

Le jury s'est réuni le 10 février 1994 sous la présidence de Jean Paul DUCHEMIN. Douze projets ont finalement été retenus pour un coût moyen unitaire inférieur à 200 000 FF pour une durée de 12 mois (les dotations se répartissent dans une fourchette allant de 100 000 à 250 000 FF). Le Programme JVE a financé 11 équipes, pour un montant total de 1 850 000 FF. Le Plan Urbain (Ministère de l'Équipement) a financé une équipe à hauteur de 140 000 FF. Les versements

JURY D'EXPERTS

Président : Jean Paul DUCHEMIN, DEVIHER Ministère de la Coopération

Claude BAEHREL : Secrétaire général du CCFD

Jacques CHARMES : Directeur du Département Sud, ORSTOM

Xavier CREPIN : Délégué général ISTED

Charles CONDAMINES : Directeur de l'Institut PANOS

Vincent DELBOS : Relations Internationales, Délégation Interministérielle à la Ville

Emile LE BRIS : Département SUD - ORSTOM. INTERURBA

Nicole MARTIN : Direction de la Population et des Migrations, Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration

Gérard MAUGER : CNRS (CSU - IRESCO)

Annik OSMONT : Institut Français d'Urbanisme

Alexandre PAUWELS : Adjoint chargé des Affaires Sociales. Mairie de Lille

Felipe STARLING : DEVILU. Ministère de la Coopération

Marie-Claude TABAR-NOUVAL : Pôle Ville. ISTED

Jean-Louis VENARD : DPE. Caisse Française de Développement

s'effectuent en trois tranches (35 % au démarrage, 50 % à la remise du rapport intermédiaire et le solde lors de la remise du rapport final).

Pour la sélection des dossiers, les experts ont insisté sur la difficulté des équipes à formuler une véritable démarche de recherche-évaluation en situant clairement la place et le rôle des opérations support dans cette démarche. La constitution d'équipes mixtes associant de jeunes chercheurs a été également difficile.

On peut globalement considérer qu'en dépit de ces insuffisances, un peu plus du tiers des projets présentés méritaient l'attention. En revanche, certains n'ont malheureusement pas respecté les critères de recevabilité scientifique :

- certains proposaient une démarche de recherche pure artificiellement habillée en démarche de recherche-évaluation,

- cinq autres projets formulaient plutôt des propositions d'actions de terrain assorties d'un souci d'évaluation dont la rigueur scientifique semblait insuffisante. Ces dossiers ont été ensuite étudiés en tant que projets par le Programme JVE.

Des réajustements de budgets ont été nécessaires pour certaines recherches en raison de la dévaluation du franc CFA. En liaison avec le GdR Interurba, la cellule technique du Ministère a adressé des recommandations aux responsables de certaines équipes retenues, portant à la fois sur le fond (projet scientifique) et sur la forme (budget, pièces administratives).

Certains éléments peuvent être apportés quant à la constitution des équipes et aux thèmes dominants.

Les structures porteuses sont à 40 % des structures du Sud ; une telle proportion atteste d'une attente du milieu africain et, ce qui est plus nouveau, d'une capacité institutionnelle de réponse aux stimulations externes. Parmi les structures qui ont présenté les projets, les ONG et les bureaux d'études – la frontière entre les deux n'est pas toujours facile à établir – se taillent la part du lion (plus de 75 % des projets présentés). Si les bureaux d'études sont presque exclusivement français, les ONG sont majoritairement africaines. Les centres de recherche publics ont été également bien représentés et une proportion non négligeable de ceux-ci est africaine. Les universités, tant françaises qu'africaines, sont en revanche très sous-représentées et la coopération décentralisée quasi-inexistante.

Peu d'équipes proposent des approches comparatives Nord-Sud ou Sud-Sud. Tous les thèmes constitutifs du champ de l'appel d'offres sont cependant représentés. Celui de l'insertion urbaine des jeunes par l'emploi domine largement, suivi par le thème des actions dans et sur la ville. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser après le colloque de 1992, le thème de la marginalité juvénile totalise moins de 10 % des occurrences.

Le suivi

Les experts se sont mobilisés pendant tout le déroulement de l'appel d'offres, confirmant leur volonté de s'impliquer dans le Programme JVE de manière durable. En effet, un dispositif de suivi a été mis en place après accord des experts pressentis. Le travail de suivi a consisté dans l'examen et l'évaluation des

rapports intermédiaires et finaux remis par les équipes au fur et à mesure de leur recherche.

L'ensemble des rapports intermédiaires parvenus au GdR Interurba en mars 1995 ont fait l'objet d'une évaluation. Les remarques des experts portent surtout sur les carences méthodologiques. Les équipes ont majoritairement pris en compte les remarques qui leur ont été faites pour la suite de leurs recherches.

• Compte rendu de la réunion des experts (8 décembre 1995)

Sur les 12 projets retenus par le jury de l'appel d'offres au départ, 10 équipes ont rendu leur rapport définitif entre le 15 septembre et le 30 novembre 1995. Les deux dernières équipes, au Bénin et en Côte d'Ivoire, ont un ultime délai pour que leurs travaux soient pris en compte pour le séminaire de Ouagadougou.

Sur les 10 rapports de recherche :

- quatre sont classés en A (objectifs de travail respectés, démarche scientifique claire),
- quatre sont classés en B (insuffisances notées sur les aspects mentionnés ci-dessus) et devront apporter des compléments à leurs travaux,
- deux rapports sont classés en C pour des insuffisances manifestes ou leur peu d'apports en matière de résultats.

Globalement, les experts sont satisfaits des résultats de l'appel d'offres de recherche qui a permis, malgré l'inégale qualité des rapports, d'apporter d'intéressantes informations sur les mécanismes d'intégration des jeunes Africains en milieu urbain.

Si certaines équipes sortent renforcées de ce travail de recherche, en revanche l'échange entre les chercheurs et les opérations support ne semble pas avoir eu lieu.

L'APPUI AUX PROJETS

Les principes du Programme

Le Programme JVE est **innovateur**. Il souhaite appuyer des dynamiques qui favorisent l'intégration des jeunes dans les villes, des partenariats inhabituels, des problématiques nouvelles.

Le Programme JVE est **mobilisateur**. Il souhaite renforcer les compétences des opérateurs locaux en matière d'emploi et d'insertion des jeunes en s'appuyant sur ceux issus de la société civile (collectivités locales, ONG, expertise locale, etc.).

Les opérations financées permettent d'identifier des opérateurs, de définir des orientations d'actions et de mettre au point des outils et des méthodologies opérationnelles.

Nature et modalités de l'appui

Le FAC est de 10 millions de francs, dont 4, 2 millions destinés au soutien de projets. 3,1 millions de francs ont été utilisés dans ce cadre à la date de novembre 1995.

Le Bureau JVE a rédigé un cahier des charges, validé par le Ministère de la Coopération. Ce document d'appui aux projets a été diffusé en mai 1994 aux Missions de Coopération et aux ONG du Nord.

Le Programme JVE participe au financement de projets et intervient en parallèle en appui technique.

Il est **facilitateur**, dans le sens où il intervient surtout dans la phase de faisabilité ou d'évaluation des projets mais ne finance pas la réalisation du projet. Il peut contribuer à la mobilisation de fonds.

Le FAC JVE intervient en co-financement, avec des enveloppes limitées à 200 000 F. Il peut joindre ses fonds à ceux des services du Ministère de la Coopération ou des Missions de Coopération.

Le porteur de projet doit participer au financement de son projet à hauteur de 15 % minimum, valorisation et financements cumulés.

Critères de sélection des projets

• Méthodologie

Les projets, dépassant un cadre d'interventions sectorielles, doivent avoir une démarche globale et travailler sur le long terme. Ils doivent être intégrés dans leur environnement.

La transversalité doit être recherchée entre différents domaines : développement urbain, insertion par l'économique, dynamique associative et intégration sociale.

A partir d'une application concrète sur le terrain, les projets doivent se projeter dans le long terme en amorçant des programmes avec un partenariat élargi et dépassant le niveau « micro ».

• Partenariat

Les projets doivent s'appuyer d'abord sur des opérateurs locaux, un partenariat diversifié et garder le souci des relations avec les autorités locales. Une contractualisation doit être établie entre les différents partenaires.

La mobilisation et la structuration des acteurs au niveau local est une base de l'action. Les associations de jeunes, qui ont une capacité à agir sur le développement, en sont l'un des éléments. Un partenariat diversifié sera recherché par ailleurs avec les ONG, les municipalités, les acteurs économiques et les bailleurs de fonds.

Les projets doivent renforcer les acteurs locaux identifiés, en assurant des échanges de savoir-faire entre professionnels et la formation des intervenants locaux qui mettent en œuvre les projets et les assumeront par la suite.

• Thèmes

Dans un cadre urbain, les projets s'ancrent naturellement à un niveau local. Trois grands thèmes sont développés entre lesquels toutes les liaisons sont possibles, dans un souci de transversalité.

Insertion sociale

- appui aux pratiques sportives et culturelles,
- lutte contre l'exclusion des jeunes de la rue,
- développement de la vie associative de proximité.

Insertion professionnelle et création d'activités

- accompagnement des jeunes dans un parcours d'insertion (apprentissage, petits métiers),
- études des filières économiques/créneaux d'activités,
- formations professionnelles pratiques adaptées aux créneaux d'activités,
- soutien à la création d'activités : accompagnement, formation, crédit.

Actions sur la ville

- prise en compte des jeunes dans la participation à la vie de leur quartier,

- développement des activités économiques concernant l'environnement urbain (gestion des ordures ménagères, caniveaux...).

Modalités d'étude des projets

Les projets sont reçus par le Secrétariat JVE, qui fait une première étude et contacte le porteur de projet pour avoir des éléments complémentaires. Deux membres du Bureau étudient l'ensemble des pièces collectées et donnent leur avis à l'occasion de la réunion du Bureau consacrée aux projets, tous les deux mois. Le Bureau JVE émet un avis technique qui constitue la base de la décision finale du Ministère.

Les Missions de Coopération sont interrogées sur chaque projet. L'avis des services du Ministère de la Coopération est demandé si nécessaire.

Un contrat est établi entre le Bureau JVE et l'opérateur du projet validé, de façon à pouvoir suivre au mieux le projet et à en faire une évaluation régulière. Les matériaux ainsi rassemblés permettent :

- de diffuser les enseignements des actions,
- d'affiner les critères de sélection et des indicateurs de réussite,
- d'alimenter la base de données JVE.

Le délai d'étude d'un projet peut varier sensiblement d'un projet à l'autre : d'un mois (étude de Pégase et Cités Unies Développement au Mali) à un an (projet des Scouts de Côte d'Ivoire).

Ce délai varie en fonction du nombre d'avis à demander sur le projet (Mission de Coopération, services du Ministère, etc.) et du travail à mener avec les opérateurs sur le contenu du projet. Le Bureau JVE mène un travail approfondi d'appui-conseil aux projets en les aidant à creuser tel ou tel axe de travail, tel partenariat, etc. si nécessaire.

Entre l'accord du Bureau JVE et la notification du financement par le Ministère de la Coopération, s'écoule un délai de un à cinq mois.

Les versements s'effectuent en une ou deux tranches (70 % au démarrage, 30% après la première phase).

Les projets rejetés

38 projets ont été rejetés entre mai 1993 et novembre 1995. Ils ont été soit réorientés, soit rejetés, car ils ne correspondaient pas aux critères définis par le Bureau JVE.

Les principales raisons de refus ont été les suivantes :

- les projets présentés intervenaient sur des zones géographiques (France, milieu rural en Afrique, etc.) ne correspondant pas à celles que le programme JVE avait ciblées,
- les demandes de financement portaient sur de l'investissement en locaux ou en équipement, sans caractère réellement novateur du projet,
- les projets étaient trop ponctuels et ne s'inscrivaient pas dans un partenariat élargi et construit,
- certains projets concernaient la création individuelle d'activité et ont été réorientés vers des bailleurs/banques spécialisés dans ce domaine,
- un certain nombre de projets concernaient des chantiers de jeunes et ont été renvoyés sur le dispositif OPE-SI (Opérations Prévention Eté-Solidarité Internationale), créé à cet effet,
- des projets ont été retransmis à d'autres partenaires : GRDR, Africréation, Ministère de la Coopération (DEV/IVA, DEV/IDD), CCFD, F3E, etc.

Modalités de suivi des projets

Le suivi des opérations financées s'est fait oralement ou par courrier, par le relais des Missions de Coopération, à partir de rencontres en France entre les opérateurs, les chercheurs et le Bureau ou le Secrétariat JVE, et enfin, par des missions de suivi.

Au total, six missions JVE ont été effectuées. Certains membres du Bureau ont profité d'autres missions pour suivre les projets et les recherches.

Ces missions ont été l'occasion de faire le point sur les dynamiques JVE locales et sur les opérations financées localement par le programme.

Les premiers financements des projets ont été accordés en mai-juin 1994 et les derniers en novembre 1995. Le suivi des projets a été fait à partir de 1995.

Il est à noter que la remontée d'information du « terrain » en dehors des missions de suivi est difficile, les responsables de projet sur le terrain ayant ou prenant peu le temps de rédiger.

MISSIONS JVE

Burkina

- juin 1993 pour le démarrage du projet JVE,
- mai 1995 pour la tenue des ateliers JVE,

Missions d'INTERURBA en 1994 et 1995.

Bénin

- mission JVE en février 1995 pour le démarrage de la recherche-action menée par le GRET au Bénin.

- mission d'Olivier Gagnier (Ministère Jeunesse et Sports).

Mali

- mission JVE en janvier 1995 pour le suivi des échanges-formation menés par Terre des Hommes et le montage de projets avec la Mission de Coopération.

Sénégal

- mission JVE en juin 1995 pour le suivi du séminaire « crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud ».

- mission de Nicole Martin (Ministère des Affaires sociales) en juillet 1995 pour le suivi de la suite des échanges-formation menés par Terre des Hommes.

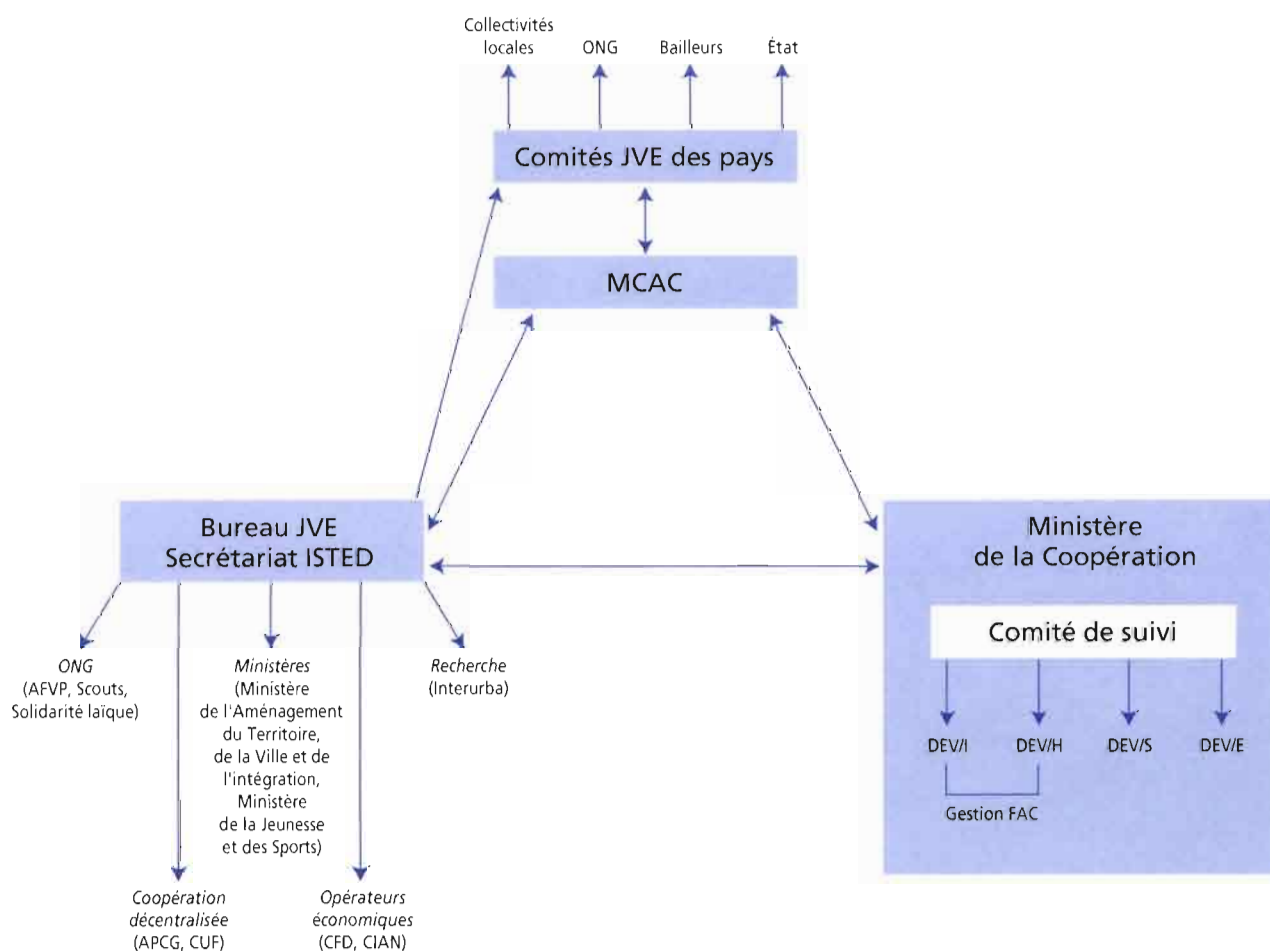
Côte d'Ivoire

- Missions d'INTERURBA en décembre 1994 et en mars 1995.
- Passage d'Olivier Gagnier en juin 1995 pour le projet des Scouts de Côte d'Ivoire.

LE DISPOSITIF OPERATIONNEL MIS EN PLACE

L'un des aspects innovateurs du Programme réside dans la composition des différentes instances qui le mettent en œuvre à différents niveaux en consti-

tuant un réseau : comité de suivi interne au Ministère de la Coopération, Bureau JVE et Comités JVE en Afrique.



LE BUREAU JVE

Le Bureau JVE est mandaté par le Ministère de la Coopération pour mettre en œuvre le Programme. Créé en avril 1993, il est présidé par Monsieur l'Ambassadeur Robert Thomas depuis janvier 1994.

Il assume plusieurs fonctions :

- une fonction de **concertation**
Il rassemble des représentants des différents par-

tenaires français intervenant dans les projets de développement en Afrique : ONG, pouvoirs publics, coopération décentralisée, milieux économiques, recherche). La mobilisation de ses membres est constante, malgré un rythme de travail soutenu (réunions mensuelles).

- une fonction de **mobilisation**
Au travers des réseaux qui le constituent, le Bureau JVE a un rôle de mobilisation des partenaires français. Il mène également un travail de mobilisation en Afrique, en s'appuyant sur les

LES MEMBRES DU BUREAU JVE

Le Président

Robert THOMAS

Secrétariat général

Fanny CHAUVEAU

Les pouvoirs publics

Ministère de la Coopération

Colette METAYER : Adjoint au Sous-Directeur du Développement Institutionnel

Jean Claude SORGE : Chargé de Mission Jeunesse et Sport

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)

Olivier GAGNIER

Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration

Nicole MARTIN : Direction de la Population et des Migrations (DPM)

Les Organisations Non Gouvernementales

Comité National de la Solidarité Laïque : FEN

Claude MOREL

Comité de Liaison des ONG françaises de volontariat (CLONG) : AFVP

Louis LHOPITAL

Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP) : Scouts de France

Christian LARCHER

La coopération décentralisée

Cités Unies France

Nicolas WIT

Assemblée des Présidents des Conseils Généraux (APCG)

Vincent MINIER

Le milieu économique

Caisse Française de Développement

Jean-Louis VENARD

Conseil des Investisseurs d'Afrique Noire (CIAN)

Philippe BOUTAN LAROZE

La recherche

INTERURBA

Emile LE BRIS, Tidiane KOÏTA

Comités JVE locaux et les Missions de Coopération. Il doit maintenir informés les bailleurs de fonds bi-et multilatéraux concernés par le sujet.

- une fonction d'**impulsion**

Le Bureau JVE a dessiné les deux grands axes du Programme : programme de recherche-action (rédaction d'un appel d'offres) et appui à des projets innovateurs concernant l'insertion des jeunes urbains (formulation de critères).

Le Bureau joue un rôle de **conseil**, pour les projets financés, en articulant ses avis avec ceux des services du Ministère et avec les Missions de Coopération dans les pays.

- une fonction d'**appui financier**

Le Programme dispose d'une enveloppe financière pour appuyer des expérimentations, notamment au niveau des projets. Son rôle est incitatif. Il est intervenu dans 23 opérations.

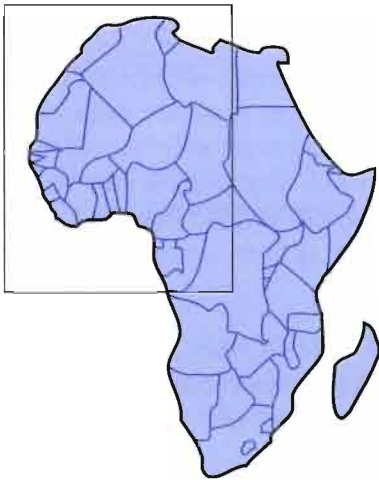
Le secrétariat du Programme est assuré par l'ISTED, au sein de son pôle Ville. Il met en œuvre les décisions prises par le Bureau JVE : orientations du programme, financements de projets, articulation avec les partenaires...

LE PROGRAMME JVE AU SEIN DU MINISTRE DE LA COOPERATION

Un Comité de suivi interne au Ministère de la Coopération, présidé par le Directeur Adjoint du Développement, se réunit chaque semestre depuis juillet 1993 pour valider les propositions d'orientations émises par le Bureau JVE, les financements d'opérations ou de recherche sur le FAC JVE.

Par sa vocation transversale, il rassemble des représentants de chacune des quatre Sous-Directions :

- DEV/I - Développement institutionnel
Colette METAYER - Adjoint au Sous-Directeur
Claude PRALIAUD - Chef du Bureau DEV/ILU (poste occupé jusqu'en octobre 1995 par Felipe STARLING)
- DEV/H - Education, Recherche et Culture
Jean-Claude SORGE - DEV/HST (Jeunesse et Sports)
Jean-Paul DUCHEMIN - DEV/HST (Recherche)
- DEV/S - Santé et Développement social
Jean BLOCQUAUX - Chargé de Mission
- DEV/E - Développement Economique et environnement
Nelly LACHACINSKI - DEV/EPE



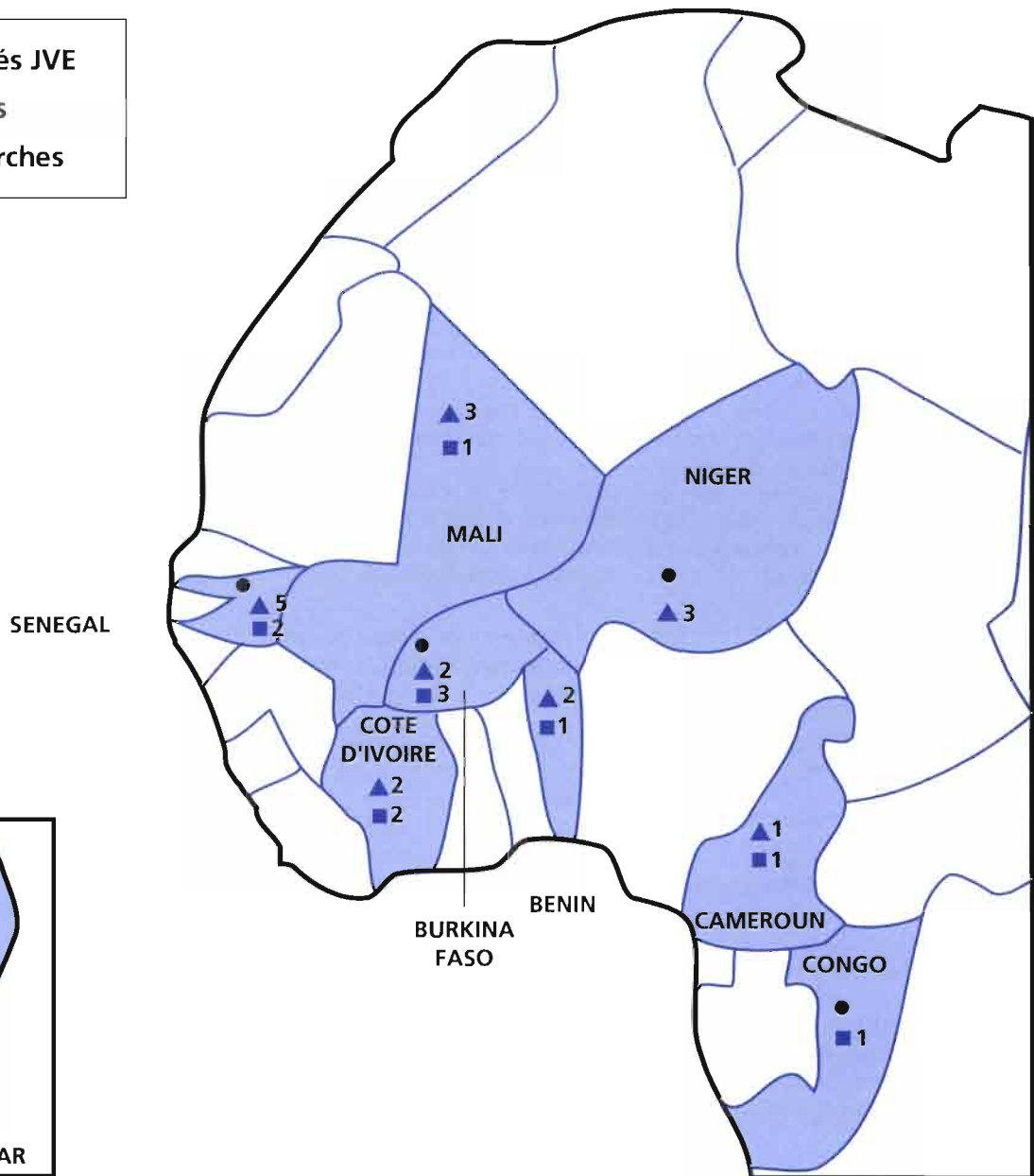
PROGRAMME JVE

Localisation de son intervention

4 projets concernent plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

1 projet concerne la France.

- Comités JVE
- ▲ Projets
- Recherches



Le Programme JVE entretient des liens étroits avec les différents services du Ministère de la Coopération, qui ont évolué au fur et à mesure du Programme. Trois d'entre eux sont surtout consultés pour les co-financements de projets :

- DEV/ILU : secteur coopération décentralisée,
- DEV/IVA : appui aux ONG, enfants de la rue, OPE-SI,
- DEV/HET : formation professionnelle et enseignement technique.

La gestion du FAC JVE est coordonnée par la cellule Jeunesse et Sport. Par ailleurs, le Bureau du Développement Urbain (DEV/ILU) intervient pour mettre en œuvre l'animation du Programme et l'appel d'offres de recherche.

La Sous-Direction DEV/I est la plus impliquée dans le Programme.

LES COMITES JVE EN AFRIQUE

Des Comités JVE ont été créés en Afrique par les Missions de Coopération et d'Action culturelle, à l'occasion de la préparation du colloque « Jeunes, Ville, Emploi » de 1992. Leur objectif était de procéder dans chaque pays à l'état des lieux de la situation des jeunes, des actions entreprises et des acteurs identifiés.

Le Programme JVE créé en 1993 s'est appuyé sur ces dynamiques déjà constituées, en formulant pour ces Comités JVE deux nouveaux objectifs, plus opérationnels :

- s'ouvrir à une collaboration avec les Etats et les institutions locales, mais être aussi à l'écoute de la société civile,
- selon une logique propre, aboutir à la mise en place de projets et programmes cohérents sur le

LE CLUB JVE AU CONGO : UNE DYNAMIQUE PRIVEE AU SERVICE DES JEUNES

Ce Club JVE, créé en février 1993, est formé de chercheurs, d'associations de jeunes et de professionnels. Il est présidé par le Directeur général de l'Emploi et de la formation professionnelle au Ministère du Travail.

Après un an de sommeil, dû aux événements politiques graves qui se sont déroulés au Congo, le Club développe une multitude d'activités, en s'appuyant sur un réseau étonnamment efficace :

- *Il a une fonction de réseau :*

Le Club JVE a bâti un réseau qui s'appuie sur des représentants répartis dans chaque quartier de Brazzaville et capables de mobiliser très rapidement les jeunes. C'est le seul à pouvoir intervenir dans certains quartiers grâce à ce réseau qui représente sa force, surmontant les divisions politiques extrêmes actuelles au Congo.

Le Club cherche à mobiliser par ailleurs les ONG congolaises.

A partir de ce réseau, le Club JVE est devenu peu à peu un opérateur capable de répondre aux demandes des bailleurs.

- *Il joue un rôle d'interface avec les jeunes, pour la Mission Française de Coopération :*

Le Club JVE a étudié les projets d'activités économiques de jeunes à financer dans le cadre du FSD. Il a participé au recrutement de jeunes pour la réalisation de chantiers AGETIP.

- *Il mène une recherche pour le Programme JVE, intitulée :*

« Stratégies d'intervention en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en milieu urbain à Brazzaville ».

- *Il devient opérateur de projets pour la coopération allemande :*

Dès 1994, la Fondation allemande Hanns Seidel a identifié le Club JVE comme un opérateur fiable. Elle lui a confié un programme sur 3 ans (1995/1997) « d'appui aux jeunes dans les petits métiers du secteur informel », à hauteur de 2 millions de FF.

Le Club JVE est donc devenu en l'espace de deux ans un opérateur capable de répondre aux attentes des bailleurs de fonds. L'appui du Programme JVE dans le cadre de l'appel d'offres de recherche a peut-être contribué à sa reconnaissance. L'enjeu est maintenant d'appuyer les opérateurs locaux, pour éviter qu'ils ne soient étouffés par la pression de bailleurs de fonds.

thème JVE, inscrits progressivement dans les orientations des MCAC.

Leur statut est adapté à la situation des pays, et au degré d'ouverture possible avec les partenaires locaux. Certains Comités restent au sein de la Mission de Coopération ; d'autres comités JVE sont pris en charge par les partenaires locaux qui les formalisent, soit sous forme de structures interministérielles avec l'appui d'assistants techniques, soit sous forme d'ONG.

Actuellement, cinq Comités JVE fonctionnent. Certains se sont (re)mobilisés à l'occasion de l'appel d'offres de recherche, pour diffuser le cahier des

charges ou mobiliser des équipes (Côte d'Ivoire, Madagascar). D'autres interviennent surtout pour donner leur avis sur les projets qui sollicitent le financement du Programme.

Par ailleurs, trois pays mettent en œuvre des Programmes « JVE », pilotés par les Missions de Coopération : le Burkina Faso, le Bénin et le Niger. Le thème de l'insertion des jeunes s'inscrit ainsi progressivement dans la programmation de certaines Missions de Coopération et Gouvernements.

Cet ancrage en Afrique est un des enjeux du Programme, car c'est un facteur de pérennisation de la démarche entreprise.

LE COMITE JVE AU BURKINA FASO : UNE STRUCTURE INTERMINISTERIELLE AMBITIEUSE

La démarche initiée en juin 1993 par la Mission de Coopération était d'appuyer un processus permettant aux Burkinabè de porter progressivement un plan d'action en faveur de la jeunesse.

Un Comité de suivi a été créé en octobre 1993, composé de six Ministères, de la Ville de Ouagadougou et de la Mission de Coopération. Les autres Ministères ainsi que la société civile sont étroitement associés au projet.

La Mission Française de Coopération appuie une équipe de projet composée de deux personnes, une consultante burkinabè et une assistante technique française à temps partiel sur ce projet.

L'état des lieux de la jeunesse ouagalaise, réalisé en 1994, a permis de recueillir les suggestions de l'ensemble des partenaires (Ministères, associations, personnes ressources, jeunes ...) pour aboutir à un document présentant les « besoins exprimés pour l'appui à l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse ouagalaise ».

Des Ateliers JVE ont rassemblés en mai 1995 les représentants des départements ministériels, de la société civile et d'associations de jeunesse pour travailler sur les grands thèmes suivants : emploi, formation professionnelle, accès au logement, accès à la santé, accès aux transports, promotion des loisirs, prévention de la délinquance...

Cela a permis de définir les mesures institutionnelles à prendre et les projets réalistes à mettre en œuvre.

Ce travail de fond, mené par un Comité JVE burkinabè, permet de jeter les bases d'une politique de la jeunesse à travers le plan global d'action qui sera bientôt soumis au gouvernement puis aux bailleurs de fonds lors d'une Table Ronde.

Bien que le projet soit réellement porté par les Burkinabè, la Mission Française de Coopération a joué un rôle très précieux d'impulsion mais aussi de soutien tout au long du projet.

LA CAPITALISATION

Pour conserver le bénéfice du travail accompli, des fonds documentaires sur le thème JVE ont été collectés (environ 300 documents).

L'ensemble de ces documents sera identifié sous le descriptif JVE dans la base de données docu-

mentaire IBISCUS, qui présente l'intérêt d'être accessible en Afrique dans certains centres de documentation. Une synthèse bibliographique sera éditée après le séminaire de Ouagadougou.

Cette capitalisation a par ailleurs le souci de valoriser les acquis du Programme représentés par les

35 opérations financées jusqu'ici. Elles seront inventoriées dans la base de données « projets » d'IBISCUS.

Par ailleurs, les documents concernant ces différentes opérations seront synthétisés.

Ils seront disponibles, comme l'ensemble des documents rassemblés, au Centre de Documentation du Ministère de la Coopération et au Centre de Documentation et d'Information « Villes en Développement » de l'ISTED.

Une analyse des documents vidéo disponibles au Ministère de la Coopération sur ce thème complétera l'analyse bibliographique.

D'autres documents liés à la vie du Programme sont disponibles : rapports de Mission, courriers aux Missions de Coopération, plaquettes de présentation et dossiers de bilan qui jalonnent ces deux années de travail.

Enfin, le Programme JVE gère un fichier composé actuellement de 720 correspondants essentiellement originaires d'Afrique et d'Europe.

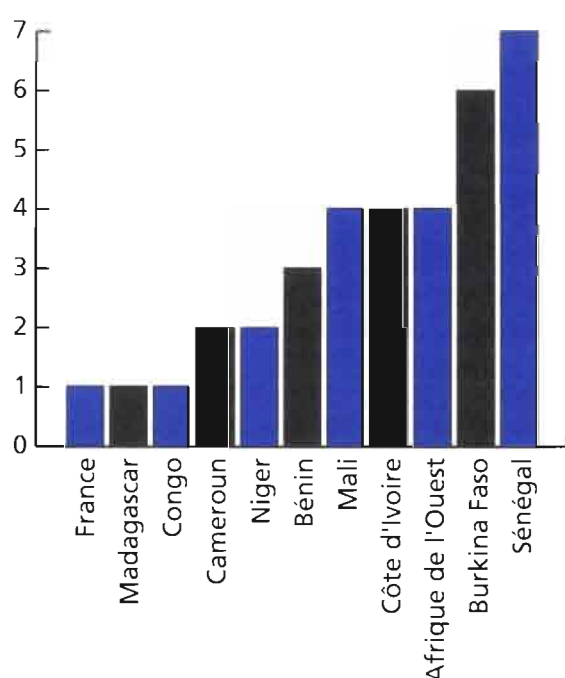
BILAN QUANTITATIF DES OPERATIONS FINANCEES PAR LE PROGRAMME JVE

NOVEMBRE 1995

Depuis le démarrage du programme, 35 opérations ont été financées : 12 recherches et 23 projets.

NEUF PAYS CONCERNES

Répartition des opérations financées par pays



La totalité des opérations financées concerne l'Afrique francophone. Seul le projet « crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud » mené par le Programme Solidarité Habitat (PSH) et ENDA doit s'ouvrir à terme sur l'Amérique Latine.

La majorité est centrée sur l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal). Quatre autres pays sont concernés : le Cameroun, le Congo, Madagascar et le Niger.

Le nombre le plus important d'opérations a été financé au Sénégal (avec une dominante projet) et

au Burkina Faso (avec une dominante recherche), respectivement 7 et 6.

Quatre projets concernent l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest :

- « échanges-formation entre animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en milieu urbain » de Terre des Hommes France,
- « atelier sous-régional de formation de formateurs et responsables de jeunesse » de l'UNESCO (une rencontre s'est déroulée au Mali et une autre au Togo),
- « programme crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud » de PSH et ENDA,
- et enfin « documents audio-visuels : la mobilisation des jeunes par le sport » de l'INSEP (Congo, Madagascar et Sénégal).

Ces projets sous-régionaux permettent de démultiplier la démarche et les objectifs de JVE et contribuent à la création d'un réseau. Par contre, une opération seulement a été financée à Madagascar ainsi qu'au Congo.

« REMONTEE » DES PROJETS ET RECHERCHES

Les projets ont été présentés au Bureau JVE par différents canaux : les Missions de Coopération, les ONG du Nord, la coopération décentralisée et les membres du Bureau.

En fonction des pays, des projets ont été soumis plus ou moins régulièrement au Bureau JVE. Ainsi, des projets émanant du Sénégal sont parvenus à JVE pendant toute la durée du programme tandis qu'au Mali, des projets ont été proposés à la suite à d'une mission JVE effectuée en janvier 1995, qui a

permis de développer une collaboration plus étroite avec la Mission de Coopération.

Certaines Missions de Coopération ont envoyé des projets de recherche comme Madagascar, la Côte d'Ivoire (cinq recherches proposées, une retenue : celle d'ABEL LVIA, mais qui a été transformée en projet), le Cameroun (une recherche proposée et retenue) et le Niger (une recherche proposée, non retenue).

D'autres Missions de Coopération ont proposé des projets qu'elles avaient validés : par exemple le Burkina Faso (projet de Centre d'Information des Jeunes), le Bénin (projet jeunes et développement local participatif), le Niger (soutien aux activités économiques à Niamey I et Tillabéri), le Mali (appui aux opérateurs locaux). Certains ont été refusés : appui à des micro-projets proposé par l'AM-CAV de Port Bouet en Côte d'Ivoire, insertion et formation de jeunes marginaux au Tchad.

Les autres projets ont été proposés directement, par des ONG ou des professionnels du Nord (JCLT, JEF, etc.), ou par la coopération décentralisée (jumelage Hérouville-Agnam). Deux projets ont été proposés par des structures du Sud : Espace Métiers et IFCOD Bénin.

par l'action ou qui testent une démarche expérimentale pour ensuite la démultiplier,

- **la réalisation directe de projets,**
- **les évaluations,** qui réalisent un bilan du travail mené par rapport aux objectifs fixés initialement et proposent des réorientations éventuelles de l'action,
- **les échanges et les mises en réseau** de professionnels du même secteur d'activité ou intervenant dans le même domaine.

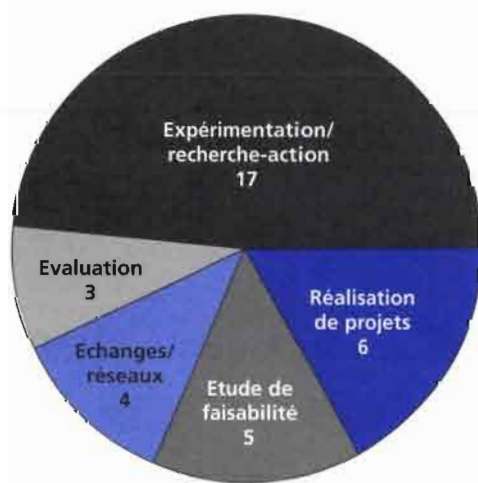
Les douze recherches font partie de la catégorie « expérimentation/recherche action ». Le cahier des charges fixé dans l'appel d'offres leur demande en effet de travailler en partenariat avec une opération support. Parmi les vingt-trois projets financés, cinq concernent des recherches-actions ou des projets expérimentaux qui pourront déboucher sur des programmes de grande ampleur. Ces dix-sept opérations au total représentent le caractère expérimental du programme.

Quatre projets concernent des échanges et des formations de professionnels, qui correspondent à une nécessité de mise en synergie des acteurs de développement au Sud comme au Nord.

Trois sont des évaluations de projets menés depuis plusieurs années dont l'expérience méritait d'être capitalisée pour développer leur action ou apporter des outils à d'autres opérateurs.

Même si ce n'était pas la vocation première de JVE, six financements ont été accordés pour la réalisation directe de projets (formation de jeunes, montage de structures d'appui, etc.) en raison de leur caractère novateur et de leur pertinence.

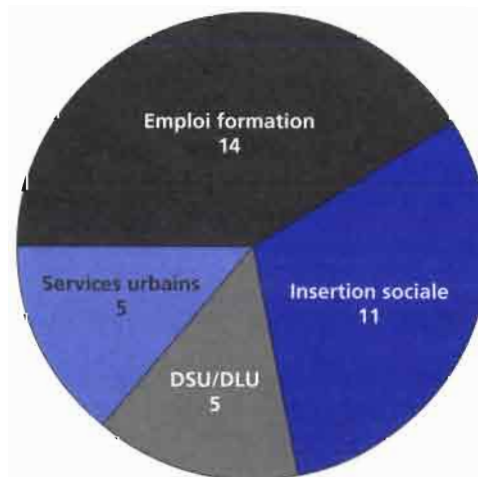
TYPE D'OPERATIONS FINANCEES



Cinq grands types d'opérations ont été identifiés :

- **les études de faisabilité,** qui vérifient à quelles conditions un projet peut être réalisé,
- **les projets expérimentaux,** les recherches-actions, qui testent des hypothèses de recherche

THEMES DES OPERATIONS FINANCEES



Quatre grands thèmes ont été identifiés :

- **emploi formation** : il s'agit de projets qui favorisent l'insertion économique des jeunes : formation, création d'activité dans le secteur formel ou informel,
- **insertion sociale** : ce thème concerne la mobilisation des jeunes autour de projets structurants leur permettant de se prendre en charge, pour sortir du désœuvrement et de la marginalisation,
- **services urbains** : ce thème traite de l'intervention et de la place des jeunes dans la gestion des services urbains tels que la gestion des ordures et de l'assainissement,
- **développement social urbain** : il s'agit de mener des actions pluri-sectorielles à l'échelle d'un territoire bien défini.

Parmi les quatre grands thèmes définis, ceux qui concernent l'insertion sociale et les questions d'emploi formation sont de loin les plus traités (25 opérations sur 35). Cinq opérations concernent le développement local urbain et cinq les services urbains.

FINANCEMENT DES OPERATIONS

Fin novembre 1995, vingt-trois projets et douze recherches sont financés respectivement à hauteur de 3 137 698 FF et 1 849 194 FF, soit un total de 4 986 892 FF.

Un projet est encore en attente à hauteur de 200 000 F. Ce sera le dernier financé avant la tenue du séminaire de Ouagadougou, ensuite, d'autres projets seront financés sur le reliquat disponible du FAC JVE.

Le montant moyen des financements accordés est d'environ 128 000 FF pour les projets et de 166 000 FF pour les recherches. Les montants accordés pour les recherches varient de 100 000 à 232 000 FF, ils sont beaucoup plus variables pour les projets : de 15 000 à 228 000 FF.

Cofinancements des projets

Le Programme JVE a rarement financé seul des projets, si ce n'est pour des missions de courte durée ou des études précises.

Sur les vingt-trois projets financés, seuls six n'ont pas été cofinancés (par des bailleurs autres que le porteur de projet). Le programme JVE apporte un financement en moyenne à hauteur de 27 % du coût

total du projet. Ce taux peut aller jusqu'à 100 % dans le cas de l'étude réalisée par Pégase et Cités Unies Développement au Mali.

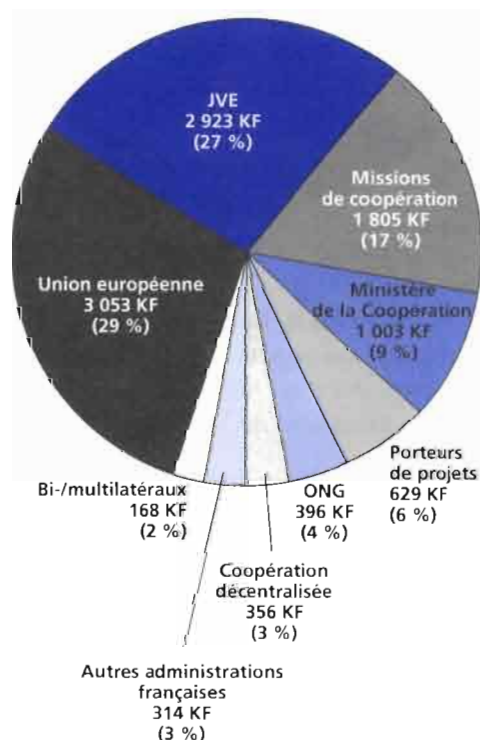
Les différents bailleurs de fonds intervenus en complément de JVE sont : le Ministère de la Coopération, les Missions de Coopération, l'Union Européenne, des bailleurs internationaux (UNESCO, PNUD au Burkina, UNICEF en Côte d'Ivoire), des villes françaises et africaines et enfin des ONG.

Le Programme JVE a consacré 2,9 millions de FF aux projets. 7 millions ont été apportés par d'autres bailleurs et 630 000 FF environ par les porteurs de projet.

Le Ministère de la Coopération, par le biais de DEV/IVA et de DEV/ILU, a cofinancé huit projets.

Des délégations de crédits ont été faites aux MCAC du Bénin et du Burkina Faso pour le montage de projets, en complément de Crédits Déconcentrés d'Intervention (CDI). Parallèlement, des projets portés par des opérateurs basés dans les pays ont été cofinancés avec JVE par les Missions de Coopération du Niger et du Mali sur CDI.

Part des cofinancements (10 647 110 FF)



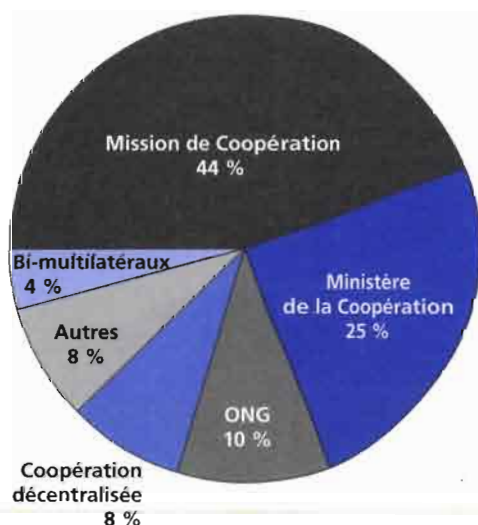
Bien qu'elle ne cofinance que deux projets, l'Union Européenne apporte 29 % des cofinancements. Ce

montant très élevé correspond essentiellement au Programme Crise Urbaine (2 362 893 FF)

La Coopération française apporte 53 % des financements si on cumule le programme JVE, le Ministère et les MCAC.

Par opposition à l'Union Européenne, les bailleurs de fonds bi- et multilatéraux interviennent peu en termes de masse financière, mais sont présents dans cinq projets. Le FSD n'a été utilisé que par un projet, Espace Métiers. Parmi les « autres » bailleurs, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice) est la seule administration française qui cofinance un projet. Le mécénat d'entreprise apparaît pour le projet FDM Dropper.

Part des cofinancements (sauf Union européenne)



Si l'on retire l'Union Européenne du calcul des cofinancements des projets JVE, les plus importants sont apportés par les Missions de Coopération (44 %) et le Ministère de la Coopération (25 %).

Les financements de la coopération décentralisée et des ONG sont sensiblement les mêmes.

Echelonnement dans le temps

Les équipes de recherche ont reçu la première tranche de leur financement entre juin et septembre 1994. Leurs travaux ont duré en moyenne un peu plus d'une année.

Les financements concernant les projets ont été beaucoup plus échelonnés dans le temps : le premier a été accordé en décembre 1993 pour le « séminaire

sur le développement social urbain et les villes » mené par ENDA, le dernier en novembre 1995 pour le projet « insertion des jeunes à Bouaké » des Scouts de Côte d'Ivoire. Deux projets ont été financés en 1993, neuf en 1994 et les 12 autres en 1995.

PORTEURS DE PROJET ET PARTENAIRES

Le partenariat dans les projets est souvent complexe. Les chiffres présentés ici reflètent la représentativité de chaque partenaire : ils sont impliqués à des degrés divers.

Parmi les équipes de recherche, **trois** sont pilotées par des structures africaines (ECOFA – Burkina Faso –, ENSP – Cameroun –, Cercle d'Etudes Psychiatriques – Bénin –). Toutes sont « franco-africaines » avec des degrés plus ou moins élevés de collaboration des opérations support et des chercheurs africains.

La participation africaine dans les projets est moins visible. Quatre projets sont pilotés par des structures africaines (ABEL LVIA, Espace Métiers, Scouts du Niger, Scouts de Côte d'Ivoire). Deux sont pilotés par des pouvoirs publics africains à travers le Comité JVE au Burkina Faso et deux par la coopération décentralisée (IFCOD Bénin, Comité de jumelage Bobo-Châlons). Le terme « ONG/professionnels africains » recouvre tous les opérateurs, qu'il s'agisse des ONG ou des communautés de base.

Un projet est piloté par une structure internationale : l'UNESCO. Les autres pilotes sont en majorité des ONG ou des professionnels français spécialisés dans l'urbain et qui développent des partenariats africains solides. On retrouve aussi des structures françaises qui essaient de « transférer » leurs savoir-faire en matière de formation ou d'insertion, sans avoir toujours bien identifié leur partenariat. Quelques projets développent une contractualisation avec les municipalités, notamment dans le cas des actions de développement local urbain.

La plupart des opérations financées s'étendent dans la durée, associant un grand nombre de partenaires. On dénombre en moyenne douze partenaires associés au déroulement du projet.

Les Missions de Coopération sont impliquées dans la quasi-totalité des projets : soit en tant que bailleur, soit en tant que co-pilote d'un projet, soit en tant que conseil.

Les ONG et les professionnels français et africains sont mobilisés sur tous les projets.

Les pouvoirs publics africains ainsi que les municipalités sont associés sur la moitié des projets. Trois

projets seulement se déroulent dans le cadre d'une coopération décentralisée (Bobo-Châlons, Hérouville-Agnam et Apt-Bakel, la Valette du Var-La Garde/Pikine)

ANALYSE QUALITATIVE DES OPERATIONS FINANCEES

Le programme JVE appuie des projets et des réflexions, afin d'en dégager des pistes pour l'action, et des méthodes nouvelles pour les mettre en œuvre.

Voici les principales questions dégagées à partir de l'examen des opérations financées.

LES PISTES D'ACTION

Des questionnements apparaissent dans le cadre des opérations financées. Ils ont été regroupés de façon thématique, selon les différentes approches de l'insertion des jeunes : leur place dans la société, leur intégration dans l'économie urbaine et leur rôle de citoyen dans la ville.

Ces questionnements cherchent à apporter des réflexions à la problématique suivante : **comment permettre aux jeunes de devenir acteurs ?**

Jeunes en marge : comment les accompagner, les restructurer ?

Un certain nombre de jeunes, déscolarisés, vivent en marge de la société. D'autres, bien que diplômés, ne trouvent pas d'issue professionnelle.

Comment accompagner des jeunes en rupture ?
Quels sont les mécanismes et les processus qui permettent leur retour à la vie sociale et économique ?
Comment les rendre porteurs de projets ?

• De l'accompagnement social à l'autonomie : quelles méthodes ?

Pour ces jeunes, une démarche préventive est menée souvent à partir de la rue et passe par la rencontre des familles, les soins primaires de santé, les interventions auprès de la justice. Dans un second temps, les jeunes sont orientés vers des formations alternatives à l'enseignement classique, ou accompagnés pour la réalisation de leurs projets.

Les « carrefours des jeunes » amènent progressivement les jeunes à s'autonomiser et à monter leurs propres projets : animation de quartier ou création d'activités rémunératrices.

• Mobilisation des jeunes, pour quoi faire ?

La mobilisation par le sport peut être une première étape dans une démarche d'insertion, notamment sociale.

Elle réussit à faire sortir les jeunes du désœuvrement. Elle peut aussi faire émerger des leaders associatifs.

Mais cette mobilisation peut ne pas aller au-delà :

- les pratiques de mobilisation par le sport arrivent rarement à avoir d'autres effets,
- les spectacles de rue, éphémères, provoquent un intense bouillonnement dans les quartiers pendant les préparatifs, mais ne structurent pas les jeunes à long terme.

• Projets communautaires ou individuels ?

Les jeunes peuvent aussi se structurer de leur propre initiative. Quels sont les mécanismes de prise de conscience des jeunes qui les poussent à se rassembler ? Comment les structures associatives de type « ludique » évoluent-elles vers des structures à vocation d'insertion économique ou de développement de quartier ?

Comment articulent-ils des intérêts communautaires et des logiques individuelles ?

Quelle est la place des jeunes dans l'économie urbaine ?

La notion d'emploi est difficile à cerner en Afrique. En effet, le secteur public ne recrute plus ; pas plus que les entreprises du secteur formel. Les jeunes se trouvent en fait confrontés à la réalité d'activités précaires, qui leur procurent des revenus et non pas un salaire.

La formation des jeunes est souvent insuffisante ou mal adaptée à une pratique professionnelle.

Le système d'apprentissage qui pourrait permettre une intégration progressive dans les entreprises ou chez les artisans maintient souvent les jeunes dans une position qui ne leur permet pas d'évoluer professionnellement, ni même d'avoir un salaire décent.

Les jeunes se tournent alors vers l'auto-emploi, qu'ils ne peuvent réaliser seuls, dans un dédale d'opérateurs et de bailleurs de fonds.

• **Comment articuler la formation et le développement économique local ?**

La question du lien formation-emploi ou « comment bâtir des formations qui collent au marché local ou créent de l'emploi » amène à travailler sur du long terme et sur des questions beaucoup plus larges qui touchent au développement économique local : qu'est-ce que la coopération peut faire en matière de développement local ? Jusqu'où peut-elle aller ?

La formation professionnelle manque d'articulation avec les milieux économiques : l'apprentissage, qui pourrait faire cette passerelle, ne fonctionne pas très bien. Les entreprises sont néanmoins très intéressées pour s'associer à des centres de formation qui répondent à leurs besoins.

La formation peut être une façon d'identifier de nouveaux créneaux, de les diversifier. En effet, si le secteur informel reste une source immédiate de revenus, il est généralement limité à une stratégie de survie. A partir d'un corps de métiers, des diversifications peuvent être imaginées.

• **Comment appuyer le montage de projets économiques, les accompagner ?**

Il faudrait pouvoir appuyer des opérateurs locaux capables d'apporter aux jeunes un appui technique pour le montage de projets économiques ou de créer un environnement favorable au développement de l'artisanat.

Les jeunes qui souhaitent créer une activité mettent en avant la nécessité d'un apport financier pour démarrer leurs activités. Il apparaît cependant que cet apport est nécessaire mais non suffisant pour la réussite d'une activité : l'étude de marché, la formation à la gestion, les mécanismes de garantie et de recouvrement des recettes sont des facteurs

importants de réussite. Encore faut-il que le jeune en perçoive la nécessité.

Pour les artisans en cours d'installation, et surtout les plus jeunes, l'une des conditions qui permet leur réussite est d'avoir accès à des outillages qu'ils ne peuvent acquérir individuellement pour lancer une première activité avec une production de qualité. Une fois installés, les artisans souhaiteront continuer à se perfectionner à l'aide d'outillages diversifiés et adaptés aux technologies récentes. Certaines structures professionnelles et ONG cherchent effectivement à développer un environnement d'accompagnement favorable.

• **Quelle est la « culture d'entreprise » des jeunes ?**

Dans le cadre des projets, on croise de jeunes artisans et commerçants qui montent leurs projets avec persévérance. Quelle est l'influence de la famille dans ces initiatives ? Quel est le déclic qui les amène à se lancer ? Quel est leur parcours ?

**Jeunes dans la ville :
comment deviennent-ils citoyens ?**

Les jeunes ont une place à prendre dans le processus de développement local urbain.

Ils interviennent actuellement au niveau des quartiers, en prenant en charge certains services urbains.

Le milieu associatif, en se structurant, révèle de nouveaux interlocuteurs. Il est important de comprendre ce qui se joue actuellement dans les relations entre le milieu associatif et le milieu municipal.

• **Comment les jeunes négocient-ils leur place de citoyen avec les autorités locales ?**

Dans le cadre de projets de développement de quartier, il est nécessaire de trouver une articulation entre la dynamique associative portée par les jeunes et la dynamique municipale qui se met en place.

La gestion des ordures et l'assainissement sont deux services urbains qui deviennent des marchés pour les jeunes se transformant en acteurs économiques à part entière dans cette filière. Leur articulation avec les municipalités sur ce terrain est en débat actuellement.

- **Comment les jeunes voient-ils la ville ?**

Des spectacles de rue, éphémères, sont montés par des structures extérieures. De quelle façon peuvent-ils contribuer à structurer les groupes de jeunes ?

D'autres initiatives venant des jeunes eux-mêmes cherchent à s'appropriier la ville et à se donner une identité urbaine. Le Set Setal à Dakar est certainement la plus connue. Il a largement mobilisé les jeunes dans les quartiers, à la surprise des autorités locales, qui ont cherché en partie à récupérer cette mobilisation à leur profit.

- **Peut-on trouver une articulation urbain/rural autour des villes secondaires ?**

Les projets visant à l'insertion des jeunes urbains posent le problème de l'articulation urbain/rural.

Il est abusif de dire que les politiques d'insertion urbaine des jeunes attirent les ruraux vers la ville. Des décennies de politiques de développement rural n'ont pu empêcher cet exode rural, qui a un caractère inéluctable en l'état actuel du développement comparatif des villes et du milieu rural.

En revanche, dans les projets d'insertion des jeunes, il est important de chercher des ouvertures vers les villes secondaires. La décentralisation en cours dans plusieurs pays d'Afrique offre très certainement des opportunités.

DEMARCHES ET METHODES POUR L'ACTION

A l'épreuve des projets et des recherches, des démarches et des méthodes ont été identifiées.

Les relations entre les différents acteurs des projets et leur articulation est un des points essentiels du montage des projets.

L'ensemble des éléments présentés répondent à la question : **comment monter des opérations qui permettront l'intégration des jeunes ?**

- **Comment donner aux jeunes les moyens de concrétiser eux-mêmes leurs projets ?**

La première difficulté pour les jeunes est de collecter de l'information : ils sont souvent perdus dans les méandres des dispositifs et organismes existants capables de les appuyer, notamment financièrement.

Ainsi, à Bobo Dioulasso (Burkina Faso), le projet proposé dans le cadre du jumelage Châlons-Bobo veut bâtir un réseau local sur l'insertion, qui permette aux jeunes de mieux connaître tous les intervenants qui peuvent les soutenir dans leurs démarches.

De nombreuses contraintes administratives et financières entravent le dynamisme des mouvements associatifs.

Les mouvements de jeunesse français et africains peuvent-ils appuyer ces groupements associatifs dans leur recherche d'efficacité et de reconnaissance ?

Appui aux opérateurs locaux

La mise en œuvre locale de projets est difficile en milieu urbain, étant donné le peu d'ONG travaillant dans ce domaine (GRET, AFVP) et encore moins d'ONG du Sud.

Elles sont pourtant essentielles pour devenir des médiateurs entre les groupes dans les quartiers porteurs de projets et les municipalités.

Le renforcement des opérateurs locaux, notamment parmi les jeunes générations, est indispensable pour la pérennité des projets.

Le GRET travaille au Bénin et au Cameroun sur le concept d'organisme intermédiaire, capable de devenir agent de développement et de négocier des projets de développement avec les autorités locales.

D'autres ONG du Nord fonctionnent en associant une ONG locale dès le démarrage pour lui confier ensuite la responsabilité du projet.

L'un des enjeux du développement est bien de professionnaliser ces jeunes entrepreneurs. Dans le cadre des services urbains par exemple, les GIE de jeunes fleurissent et deviennent des interlocuteurs incontournables. Leur manque de professionnalisme est cependant évident.

L'AFVP du Mali a pris le parti, en revanche, de former les jeunes cadres maliens issus des projets de développement, pour qu'ils deviennent eux-mêmes agents de développement, ou créent des agences de développement décentralisées.

Relations entre ONG du Nord et ONG du Sud

• Transfert ou échange

Dans le cadre du Programme JVE, les pratiques de coopération Nord/Sud ont pu être observées.

L'évolution du transfert vers l'échange est une tendance marquée par un nombre de plus en plus important d'ONG du Nord : échanges de pratiques et d'approches.

Le développement social urbain est particulièrement le lieu de ces échanges, les pratiques africaines apportant des réponses qui peuvent influencer sur les pratiques françaises.

• Autonomie des structures issues des projets

Nombre de projets menés par des ONG du Nord fonctionnent en créant des structures sur place (avec des moyens logistiques importants) qui doivent à plus ou moins long terme s'autonomiser. Le passage de relais est d'autant plus efficace qu'il a été programmé dès le début du projet en faisant appel à des nationaux ou en travaillant en binôme avec une ONG locale.

S'appuyant sur des financements extérieurs, les ONG africaines ont en général le plus grand mal à trouver des financements locaux ou des ressources propres. Les bailleurs de fonds utilisent les ONG du Nord comme intermédiaires et n'ont pas comme habitude de financer directement les structures locales.

Relations avec l'Etat

• Développer un dialogue avec l'Etat

Un certain nombre de pays ont, vis-à-vis des jeunes, les mêmes attentes : comment repérer les dynamiques portées par les jeunes ? L'Etat peut-il soutenir les associations de jeunesse sans se les approprier (sur le modèle des partis uniques) ?

• Des projets aux programmes nationaux

L'une des ambitions du programme JVE est de soutenir des projets locaux ou nationaux mis en place par les acteurs du pays et validés par les autorités.

Le Burkina Faso semble parvenir à ce résultat après un long processus d'analyse de la situation et des actions menées par les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG). Un programme global d'action concernant la jeunesse sera en discussion début 1996 auprès du gouvernement burkinabè et des bailleurs

de fonds, basé sur un inventaire des mesures à prendre et sur une « banque » de projets à financer.

Le Niger expérimente un dispositif d'appui à des jeunes créateurs à Niamey et Tillabéry, qui pourrait ensuite être étendu à plusieurs villes secondaires.

• Rôle de l'Etat dans les initiatives locales

La majorité des projets ou des recherches financés dans le cadre du programme JVE est centrée sur des territoires très circonscrits, avec des acteurs localisés (élus locaux, groupements de quartier, etc.). L'articulation de ces projets est d'autant plus difficile avec les politiques d'Etat que celles-ci sont souvent absentes et manquent de moyens de mise en œuvre. L'intervention des bailleurs de fonds internationaux ne facilite pas cette clarification.

Redéfinir les rôles des acteurs

Dans le cas de processus de développement économique et social local, il faudrait clarifier les objectifs de chaque acteur, ses champs d'intervention : politique, technique, financier...

Par exemple, dans le jeu autour de la gestion des ordures ménagères, l'articulation est difficile entre les collectivités locales, les GIE et les bailleurs de fonds.

Démultiplier, mettre en réseau, échanger en Sud/Sud

De nombreuses structures d'appui à la création d'activités dans le domaine de l'artisanat existent en Afrique francophone, mais travaillent souvent de façon isolée. Ainsi l'action « échanges-formation » menée par Terre des Hommes France a répondu à une réelle attente des animateurs et des structures d'appui car jusqu'alors ils n'avaient pas l'occasion de réfléchir sur les méthodologies d'appui aux jeunes porteurs de projet et sur le fonctionnement de leurs structures.

L'appel d'offres de recherche est une contribution à l'amélioration des rapports entre chercheurs et opérateurs.

Cela a permis aux chercheurs de s'ouvrir à d'autres domaines et de se confronter au terrain. Ils sortent en cela des critères « scientifiques » de leur milieu.

Certaines opérations support ont profité de ces évaluations pour se développer et se renforcer.

CONCLUSION

Il n'est pas d'usage de conclure un dossier dont le seul objectif est d'alimenter la réflexion des participants à un séminaire qui a précisément l'ambition de dresser le bilan d'une expérience et de déterminer quels peuvent en être les prolongements.

Toutefois, à la lecture de cette volumineuse documentation, apparaissent un certain nombre de pistes qui pourront être défrichées à Ouagadougou.

Nous nous bornerons à en énumérer quelques unes :

- apport de la transversalité au sein du Bureau JVE
- succès ou échec des comités JVE en Afrique
- méthodologie de la sélection et du suivi des dossiers

- les jeunes : sujets ou acteurs de leur insertion ?
- rapports des pouvoirs publics et de la société civile
- quels prolongements ?

Sans préjuger des conclusions du colloque et des décisions que prendront les partenaires de cette expérience, au premier rang desquels se trouve le Ministère de la Coopération qui en a été l'initiateur et le principal support, ceux qui ont eu la chance de présider pendant près de trois ans à sa destinée peuvent attester qu'ils ont expérimenté des méthodes de travail et une approche des problèmes de développement originales et particulièrement efficaces.

Sommaire

Afrique de l'Ouest

- 41 Documents audiovisuels : « la mobilisation des jeunes par l'animation sportive de proximité » – INSEP
- 45 Echanges-formation entre animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en milieu urbain – Terre des Hommes
- 53 Crise urbaine/exclusion sociale et coopération Nord/Sud – Programme Solidarité Habitat
- 59 Atelier de formation de responsables associatifs de jeunesse – UNESCO

Bénin

- 63 Appui aux taxis-motos de Cotonou – IFCOD
- 69 Jeunes et développement local participatif dans les quartiers des grandes villes du Bénin – GRET

Burkina-Faso

- 77 Actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes à Bobo Dioulasso – Comité de jumelage Châlons-sur-Marne/Bobo Dioulasso
- 83 Projet « Jeunes, Ville, Emploi » au Burkina Faso – Comité JVE Ouagalais

Cameroun

- 91 Création d'ateliers d'intérêt collectif à Douala – Espace Métiers

Côte d'Ivoire

- 97 Auto-évaluation du centre ABEL LVIA, du Carrefour Jeunesse et du Centre-Pilote de Port Bouet – ABEL LVIA
- 103 Insertion sociale des jeunes de Bouaké – Scouts de Côte d'Ivoire

Mali

- 107 Etude sur la gestion des déchets urbains au Mali : relations entre GIE et municipalités – PEGASE/Cités Unies Développement
- 113 Promotion et renforcement des opérateurs locaux au Mali – AFVP
- 117 Appui au GIE Laabal et étude sur l'artisanat à Mopti – Action Mopti

Niger

- 121 Soutien aux activités économiques et à la création d'emplois à Niamey (commune I) et Tillabéry – AFVP Niger
- 129 Centre pilote d'appui à l'insertion des jeunes à Niamey – Scouts du Niger

Sénégal

- 135 Assistance technique de l'association JCLT France à ses partenaires sénégalais – JCLT France
- 143 Spectacle de rue franco-sénégalais – FDM Dropper
- 147 Création d'un centre de formation professionnelle à Pikine – JEF formation
- 153 Formation en alternance à Agnam et Bakel – Formation et Développement

France

- 161 Développement Social Urbain : l'espace Nord/Sud comme champ d'action et de réflexion – ENDA Europe

P

R

O

J

E

T

S

Rappel des projets financés

Novembre 1995

Pays	Titre du projet	Demandeur	Thème
Afrique de l'Ouest	Documents audiovisuels : la mobilisation des jeunes par l'animation sportive de proximité.	INSEP/CONFESJES	Insertion par le sport
Afrique de l'Ouest	Echanges-formation entre animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en milieu urbain.	Terre des Hommes	Formation
Afrique de l'Ouest	Crise urbaine/exclusion sociale et coopération Nord/Sud.	PSH	Echanges municipalités/DSU
Afrique de l'Ouest	Atelier de formation de responsables associatifs de jeunesse.	UNESCO	Formation
Bénin	Appui aux taxis-motos de Cotonou.	IFCOD	Insertion économique
Bénin	Jeunes et développement local participatif dans les quartiers des grandes villes du Bénin.	MCAC/GRET	Insertion économique/gestion urbaine
Burkina Faso	Actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes à Bobo-Dioulasso.	Pierre Sanon/Châlons-sur-Marne/Bobo Dioulasso	Développement local et insertion des jeunes
Burkina Faso	Projet Jeunes, ville, emploi au Burkina Faso.	MCAC	Restitution projet JVE
Cameroun	Création d'ateliers d'intérêt collectif à Douala.	Espace Métiers	Appui aux artisans
Côte d'Ivoire	Auto-évaluation du centre ABEL LVIA, du Carrefour Jeunesse et du Centre pilote de Port-Bouet.	Communauté ABEL LVIA	Structures d'accueil et insertion de jeunes
Côte d'Ivoire	Insertion sociale des jeunes de Bouaké.	Scouts catholiques de Côte d'Ivoire	Formation
Mali	Etude sur la gestion des déchets urbains au Mali : relations entre GIE et municipalités.	CUD et Pégase	Gestion urbaine
Mali	Promotion et renforcement des acteurs locaux au Mali.	AFVP	Formation
Mali	Appui au GIE Laabal et étude sur l'artisanat à Mopti.	Action Mopti	Formation/étude de filière
Niger	Soutien aux activités économiques et à la création d'emplois à Niamey (commune I) et Tillabéry.	AFVP	Insertion sociale et économique
Niger	Centre pilote d'appui à l'insertion des jeunes à Niamey.	Scouts de France	Intégration sociale des jeunes
Niger*	Formation d'animateurs municipaux et du mouvement associatif.	MCAC	Formation
Sénégal	Assistance technique de l'association JCLT France à ses partenaires sénégalais.	JCLT France	Renforcement et autonomisation ONG
Sénégal	Spectacle de rue franco-sénégalais.	FDM Dropper	Animation culturelle
Sénégal	Création d'un centre de formation professionnelle à Pikine.	JEF Formation et jumelage Pikine/La Valette-La Garde	Formation professionnelle
Sénégal	Formation en alternance à Agnam et Bakel.	Formation et Développement	Evaluation
Sénégal**	BAPAD (Base de plein air).	RTC Marseille	Formation
France	Développement Social Urbain : l'espace Nord-Sud comme champ d'action et de réflexion.	ENDA Europe	Formation

* Ce projet n'est pas présenté dans les fiches car il fait partie du programme « mobilisation des jeunes par le sport ».

** Ce projet n'est pas présenté dans les fiches car il n'a pas été validé par JVE.

DOCUMENTS AUDIOVISUELS :

« LA MOBILISATION DES JEUNES PAR L'ANIMATION SPORTIVE DE PROXIMITÉ »

INSEP

PROJET

<i>Pays</i>	<i>Madagascar, Sénégal et Congo</i>
<i>Opérateur</i>	<i>Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP)</i>
<i>Partenaires associés</i>	<i>CONFES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Expression Française)</i>
<i>Partenaire technique et financier</i>	<i>Programme Jeunes, Ville, Emploi</i>
<i>Champ d'action</i>	<i>Mobilisation des jeunes par le sport</i>
<i>Type de projet</i>	<i>Reportage vidéo</i>
<i>Durée</i>	<i>D'avril à juin 1995</i>
<i>Coût total du projet</i>	<i>542 000 FF</i>

*Il s'agit de la réalisation de trois documents audiovisuels
sur la mobilisation des jeunes par l'animation sportive.*

CONTEXTE ET ORIGINE

L'activité sportive des jeunes dans les quartiers urbains est une pratique souvent spontanée, dont l'organisation et le développement permettent la mise en œuvre d'une dynamique d'insertion sociale et de vie associative. C'est aussi un support privilégié pour des actions de prévention et d'insertion professionnelle, en particulier pour les jeunes les plus exclus en milieu urbain. L'implication des jeunes dans l'aménagement de leurs espaces de jeux est aussi une sensibilisation à une prise en considération de leur cadre de vie urbain.

Les jeunes de moins de 15 ans, qui représentent près de 50 % de la population des capitales, sont pour beaucoup sans activité structurante, livrés à eux-mêmes. Dans un certain nombre de grandes villes africaines, des associations de quartier exis-

tent déjà, mais ne disposent ni de lieux de rencontre, ni de matériel, ni d'encadrement.

La mobilisation des jeunes par une animation sportive de proximité est une préoccupation actuelle des Etats à travers la CONFES notamment. L'action menée par le Ministère français de la Coopération à travers le projet «animation sportive de proximité» a pour objet de développer l'activité sportive des jeunes ainsi que les infrastructures nécessaires, d'apporter une assistance technique dans ces domaines et de développer des actions de prévention et d'insertion professionnelle à partir du sport. Il s'agit donc de rendre possible l'organisation régulière d'activités sportives près des lieux de vie des populations en structurant et en renforçant des activités spontanées existantes.

Grâce à de nombreux partenaires, une politique cohérente et pragmatique concernant l'animation

sportive de proximité a été mise en œuvre dans un certain nombre de pays, c'est pourquoi il est apparu intéressant d'informer et de faire la promotion de cette action de grande envergure par des images.

OBJECTIFS DU PROJET

Il s'agit d'illustrer les dynamiques générées par l'animation sportive de proximité et d'assurer la promotion du sport par des produits audiovisuels, en particulier auprès des jeunes de la rue et des associations de jeunes.

PARTENAIRES

Ce projet est soutenu par le Ministère de la Coopération, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les Ministères africains de la Jeunesse et des Sports, les communes des grandes capitales africaine. Les documents vidéo seront diffusés par RFI, TV5 et CFI.

FINANCEMENT

Programme JVE

(frais de tournage, de prémontage et de montage)

226 084 FF

*Unité « Jeunesse et Sport »
du Ministère de la Coopération
(frais de voyage et perdiem)*

150 000 FF

*Service communication
du Ministère (diffusion)*

165 000 FF

Les tournages ont eu lieu du 20 au 30 avril 1995 à Madagascar, du 16 au 26 mai au Sénégal, et du 27 mai au 6 juin 1995 au Congo.

RESULTATS

Trois courts-métrages de 15 minutes ont été réalisés sur les thèmes suivants :

Animation des pratiques sportives de quartier et insertion des jeunes à Madagascar

Le document illustre un certain nombre d'adaptations des règles sportives au contexte social local (ignorance de l'arbitrage, fluctuation du nombre de joueurs, adaptation des règlements fédéraux). Des images de compétitions sportives ainsi que des interviews de leurs animateurs sont présentées.

• « Ecoles de Rugby, écoles de la vie »

L'association « Ecoles de Rugby, Ecoles de la Vie » développe une action exemplaire. En deux ans et demi, elle est passée de 150 à 2 000 membres. Ainsi 20 centres ont été créés dans les quartiers les plus pauvres de la ville de Tananarive. Son action sportive se double d'une action sociale auprès des jeunes les plus défavorisés. A travers le sport, l'intégration et la formation des jeunes sont les objectifs à long terme de cette action...

Création, au Sénégal, d'espaces sportifs de quartiers à partir des matériaux locaux disponibles dans le pays

Ce film montre l'usage particulier que l'on peut faire de matériaux locaux pour assurer la fabrication d'espaces sportifs de proximité : piste en latérite compactée, panneaux de bois expliquant les exercices des parcours de santé, buts de football, atelier d'haltérophilie à partir de jantes automobiles, etc. Ces équipements peuvent être réalisés par des jeunes encadrés dans des centres de formation et d'insertion professionnelle. Cette sous-traitance peut être une solution pour l'insertion professionnelle des jeunes.

• « Les pistes du futur »

Le succès des initiatives du programme « Mobilisation insertion par le sport » auprès des jeunes est certain, mais le manque d'infrastructures sportives freine le développement de ces actions. Des solutions locales existent et des expériences d'installations de proximité menées à terme peuvent servir d'exemple...

Insertion sociale de la jeune fille africaine par les activités sportives au Congo

• « Sport au féminin »

La pratique du sport est un élément essentiel d'intégration des jeunes dans la société africaine. En dépit de quelques résistances culturelles, les pratiques sportives sont en plein essor et jouent un rôle important dans l'épanouissement de la jeune fille africaine, sa promotion sociale, voire son émancipation. En s'appuyant sur l'exemple du handball féminin congolais qui s'illustre depuis plusieurs années au plus haut niveau continental, ce film met en évidence les effets bénéfiques de la pratique sportive. En ces temps difficiles, le sport constitue un facteur

déterminant au service du développement personnel, de la cohésion sociale et du rapprochement entre les peuples...

DIFFICULTES RENCONTREES

- manque de concertation pour approfondir le cahier des charges,
- délais courts et repérage préalables impossibles,
- incertitudes sur les matériels de tournage existant dans les pays concernés et les compétences des équipes locales.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- valoriser la parole et la présence africaine dans les films,
- travailler en liaison étroite avec les télévisions locales et l'assistance technique.

PERSPECTIVES

Les documents seront diffusés sur CFI et TV5 en liaison avec les télévisions locales.

Il serait intéressant de connaître les réactions du public à ces documents vidéo (par les coopérants en poste sur le terrain notamment).

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Cassettes vidéo

Congo. Sport au féminin. Réalisation INSEP : Jean-François CURUTCHET. Pierre SIMONET. Production : Ministère de la Coopération.

Madagascar. Ecoles de rugby, écoles de la vie. Réalisation INSEP : Daniel AMORIN. Mohamed MAHMOUDI. Production : Ministère de la Coopération.

Sénégal. Les pistes du futur. Réalisation INSEP : Serge GUEMARD. Nicolas THIBAUT. Production : Ministère de la Coopération.

■ CONTACTS

M. LE BIHEN. INSEP : 11, avenue du Tremblay, 75012 PARIS. Tél : 41.74.41.00.

ECHANGES-FORMATION ENTRE ANIMATEURS DE STRUCTURES D'APPUI A DES PROJETS DE JEUNES DANS L'ARTISANAT EN MILIEU URBAIN

TERRE DES HOMMES

PROJET

Pays	Afrique de l'Ouest
Opérateur	Terre des Hommes
Partenaires associés	16 structures d'appui de huit pays différents
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Appui à des projets de jeunes en milieu urbain
Type de projet	Formation de formateurs, « échanges-formation »
Durée	18 mois
Coût	568 000 FF

Il s'agit d'actions d'échanges-formation entre des animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en milieu urbain.

CONTEXTE ET ORIGINE

Les programmes d'appui à la création d'activités avec les jeunes en milieu urbain se multiplient dans toutes les grandes villes africaines dans un contexte qui est aujourd'hui bien connu et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- urbanisation rapide en Afrique, et surtout, croissance des plus grandes villes,
- jeunesse de la population en raison de la croissance démographique et de l'exode rural,
- faiblesse du marché de l'emploi dans l'environnement actuel.

Les jeunes ne peuvent donc espérer un emploi salarié stable et il est nécessaire de les encourager à créer leur propre activité surtout dans l'artisanat et la petite entreprise. Les programmes d'appui dans ce domaine doivent donc soutenir la

volonté d'entreprendre des jeunes en leur proposant un cadre méthodologique et un environnement favorable, et en accroissant leurs compétences.

Terre des Hommes est l'une des premières ONG françaises à s'être engagée dans une action avec des jeunes en milieu urbain à Dakar. Une première phase de l'action a concerné la formation d'artisans-formateurs et le perfectionnement de jeunes apprentis. Une seconde phase a permis l'installation de ces jeunes comme artisans. Au terme de cette phase, huit GIE étaient en activité.

Cette action a incité Terre des Hommes à organiser un colloque avec le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) sur la coopération économique en 1987, puis à initier le projet exposé ici.

OBJECTIFS

Cette action d'échange a trois objectifs :

- Approfondir les compétences d'animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes, dans l'artisanat en milieu urbain, dans les domaines suivants :
 - l'approche méthodologique,
 - une meilleure approche socio-économique du milieu urbain, du monde de l'artisanat et des petites entreprises,
 - une meilleure connaissance des jeunes qui veulent créer leur emploi,
 - une meilleure maîtrise de la démarche formation/suivi avec des jeunes porteurs de projets,
 - la démarche pédagogique pour des formations et un suivi adapté aux jeunes accompagnés,
 - l'appui à des projets (analyse économique et technique des projets).
- Capitaliser les démarches méthodologiques et les expériences des animateurs.
- Constituer un réseau sous-régional de compétences entre les structures d'appui.

PARTENAIRES

Terre des Hommes, à l'origine du projet, associe divers partenaires à cette action :

- plusieurs ONG (Peuples solidaires, la Kora, Frères des Hommes, Christian Aid, USC Canada...) et des collectivités locales (membres de Cités Unies France),
- des personnes ressources africaines,
- le programme JVE, la Conférence de la Jeunesse et des Sports des pays Francophones (CONFEJES) qui a un département formation et insertion des jeunes,
- les structures d'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat en Afrique.

Le programme a une dimension sous-régionale : les seize structures d'appui qui ont délégué leurs animateurs, vingt-sept au total, appartiennent en effet à huit pays différents. (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo).

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	250 000 FF
<i>Fondation de France</i>	200 000 FF
<i>Terre des Hommes</i>	118 000 FF

CARNET DE BORD

Préparation de l'action : juin-septembre 1994

Après deux mois de préparation en France, une mission d'identification est réalisée du 5 août au 16 septembre 1994.

- *repérage de 50 ONG ou organismes dans 6 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo. Une identification complémentaire a été faite au Niger et en Mauritanie,*
- *identification des compétences (personnes et structures ressources),*
- *identification des besoins et attentes pour l'action «échanges-formation» exprimés par les structures et les animateurs rencontrés.*

Décembre 1994-mars 1995

Préparation du premier stage « échanges-formation » qui a lieu à Bamako du 23 janvier au 3 février 1995.

Avril-juin 1995

Visites-échanges entre structures d'appui à Kara (Togo), Lomé (Togo), Tabacoro (Mali) et rencontres directes avec les structures impliquées dans l'action « échanges-formation » au Sénégal, Burkina Faso et Bénin.

Juillet 1995

Deuxième stage de «capitalisation» à Dakar du 17 au 27 juillet 1995.

RESULTATS

Mission d'identification : 5 août-16 septembre 1994

La mission menée dans six pays d'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo) a permis :

- de recenser les acquis et expériences dans le domaine de l'appui à des projets de jeunes dans l'artisanat urbain africain,
- d'identifier des besoins en formation des animateurs,
- d'identifier des lieux et personnes ressources,
- de définir des programmes de formation et de sélectionner des participants au programme d'échanges-formation.

Concernant les besoins en formation, outre leur demande en crédit, les apprentis et artisans identifient le problème du perfectionnement technique et de l'innovation technologique. Ils citent rarement spontanément le problème de la formation à la gestion et envisagent l'activité artisanale du seul point de vue productif et non pas sous l'angle commercial.

L'analphabétisme et l'illettrisme limitent fortement l'efficacité des formations dispensées.

Concernant les animateurs, cinq catégories de besoins ont pu être identifiées :

- Connaissances sociales
 - approche sociale du milieu artisanal,
 - approche psychologique des jeunes (personnalité, motivation),
 - apprentissage : statut, relations jeunes/artisans, etc.
- Initiation économique : problème du choix et de la formation des porteurs de projets
 - sensibilisation à l'esprit d'entreprise, à certaines notions micro-économiques, à la notion d'entrepreneur,
 - d'une idée de projet à sa réalisation : les différentes étapes,
 - initiation à la logique économique pour réussir un projet productif.
- Gestion et commercialisation
 - étude de marché, techniques de commercialisation,
 - montage d'un projet,
 - maîtrise de la gestion et du crédit,
 - commercialisation, promotion des produits ou services,
 - suivi d'un projet économique, activité « conseil ».

- Connaissance de l'environnement institutionnel
 - relations dans le milieu professionnel,
 - relations avec l'environnement économique (banques, etc.),
 - relations aux services administratifs et pouvoirs publics,
 - connaissance des partenaires internationaux.
- Maîtrise technologique des projets
 - équipement technique,
 - processus de fabrication.
- **Les structures sélectionnées sont de quatre types :**
 - structures d'apprentissage et de formation,
 - structures d'appui aux entreprises existantes,
 - structures d'appui à la création d'activités.
 - structures pour lesquelles l'appui à la création d'activités est prévu par les statuts ou envisagé, mais non effectif du fait d'insuffisances budgétaires et/ou méthodologiques.

Stage « échanges-formation » : 23 janvier-3 février 1995, Bamako

La règle de fonctionnement du stage était l'approfondissement des expériences et compétences : chaque participant apportait (en tant que personne ressource) et recevait (en tant que participant).

Le déroulement du stage a permis d'approfondir les grands thèmes qui correspondaient aux besoins et attentes de formation, recensés ci-dessus. Il a rassemblé 14 structures pour un total de 26 participants (21 animateurs de structures d'appui, 4 personnes pour Terre des Hommes et une personne de l'AFVP). Le travail s'est déroulé pour l'essentiel en neuf ateliers. Quelques visites de micro-entreprises ont aussi été organisées.

LES ATELIERS

• Connaissance du milieu artisanal

Ce temps de travail permettait de mettre en évidence les caractéristiques du monde artisanal (corps de métier, taille des ateliers, type d'organisation, etc.).

- **Connaissance des jeunes**

Il s'agissait de cerner les caractéristiques des jeunes en recherche d'insertion qu'ils aient ou non une formation générale ou technique et de faire le point sur la valorisation de l'apprentissage.

- **Connaissance institutionnelle**

Des intervenants ont fait part lors de cet atelier des méthodes de travail des institutions locales, de leur regard critique sur l'appui aux jeunes artisans.

- **Initiation économique**

Il s'agissait de voir comment évaluer la motivation des jeunes. Il est important de connaître leurs notions « économiques » : qu'est-ce qu'une entreprise artisanale, un bénéfice, une recette, un prix de revient, etc.

- **Identification de projet**

Sont étudiées ici les méthodes employées pour « sélectionner » les dossiers en faisant la distinction entre l'identification et le montage de projets. L'identification consiste en la reconnaissance de la validité d'un projet tandis que le montage permet de présenter une demande de financement.

De nombreux jeunes ne viennent qu'avec des idées plus ou moins vagues : savoir identifier un projet permet de gagner du temps et de réorienter le jeune dès le départ, si nécessaire.

- **Montage et évaluation de projets**

Le montage des projets nécessite des connaissances précises en comptabilité, en étude de marché, en organisation de l'entreprise, en technique... Mais il s'agit avant tout de savoir associer le jeune afin qu'il puisse, dès le départ, s'approprier entièrement son projet et avoir conscience de la complexité du fonctionnement d'une entreprise artisanale.

Les pratiques de l'évaluation ont aussi été abordées et ont permis d'échanger entre les animateurs sur leurs méthodologies de l'évaluation : quels critères ? quelles méthodes ?

- **Gestion et crédit**

Les deux thèmes ont été ici rassemblés du fait de leurs liens intrinsèques : une gestion rigoureuse permet un meilleur remboursement des crédits en cours et une disposition particulière à l'obtention de nouveaux prêts.

L'exposé des pratiques et des méthodes des structures d'appui qui font du crédit a permis d'élargir le débat par la confrontation des points de vue de tous les animateurs.

- **Techniques de commercialisation et innovations techniques**

Il est important de savoir quelle place leur accorder et d'étudier le rôle de l'innovation technique dans la promotion d'une activité économique.

- **Formation et suivi**

Cet atelier a permis de travailler sur les méthodes mises en œuvre pour les stages de formation des jeunes. De même ont été abordés les besoins d'information et de formation des animateurs eux-mêmes. Enfin, les pratiques de suivi ont été analysées et comparées afin de mettre en évidence les points forts et les défaillances des différentes méthodes utilisées.

Les visites-échanges

Trois visites-échanges ont été réalisées entre des structures d'appui dans différents pays, sur les thèmes suivants :

- au Mali, à Tabacoro : la gestion du crédit et la formation.
- au Togo, à Kara : les pratiques de valorisation de l'apprentissage, l'installation, le suivi et l'évaluation des unités artisanales.
- au Togo, à Lomé : la formation, son suivi et son évaluation dans les domaines de la technique, de la gestion, de l'organisation de l'entreprise, des ressources humaines et l'appui aux artisans dans la recherche des marchés.

Pour une meilleure connaissance mutuelle, chaque animateur a, dans la mesure du possible, suivi un animateur dans son travail. Il s'agissait d'un travail de pure observation qui a donné lieu à la rédaction d'un petit rapport. Des échanges sur les pratiques et les modes de fonctionnement de la structure ont été consécutifs à ces observations et ont permis de s'interroger sur les points forts et les points faibles perçus de l'extérieur.

Stage de capitalisation : 17-27 juillet 1995, Dakar

Ce stage a réuni 22 animateurs. Cette rencontre avait pour but de capitaliser les échanges et

réflexions, le but final étant une publication et la validation de l'idée de réseau.

Au terme de ces travaux, il apparaît possible de concrétiser la capitalisation des expériences échangées et l'approfondissement méthodologique sous forme d'un manuel à l'usage des structures d'appui.

L'idée de prolonger cette action « Echanges-formation » dans le cadre d'un réseau a été approfondie. Les animateurs ont successivement examiné les points suivants : la justification de la création d'un réseau, sa nature, ses finalités et objectifs, ses activités, ses stratégies et méthodes, son organisation et son fonctionnement, son plan d'action et ses moyens.

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour le premier stage à Bamako (23 janvier au 3 février 1995), ce sont les délais très courts d'organisation et les difficultés liées aux premiers contacts avec les animateurs invités qui ont représenté les principaux obstacles lors de la préparation du stage. Le dossier préparatoire s'est révélé ne pas être assez explicite sur toutes les questions abordées et cela a entraîné un déficit de compréhension dans les contenus de certains ateliers que devaient préparer les animateurs.

Pour les visites-échanges, seules trois sur les cinq programmées ont eu lieu. La difficulté réside dans la disponibilité et la capacité des animateurs à dégager, dans leurs structures, le temps nécessaire et à s'organiser pour tenir les engagements pris.

Pour le second stage à Dakar (17 au 27 juillet 1995), le Comité pédagogique composé de trois animateurs et de deux personnes de Terre des Hommes n'a pu se réunir que les jours précédant le stage et n'a pas pu pleinement jouer son rôle, ce qui a généré des insuffisances dans la conduite du stage.

Par ailleurs, au premier objectif de capitalisation, est venu s'adjoindre un second objectif : l'élaboration d'un réseau. Le partage du temps entre ces deux objectifs a été difficile. Et pour l'un comme pour l'autre, les travaux n'ont pu être menés aussi complètement que cela était souhaité initialement. Ainsi, les échanges pour la capitalisation ont été trop courts ou n'ont pu être restitués en plénière. Et les apports effectués par des personnes res-

sources n'ont pas été suffisamment exploités faute de temps.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

Ce projet a permis :

- d'approfondir un certain nombre de questions capitales concernant l'appui à la création de projets économiques (artisanat,...) par des jeunes,
- des échanges très riches entre structures,
- une réelle identification de savoir-faire dans ce domaine dans divers pays d'Afrique,
- la création d'un réseau d'échanges et de compétences,
- la création d'un annuaire des structures travaillant dans ce domaine,
- l'élaboration d'un manuel à l'usage d'animateurs de structures d'appui.

PERSPECTIVES

La capitalisation

La capitalisation des travaux effectuée tout au long de l'action « Echanges-formation » doit prendre la forme d'un ouvrage (dont le titre pourrait être « cheminements de projets de jeunes en milieu urbain en Afrique ») qui constituerait une sorte de manuel à l'usage des animateurs de structures d'appui.

Sur chaque thème, l'ouvrage développera :

- la synthèse élaborée par les animateurs,
- des fiches de méthodes pratiques de différentes structures selon leur environnement, les caractéristiques des jeunes, leurs objectifs spécifiques,
- des « outils » utilisés par des animateurs,
- des illustrations, études de cas...

Le réseau

L'objectif global du réseau dénommé « réseau de compétences entre structures d'appui à des projets de jeunes en milieu urbain en Afrique-réseau Aoudaghost 2000 » est défini ainsi : « permettre aux structures d'appui et aux animateurs de renforcer et démultiplier leurs compétences et leurs capacités pour la promotion des jeunes en milieu urbain, particulièrement dans le secteur artisanal ». Les

LA METHODE « ECHANGES-FORMATION » : ATOUTS ET EXIGENCES

L'action « Echanges-formation » a répondu à une réelle attente des animateurs et des structures d'appui car jusqu'alors leurs activités restaient isolées les unes par rapport aux autres : absence de communication, absence d'échanges d'expériences, absence de réflexion sur la méthodologie de l'appui aux jeunes porteurs de projets, absence de démarche concertée pour la promotion du secteur artisanal. Les participants à l'action « échanges-formation » ont eux-mêmes évalué l'ensemble de cette démarche et se sont exprimés sur les acquis et les perspectives de l'action.

ATOUTS

Les résultats

- bonne organisation des travaux en équipe,
- intérêt des visites-échanges,
- capitalisation des méthodes d'appui aux jeunes porteurs de projet,
- transfert entre structures d'appui, de connaissances et méthodologies. Enrichissement réciproque entre structures.

Les premiers acquis

- apprentissage personnel des techniques de débat et de synthèse,
- découverte de nouveaux secteurs porteurs pour l'artisanat,
- intérêt et possibilité d'élaborer un projet de formation entre structures,

- coopération entre structures et concrétisation du partenariat Nord-Sud et Sud-Sud,
- connaissances élargies et approfondies, par exemple concernant les jeunes.

La consolidation des acquis sera possible par :

- des rencontres internes et externes aux structures d'appui pour de bonnes restitutions et la démultiplication des acquis de l'action,
- des travaux et échanges entre structures,
- un bon fonctionnement du réseau et un plan d'action clair, précis, daté et chiffré pour le réseau.

EXIGENCES

La préparation des stages : celle-ci est indispensable et doit faire l'objet d'un travail à part entière. Scinder la préparation méthodologique et la préparation logistique apporte plus d'inconvénients que d'avantages. Un comité pédagogique doit être responsable de la préparation de chaque stage, de chaque projet.

L'animation des stages : les rôles doivent être clairement définis et les tâches strictement réparties dans le but d'obtenir un bon fonctionnement de la méthode « Echanges-formation ». Le comité pédagogique, responsable de l'action, doit effectuer un travail

de formation en interne : répartition des tâches et des rôles, préparation de ses membres à l'animation des groupes et définition de la responsabilité du facilitateur qui assure la cohérence des travaux. Ce travail du comité pédagogique correspond à une préparation interne préalable à l'action « Echanges-formation » et à un suivi quotidien au cours de l'action.

Les personnes ressources intervenant dans les stages « Echanges-formation » : celles-ci sont indispensables au groupe si celui-ci a un souci d'enrichissement et d'ouverture. Il faut dès lors savoir se donner les moyens de tirer profit de ces apports. Le temps a manqué lors du second stage à Dakar pour exploiter et approfondir les interventions extérieures. Un temps de travail et d'approfondissement entre les participants sur les enseignements à tirer de l'expérience de la personne entendue est à prévoir.

Les visites de terrain sont indispensables. Pour une meilleure exploitation de ces visites, il faudrait peut-être systématiser leur capitalisation en élaborant une fiche type de visite. Cette fiche permettrait de connaître les informations de base sur les ateliers visités ainsi que les données plus particulières relatives soit à l'objet de la visite, soit à l'intérêt du visiteur.

échanges entre animateurs ont été fructueux puisqu'ils ont permis la constitution d'un dossier « plan d'action réseau » pour trois années (1996-97-98) afin d'intéresser les partenaires à cette initiative. Lors du stage à Dakar, les animateurs ont désigné

un bureau provisoire de six membres (un Béninois, un Malien, deux Sénégalais et une Togolaise) pour coordonner et mener à bien cette phase d'élaboration du réseau en coopération avec Terre des Hommes France.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Rapport de mission 5 août 1994 - 16 septembre 1994. Echanges formation entre animateurs de structures d'appui à des projets de jeunes artisans en milieu urbain en Afrique (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo). Céline TARDY. Catherine LEJEUNE. Terre des Hommes France.

Programme « Echanges-Formation ». Dossier mémoire du premier stage : Du 23 janvier au 3 février 1995, Bamako. Terre des Hommes France.

Visites-échanges de Kara : du 8 au 13 mai 1995, Togo. Terre des Hommes France.

Visites-échanges de Lomé : du 17 au 20 mai 1995, Togo. Terre des Hommes France.

Visites-échange de Tabacoro : du 5 au 9 juin 1995, Mali. Terre des Hommes France.

Rapport d'exécution technique et financière 1994-95 : septembre 1995. Terre des Hommes France.

Peuples en marche, N° 109 : octobre 1995, L'emploi dans les villes en Afrique.

■ CONTACTS

Hervé DERIENNIC, Catherine LEJEUNE, Terre des Hommes France : 4, rue Franklin, 93200 SAINT-DENIS. Tél : 48.09.09.76. Fax : 48.09.15.75.

CRISE URBAINE/EXCLUSION SOCIALE ET COOPERATION NORD/SUD

PROGRAMME SOLIDARITE HABITAT (PSH)

PROJET

Pays	France, Sénégal, Burkina Faso, Brésil, Chili
Opérateur	Programme Solidarité Habitat (PSH)
Animateurs	Enda tiers-monde Europe et Afrique, Cités Unies France, Gdr Interurba, Programme Jeunes, Ville, Emploi, Centre d'Etudes Techniques (CETE) de l'Est, Club des Chefs de Projets Urbains
Villes partenaires Nord	Nantes, Grande Synthe, Châlons sur Marne, Meaux, La Valette du Var / La Garde, Communauté urbaine de Lyon
Villes partenaires Sud	Pikine (Sénégal), Guédiawaye (Sénégal), Rufisque (Sénégal), Bobo Dioulasso (Burkina Faso), Campina Grande (Brésil), Agglomération de Santiago (Chili)
Partenaires techniques et financiers	Union Européenne, Programme JVE, Villes partenaires CETE de l'Est
Champ d'action	Coopération Nord Sud sur le thème du Développement Social Urbain
Type de projet	Echanges/séminaire/montage de projet
Durée	2 ans (1995-96), première tranche
Coût	5 150 KF (prévisionnel)

Ce programme est conçu comme un lieu de convergence des diverses préoccupations et initiatives des acteurs du Nord et du Sud engagés dans la problématique du Développement Social Urbain et soucieux d'investir l'espace Nord/Sud comme un champ de réflexion et d'action pertinent.

CONTEXTE ET ORIGINE

En France, on a longtemps pensé qu'agir sur le bâti suffirait pour améliorer les conditions de vie des habitants. Ce fonctionnement a fait place à une politique de la ville qui concilie ingénierie urbanistique et approche sociale. La question de la participation des citoyens est au cœur de cette problématique ; mais peut-elle se décréter ?

En Afrique, la « dure réalité urbaine » est aussi vecteur de dynamiques nouvelles, riches en perspectives dans des pays où l'Etat n'a pas pu ou su apporter des réponses satisfaisantes. Les habitants ont alors investi le champ urbain pour améliorer les conditions de vie dans leurs quartiers.

Si les problèmes d'aménagement et de développement des quartiers urbains sont qualitativement et

quantitativement différents au Nord et au Sud, des similitudes existent entre la démarche française de Développement Social Urbain (DSU) et celle des projets de quartiers dans les pays du Sud : notion de projet, demandes sociales proches, marginalisation des quartiers, difficultés voisines rencontrées par les entreprises d'insertion françaises et les micro-entreprises du Sud.

Sur la base de ce constat, PSH met en place en 1992 un groupe de travail intitulé « développement social urbain et coopération Nord/Sud ». En 1993, une étude sur les dispositifs de la politique française de la ville et une enquête auprès des professionnels du milieu sont réalisées.

Parallèlement se déroule un programme d'échange d'animateurs sociaux entre trois couples de villes françaises et sénégalaises, piloté par Enda. Un séminaire est organisé conjointement par Enda, PSH, et le programme Jeunes, Ville, Emploi, les 2 et 3 novembre 1993 (Cf. fiche projet « Développement social urbain : l'espace Nord/Sud comme champ d'action et de réflexion »). Il permet de faire le bilan des confrontations de dynamiques urbaines en France et en Afrique, réalisées en 1993.

Enfin, le groupe de recherche Interurba clôture en 1994 son programme « La crise urbaine au Nord, au Sud et à l'Est ». De ces actions convergentes, va naître l'idée du réseau « Crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud ».

Ce programme repose sur le principe qu'il existe au Sud et au Nord des problématiques convergentes et des savoir-faire complémentaires. La coopération sur le thème de l'exclusion ne peut être fondée sur le transfert de compétences (qui peut affirmer avoir la solution ?) mais doit être pensée en termes d'échanges et d'apports réciproques.

Second principe : la ville ne peut se faire que sur la base d'un partenariat local entre les collectivités territoriales, les ONG, les professionnels et les habitants. Au Nord comme au Sud, ce partenariat est difficile à établir, tant pour des raisons de méfiance que pour des raisons de démobilisation. C'est au renforcement de ce partenariat que le programme souhaite œuvrer.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme se fixe les objectifs suivants :

- susciter des échanges d'expériences et de savoir-faire entre les acteurs des villes du Nord et du Sud ;

- favoriser dans chaque ville, notamment au Sud, l'émergence d'espaces de négociation et de partenariat entre les collectivités territoriales et la société civile pour renforcer les dynamiques urbaines à la base ;
- accompagner le montage de projets locaux ;
- impulser une dynamique de réflexion sur les situations d'exclusion au Sud et au Nord et sur leurs modes de traitement et produire des éléments d'analyse et de méthode ;
- développer les échanges Sud/Sud.

De façon plus spécifique au Sud, ce programme accorde une place importante à la constitution de partenariats véritables entre les municipalités et la société civile, au renforcement des dynamiques à la base (formation, appui au montage, suivi et gestion des projets) et au développement des échanges Sud/Sud.

PARTENAIRES

Le programme a imaginé un cadre de coopération mobilisateur et cohérent qui permet de vivifier des coopérations décentralisées existantes par une mise en réseau. L'enjeu est d'enrichir et de capitaliser les enseignements tirés des initiatives menées par les villes en matière de développement local urbain et de coopération décentralisée Nord/Sud mais aussi Sud/Sud.

Le programme est animé par différents partenaires, réunis dans un comité d'orientation et de suivi (COS) : le Programme Solidarité Habitat, Enda tiers-monde (équipe Ecopop à Dakar et délégation en Europe), Cités Unies France, GdR Interurba, le Programme JVE, le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) de l'Est et le Club des Chefs de Projets Urbains. Le PSH et Enda assurent respectivement les fonctions de coordinateurs Nord et Sud.

Le programme mobilise les couples de villes suivants, engagés dans des démarches de coopération décentralisée.

- **Châlons sur Marne/Bobo Dioulasso (Burkina Faso)**

Depuis 20 ans, les deux villes ont développé de nombreux projets : santé, éducation, hydraulique urbaine et chantiers de jeunes. Trois projets sont en cours d'identification : création d'activités pour les

jeunes, projets de quartier et appui à la gestion municipale.

• **Grande Synthe/Guédiawaye (Sénégal)**

Suite à des échanges de techniciens municipaux, les deux villes se sont engagées depuis 1991 sur plusieurs actions : l'appui à l'organisation et à la gestion municipale, les échanges de jeunes, l'appui au développement économique (artisanat), l'appui à la définition et à la mise en place d'un centre de formation et l'appui aux projets de quartier (Wakhinane).

• **Nantes/Rufisque (Sénégal)**

La coopération entre les deux villes a démarré en 1991 autour des volets santé et éducation. Actuellement, de nouvelles perspectives de coopération sont prévues par les deux municipalités. Il s'agit de favoriser à Rufisque le développement d'un projet global de développement urbain du quartier de Chérif avec l'appui d'Enda Tiers-Monde, d'Aide et Action et la création de dynamiques de quartier autour de l'école.

• **La Valette du Var-La Garde/Pikine (Sénégal)**

Démarrée en 1990, la coopération entre ces communes fait suite à une initiative de l'Association des Maires des Villes et Banlieues de France (AMVBF) pour promouvoir des échanges autour des problèmes de jeunes entre des villes et banlieues françaises et des communes de la banlieue de Dakar. Ce partenariat entre ces trois communes (La Valette du Var, La Garde, Pikine) est centré sur la jeunesse et le développement municipal. Un centre de formation et d'insertion professionnelle des jeunes doit être créé avec l'appui de professionnels français.

Enfin, deux couples de ville articulés avec l'Amérique latine sont envisagés :

• **Meaux/Campina Grande (Brésil)**

L'expérience de coopération entre Meaux et Campina Grande porte sur un projet global de coopération dont la mission locale d'insertion des jeunes de Meaux est l'opérateur principal. Elle a démarré par la création d'une régie de quartier dans la favela de Pedregal et comporte plusieurs volets : échanges de jeunes, assainissement des eaux, traitement des ordures ménagères. Actuellement, trois axes de coopération sont mis en avant : le développement urbain, les actions culturelles (échanges de jeunes) et la solidarité autour de la santé.

• **Communauté urbaine de Lyon et Agglomération de Santiago (Chili)**

Entre ces deux métropoles, la coopération porte, depuis 1990, sur le développement social urbain, avec le service lyonnais du même nom et celui de la gestion et la planification urbaines, dont l'agence d'urbanisme est maître d'œuvre. Des échanges réciproques ont déjà été organisés, notamment en 1994, via la mobilisation des équipes DSU des communes de Lyon 3, Vénissieux et Bron et les communes de El Bosque, La Florida et La Pintana.

Des perspectives de coopération ont été définies pour 1995 et 1996 autour des thèmes suivants : le micro-développement et la micro-planification des quartiers, la requalification et la recomposition urbaines, le micro-développement économique local et la participation des habitants.

FINANCEMENT

<i>Union Européenne</i>	2 400 000 FF
<i>Programme JVE</i>	200 000 FF
<i>Ministère de la Coopération</i>	200 000 FF

RESULTATS

Les premières discussions avec les villes ont permis de pointer un certain nombre de difficultés rencontrées d'une manière générale par la coopération décentralisée : déficit d'information des acteurs locaux, faiblesse de la mobilisation des administrations locales (services déconcentrés de l'Etat), prise en compte toute relative des actions dans les politiques municipales.

Elles estiment essentiel que le programme reste centré sur les questions de lutte contre les exclusions en milieu urbain et de l'impact de la coopération sur ces problématiques au Nord et au Sud.

Les différentes rencontres avec les acteurs du Sud ont été l'occasion de préciser les contextes urbains locaux puis de formuler des recommandations. Cette première phase d'animation, qui répondait entre autres au souci des différents acteurs de bien préparer les actions proposées, va permettre de mieux aborder la seconde phase de concrétisation des actions.

CARNET DE BORD

Les activités ont démarré en janvier 1995.

Les missions d'animation et d'information

Ces missions, réalisées dans plusieurs villes partenaires (France, Sénégal et Burkina Faso), permettent d'adapter au mieux le programme aux attentes de chacun : consulter chaque niveau d'acteurs (Etat, municipalités, professionnels, associations, ONG, institutions de coopération), faire le point sur les coopérations, déterminer les relations de partenariat entre le programme et les différents acteurs concernés, etc. Elles ont été l'occasion de préciser les objectifs, enjeux et activités du programme.

Les réunions du programme

Deux types de réunions ont jusqu'à présent été organisés : les réunions du comité d'orientation et de suivi (COS) Nord/Sud et les réunions d'échange et de concertation des acteurs des villes partenaires (Nantes, Grande Synthe, Lyon, La Valette / La Garde, Meaux, Châlons sur Marne, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Bobo Dioulasso).

L'appui aux associations

Concernant les associations, le programme permet d'apporter

un appui technique et financier au montage de projets. Il privilégie le rapprochement associations/municipalités en favorisant l'ouverture d'espaces de dialogue et de partenariat.

Plus d'une trentaine d'associations ont déjà sollicité un appui du programme pour l'élaboration et le montage de projets à caractère économique ou d'intérêt collectif.

L'identification de projets des collectivités locales

Parallèlement à l'appui aux associations, le programme travaille également à l'identification et au montage de projets plus complexes portés par les collectivités publiques (municipalités, quartiers, services déconcentrés de l'Etat). Quatre projets ont été pré-identifiés dans le cadre des coopérations existantes :

- Rufisque : projet de développement du quartier de Chérif
- Pikine : projet de quartier à Guinaw-Rail (amélioration de l'environnement et des conditions de vie des habitants) et projet de centre de formation.
- Bobo Dioulasso : collecte et valorisation des ordures ménagères ; transformation de résidus de riz en combustible ménager et création d'un centre social et d'insertion des jeunes.

gères ; transformation de résidus de riz en combustible ménager et création d'un centre social et d'insertion des jeunes.

- Guédiawaye : démultiplication du projet de quartier « Wakhi-nane » sur d'autres sites.

Communication-information

Une fiche technique de présentation du programme et un premier fascicule sur le thème « les métiers du développement social urbain, du Sud au Nord : bilan de cinq expériences professionnelles » ont déjà été réalisés et diffusés auprès de nombreux acteurs de l'urbain du Nord et du Sud.

Recherche-capitalisation

Le GdR Interurba a largement diffusé les informations sur le programme et un appel à contribution aux différents laboratoires concernés a également été lancé. Le milieu de recherche se heurte à une difficulté majeure inhérente à la nature du dispositif français : la communauté scientifique française est marquée par une forte coupure entre recherche sur le Nord et recherche sur le Sud.

DIFFICULTES RENCONTREES

Après sept mois de fonctionnement, on ne peut pas dire que le programme ait connu de difficultés majeures. Toutefois un certain nombre de contraintes sont apparues :

- la difficulté à faire financer par les bailleurs des actions d'échanges directs entre des acteurs homologues du Nord et du Sud : la priorité est toujours donnée au montage d'actions concrètes et visibles.
- le décalage qui existe entre la volonté des bailleurs (la Coopération française par exemple)

d'appuyer la structuration de réseau d'acteurs du Nord et du Sud et les mécanismes qui privilégient le financement direct des collectivités locales au détriment de programmes transversaux. Ainsi, le ministère de la Coopération finance les échanges Nord/Sud via les villes françaises, alors que l'animation de ce volet est assurée par le programme.

- la difficulté à faire financer à la fois des coopérations avec les pays du « Champ » (de la compétence du ministère de la Coopération) et du « hors-Champ » (de la compétence du ministère des Affaires étrangères), alors que l'un des intérêts majeurs du programme est de favoriser cet

échange croisé entre acteurs du Nord et du Sud mais également entre acteurs du Sud (Afrique/Amérique latine).

- enfin, le travail d'animation et de coordination reste complexe, du fait de l'importance des acteurs en présence (le groupe d'initiative et les différentes villes partenaires). Il faut du temps pour pouvoir réellement bâtir dans la durée un réseau de partenariat Nord/Sud.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

La démarche mise en avant par le programme est innovante :

- les villes qui le composent ont déjà établi des relations de coopération, fondées sur des actions concrètes. Le réseau ne se substitue pas à ces

coopérations bilatérales, il les renforce et les enrichit en leur permettant d'échanger entre elles. Concernant le Sénégal, cette mise en réseau est particulièrement intéressante puisqu'elle réunit trois villes proches au plan géographique et social-urbain. Le réseau agit à la demande pour jouer un rôle de facilitateur, d'intermédiation, de mise en réseau tant au niveau local qu'au niveau des coopérations.

- le programme essaye de combiner une logique d'échanges et une logique de projets. L'idée est que l'échange doit reposer sur de l'action concrète, et que c'est cette action qui nourrit l'échange. Le programme ne se limite donc pas à une mise en réseau : il offre des services très précis pour faciliter l'émergence et la réalisation de projets. Cette condition tend à privilégier les terrains du Sud, où les sociétés civiles et les municipi-

LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL URBAIN DANS LES VILLES OUEST-AFRICAINES

Un certain nombre de constats ont été faits concernant la question du développement local urbain dans les villes ouest-africaines :

- *l'explosion des initiatives urbaines constitue un phénomène réel porté par une diversité d'acteurs. Toutefois ces initiatives, malgré leur utilité sociale réelle, ont du mal à se transformer en véritable dynamique urbaine du fait notamment de leur caractère sectoriel et éphémère,*
- *l'absence de politique et/ou de plan de développement urbain empêche l'harmonisation et l'intégration des initiatives locales de quartier dans un cadre global de développement des villes,*
- *la crise de confiance des populations vis-à-vis des pouvoirs publics locaux et les pesanteurs politiques constituent un frein*

à la réflexion collective sur le type de développement local urbain à promouvoir,

- *l'absence de cadres de concertation et de négociation rend difficile le dialogue et la régulation des conflits entre les acteurs de l'urbain.*

Plusieurs recommandations ont été avancées pour pallier ces difficultés :

- *il est fondamental que les municipalités élaborent de véritables politiques ou plans de développement urbains auxquels peuvent faire référence les diverses initiatives qui émergent dans les quartiers. Elles doivent être responsabilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement, ceci pour pouvoir en porter l'entière maîtrise d'ouvrage,*
- *il appartient aux municipalités de faire un travail de coordination et d'harmonisation des*

dynamiques sectorielles de quartier, ceci pour faciliter leur intégration dans les programmes de développement urbain,

- *considérées comme des acteurs centraux du développement local urbain, les municipalités doivent également jouer un rôle de facilitateur, de catalyseur et d'animateur des dynamiques sociales, mais elles n'ont pas vocation à les porter directement,*
- *les capacités et les moyens d'intervention des acteurs à la base et des agents municipaux doivent également être renforcés,*
- *la mise en circulation de ce qui se fait en terme de développement local et de coopération Nord/Sud et Sud/Sud est nécessaire tout comme la création des conditions de pérennisation des dynamiques de développement.*

palités formulent plus facilement des demandes et des propositions concrètes.

- le programme tente de concilier les logiques d'action de différents collèges d'acteurs. C'est ce que reflète la composition de son comité d'orientation et de suivi : représentants de l'Etat, de municipalités, d'ONG, de chercheurs et de professionnels. Si cette composition est parfois source de lourdeur, elle constitue aussi une source d'enrichissement et d'équilibre, notamment par rapport à l'objectif affiché par le programme de renforcer les partenariats entre municipalités, ONG et associations d'habitants.

PERSPECTIVES

Elles s'organisent en quatre volets :

- **L'appui aux municipalités partenaires dans l'élaboration de plans de développement urbain.** De l'avis de tous, cela ne peut se faire dans l'urgence mais doit être élaboré progressive-

ment dans la durée. Des personnes ressources locales et extérieures doivent être très rapidement mobilisées pour faire avancer la réflexion, en lien avec les municipalités sur les conditions de définition et d'élaboration des plans de développement urbain.

- **La structuration et le renforcement du dialogue et des échanges entre les différents acteurs urbains.** Est notamment proposée l'organisation de réunions de travail plus approfondies par collège d'acteurs, sur des thèmes spécifiques.
- **L'élaboration et la mise en place de modules de formation** pour répondre aux besoins de renforcement des capacités d'intervention des acteurs à la base et des agents municipaux.
- **L'appui au montage de projets.** Tout le monde s'accorde sur la nécessité de faire émerger rapidement des projets concrets, dont certains sont déjà en cours d'identification, dans chacune des villes partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Compte-rendu de la journée d'information et de réflexion avec les villes françaises. Paris. 19 janvier 1995.

Compte-rendu de la semaine d'information et de concertation avec les municipalités et associations sénégalaises. Dakar, 20-25 mars 1995.

Compte-rendu des missions au Burkina Faso. 17-22 avril 1995.

Ville et développement local. Rencontre régionale : développement social des quartiers et des villes, réalités et stratégies d'intervention en Afrique de l'Ouest. Dakar, 26-28 juin 1995.

Rapport intermédiaire d'activité. Août 1995.

■ CONTACTS

Mamadou SEMBENE, PSH s/c GRET : 213, rue Lafayette, 75010 PARIS. Tél. : (33-1) 40.05.61.16. Fax : (33-1) 40.05.61.10.

Mohammed SOUMARE, ENDA ECOPOP : BP 3370, Dakar, Sénégal. Tél. : 221.21.70.37. Fax : 221.22.26.95.

ATELIER DE FORMATION DE RESPONSABLES ASSOCIATIFS DE JEUNESSE

UNESCO

PROJET

<i>Pays concernés</i>	<i>Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Togo)</i>
<i>Lieu du séminaire</i>	<i>Bamako</i>
<i>Opérateur</i>	<i>UNESCO France</i>
<i>Partenaires associés</i>	<i>FICEMEA, FMACU, OMMS (ONG internationale de jeunesse)</i>
<i>Partenaires techniques et financiers</i>	<i>Programme Jeunes, Ville, Emploi, UNESCO</i>
<i>Champ d'action</i>	<i>Echange et formation de responsables associatifs et gouvernementaux (administratifs)</i>
<i>Type de projet</i>	<i>Séminaire</i>
<i>Durée</i>	<i>13 jours d'atelier en décembre 1994</i>
<i>Coût</i>	<i>140 000 FF</i>

Il s'agit d'un atelier sous-régional d'échanges et de formation entre responsables associatifs et fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse et des Sports autour de la problématique du développement social pour développer de nouvelles actions d'insertion des jeunes.

CONTEXTE ET ORIGINE

Cet atelier a été conçu comme une première phase d'une activité de formation qui sera poursuivie du 4 au 15 décembre 1995 à Kpalimé au Togo. Elle était destinée à des responsables administratifs des Ministères de la Jeunesse et des Sports en contact direct avec des jeunes (maisons de jeunes, animateurs de jeunesse, etc.) et des cadres du mouvement associatif de jeunesse.

OBJECTIFS DU PROJET

Cet atelier visait à :

- échanger des expériences,
- comprendre les problématiques du développement social local en milieu urbain et rural,
- comprendre les processus d'insertion des jeunes,

- comprendre et mettre en œuvre les méthodologies d'élaboration de gestion et de suivi de projets,
- initier des actions d'intervention pour les jeunes,
- mener un suivi/évaluation périodique des actions concrètes initiées avec et pour les jeunes,
- créer un réseau de formateurs en vue de capitaliser et de suivre les projets en cours ou les projets initiés durant l'atelier de formation,
- réinvestir les acquis de la formation auprès des animateurs qui font équipe avec eux.

PARTENAIRES

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de suivi de la consultation collective des ONG africaines de jeunesse auprès de l'UNESCO.

FINANCEMENT

Programme JVE	25 000 FF
UNESCO	115 000 FF

RESULTATS DU SEMINAIRE

Les interventions

Une première communication a porté sur le thème Jeunes, Ville, Emploi. Elle a permis aux délégués de mieux cerner la problématique, les axes prioritaires de la mise en place des projets JVE et ses enjeux, ainsi que d'analyser les difficultés dans le suivi notamment au Mali.

Une réflexion a ensuite été menée sur la méthodologie de l'action pour le développement : quel est le sens de ce qu'on fait et pourquoi on le fait, l'étude de milieu et l'identification des acteurs, la défini-

tion des actions de programmation, le suivi d'une action et son évaluation.

Un projet d'assainissement « Beseya » à Hamdallaye (Bamako) a été présenté. Après un rapide survol historique sur les problèmes d'assainissement de la ville, les objectifs et l'impact du projet sur le renforcement du tissu social dans la communauté d'accueil ont été détaillés.

Un autre travail a porté sur la culture scientifique. Il faut revaloriser l'esprit technique et scientifique par l'éducation scientifique qui permet d'éveiller les curiosités, de susciter des interrogations, d'établir des relations de cause à effet, d'éviter d'évoquer la fatalité, d'analyser les faits objectifs de la situation et de développer le sens de la relativité. Les thèmes supports possibles peuvent être l'eau, la production végétale, la santé, l'énergie, la mécanique, etc.

CARNET DE BORD

L'atelier sous-régional s'est tenu du 18 au 29 novembre 1994 à Bamako sur le thème « comment devenir acteur du développement local et national ». Les délégués venaient du Bénin (2), du Burkina Faso (2), de Côte d'Ivoire (1), du Mali (16) et du Togo (2).

L'animation de l'atelier était assurée par une équipe de trois personnes, dont une de l'UNESCO (Division de la Jeunesse et des Activités Sportives) et deux choisies dans le mouvement associatif international :

- la Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (FICEMEA),
- la Fédération Mondiale des Associations, Centres et Clubs UNESCO (FMACU).

L'atelier s'est déroulé sur une période de dix jours comprenant :

- **Jour 1** : Analyse des spécificités et besoins de la sous-région en matière de jeunesse et d'ani-

mation. Chaque participant a communiqué un aperçu global de la situation de son pays, une vision générale du projet qu'il est en train de mener et ses attentes.

- **Jours 2/3/4/5/6/7** : Ateliers de travail sur les thèmes Jeunes, Ville, Emploi, comme la collecte des ordures et l'assainissement des villes, l'alphabetisation et l'éducation de base, le développement local, le développement et les rencontres interculturelles.
- **Jour 8/9** : Visite de Djenné et rencontre/débat avec les groupes de jeunes et responsables du site du patrimoine mondial de Djenné, proposé pour un chantier-pilote des jeunes en 1996-97.
- **Jour 10** : Synthèse du séminaire.

Les ateliers ont permis de :

- débattre sur des thèmes tels que :
 - jeunes, ville, emploi,

- les méthodologies, l'élaboration, la conduite et le suivi de projets,

- l'assainissement et la collecte des ordures ménagères,

- l'alphabetisation et l'éducation de base,

- la culture scientifique et le développement local,

- le patrimoine, le développement et les rencontres interculturelles.

- échanger des expériences et susciter chez les participants le désir de mettre en place des projets sur la protection du patrimoine et l'artisanat, les activités de recyclage, l'alphabetisation et l'éducation, les activités scientifiques et techniques, selon leurs propres besoins.

- Visiter des projets à Bamako ou dans sa périphérie sur les thèmes pré-cités.

Une étude des centres d'éducation au développement a été ensuite présentée et s'est articulée autour de deux points : leur genèse et leur situation concrète sur le terrain. Ce projet, qui vise à assurer l'éducation de base des jeunes non scolarisés et une formation pratique à différents métiers, est en cours de discussion entre l'UNESCO, le Ministère de l'Education de Base malien et le Ministère de la Jeunesse.

Un dernier travail a porté sur le patrimoine culturel, les échanges et les rencontres interculturelles. Les causes de l'échec des projets axés uniquement sur l'économique sont souvent d'ordre culturel, d'où la nécessité aujourd'hui d'élaborer une approche globale de développement, l'accent étant mis tout d'abord et avant tout sur le social. Les relations des jeunes avec le patrimoine culturel ont été développées sous trois angles : la connaissance des valeurs patrimoniales dans le processus de socialisation des jeunes, la création d'emploi et de revenus par le tourisme culturel, l'espace pour les échanges et le dialogue interculturel dans la perspective de l'éducation pour la paix et la tolérance.

Les travaux en groupe

Les travaux en groupe ont permis aux participants de se familiariser avec la grille d'élaboration et de conduite de projets. Ils ont «décortiqué» des projets existants en les analysant sous différents angles : l'argumentaire, le public cible ou le bénéficiaire, les acteurs concernés par le projet, les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et la programmation du projet. Ils ont travaillé sur des critères de réussite ou d'échec d'un projet ainsi que sur la cohérence entre l'analyse du milieu, l'identification des acteurs et l'évaluation du projet.

Par exemple, concernant le projet « Beseya », les participants ont réécrit ce projet et ont porté un regard critique sur celui-ci en vue d'en relever les points forts et les points faibles et de proposer des voies d'amélioration. Ils ont aussi réfléchi à la «transférabilité» de ce projet dans d'autres pays et l'ont enfin transcrit dans le schéma type projet.

Une réflexion a par ailleurs été menée sur les cadres institutionnels de fonctionnement (relations associations, Ministère, entre associations) et des propositions ont été faites pour son amélioration.

Le plan d'action

Les participants ont mis en place au cours du séminaire un plan d'action. Ils se sont engagés :

- A court terme (1 à 3 mois) :
 - à mettre en place un cadre institutionnel de concertation entre les associations de jeunesse et les Ministères de la Jeunesse,
 - à élaborer et conduire un projet de développement dont l'évaluation sera faite lors d'un deuxième séminaire,
 - à réaliser des activités communes en matière d'échanges interculturels, en particulier le chantier international des jeunes pour la préservation de Djenné.
- A moyen terme (3 à 6 mois) :
 - à lancer une campagne de levée de fonds auprès des institutions internationales et régionales en vue de l'organisation d'un autre atelier dans un pays de la sous-région.
- A long terme (6 mois à un an) :
 - à créer un comité interministériel dans chacun des pays autour des problèmes de jeunesse,
 - à créer un réseau sous-régional des associations et organisations de jeunesse dans le cadre de la consultation collective.

DIFFICULTES RENCONTREES

- **Des problèmes de communication et de coordination Ministères/associations pendant la préparation de l'atelier avec pour conséquence :**
 - l'absence du Sénégal dans l'équipe de formateurs et de participants à l'atelier,
 - la répartition non équilibrée des participants du mouvement associatif (notamment aux dépens de la FICEMEA).
- **Des problèmes de structures :**

les activités de jeunesse dépendent de cadres institutionnels différents et il n'est pas toujours aisé d'opérer une approche transversale entre eux, ainsi, par exemple, la coordination entre le Ministère de la Jeunesse et le Ministère de la Culture pour le projet de Djenné.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- Cet atelier a permis la rencontre entre des responsables associatifs et des fonctionnaires des Ministères de la jeunesse et des Sports de six pays de l'Afrique de l'Ouest.
- En bâtissant un outil d'évaluation permanent à destination des responsables de jeunesse, une démarche de formation est proposée aux participants. Cette expérience est formatrice dans la mesure où il s'agit d'évaluer sa propre pratique à partir de critères définis dès le départ.
- Les travaux du séminaire ont permis de mettre en évidence que la plupart des participants ont le même type de problème en ce qui concerne l'encadrement, la formation, l'éducation, l'emploi et la santé des jeunes ainsi que les mêmes attentes à savoir : comment avoir des compétences au niveau des organisations de jeunesse, comment repérer les innovations et les multiplier dans le secteur informel, quel soutien de l'Etat aux associations de jeunesse.
- L'approche pédagogique en trois phases (notions théoriques, application au sein des groupes et visites sur le terrain) a été appréciée par les participants.

PERSPECTIVES

Le projet a mis en avant la nécessité pour les responsables du mouvement associatif de travailler en partenariat au niveau local autour des objectifs communs pour faire avancer leur point de vue et la nécessité d'un soutien technique de proximité à chaque étape du projet : le chantier de Djenné qui sera réalisé en 1996-1997 pourra être un champ d'expérimentation.

Un deuxième séminaire est prévu à Kpalimé (Togo) du 4 au 15 décembre 1995 dans le but de mener un échange d'expériences et une évaluation des projets développés par les participants dans le cadre de la réalisation du plan d'actions. L'accent serait mis sur le thème de la participation des jeunes dans la politique de gestion et d'assainissement urbain, dans le recyclage et dans la mise en œuvre de micro-projets de développement. Des négociations sont en cours pour associer d'autres partenaires (Jeune Chambre Economique notamment) pouvant apporter leur soutien technique/logistique/financier éventuel.

POUR EN SAVOIR PLUS

DOCUMENTS

Atelier sous-régional de formation de formateurs « Comment devenir acteur du développement local et national ». Bamako du 18 au 29 novembre 1994. Sous l'égide de l'UNESCO avec la collaboration de la Coopération Française « Programme Jeunes, Ville, Emploi ».

CONTACTS

Mme N'GUYEN THI, UNESCO, Direction SHS, Service Jeunesse : 1, rue Miollis, 75015 PARIS. Tél : (33.1) 45.68.10.00. Fax : (33.1) 45.67.14.99.

M. Joël CHANOIR, CEMEA : 76, Bd de la Villette, 75019 PARIS. Tél : (33.1) 40.40.43.43. Fax : (33.1) 40.40.43.19.

M. Eric AMENOUVE, Vice-Président de la FMACU pour la région Afrique, Président de la Fédération Togolaise des Associations et Clubs UNESCO : BP 3226, Lomé, TOGO. Tél. : 228.21.61.54. Fax : 228.22.02.66.

APPUI AUX TAXIS-MOTOS DE COTONOU

IFCOD

PROJET

Pays	Bénin
Lieu	Cotonou
Opérateur	Institut de Formation et de Coopération Décentralisée (IFCOD)
Partenaires associés	Union des Conducteurs de Taxi-motos de Cotonou (UCOTAC),
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi, Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD)
Champ d'action	Formation professionnelle
Type de projet	Séminaire de formation
Durée	2 mois
Coût de la première phase	254 900 FF

Il s'agit d'appuyer l'UCOTAC, face à des difficultés d'organisation et de promotion de la corporation ; et de former des conducteurs de taxis-motos en matière de sécurité, de conduite de négociation avec les pouvoirs publics et de maîtrise de la réglementation.

CONTEXTE ET ORIGINE

Avec une population de plus de 400 000 habitants, Cotonou et sa banlieue concentrent une importante activité de transport de passagers sur engins à deux roues, les taxi-moto, communément appelés « zémidjan ».

Inventé par de jeunes Béninois pleins d'imagination, ce moyen de transport a été rapidement adopté par la population de Cotonou parce qu'il est rapide et pratique. Les membres de cette nouvelle corporation sont issus de toutes les catégories sociales : étudiants en fin de formation, artisans sans locaux ni matériel, « partis volontaires » de la fonction publique, jeunes villageois entraînés par la ville.

Activité informelle, le taxi-moto occupe à Cotonou plus de 20 000 personnes, essentiellement des

jeunes. Ces jeunes sont dans leur grande majorité (95 %) locataires d'engins et ne gagnent pas plus de 500 FCFA par jour (déduction faite des frais de carburant et de location), soit l'équivalent de 12 000 FCFA pour 300 heures mensuelles de dur et pénible labeur.

Ces faibles revenus ne permettent pas aux conducteurs de faire face à leurs besoins élémentaires de logement, de nourriture, de santé, voire d'éducation de leurs enfants. La fatigue, l'anxiété, la difficulté de leur vie quotidienne, ajoutées à l'ignorance du code de la route, sont des causes fréquentes d'accidents mortels pour les conducteurs et les passagers ainsi qu'une cause d'insécurité permanente pour les usagers de la route.

C'est dans ce contexte que l'Union des Conducteurs de Taxi-motos de Cotonou (UCOTAC), seule asso-

ciation représentant la corporation, a formulé une demande d'assistance auprès de l'IFCOD. Cette demande a servi de « déclencheur » à un processus d'écoute, de réflexion et de travail sur les zémidjans.

Elle a abouti à une première démarche : la mise à disposition de l'UCOTAC d'une permanence d'accueil et de rencontre pour les membres de la corporation, qui a permis de mieux appréhender l'environnement réel des taxis-motos. En outre, une enquête plus élargie a permis de recenser les besoins et les attentes des zémidjans.

Dans la suite de ce processus, un projet de reconversion des conducteurs de taxis-motos a été initié par l'IFCOD. Il concerne 200 personnes soit 1 % des conducteurs régulièrement immatriculés à la circonscription urbaine de Cotonou. Une information sur le projet a été largement diffusée à travers l'UCOTAC et par la radio. Les premiers inscrits sont ceux qui ont été retenus.

OBJECTIFS DU PROJET

Les buts du projet sont :

- de donner aux bénéficiaires assez de confiance en eux et de les aider dans leurs choix professionnels afin d'atteindre un meilleur niveau de vie,
- d'offrir un milieu d'accueil et de rencontres éducatives,
- de travailler sur la santé physique et psychique des membres de la corporation,
- et enfin d'appuyer l'UCOTAC, jeune association, face à ses difficultés d'organisation et de promotion de la corporation.

Le projet d'une durée de deux ans devra offrir des pistes de reconversion et d'insertion socio-économiques aux bénéficiaires.

PARTENAIRES

Ce projet a été initié suite à une demande d'assistance de l'UCOTAC. Des partenaires institutionnels tels que le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du Transport, le Ministère du Travail et de l'Emploi et la Circonscription Urbaine de Cotonou soutiennent le projet.

Une équipe pluridisciplinaire regroupée en comité pédagogique a été mise sur pied pour suivre le

projet. Elle comprend le Directeur de l'IFCOD, un administrateur du Travail et de la Main d'Œuvre, un juriste coordonnateur des programmes de l'IFCOD, un professeur à l'Ecole Nationale d'Administration, un magistrat, un administrateur du travail, deux administrateurs de banque, un expert comptable, un brigadier chef, un statisticien du Groupe de Recherche Développement, un formateur du Ministère du Commerce et du Tourisme, un ingénieur de l'Aviation Civile et de la Météorologie (Directeur des Transports Terrestres) et un médecin.

FINANCEMENT

Pour la phase I du projet

<i>Programme JVE</i>	<i>194 650 FF</i>
<i>CCFD</i>	<i>60 000 FF</i>
<i>IFCOD</i>	<i>18 415 FF</i>

Concernant les phases II et III (financements en cours de négociation)

1. Volet social

<i>Mission de Coopération à Cotonou</i>	<i>146 400 FF</i>
<i>CCFD</i>	<i>60 000 FF</i>
<i>Usagers</i>	<i>30 000 FF</i>
<i>IFCOD</i>	<i>17 200 FF.</i>

2. Volet économique

<i>Caisse Française de Développement</i>	<i>250 000 FF</i>
<i>SIDI (1)</i>	<i>78 000 FF</i>
<i>Ministère de la Coopération</i>	<i>150 000 FF</i>

RESULTATS

Le séminaire d'information et de sensibilisation

Les deux cents stagiaires ont été regroupés en huit groupes de vingt cinq. Quatre principaux modules ont été conçus au titre de cette formation de base qui a duré quatre semaines :

(1) Société d'Investissement et de Développement International

CARNET DE BORD

- *Deux réunions préparatoires tenues les 31 août et 12 septembre 1994 ont permis de définir la pédagogie la plus adéquate pour le public cible et d'arrêter le contenu définitif de la phase pilote de lancement de projet à savoir le séminaire.*
- *Phase I : Séminaire d'information, de sensibilisation et de formation du 19/09 au 11/10/1994.*
- *Phase II : Accompagnement à l'émergence et à la mise en œuvre de projets économiques (en cours).*
- *Phase III : La reconversion individuelle proprement dite (en cours).*

• Structuration et relations avec les pouvoirs publics

Ce module devait permettre aux stagiaires de mieux cerner les subtilités et les exigences de la vie associative. Il était structuré en trois thèmes principaux :

- notions sur les associations et typologie,
- animation, gestion d'une association et responsabilité des dirigeants,
- partenariat et conduite de négociation, la spécificité de l'UCOTAC.

• Le métier de zémidjan

Ce module a permis de cerner l'environnement, l'univers du zémidjan. Animé par divers intervenants (médecin du travail, spécialiste du code de la route et de la sécurité routière, magistrat), il rendait compte de la complexité de cette activité et a sensibilisé sur les dispositions et précautions à prendre (responsabilité civile et pénale du conducteur, code de la route, questions de sécurité urbaine, hygiène, santé physique et morale du conducteur).

• Tourisme et zémidjans

Un premier module a permis d'aborder la géographie touristique de la ville de Cotonou (sites et attraits touristiques de la ville, infrastructures économiques, routières, etc.). Une causerie sur le thème « techniques d'accueil » a ensuite permis de discuter avec les stagiaires des attitudes à adopter ou à bannir lorsque l'on exerce une activité de contact humain comme le taxi-moto. Elle a été

essentiellement centrée sur la connaissance du client.

• L'insertion économique des zémidjans

Ce module a repris, à travers son libellé même, la finalité du projet d'appui aux conducteurs de taxis-motos de Cotonou.

Un premier travail a été mené sur les possibilités d'épargne et d'investissement pour les zémidjans. Un deuxième travail a été mené concernant les dispositifs d'insertion et les possibilités de reconversion (métiers dérivés du taxi-moto). Il a été souligné que la reconversion nécessite une forte détermination à surmonter des obstacles pour concrétiser un projet.

Le stage a permis de développer un label, celui de « Zémi-Sûr » (professionnalisme et sécurité), que défendent les participants au stage.

Accompagnement à l'émergence et à la mise en œuvre de projets économiques

Cette phase correspond à l'évaluation et au suivi destinés à servir de passerelle entre la formation préalable et la mise en œuvre de projets économiques.

Des séances d'évaluation individuelle ont eu lieu en octobre et décembre 1994 à partir d'un questionnaire et d'entretiens individuels. Cette évaluation a permis d'apprécier l'impact du stage sur les auditeurs, leurs motivations réelles, leurs convictions ainsi que leurs capacités à entreprendre et poursuivre le travail engagé dans une dynamique de groupe.

Avec la sensibilisation faite pendant le stage lors du module « revenu du conducteur de taxi-moto – possibilités d'épargne et d'investissement », les conducteurs se sont rendus compte de l'énorme potentiel économique qu'ils constituent. Avec une organisation assez structurée, une activité d'épargne pour l'investissement a été entreprise. L'adhésion de tous les bénéficiaires du projet à l'initiative d'épargne-reconversion a permis de démarrer l'expérience : depuis janvier 1995, les auditeurs cotisent à hauteur de 700 FCFA par semaine. Cette somme alimente un compte interne propre à chaque conducteur qui lui permettra d'avoir une épargne disponible pour son projet personnel.

En outre, une cantine éducative a démarré de façon expérimentale. Cette cantine offre aux taxis-motos un service de restauration de qualité, à bas prix et dans des conditions hygiéniques afin de contribuer à l'amélioration de leur santé physique. C'est aussi un centre d'accueil, de contact, d'épargne et de formation. Elle a pour objectif de créer une ambiance de convivialité et de solidarité entre les stagiaires.

DIFFICULTES RENCONTREES

- Les conducteurs de taxi-moto viennent de couches sociales très différentes et il n'est pas facile de mener des actions qui conviennent à tous. Un certain nombre rencontrent des difficultés de compréhension (60 % des deux cents auditeurs sont illettrés), ce qui entrave fortement leur motivation. Ils viennent aux cours, mais ne suivent pas, ils sont « complexés » vis-à-vis des autres.
- L'effectif de 200 personnes concernées actuellement par le projet est très faible par rapport au nombre total de conducteurs de taxi-motos (plus de 20 000). Cette disproportion rend peu visibles les efforts faits par les stagiaires (par exemple au niveau de la sécurité routière). Un accompagnement médiatique de l'action serait donc nécessaire pour augmenter l'impact de l'action.
- Les conducteurs ont peu de moyens financiers et portent continuellement le souci du quotidien, de la survie, ils ont du mal à concentrer leur énergie sur du long terme, sur des actions de reconversion professionnelle, ce qui a amené l'IFCOD à mettre en place un volet social en guise de réponse provisoire.
- Tous les conducteurs de taxi-motos sont des hommes. Ils sont mal à l'aise vis-à-vis de leur femme si le projet ne les prend pas en compte. Ainsi lorsqu'ils mangent à la cantine, un certain nombre ont des remords de ne pas partager l'argent du repas avec leur famille.
- L'UCOTAC est la seule organisation représentant les conducteurs de taxi-motos. Il n'est pas facile pour son bureau de représenter les 20 000 conducteurs. Aussi lui reproche-t-on un trop grand centralisme et une lenteur des décisions. Pour tenter d'y remédier, la prochaine étape de sa structuration sera de déconcentrer ses centres de décision.

- Les conducteurs ne peuvent plus verser leur cotisation de 700 FCFA par semaine dès qu'ils ont un problème technique avec leur moto ou dans les périodes de basse saison.

De grosses difficultés proviennent aussi des propriétaires qui sanctionnent régulièrement les conducteurs en leur retirant leur moto. Lorsque, par exemple, une grosse panne survient sur une moto, si le conducteur demande au propriétaire de la réparer, celui-ci le menace du retrait de la moto et exige qu'il fasse lui-même les réparations. Cette situation génère une insécurité permanente chez les conducteurs qui n'ont aucun recours juridique, aucun syndicat, en cas de retrait de leur outil de travail.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- Un certain nombre de conducteurs de taxis-motos sont des jeunes diplômés. Ils ont accepté de faire ce travail pour gagner leur vie. Ils ont levé un obstacle psychologique important en acceptant un travail « non intellectuel ». En valorisant ces « pionniers », beaucoup d'autres initiatives de jeunes diplômés pourraient germer, leurs auteurs étant décomplexés.
- L'UCOTAC est née un peu à la demande des pouvoirs publics qui demandaient des interlocuteurs représentant la profession. Grâce au travail de l'IFCOD, ce positionnement change. L'IFCOD joue un rôle de médiateur entre les conducteurs et les pouvoirs publics et travaille sur la dynamique de base de l'association UCOTAC. La corporation des conducteurs de taxi-moto commence à croire en elle-même, aux projets de reconversion économique.
- La session de formation, première étape du projet d'appui et de promotion des conducteurs de taxi-moto a permis aux stagiaires :
 - d'améliorer leur connaissance et leur compréhension de la dynamique associative,
 - de développer des qualités et des aptitudes en harmonie avec les exigences de la profession et de défendre le label « zémi-sûrs » (professionnalisme et sécurité),
 - de révéler les capacités des zémidjans à innover. Des ébauches de projet de reconversion ont été faites au cours de ce séminaire.

- Enfin, ce projet a révélé la nécessité d'un véritable centre de promotion économique et sociale pour la jeunesse.

PERSPECTIVES

Pour apporter des réponses concrètes aux problèmes que rencontrent les zémidjans, l'IFCOD avec les stagiaires « zémi-sûrs » a développé la phase III du programme de reconversion des conducteurs de taxi-motos avec un volet social et un volet économique :

• Volet social

Ce volet est destiné à améliorer les conditions de travail et de vie des 200 conducteurs zémi-sûrs et à accompagner le volet économique. Il comporte trois aspects :

- formation au code et à la sécurité routière (auto-moto-école),
- mise en place d'une cantine éducative et création d'une banque alimentaire (achat, vente, stockage de céréales, tubercules et autres vivres à bas prix),
- organisation d'une épargne reconversion (constitution d'une épargne susceptible d'assurer la reconversion des zémidjans) et d'un contrat d'assistance maladie.

Coût estimatif : 253 600 FF.

• Volet économique

Ce volet constitue le socle sur lequel s'édifiera l'entreprise d'insertion par l'économie. Il s'agit de créer une unité économique dénommée « Agence zémi-sûrs de Transport Urbain et de Publicité » (AZE-TUP) en vue d'assurer la reconversion professionnelle des conducteurs. Les activités de cette agence seraient répartis dans trois principaux secteurs :

L'APPUI AUX TAXIS-MOTOS, UNE CONTRIBUTION AU MAINTIEN DE LA DEMOCRATIE

Le processus démocratique en cours en Afrique fait en général partie des doléances des jeunes urbanisés, soutenus par les démocrates et les partenaires au développement.

Le Bénin, pays initiateur des conférences nationales, compte environ 60 000 taxi-motos dont un tiers au moins évolue à Cotonou. Tout le monde convient que si de graves conflits devaient les opposer aux pouvoirs publics, entre autre parce que leur métier est pénible et n'est plus rentable, une émeute sanglante risquerait d'avoir lieu et serait susceptible de mettre en péril la jeune démocratie.

Le projet « zémi-sûr », au-delà de sa composante socio-économique, est une première réponse capitale pour la sauvegarde de la paix et une contribution importante à la consolidation de la jeune démocratie béninoise.

- la maintenance des motos,
- la vente de pièces de rechange,
- le service de messagerie et de transport.

A travers ces trois secteurs, il s'agira de proposer aux clients un certain nombre de services privilégiant la qualité et la sécurité par opposition au « bricolage » constaté aujourd'hui sur le marché et qui est dommageable aussi bien pour les engins que pour les usagers.

Coût estimatif : 528 000 FF.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Rapport du séminaire d'appui et de promotion des conducteurs de taxi-motos. IFCOD. Cotonou. Septembre- Octobre 1994.

Reconversion professionnelle des conducteurs de taxi-motos. Cotonou. Bénin. Volet économique et volet social. Mai 1995.

■ CONTACTS

Adolphe MEMEVEGNI, IFCOD : 16, rue d'Armaillé, 75017 PARIS. Tél.-fax : 45.72.50.39.
IFCOD Bénin : BP 03, 1172 COTONOU, Route de Zogbo, Kouhounou. Tél. : 229.30.12.11.
Fax : 229.33.17.41.

JEUNES ET DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF DANS LES QUARTIERS DES GRANDES VILLES DU BENIN

GRET

PROJET

Pays	Bénin
Lieu	Cotonou et Parakou
Opérateur	GRET
Partenaires associés	CEDA, SERHAU/SEM, CBRST, SNV Les opérateurs des projets pilotes retenus (AFVP, GRAPAD, CEP, Terre des Hommes Suisse)
Partenaires financiers et institutionnels	Programme Jeunes, Ville, Emploi, Ministère de la Coopération DEV/ILU, Mission de Coopération à Cotonou, Ministère du Plan et de la Restructuration Economique
Champ d'action	Les jeunes, la ville et l'emploi au Bénin (en privilégiant l'entrée « ville »)
Type de projet	Recherche action
Durée	Phase pilote de 18 à 24 mois Démarrage en mars 1995 après une phase d'identification de novembre 1993 à juin 1994
Coût	1,3 million FF

Il s'agit d'un travail multi-partenarial de recherche action et d'appui à des opérateurs intermédiaires pour analyser les dynamiques à la base des jeunes en milieu urbain. L'observation portera sur six actions pilotes retenues pour leurs capacités à devenir de réels projets de développement local urbain. Les enseignements issus de la démarche serviront à proposer une méthodologie de la gestion participative des quartiers qui pourra être testée dans une phase ultérieure, dite de diffusion, à l'échelle d'une ville entière.

CONTEXTE ET ORIGINE

**Un groupe de travail lancé
par la Mission de Coopération**

Un groupe de travail s'est constitué au Bénin, à l'initiative de la Mission de Coopération, dans le cadre des travaux préparatoires du colloque

« Jeunes, Ville, Emploi » qui s'est tenu à Paris en octobre 1992. Des contributions locales ont été adressées au comité organisateur. Une délégation béninoise a pu prendre part aux débats du colloque.

Plusieurs acteurs ont répondu à l'appel d'offre de recherches du programme JVE. C'est le cas du « Cercle d'Etudes Psychiatriques au Bénin » (CEP)

ou de « l'Institut de Formation et de Coopération Décentralisée » (IFCOD).

La Mission de Coopération a souhaité, sur la lancée de la dynamique du colloque, aller plus loin dans la réflexion en mettant en œuvre un projet tenant compte des grandes orientations de ce colloque et adapté au contexte local. Elle a mandaté le GRET pour identifier et monter le programme de recherche action en concertation avec des acteurs locaux concernés par le sujet.

Le contexte béninois

Le Bénin ne fait pas exception aux constats généraux qui sont faits sur les grandes villes d'Afrique subsaharienne. Alors que ces pays continuent à s'urbaniser à un rythme soutenu, les Etats affrontent des crises budgétaires sur fond de programme d'ajustement structurel. Ceci entraîne des conséquences graves en terme de dégradation des conditions de vie et de pénurie d'emploi. La population des jeunes représente environ un urbain sur deux. Elle est sans doute l'une des plus touchées par cette crise, parce qu'elle entre dans une société déjà bloquée, avec peu de perspectives d'intégration active.

Au Bénin, certains facteurs spécifiques jouent en faveur de l'appropriation d'une démarche JVE :

- une armature urbaine en pleine mutation puisque les villes secondaires croissent à des taux importants, alors que la population totale du pays est encore rurale à 70 %,
- un tissu associatif en milieu urbain qui s'est développé de façon fulgurante depuis le renouveau démocratique,
- des jeunes qui montrent, par leurs initiatives, leur ouverture aux changements et à la modernité.

Cependant,

- si les initiatives sont nombreuses et même se multiplient en ordre dispersé, force est de constater que la capitalisation des savoir-faire n'est pas réalisée et surtout que des principes et une méthodologie pour l'action manquent,
- la tradition associative est encore fragile, les associations de jeunesse ont été dissoutes en 1974. Elles ne se sont reconstituées que depuis 1990. Quant aux groupements qui ont pu exister jusqu'en 1990, ils étaient affiliés au parti unique, ce qui a engendré un mode de fonctionnement plus notabiliaire que représentatif de la base,

- on note également une croissance importante du nombre des ONG dont le professionnalisme est d'autant plus difficile à évaluer qu'elles sont récentes et ont eu peu d'occasion de prouver leurs compétences dans l'action. En particulier, il y a une insuffisance de savoir-faire en matière de développement social urbain,
- la décentralisation n'est pas encore réalisée. Cela explique qu'il manque un niveau intermédiaire représentatif des populations, pouvant jouer le rôle d'articulation entre le pouvoir central et la société civile.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme JVE Bénin tente de répondre à ces constats en proposant de dépasser la juxtaposition d'interventions sectorielles pour observer, comparer des actions menées par les jeunes urbains dans des domaines divers et en déduire des méthodes et des principes opérationnels.

Les principaux enjeux de cette démarche sont de :

- contribuer à former des acteurs intermédiaires, qui sont l'une des clés de la diffusion des projets de développement local urbain. En effet, les dynamiques existantes n'embranchent pas d'elles mêmes sur des processus de changement social répondant à des enjeux globaux, si elles ne sont pas accompagnées par des opérateurs capables d'assumer ces perspectives,
- mobiliser et mettre en relation localement les compétences d'organismes divers pour lutter contre l'exclusion des jeunes car, s'agissant de phénomènes complexes, personne ne peut fonctionner seul. L'objectif est de pallier le manque d'élaboration de stratégies ou de synthèse, et non de se substituer aux opérateurs et aux actions en cours,
- expérimenter, au travers de l'analyse de micro-projets à l'initiative des jeunes, un mode de gestion alternatif des services urbains, qui ne soit pas coupé d'une réflexion globale sur l'emploi des finances locales, car le recours aux contributions privées ou à la participation des habitants doit, pour être équitable et reproductible, s'inscrire dans un cadre institutionnel. L'établissement de communes de plein exercice devrait faciliter cette orientation,
- au gré des micro-projets, progresser dans la connaissance des réalités sociales des jeunes et

plus généralement des populations vivant dans des zones urbaines défavorisées, dont la culture de quartier forme un système complexe encore largement méconnu.

HYPOTHESES

Pour espérer atteindre des résultats issus d'une démarche collective, il était utile de tracer des orientations relativement précises qui pour autant ne soient pas des contraintes. Telle était la fonction des hypothèses de départ. Cinq axes clef, issus d'expériences antérieures, sont à tester et à compléter :

• Une stratégie d'acteurs

Parce que les habitants des quartiers et particulièrement les jeunes sont des acteurs irremplaçables de la gestion urbaine, ce n'est qu'en leur reconnaissant un réel pouvoir de décision, à travers l'action, que se renouvelleront peu à peu les modalités de cette gestion.

• Une stratégie du possible

La ville et ses habitants forment un système complexe que l'on ne peut appréhender par des approches sectorielles. Cependant, c'est au niveau de leurs problèmes de quartier que les populations, et les jeunes en particulier, peuvent le mieux appréhender la complexité de la ville. Il faut donc fonder des scénarii de gestion participative en fonction de ce qu'ils peuvent comprendre et de ce sur quoi ils peuvent intervenir.

• Une stratégie ascendante

La somme de multiples projets locaux ne suffit pas à donner une politique urbaine cohérente. Il faut articuler le niveau local à une logique d'ensemble à un niveau supérieur.

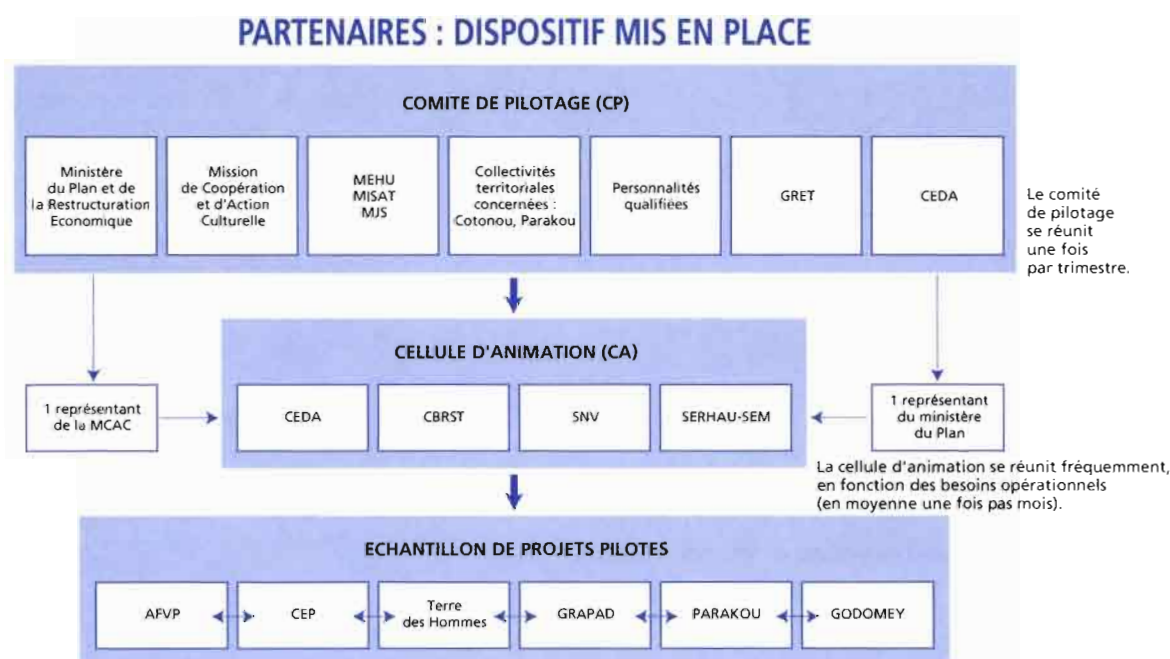
• Une stratégie de négociation

La ville est la résultante des rapports de force entre groupes aux intérêts parfois divergents. Les projets de quartier peuvent constituer des « laboratoires » urbains où s'inventent de façon très concrète de nouveaux dispositifs de concertation... Chacun des projets est perçu comme « un espace public à la base » de négociation entre la société civile, la commune qui constitue l'instance d'arbitrage des actions de développement local (1) les services de l'Etat chargés des politiques sectorielles et enfin les financeurs.

• Des exigences d'opérationnalité

Ni l'argent ni la bonne volonté ne sont suffisants pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement en milieu urbain. Pour promouvoir des changements de perspectives qui associent les populations aux choix en matière de gestion urbaine, des organismes intermédiaires sont utiles voire indispensables.

(1) L'échelon municipal est le lieu idoine de cette négociation, car il sera (dès la loi de décentralisation adoptée) le niveau électif le plus représentatif de la vie politique nationale béninoise et il est déjà, dans la pratique, le lieu d'arbitrage des problèmes de proximité.



Un échantillon de projets pilotes et une cellule d'animation

Le dispositif retenu repose sur deux piliers :

- la mise en réseau de projets-pilotes qui constitueront l'échantillon de la recherche action. Six actions pilotes ont été retenues pour leurs capacités à devenir de réels projets de développement local urbain. Elles sont toutes bien ancrées sur un territoire délimité et s'attaquent à des problèmes que rencontrent la jeunesse. Leur mise en réseau permettra un élargissement progressif des champs d'expérimentation.
- la constitution d'une cellule d'animation (CEDA, SNV, CBRST, SERHAU-SEM) à partir des compétences sectorielles existant au Bénin. Les uns ont des compétences reconnues dans le domaine de l'animation urbaine (SNV, organisation néerlandaise de développement) ou de l'analyse sociale (Centre béninois de la recherche scientifique, CBRST), les autres ont une capacité à mettre en relation le global et le local (Centre pour le Développement en Afrique, CEDA) ou une expérience institutionnelle (Société d'Etudes Régionales d'Habitat et d'Aménagement Urbain, SERHAU-SEM). La cellule s'attellera à former des acteurs intermédiaires à la pédagogie de l'action à travers l'animation de séances collectives d'échange et de comparaison de situations et par des appuis spécifiques, au cas par cas.

Une « base arrière ressource » et un « deuxième cercle »

Deux autres éléments viennent compléter ce dispositif. Il s'agit de :

- la constitution progressive d'une « base arrière ressources » de connaissances utiles à l'échelle du quartier pour permettre aux habitants de mener une réflexion de développement local,
- la constitution d'un « deuxième cercle », c'est-à-dire un réseau de personnes ressources et d'organismes concernés par cette démarche.

Un comité de pilotage

Enfin, un comité de pilotage, dont la fonction est de valider et de suivre les orientations du programme, est mis en place. Il a pour intérêt principal d'associer officiellement les institutions qui auront un rôle essentiel dans la phase ultérieure de diffusion du

UN ECHANTILLON DE SIX PROJETS PILOTES

- *Projet d'appui aux initiatives des habitants. Cotonou/Ayidjedo. AFVP.*
- *Insertion des jeunes. Cotonou/Etoile Rouge. CEP.*
- *Appui aux jeunes apprentis. Cotonou/Cadjehoun. Terre des Hommes Lausanne.*
- *Appui aux jeunes déscolarisés. Cotonou/Houenoussou Aibatin. GRAPAD.*
- *Ramassage d'ordures ménagères avec les associations de jeunes des quartiers concernés. Parakou. Un animateur sous la responsabilité de la cellule d'animation JVE.*
- *Aménagement de quartier. Cotonou/Godomey. GRAPAD.*

programme, tout en n'alourdissant pas le dispositif opérationnel (réunion trimestrielle). Ce comité sera composé, sous la co-présidence du Ministre du Plan (2) (ou de son représentant) et du Chef de Mission :

- du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique,
- des Ministères concernés par la démarche : Ministères de l'Economie, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale, Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- des collectivités territoriales concernées par le projet (Cotonou, Parakou),
- de la Mission de Coopération et d'Action Culturelle,
- des personnes qualifiées (ONG, autres bailleurs de fonds, etc.),
- du GRET et du CEDA en tant que rapporteurs.

(2) Ce projet relève de la « Dimension Sociale du Développement » (DSD), c'est pourquoi il a été mis en place sous l'égide du Ministère du Plan, chef de file de la table ronde qui a réuni en juin 1994 à Cotonou les autorités du pays, des partenaires du développement et des ONG. Tous ont adopté un programme dit de DSD dont l'objectif fondamental est la réduction de la pauvreté et dont l'approche DSD privilégie le principe de subsidiarité.

Le rôle de chaque organisme

Des thèmes d'analyse ont été attribués à chacun des partenaires de la cellule d'animation pour aider chaque organisme chargé de mener à bien un micro-projet et pour avancer, à partir des observations de terrain, dans la réflexion sur le développement local et le renouvellement de la gestion des villes.

La SNV est chargée d'analyser le rôle des habitants : comment sont-ils partie prenante des actions engagées dans les six projets ? Ont-ils un pouvoir de décision ? Si ce n'est pas le cas, la SNV devra aider les organisations intermédiaires à entrer en contact avec des personnalités représentatives des quartiers et les aider à négocier leurs actions avec les autres acteurs concernés, notamment les collectivités locales. Les outils qui permettent la mise en œuvre d'une telle « stratégie d'acteurs » sont notamment les enquêtes participatives, les actions culturelles et sportives, les animations auprès des enfants...

Il revient au CBRST d'étudier le passage d'une démarche ponctuelle ou sectorielle à une appréhension intégrée et globale des problèmes urbains. **Comment un petit groupe de personnes porteurs d'une initiative peut-il tisser des liens avec d'autres groupes et faire en sorte que son action soit appropriée au niveau du quartier ?** Il s'agit pour ce faire de repérer les logiques d'action des différents groupes sociaux et de voir comment elles peuvent être combinées pour satisfaire le bien commun. Les outils disponibles sont notamment les études de milieu, les constellations d'acteurs et de diverses méthodes (GRAPP, ZOPP, planification par objectifs, etc.).

Le CEDA travaille sur les moyens de mettre en œuvre une « stratégie ascendante », c'est-à-dire de **partir d'une action au niveau local et de la relier ensuite aux échelles supérieures de résolution des problèmes.** Les outils sont par exemple la collecte des données (démographiques, urbaines...) dans une « base arrière ressource » ainsi que des méthodes de programmation réalistes du développement des quartiers (application au niveau des quartiers d'une méthode de programmation élaborée par la SERHAU pour les municipalités).

La SERHAU réfléchit quant à elle sur le **renouvellement des modalités de gestion et de concertation dans la ville qui permettent à la fois de**

réguler les conflits et de faire place à la parole des habitants. Elle aidera les projets à mettre en œuvre des stratégies de concertation, par exemple via la création de comités de gestion paritaire des équipements ou des fonds, ou encore via la mise en place d'une sorte de « comité économique et social » à l'échelle de la ville. La contractualisation, l'instauration de circuits financiers courts et transparents, des mécanismes de concertation régulière, des procédures pour le règlement des conflits comptent parmi les outils à élaborer ou à adapter.

Le GRET, enfin, doit approfondir dans la démarche JVE les outils méthodologiques qui favorisent le partenariat et l'intermédiation.

FINANCEMENT

1) Phase d'identification	
Ministère de la Coopération (DEV/ILU)	300 000 FF
2) Phase de recherche action	
Ministère de la Coopération (DEV/ILU)	323 000 FF
Mission de Coopération au Bénin sur Crédits Déconcentrés d'Intervention	777 000 FF
Programme JVE	200 000 FF

RESULTATS

Il est ressorti du premier tour d'horizon des acteurs que, plutôt que de monter de nouveaux projets ou des structures supplémentaires, il valait mieux tirer

CARNET DE BORD

La phase d'identification qui a débuté en novembre 1993 a permis de dessiner le paysage des acteurs et de proposer une démarche JVE adaptée à la situation spécifique du Bénin puis d'ajuster cette proposition et de la valider auprès des partenaires béninois concernés par cette démarche.

La phase de recherche action proprement dite est de 24 mois à compter du 1^{er} mars 1995.

REPENSER LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DES ONG DU NORD

Faire émerger des porteurs de projet, s'appuyer sur des associations locales intermédiaires, ne plus se substituer aux opérateurs du Sud, promouvoir une démarche ascendante, substituer une logique de la demande à une logique de l'offre... toutes ces assertions vont de pair avec la promotion d'une approche participative du développement renvoyant à une définition du partenariat Nord-Sud et notamment des fonctions des ONG du Nord et des compétences nécessaires. La fonction principale de l'ONG du Nord devient une fonction de médiation.

Elle consiste à démontrer, à travers l'action, qu'il existe effectivement chez les habitants des potentialités financières et humaines inexploitées et à les faire émerger.

- *Les ONG du Nord peuvent, grâce à leur position d'extériorité et à leur plus grande liberté de parole, contribuer à la résolution des conflits au niveau local, notamment dans les collectivités locales, les institutions et parmi les représentants des habitants.*
- *Elles peuvent contribuer à la reconnaissance de leurs partenaires du Sud (associations*

intermédiaires) auprès des populations d'une part et des bailleurs de fonds d'autre part. En effet, les nouvelles formes de l'aide internationale ont suscité une prolifération d'ONG locales, dont certaines sont clairement opportunistes. La crédibilité des associations « sérieuses » peut être renforcée par des partenariats forts et durables avec le Nord qui leur permettent notamment de réaliser des actions concrètes dont les résultats puissent être validés et diffusés.

- *Enfin, les ONG du Nord doivent aider les structures du Sud, souvent militantes à l'origine, à se professionnaliser. Cela passe aussi par le financement de leurs besoins en équipement et de leurs frais de structure via les rémunérations contractuelles.*

L'autonomisation progressive des partenaires du Sud s'accompagne forcément, tôt ou tard, de conflits avec les partenaires du Nord qui doivent s'y préparer...

Pour assurer ce rôle nouveau, qui dépasse les compétences techniques habituelles des ONG, des capacités sont nécessaires comme :

- *la mise en réseau : les ONG du Sud manquent souvent d'informations et de relations avec leurs pairs ou avec d'autres partenaires, que ce soit dans le pays lui-même ou plus généralement. Il est donc particulièrement utile de leur donner accès à des circuits d'information, formels ou informels, de les intégrer dans des réseaux (qui se mettent en place progressivement), d'élargir leur référentiel d'expériences. L'organisation de séminaires sur place comme les visites dans d'autres villes comptent parmi les moyens peu coûteux de permettre la diffusion des expériences et des idées.*
- *la formation : celle-ci peut concerner les méthodes d'analyse du milieu (enquêtes, cartographie...), les techniques d'animation de groupe, l'organisation de la structure, la gestion, la communication... Cette formation peut se faire de manière bilatérale, à travers l'action concrète par la mise en place de contrats et d'évaluation régulière. Elle peut également être conçue de manière à bénéficier à un plus grand nombre d'associations locales (séminaire de travail).*

parti des compétences et des dynamiques existant au Bénin. Or, celles-ci sont souvent peu reliées entre elles et butent sur des difficultés dues en partie à leur isolement.

Le résultat le plus probant est que la dynamique de partenariat soit enclenchée et que le travail comparatif soit entamé. Le Ministère du Plan, co-signataire du protocole de financement CDI, a souhaité être associé de façon plus complète au travail de

réflexion. Cela a permis la mise au point définitive de l'architecture du programme.

DIFFICULTES RENCONTREES

La difficulté actuelle consiste à répondre aux attentes suscitées par le projet et à porter la démarche. Le fait de rassembler personnes et organismes est déjà une réussite mais elle ne suffit pas.

Il faut savoir guider le travail vers une réelle construction collective. Cela suppose des apports spécifiques et des méthodes pour animer au sens plein du terme, c'est-à-dire non seulement en terme de participation, mais aussi en terme de contenu.

INTERET DU PROGRAMME

- C'est une expérience de partenariat interdisciplinaire en vraie grandeur intégrant des compétences multisectorielles existant au Bénin et nécessaires pour aborder la ville.
- Cette recherche action se développe dans un cadre partenarial élargi. Pour autant, elle n'a pas l'ambition de coordonner l'ensemble des actions ressortissant de la problématique JVE Bénin ; ce serait illusoire. Elle vise simplement à ouvrir un espace où les rencontres de ces énergies ne soient pas laissées au seul jeu du hasard mais puissent se combiner, se féconder mutuellement. Beaucoup de pistes, d'idées et de solutions sont déjà à l'œuvre : l'enjeu consiste à les révéler et à les agencer de façon précise pour les rendre plus efficaces.
- Cependant, la mise en réseau ou le partenariat ne se décrète pas. Pour qu'ils soient féconds, un certain nombre de conditions doivent être remplies :
 - énoncer quelques principes et modalités concrètes de partenariat,
 - veiller à ce que chacun y trouve un intérêt pour son propre travail,
 - répartir les rôles sans rapport de subordination,

- décider en commun d'une plate-forme commune de travail (objectifs, constats de départ et hypothèses de travail à approfondir au cours de la recherche action),
- utiliser des méthodes homogènes d'accumulation pour garantir la possibilité d'un travail comparatif.

Tout cela a donc été formalisé dans une « charte du partenariat » élaborée par les participants de cette recherche action. Cela a également déterminé la méthode de travail pour mener à bien cette démarche.

PERSPECTIVES

Le déroulement du programme sera jalonné par des étapes importantes : un séminaire de bilan sera organisé à mi-parcours (mai ou juin 1996). Un atelier de synthèse clôturera la phase d'expérimentation, tirera le bilan des enseignements acquis et les diffusera (premier semestre 1997). A l'issue de l'atelier, un document de proposition pour un programme pluriannuel d'actions urbaines participatives sera rédigé et pourra servir de base à la prise en considération de ce projet par la coopération française.

Un travail de synthèse viendra ponctuer la phase d'expérimentation de terrain et un séminaire, prévu pour mai-juin 1996, fera le bilan des enseignements acquis au cours de cette première phase. Ce séminaire sera également l'occasion de diffuser ces conclusions à un public plus large que les seuls acteurs du programme : l'enjeu est notamment de sensibiliser les maires des grandes villes du Bénin avec l'aide du Programme de Développement Municipal (PDM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- **DOCUMENTS** Programme Jeunes Ville Emploi au Bénin. Appui au développement local participatif des jeunes dans les quartiers des grandes villes. Isabelle de BOISMENU. GRET. Ministère de la Coopération et du Développement.
 - Mission d'identification, montage. Mai 1994.
 - Mission. Juin 1994.
 - Mission. Janvier-février 1995.
 - Mission. Mai 1995.
 - Mission. Octobre 1995.

- **CONTACTS** Isabelle de BOISMENU. GRET. 213, rue Lafayette. 75010 PARIS. Tél. : 40 05 61 29. Fax : 40 05 61 10/40 05 61 11.

Cellule d'animation JVE Bénin :

- Philippe LANGLEY, Alfred MONDJANANI et Dossou YOVO. CEDA. BP 7060. Cotonou. Bénin. Tél : 229 33 19 17. Fax : 229 33 19 81.
- Moussilou ALIDOU. SNV.
- Blandine Fanou LEGONOU. CBRST.
- Olga TAGNON PRINCE, Micheline AGOLI-AGBO. SERHAU/SEM.

ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES POUR L'INSERTION DES JEUNES A BOBO DIULASSO

COMITE DE JUMELAGE CHALONS-BOBO

PROJET

Pays	Burkina Faso
Lieu	Bobo Dioulasso
Opérateur	Comité de jumelage Châlons sur Marne/ Bobo Dioulasso
Partenaire associé	Cités Unies France
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Développement social urbain et insertion des jeunes
Type de projet	Montage d'un projet/Etude de faisabilité
Durée	45 jours de mission (1994)
Coût	40 180 FF

Il s'agit d'une mission d'identification d'un projet de développement social urbain à Bobo Dioulasso dans le cadre du jumelage avec Châlons-sur-Marne.

CONTEXTE ET ORIGINE

Bobo Dioulasso, collectivité locale qui doit répondre à de nouvelles responsabilités du fait de la décentralisation, a une population d'à peu près 400 000 habitants, dont plus de la moitié a moins de 25 ans, avec un taux de croissance de 7,2 %. La mise en place d'un dispositif opérationnel permettant à cette génération de se prendre en charge et de contribuer au développement du quartier, de la ville et du pays est nécessaire.

Sur le plan social, la solidarité s'effrite et de nombreux problèmes se développent : dégradation des rapports sociaux et difficultés d'intégration, développement du SIDA, délinquance, échec scolaire, toxicomanie, insécurité, prostitution, etc.

Sur le plan économique, initialement pôle de développement du pays grâce à sa position géographique favorable, la ville de Bobo Dioulasso est actuellement « en péril » et les autorités locales cherchent à mettre en œuvre un « projet de relance économique de Bobo Dioulasso ».

L'idée de ce travail est partie d'une initiative personnelle de Pierre SANON, chef de projet Développement Social Urbain (DSU) en France, d'origine burkinabè, soutenue par les comités locaux de jumelage de Châlons-sur-Marne et Bobo Dioulasso.

Il proposait de monter un projet qui s'inspire de la démarche DSU, en s'appuyant sur un partenariat multiple, dont les associations et les collectivités locales, pour toucher les adolescents et les jeunes adultes.

Ce projet oscille entre deux pôles :

- un projet plutôt axé sur des actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes,
- un projet de développement social et économique d'un quartier de Bobo Dioulasso : aménagement urbain, développement économique local, mise en place d'une véritable politique sociale, prévention de la délinquance juvénile, développement d'un processus d'échange de savoir-faire Nord/Sud, Sud/Nord en matière de développement social urbain.

Une étude de faisabilité du projet a été menée en deux phases : une première mission de 15 jours et une deuxième de 30 jours.

CARNET DE BORD

La première mission a été réalisée du 29 décembre 1993 au 17 janvier 1994. La deuxième a eu lieu du 10 septembre au 8 octobre 1994.

Comme il s'agissait d'un travail de recherche action, un travail inter-actif a été mené. Il était basé sur les problèmes rencontrés par les jeunes Bobolais, l'identification de leurs besoins fondamentaux et l'élaboration de solutions adaptées. Plus précisément, il a consisté à :

- *identifier des personnes et structures ressources,*
- *mener des séances de travail individuelles et collectives avec les intervenants à Bobo et les bailleurs potentiels : entretiens, réunions d'information, réunions multipartenariales à thème, réunions institutionnelles. Les organismes suivants ont été rencontrés : services de l'Etat, services municipaux, bailleurs, agences de coopération, organisations non gouvernementales, associations, programmes internationaux relatifs aux questions de développement local communautaire, services para-étatiques,*
- *collecter et exploiter de la documentation,*
- *visiter des réalisations,*
- *mener une analyse approfondie des projets apparentés.*

OBJECTIFS

La première mission avait pour but de collecter les données permettant d'élaborer les bases du futur projet (diagnostic de l'existant, identification des partenaires, identification des sites), la seconde devait permettre de vérifier et de renforcer les résultats de la première mission et de procéder aux négociations et démarches pour le montage final technique institutionnel et financier.

PARTENAIRES

La demande de co-financement a été faite par le Comité de Jumelage de Châlons-sur-Marne/Bobo Dioulasso, soutenue par les Mairies des deux villes. Cités Unies France est l'instance qui a permis de mobiliser les financements du bureau de la coopération décentralisée du Ministère de la Coopération.

Le Groupe de Recherche Action pour le Développement Intégré de Bobo Dioulasso (GRADI) et la Fédération Nationale Léo Lagrange constituaient des opérateurs techniques pour appuyer le projet si nécessaire.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	<i>15 109 FF</i>
<i>Comité de jumelage Châlons sur Marne/ Bobo Dioulasso</i>	<i>10 000 FF</i>
<i>Ministère de la Coopération (DEV / ILU)</i>	<i>15 071 FF.</i>

Le financement a servi à prendre en charge les frais occasionnés par les missions, mais le consultant n'a perçu aucun honoraire, ayant agi à titre bénévole.

RESULTATS DES MISSIONS D'IDENTIFICATION

Le projet retenu est un projet d'actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes à Bobo. Il s'agit de créer un lieu et un outil de mobilisation sociale et institutionnelle où l'on développe une approche globale et où l'on s'efforce de construire au quotidien, avec les intéressés, des réponses adaptées à l'ensemble de leurs problèmes.

Le jeune doit avoir un référent qui ne soit pas une structure mal identifiée, mais un groupe de per-

sonnes qui lui apporte sa collaboration. Il s'agit donc de mettre en place un réseau local d'insertion, où chacun conserve sa spécificité professionnelle pour construire collectivement avec les jeunes des parcours propres.

Objectifs du projet

- Restaurer le lien social en luttant contre les facteurs d'exclusion,
- Mieux gérer en partenariat l'information en direction des jeunes ainsi que leur accueil et leur parcours individualisé,
- Prendre en compte et traiter les difficultés sociales, médico-sociales et socio-professionnelles des jeunes (échec scolaire, chômage, délinquance juvénile, toxicomanie, prostitution, sida, etc.),
- Favoriser et encourager les initiatives des jeunes et leur prise de responsabilités,
- Soutenir des projets générateurs de revenus et de formation professionnelle,
- Organiser et favoriser l'accompagnement social individualisé des jeunes en difficulté.

Principes de mise en œuvre

- Eviter de contribuer à la création d'infrastructures socio-culturelles superflues, étant donné que celles qui existent déjà ont des difficultés d'animation et de gestion,
- Organiser et mettre en place un réseau de soutien aux jeunes,
- Redynamiser les structures de proximité existantes en faisant des jeunes eux-mêmes les architectes de leur avenir,
- Obtenir les engagements des municipalités de Bobo Dioulasso et de Châlons-sur-Marne et des services de l'Etat.

Les missions de la structure

- Repérage et identification des jeunes de la rue,
- Mise en place d'actions pédagogiques, psychopédagogiques et d'un réseau d'animation sportive et culturelle dans les quartiers,

- Appui à la structuration et au fonctionnement des mouvements et associations de jeunes à Bobo,
- Promotion de la formation pré-professionnelle des jeunes (recherche de stages, apprentissage, initiation professionnelle),
- Promotion d'activités productives génératrices de revenus, entreprises par les jeunes.

Les actions à engager

• Un atelier d'appui à l'émergence de projets et à la recherche d'emploi

Ce dispositif serait doté d'un fonds d'appui aux jeunes qui permettrait d'apporter :

- un secours financier temporaire, destiné à faire face à des besoins urgents,
- une aide financière à la réalisation de projets individuels d'insertion, présentés par les jeunes eux-mêmes et générateurs de revenus,
- des actions d'accompagnement des jeunes ainsi que des actions collectives de socialisation.

• Un atelier de développement personnel et de socialisation

Il s'agit d'organiser en collaboration avec les établissements scolaires de la ville, les associations culturelles locales, les clubs sportifs et les clubs de quartier, des activités sportives, culturelles et éducatives.

• Un atelier d'initiation professionnelle

Il permettra de monter des actions avec les écoles primaires et secondaires et la Maison d'Arrêt, favorisant la découverte de métiers d'avenir et de leurs pratiques. Il renforcera le processus d'apprentissage en mécanique, menuiserie et forge, engagé à Bobo par l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONPE), des Organisations Non Gouvernementales et des associations locales.

La démarche

L'équipe de la structure devra mettre en œuvre une formule pédagogique très souple permettant de travailler en direction d'un public jeune, mixte, scolarisé ou non, d'adopter une pédagogie différenciée propre à chaque bénéficiaire, et d'accorder au jeune les moyens et outils de son développement personnel.

Le jeune désirent bénéficier d'un appui formel important (aide matérielle et financière) établira un plan de travail et un contrat avec la structure, que chacune des deux parties s'engagera à respecter.

Organisation et fonctionnement du projet

Un « comité de pilotage » et un « comité de concertation et d'initiatives nouvelles » seront mis en place.

Composé des services municipaux et étatique, des bailleurs de fonds de l'opération et de l'équipe projet, le comité de pilotage devra promouvoir et favoriser la participation coordonnée de tous les intervenants et bénéficiaires (suivi de la bonne exécution du programme).

Le comité de concertation réunira tous les services de l'Etat, la mairie, les bailleurs de fonds, les associations intéressées, de manière à définir les axes de travail d'une véritable politique jeunesse : élaboration d'une stratégie concertée.

Un lieu de ressources pour les jeunes sera ouvert. Il abritera l'équipe professionnelle chargée de l'exécution du projet, composée de cinq personnes.

Budget du projet

1 520 712 FF sur 3 ans

<i>Investissement</i>	375 375 FF
<i>Fonctionnement</i>	1 145 337 FF

Les dépenses consisteront en : moyens de transport, mobilier, équipements bureau, matériel didactique et pédagogique, personnel, biens consommables, assistance technique, études et recherches.

La mairie de Bobo Dioulasso est prête à mettre à disposition un local et le Ministère de l'Action Sociale Burkinabè détacherait trois travailleurs sociaux pour un coût estimatif de 118 000 FF.

Partenariat

Ce projet serait mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée. Le maître d'ouvrage du projet serait la mairie centrale de Bobo Dioulasso, les maîtres d'œuvre la Direction Provinciale de l'Action Sociale du Houet et le Comité de Jumelage de Châlons-sur-Marne/Bobo Dioulasso.

Les bailleurs sollicités sont le Ministère Français de la Coopération, l'UNICEF Burkina, la délégation du Fonds Européen de Développement (FED) au Burkina, la mairie de Châlons-sur-Marne, Aide à l'Enfance du Canada, Enfants du Monde Suisse. Les opérateurs seraient des ONG, des associations à assise communautaire et des mouvements de jeunesse implantés localement.

DIFFICULTES RENCONTREES

Il existe un certain nombre de projets, programmes ou structures concernant les jeunes Bobolais en situation difficile, aussi il est nécessaire de faire d'abord fonctionner correctement celles qui existent déjà avant d'en construire de nouvelles et inciter les municipalités jumelées à améliorer de la gestion municipale.

Le public cible est tellement hétérogène qu'il est à prévoir des difficultés dans la formule pédagogique. Il faudra déterminer une pédagogie adaptée et propre à chaque type de bénéficiaire (fille ou garçon, scolarisé ou non, diplômé ou non, etc.).

Difficultés pour obtenir des financements nécessaires à la réalisation du projet.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

Le projet a réellement évolué avec l'étude de faisabilité. D'abord « centre de loisirs et d'éducation », le projet est devenu un « projet de développement économique et social urbain », puis un « projet d'actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes », témoignage d'un réel travail d'affinement du projet. Les éléments nécessaires à l'élaboration du projet de développement économique et social ont été réunis et sont actuellement exploités.

Les partenaires concernés par ce projet ont été très intéressés pour œuvrer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'appui aux jeunes.

Les deux municipalités ont ainsi été d'accord pour engager ce travail en faisant valoir leur réseau de jumelage qui est très actif. Les négociations pour la participation active des ONG et des associations à assise communautaire aux côtés des services étatiques et municipaux ont abouti. La Mairie de Bobo Dioulasso s'est engagée matériellement et institutionnellement dans la phase

LA DEMARCHE MENEES

Les partenaires du Sud se sont mobilisés autour de ce travail parce qu'il traitait du concret, qu'ils ont pu contribuer à l'élaborer et qu'ils devront avoir un rôle actif. Ce travail a permis de vérifier l'efficacité d'une réflexion pluridisciplinaire et partenariale.

Bien que le travail d'affinement ait amené à s'orienter vers un projet spécifique pour les jeunes plutôt que sur un projet global d'amélioration des conditions de vie des populations des quartiers peu structurés (aménagement urbain, développement économique local, mise en place d'une véritable politique sociale, lutte contre la délinquance juvénile, sécurité, éducation, santé...), celui-ci aurait paru plus adapté et peut-être plus efficace vis à vis des problèmes des jeunes, mais aurait nécessité de plus gros moyens, encore plus difficiles à mobiliser.

opérationnelle du projet. Le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille s'est engagé pour la tutelle et l'assistance technique ainsi que la mise à disposition de personnel technique et l'UNICEF s'est engagé à financer et à mobiliser d'autres moyens financiers auprès de ses partenaires. Enfin, ce projet a été sélectionné par le programme « Crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud » coordonné par le Programme Solidarité Habitat.

PERSPECTIVES

L'UNICEF, la Ville de Châlons-sur-Marne et le Ministère de la Coopération ont été sollicités début 1995 pour appuyer ce projet. La phase opérationnelle est conditionnée par l'obtention des financements. Le comité de jumelage de Bobo Dioulasso est maintenant le porteur du projet, Pierre SANON étant à l'heure actuelle en poste en République Centrafricaine.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Identification d'un projet de quartier dans le cadre d'un processus de développement social urbain à Bobo Dioulasso-Burkina Faso. Rapport de mission du 29 décembre 1993 au 17 janvier 1994. Présenté par Pierre SANON.

Projet d'actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes. Bobo Dioulasso. Burkina Faso. Novembre 1994. Pierre SANON.

■ CONTACTS

Pierre SANON. Sociologue. Mission Française de Coopération. BP 934. BANGUI. R.C.A. Tél. : (236) 61.08.30.

Comité de jumelage Châlons-sur-Marne/Bobo Dioulasso. Hôtel de Ville. Place Foch. 51000 CHALONS-SUR-MARNE. Tel : 26.69.38.00 Fax : 26.69.38.09

M. Moumouni KONATE. Président de la Commission Socio-Economique. Comité de jumelage Bobo Dioulasso/ Châlons-sur-Marne. Mairie Centrale de Bobo Dioulasso. BP 2068. (Burkina Faso). Tel. : 226.97.02.73

M. Paulin KONKOBO. Directeur. Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Famille du Houet. Bobo Dioulasso.

PROJET « JEUNES, VILLE, EMPLOI » AU BURKINA FASO

COMITE JVE OUAGALAIS

PROJET

Pays	Burkina Faso
Lieu	Ouagadougou
Opérateur	Comité JVE Ouagalais
Partenaires techniques et financiers	Programme JVE, Mission de Coopération Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Champ d'action	Les jeunes, la ville et l'emploi au Burkina
Type de projet	Ateliers/études/montage de projet
Durée	1993-1996
Coût	391 210 FF

Il s'agit d'un travail de fond mené par six Ministères burkinabés et la ville de Ouagadougou avec l'aide de la Mission Française de Coopération en vue d'élaborer un plan global d'actions en faveur de la jeunesse.

CONTEXTE ET ORIGINE

S'inscrivant dans la dynamique du colloque tenu à Paris en octobre 1992, le projet « Jeunes, Ville, Emploi » a démarré au Burkina Faso en juin 1993. C'est un programme d'études et un cadre d'actions pour appuyer la jeunesse urbaine burkinabè dans sa quête d'insertion sociale et professionnelle.

Le Burkina n'échappe pas aux constats généraux faits sur la jeunesse en Afrique subsaharienne, même si l'urbanisation au Burkina Faso est un phénomène de moindre ampleur que dans d'autres pays de la sous-région. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), en 1960 la Haute-Volta comptait deux villes avec une population urbaine de 110 000 habitants, soit 2,5 % de la population totale. En 1991, on compte une population urbaine de plus d'1,2 million d'habitants soit 14 % de la population totale. Cette urbanisation galopante est source de tensions pour le cadre de vie urbain, les villes n'ayant malheu-

reusement pas les moyens de planifier l'accueil, ni de prévoir les infrastructures nécessaires pour les nouveaux venus.

La jeunesse urbaine burkinabè (10-34 ans), qui représente 49 % de la population urbaine, est confrontée à d'énormes problèmes d'insertion dans la ville :

- accès difficile à l'emploi (selon une enquête de l'INSD en 1991, 81 % de la population totale au chômage est à la recherche du premier emploi),
- accès difficile à des formations adaptées aux besoins de l'économie,
- quasi absence des transports en commun et sous-équipement des quartiers périphériques,
- problèmes de logement,
- difficultés d'accès au système de santé.

Certes, comme le soulignent les termes de référence de la mission de préparation du projet JVE au Bur-

kina : « Ouagadougou n'est pas Abidjan, mais Abidjan préfigure peut-être ce que sera Ouagadougou dans quelques années si rien n'est fait ». Conscient de tout cela, le Burkina Faso s'est mobilisé sur le tryptique « Jeunes, Ville, Emploi ».

OBJECTIFS

Deux objectifs essentiels ont été assignés au projet JVE :

- susciter une réflexion collective sur les problèmes de la jeunesse en impliquant tous les partenaires concernés et les jeunes eux-mêmes,
- assurer une coordination entre les différents partenaires pour proposer un plan global d'intervention dans tous les domaines qui concernent la jeunesse.

Plus précisément, selon les termes de référence du projet JVE, le Comité de Suivi a plusieurs missions, correspondant à différentes étapes :

- collecter auprès des différents services, organismes, intervenants réels ou potentiels, les études ou informations portant sur le thème «Jeunes, Ville, Emploi»,
- compléter cette information par des études confiées à des experts locaux et par des entretiens avec les intéressés,
- sensibiliser les administrations et associations en communiquant les informations globales et en suscitant des propositions réalistes,
- mettre en concordance les projets et les soumettre aux autorités compétentes,
- chiffrer le coût d'un plan global,
- et enfin, préparer une Table Ronde des bailleurs de fonds.

PARTENAIRES

Situé au Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, le programme JVE Burkina est animé par un Comité de Suivi, créé par un arrêté du 28 octobre 1993.

Ce Comité est composé de la ville de Ouagadougou, de la Mission Française de Coopération et des principaux Ministères concernés :

- Ministère de l'Action Sociale et de la Famille,
- Ministère de l'Economie et des Finances,

- Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale,
- Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Les autres Ministères, non membres du Comité de Suivi, ont été étroitement associés aux activités du projet depuis le début, ainsi que la société civile (ONG, associations, ...), les bénéficiaires directs du projet (les jeunes) et des projets JVE d'autres pays.

La Mission de Coopération appuie une équipe projet composée de deux personnes : une consultante burkinabè et une assistante technique française à temps partiel sur ce projet.

FINANCEMENT

<i>Mission de Coopération à Ouagadougou (CDI)</i>	300 000 F
<i>Programme JVE</i>	38 210 FF
	<i>pour les ateliers JVE</i>
<i>PNUD</i>	53 000 FF <i>idem.</i>

RESULTATS

La réalisation d'un état des lieux de la situation de la jeunesse ouagalaise

Un important travail d'étude et de recensement des différents partenaires et projets existants a permis d'acquérir une bonne connaissance des problèmes de la jeunesse ouagalaise et a donné lieu en février 1994 à la rédaction d'un document de synthèse « Quel avenir pour la jeunesse ouagalaise ? ».

Ce travail a consisté à collecter auprès des pouvoirs publics et de la société civile toutes les données relatives aux problèmes des jeunes à Ouagadougou concernant :

- la motivation des jeunes migrants et son incidence sur le développement,
- le système éducatif et la formation professionnelle,
- la vie des jeunes dans les quartiers et leurs attentes vis à vis de la collectivité,

CARNET DE BORD

Les missions assignées à JVE sont ambitieuses. Proposer un plan global d'intervention dans tous les domaines qui concernent la jeunesse suppose de réunir et de mettre en concordance les actions et projets de partenaires qui interviennent à différents niveaux, avec des méthodes et des approches spécifiques et, le plus souvent, sans communication ni partenariat réel. Aussi, la complexité du domaine traité a nécessité la mise en œuvre d'une démarche de travail en plusieurs étapes :

Juin 1993 : démarrage du projet JVE.

Février 1994 : réalisation d'un état des lieux de la situation de la jeunesse ouagalaise.

Novembre 1994 : élaboration d'une matrice des besoins pour l'appui à l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse ouagalaise.

31 mai, 1 et 2 juin 1995 : ateliers de préparation de projets.

En cours : le montage du plan global d'actions.

Prévue pour début 1996 : la Table Ronde des bailleurs de fonds.

- les problèmes concernant leur vie quotidienne (logement, transports, infrastructures sportives et culturelles, loisirs),
- les actions menées par les pouvoirs publics, la société civile et les jeunes eux-mêmes.

Le bilan général met en évidence :

- les défaillances du système scolaire et universitaire (il n'est accessible qu'à une faible proportion de la jeunesse, surtout aux garçons vivant en ville, a un coût trop onéreux et ne correspond pas à la nouvelle situation de l'emploi),
- les faiblesses ou l'insuffisance des structures urbaines (exemple : la politique des transports est inadaptée à l'extension de la ville).

Au total, **trois axes se sont dessinés** :

- une **réforme** de la formation, une amélioration des modalités d'assurance sanitaire, de l'habitat et de l'urbanisme. Ces points relèvent essentiellement des services ministériels concernés et ne peuvent être améliorés que par une révision des textes et moyens réglementaires afférents,

- une **coordination** des opérations et des moyens au niveau d'une commission nationale,
- une **intervention** immédiate sur le terrain, par le biais de la redynamisation des structures de proximité (maisons des jeunes, installations sportives...) et leur prise en compte par des conseils ou organes représentatifs au niveau du quartier et/ou de la commune.

Il est apparu vital que les jeunes eux-mêmes participent réellement à toutes ces activités et à ces structures et dessinent avec les générations adultes l'environnement au sein duquel ils sont appelés à formuler les réponses à la crise urbaine.

La « banque de données »

Le travail de rencontres et d'entretiens a été capitalisé dans **trois documents** « banque de données » concernant :

- des **réflexions personnelles de jeunes** sur des thèmes comme les natures et les causes de problèmes des jeunes diplômés au chômage, des initiatives de jeunes pour monter des entreprises, etc,
- des **ONG**, des associations, des communautés religieuses, des entraides féminines, etc. Une présentation par fiche de chaque structure et de ses objectifs a été faite ainsi que des actions menées, des projets ou pistes de projets, des idées des interlocuteurs sur la nature et les causes des problèmes des jeunes à Ouagadougou, de la documentation disponible,
- les **pouvoirs publics**. Le même genre de fiches a été rédigé sur chacune des directions et organismes intervenant en faveur des jeunes (actions sociales, actions au niveau de l'emploi et de la formation, actions culturelles).

L'élaboration d'une matrice des besoins pour l'appui à l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse ouagalaise.

La diffusion très large du document d'études a permis de recueillir les suggestions et observations tant des Ministères que des associations, ONG, personnes ressources et jeunes eux-mêmes. L'ensemble de ces contributions a été consigné dans une « matrice des besoins exprimés pour l'appui à l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse ouagalaise ».

La préparation des ateliers par les Ministères et la société civile

La matrice des besoins exprimés a été envoyée à toutes les structures concernées (Ministères, municipalités, ONG, associations, opérateurs économiques, etc.) pour examen et précision des mesures déjà prises et de celles qui ne le sont pas, des actions à soutenir ou à initier.

Chaque Ministère concerné a de plus effectué un bilan de toutes les actions menées en faveur de la jeunesse dans son secteur.

La tenue d'ateliers de préparation de projets

Des ateliers JVE par grands thèmes (emploi, formation professionnelle, logement, etc.) se sont tenus les 31 mai, 1-2 juin 1995. Ces ateliers, dont l'objectif était la définition de mesures institutionnelles et réglementaires à prendre et de projets réalistes à

mettre en œuvre, ont réuni plus de 170 représentants des départements ministériels, de la société civile et d'associations de jeunesse. Les participants ont réfléchi et travaillé par groupes dans neuf commissions dont les thèmes étaient :

- création directe d'emploi,
- promotion de l'initiative privée,
- adaptation du système d'enseignement,
- promotion de la formation professionnelle,
- définition du programme de logement,
- amélioration des conditions d'accès au système de santé,
- création de systèmes de transports urbains,
- promotion de la culture, des sports et des loisirs,
- promotion des droits de l'enfant et insertion sociale.

LES ATELIERS JVE

La création directe d'emplois

Sur la base des programmes et projets existant, il s'agissait de proposer des actions concrètes au niveau :

- de la stratégie à mettre en œuvre pour développer la création directe d'emplois permanents et temporaires, du rôle des collectivités locales dans la résolution des problèmes d'emploi des jeunes,
- des contraintes dues aux facteurs culturels (mésestimation quasi générale des problèmes de la jeunesse, poids des traditions et obstacles psychologiques à l'insertion socio-professionnelle des jeunes),
- de l'amélioration des conditions de vie dans les chefs-lieux de province ou de département afin de limiter l'exode des jeunes vers la capitale.

La promotion de l'initiative privée chez les jeunes

Il s'agissait de s'interroger sur les mesures concrètes à adopter :

- au niveau législatif et réglementaire pour promouvoir l'initiative privée (applicabilité des mesures existantes, accessibilité à l'information...),
- au niveau des structures d'appui pour soutenir le secteur privé (efficacité et coordination des structures d'appui...),
- au niveau des mesures incitatives pour améliorer le climat d'investissement (actions de formation, mesures financières et fiscales).

L'adaptation au système d'enseignement

Comment adapter l'enseignement aux réalités socio-économiques et culturelles du pays ? Quelles solutions précises doit-on promouvoir au niveau :

- de la recherche d'une meilleure connaissance des besoins de l'économie (observations sur l'emploi, études,...),

- des contenus des enseignements,
- de leur mise en œuvre (méthodes d'enseignement, organisation pratique, infrastructures),
- de l'évolution des mentalités concernant l'accès à l'éducation de certaines catégories de jeunes (filles notamment).

La promotion de la formation professionnelle et continue

Comment promouvoir et développer la formation professionnelle et continue pour les jeunes ? Comment mieux l'adapter aux besoins de l'économie, notamment urbaine ? Comment la rendre plus accessible aux différents publics de jeunes ?

Les ateliers se sont attachés à définir :

- des projets de renforcement des programmes de formation technique et professionnelle existants,

- de nouveaux projets en réfléchissant notamment à une codification de l'apprentissage pour une formation de qualité, ainsi qu'à la promotion de la formation professionnelle et continue aux mesures d'accompagnement adéquates.

La définition de programmes de logement

Comment améliorer les conditions de logement des jeunes :

- quelles mesures prendre pour améliorer l'accès au foncier et à la construction individuelle (mesures législatives, fiscales, mécanismes de financement, options techniques),
- quels programmes précis de construction doit-on lancer pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes ?

L'amélioration des conditions d'accès au système de santé

Comment promouvoir une politique de santé répondant aux problèmes spécifiques des jeunes ?

Il s'agit de proposer des projets de renforcement des programmes existant ainsi que de nouveaux programmes si besoin est pour une meilleure éducation des jeunes sur les problèmes de santé,

une meilleure accessibilité des jeunes aux structures de soins, la promotion et la mise à disposition de médicaments à moindre coût.

La création de systèmes de transports urbains

Comment résoudre le problème du transport dans la ville pour différentes catégories de jeunes (scolaires, non scolaires, jeunes travailleurs) en fonction de leurs besoins spécifiques (école, travail, accès au centre-ville) ?

Il s'agissait de proposer des mesures et projets concrets :

- d'appui au développement de modes de transport urbain fiables et en particulier des systèmes adaptés aux besoins spécifiques des élèves et étudiants,
- d'information et de sensibilisation des populations et particulièrement des jeunes sur le code de la route et la sécurité routière.

La promotion de la culture, du sport et des loisirs

Comment promouvoir l'identité culturelle des jeunes urbains ?

Comment améliorer leur environnement culturel et de loisirs ?

Il s'agissait de déterminer des projets et mesures pour renforcer

l'accès à la culture et à l'information sous toutes ses formes :

- promouvoir le sport en faveur des jeunes en zones urbaines, péri-urbaines et rurales (équipement, encadrement, appui divers),
- aménager des espaces urbains de détente et de loisirs.

La promotion des droits de l'enfant

Comment promouvoir une meilleure reconnaissance des droits de l'enfant ? Comment créer les conditions de son insertion sociale, particulièrement pour les jeunes en difficulté ?

Il importait de définir des projets susceptibles d'instaurer une nouvelle culture en faveur des enfants et des jeunes par :

- la levée des pesanteurs sociologiques (méconnaissance des droits de l'enfant, poids des traditions),
- la mise en œuvre de mesures juridiques et sociales de protection, d'assistance, de surveillance, d'éducation et de suivi,
- la mise en place de structures spécialisées pour la protection des enfants et le jugement des délinquants mineurs (organes de justice, maison d'arrêt).

DIFFICULTES RENCONTREES

La démarche a nécessité un long et patient travail de mobilisation des partenaires interministériels, travail qu'il faut poursuivre pour maintenir la dynamique créée.

Il est nécessaire de porter une attention particulière envers les jeunes non scolarisés ou déscolarisés qui ont plus de difficultés que les autres à exprimer leurs besoins.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

L'action se révèle pertinente par rapport à la réalité parce que les actions des Ministères et des autres

intervenants ne sont pas bien connues du grand public, notamment des jeunes.

A travers le travail mené, le projet a en effet contribué à :

- une meilleure connaissance de la situation de la jeunesse, urbaine en particulier,
- la mobilisation effective de partenaires qui souvent s'ignoraient et agissaient chacun dans leur domaine,
- la mise en œuvre d'une démarche de fond concernant les jeunes,
- la mise en place des bases d'une politique globale de la jeunesse à travers le plan global d'actions qui sera bientôt soumis au Gouvernement puis aux bailleurs de fonds lors d'une Table Ronde.

LE CENTRE D'INFORMATION DES JEUNES

L'idée est née des constats effectués au cours des études menées en première phase du projet : éclatement des structures d'information et d'appui, difficulté d'accès à cette information, coordination imparfaite des différents intervenants. Elle est née également de la demande des jeunes eux-mêmes qui venaient chercher au siège du projet JVE une information sur les thèmes de l'emploi et de la formation, information indispensable à la construction de leur avenir, mais difficile à trouver.

Afin d'aider de façon pratique et concrète ces jeunes dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle, il a été proposé la création d'un centre qui assurerait :

- **d'une part, la mise à disposition d'une information vivante, complète et multiforme sur la ville et les activités qu'il est possible d'y développer,**

Ainsi le centre serait accessible à tous. Dans un premier temps, il devrait permettre aux jeunes citadins de mieux se situer dans la ville, par là-même d'imaginer quel peut être leur rôle par rapport aux multiples processus de développement de la cité. Cet espace d'information mettrait à leur disposition des informations sur Ouagadougou, mais également sur d'autres villes de la sous-région : ce qu'est une ville, comment fonctionne un système de ramassage des ordures ménagères ou d'assainissement ainsi que des informations sur les expériences innovantes au Burkina et dans d'autres pays d'Afrique en matière de création d'activités.

Cette diffusion de l'information s'opérerait par l'organisation de petits séminaires ou de confé-

rences/exposés/débats, par l'organisation d'expositions sur des thèmes particuliers (adressage, ramassage d'ordures, etc.), par la mise à disposition d'informations sur les projets en cours dans la ville, sur les organismes existants, etc.

- **d'autre part, l'orientation des jeunes vers les structures de formation, d'appui à la création d'activités et de conseil adéquates.**

Plusieurs structures de conseil et d'appui à la création d'activités existent à Ouagadougou (Bureau des Artisans, Fonds National pour la Promotion de l'Emploi, etc.), chacune d'elle ayant un public cible, voire des domaines d'intervention spécifiques. L'information sur l'existence et le mode de fonctionnement de ces structures s'avère opaque et bon nombre de jeunes ne trouvent pas leur chemin dans le maquis des systèmes d'aide. Le Centre d'Information des Jeunes devra proposer une information claire et précise sur les missions et conditions d'appui de ces organismes. Il devra également fournir une aide personnalisée aux jeunes créateurs d'activités pour leur recherche d'interlocuteurs.

Il ne s'agit pas de promouvoir une nouvelle forme d'assistanat, mais au contraire de responsabiliser et de donner confiance aux citadins et particulièrement aux jeunes, en leur fournissant le premier des éléments nécessaires à leur propre prise en charge : l'information. C'est pourquoi il ne semble pas utile de mettre en avant des activités « d'appel » ludiques (sport, loisir) pour assurer la fréquentation du centre. Les informations et les conseils qui seront proposés devraient permettre, si le centre répond réellement à un

besoin, d'assurer une fréquentation suffisante.

Cet espace constituera un lien entre la municipalité et ses administrés ainsi qu'entre les services des différents Ministères qui interviennent dans les quartiers. Il permettra également de mettre en cohérence les actions des organismes de formation, d'appui à la création d'activités et de conseil aux jeunes. Elle sera enfin le point de référence pour l'information de tous les jeunes au terme du projet JVE.

Si le centre s'adresse d'abord aux jeunes, il sera également ouvert aux parents qui pourront y trouver des réponses aux problèmes de leurs enfants. Les jeunes visés sont essentiellement des jeunes scolarisés. Des structures mieux adaptées à la demande des jeunes non scolarisés pourront être envisagées dans un deuxième temps.

Un partenariat de gestion de la structure est recherché entre la Municipalité, le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale au travers de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE), le Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieurs et de la Recherche Scientifique ainsi que la Jeune Chambre Economique. L'ONPE, qui dispose déjà d'un service conseil auprès des jeunes, pourrait assurer l'animation du volet emploi et création d'activités.

Il sera fait appel aux services d'autres Ministères pour animer la structure (Action Sociale, Santé, Travaux Publics, Habitat et Urbanisme...) ainsi qu'aux organismes, associations ou ONG qui peuvent apporter informations et conseils aux jeunes (Bureau des Artisans...). L'ensemble du système

serait animé par un opérateur qui devrait assurer le fonctionnement de la structure.

La Mission de Coopération participera à ce projet à hauteur de 670 000 FF sur Crédits Déconcentrés

d'Intervention (CDI) et le programme JVE pour 200 000 FF. Il reste à trouver un financement de 655 000 FF.

PERSPECTIVES

Le montage d'un plan global d'actions et la préparation d'une Table Ronde des bailleurs de fonds

Un comité de rédaction issu des ateliers de travail a été chargé de la rédaction et du chiffrage des projets.

Basé sur deux éléments, d'une part la banque de projets, et d'autre part, la matrice des mesures ins-

titutionnelles et politiques, le plan global d'action provisoire est aujourd'hui rédigé.

Il sera soumis au Gouvernement puis proposé aux bailleurs de fonds lors d'une Table Ronde, dernière étape du projet JVE, début 1996.

Au sein du Comité de Suivi, une réflexion est en cours sur la façon de poursuivre la dynamique lancée (mise sur pied d'une structure permanente, etc.) car le financement de l'équipe opérationnelle arrive à sa fin.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Rapport d'étape. Novembre 1993.

Jeunes, Emplois, Logements et Solidarités dans la ville de Ouagadougou. Etude réalisée par Fatoumata Kinda et Jean Bernard Ouedraogo. Mars 1994.

Projet Jeunes-Ville-Emploi. Quel avenir pour la jeunesse à Ouagadougou ? Banque de données.

Volume 1 : Réflexions personnelles de jeunes. Fiches. Enquête Lycée public Nzinda Kaboré, classes de seconde et terminale. Juin 1993-janvier 1994.

Volume 2 : entretiens avec les ONG, les associations, les communautés religieuses et les jeunes de la ville. (Présentation-objectifs, actions menées, projets ou pistes de projet, idées des interlocuteurs sur la nature et les causes des problèmes des jeunes à Ouagadougou, documentation et remarques). Juin 1993-janvier 1994.

Volume 3 : Rencontres avec les pouvoirs publics. Juin-Octobre 1993.

Projet «Jeunes, Ville, Emploi». Quel avenir pour la jeunesse Ouagalaise ? Burkina Faso. Etat des lieux. Février 1994.

Matrice des besoins exprimés pour l'appui à l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse ouagalaise. Novembre 1994.

Plan d'actions pour l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse urbaine. Document provisoire. Août 1995.

■ CONTACTS

Isabelle TYMINSKI. Elise SOULAMA. Equipe projet JVE. 03 BP 7014. Ouagadougou 03. Tel : 226.31.05.63 ou 32.49.26. Fax : 226.30.89.00 (s/c Mission de Coopération).

CREATION D'ATELIERS D'INTERET COLLECTIF A DOUALA

ESPACE METIERS

PROJET

Pays	Cameroun
Lieu	Douala
Opérateur	Espace Métiers ainsi que les consultants Colette Bessat et José Trouvé
Partenaires techniques et financiers	DED, GATE, AFVP, IRCOD, Coopération allemande, Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Appui à l'insertion, à la formation et au perfectionnement de jeunes artisans
Type de projet	Etude de faisabilité
Durée	6 mois pour l'étude de faisabilité 6 ans pour la réalisation des ateliers
Coût	228 000 FF

Il s'agit de la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'ateliers d'intérêt collectif au sein de l'Espace Métiers de Douala.

CONTEXTE ET ORIGINE

La création de l'Espace Métiers

Jusqu'en 1991, rien de spécifique n'avait été entrepris à Douala pour appuyer les artisans et notamment les jeunes dans le cadre des micro-unités. Les actions existantes visaient les PME ou ponctuellement un petit nombre de jeunes dans l'un ou l'autre quartier. Un appui avait toutefois été donné durant de longues années à une coopérative d'artisans de la zone Nylon avec pour principal objectif leur regroupement mais sans autre objectif précis. Cette coopérative a quasiment disparu.

En outre, devant la crise économique et les difficultés financières de l'Etat, les moyens de perfectionnement professionnel existant à Douala avaient pour une grande part disparu. Dans le même temps,

de plus en plus de jeunes, formés ou non, tentaient de s'installer dans le secteur des micro-unités auprès d'artisans expérimentés ou directement à leur compte.

L'Espace Métiers de Douala a entrepris progressivement depuis sa création de fournir un ensemble de services très diversifiés aux micro-entrepreneurs (près de 3 000 à Douala) et à leur personnel. La qualité et la solidité des bases du travail accompli ont permis d'obtenir l'aide suisse pour réaliser les études préalables et financer le fonctionnement de départ ainsi que celle d'autres structures publiques ou non gouvernementales qui ont accepté de lui apporter leur concours humain ou financier.

Plus de quarante micro-unités participent à la vie de l'Espace Métiers et utilisent ses services. L'Espace Métiers est une structure professionnelle, totale-

ment privée, créée par des artisans et ouverte à tous pour s'assurer les services dont ils ont besoin selon les priorités qu'ils définissent. C'est aussi un ensemble d'actions et de services rendus aux artisans centrés sur l'amélioration des débouchés, des revenus et de l'emploi.

Il dispose aujourd'hui et de façon progressivement croissante d'une contribution des artisans sous la forme :

- d'abonnements annuels pour les services rendus forfaitairement (documentation, diagnostics d'atelier, permanence conseils,...)
- de paiement des services rendus à la demande et susceptibles de procurer des bénéfices rapides aux bénéficiaires (formation, informations et conseil pour l'obtention de marchés, informations technologiques, conseils pour dossier de financement),
- de loyers versés pour l'utilisation du terrain par des groupements (à venir).

Les ateliers d'intérêt collectif et le besoin d'une étude de faisabilité

Rapidement, le besoin pour les artisans les plus jeunes, récemment installés ou désireux de s'installer, de pouvoir accéder à des outillages qu'ils ne peuvent acquérir, mais indispensables pour développer une production attractive s'est fait jour. Une partie de ces équipements ne peut de toute façon pas être rentabilisée au sein d'un petit atelier.

Il est aussi apparu que les actions de perfectionnement professionnel, notamment pour les jeunes issus de formations scolaires ou ayant bénéficié d'un apprentissage souvent imparfait, ne peuvent être efficacement dispensées que dans le cadre d'un atelier disposant d'une gamme d'outillage diversifiée et adaptée aux technologies récentes que les artisans doivent connaître. En outre, les ateliers des artisans, même les mieux équipés, ne comportent pas l'ensemble des équipements et outillages, et plus généralement des conditions appropriées, pour développer des perfectionnements réguliers de leurs membres. De leur côté, les ateliers des collègues d'enseignement technique et professionnel sont eux-mêmes sous-équipés dans certains domaines ou bien louent leurs locaux à des conditions trop onéreuses pour permettre la multiplication des actions de formation et de recyclage.

Si les besoins sont apparus clairement, la conception de détail de ces ateliers d'intérêt collectif était délicate et supposait une véritable étude de faisabilité. Celle-ci devait chercher des réponses non seulement à la viabilité financière de l'atelier mais aussi au statut juridique et au mode de gestion à adopter, aux liens et arrangements à développer avec les autres structures locales partenaires (collectivités locales, groupements et associations professionnelles, entreprises importatrices d'outils et d'équipement, etc.). Ces réponses devaient être élaborées directement avec les intéressés et non pas dans une démarche technocratique.

L'Espace Métiers, souhaitant créer des ateliers d'intérêt collectif pour différents métiers, a donc lancé une étude de faisabilité. Celle-ci concerne deux ateliers et la formation des responsables de l'Espace Métiers à la réalisation de telles études afin qu'ils soient en mesure d'assurer celles qui seront nécessaires pour les ateliers suivants.

Le projet prévoit à court terme la création d'un atelier sur le travail du bois et un autre sur la mécanique automobile, chacun devant concerner environ 300 personnes.

OBJECTIFS

La création de ces ateliers a pour but :

- d'offrir aux artisans, notamment les plus jeunes, la possibilité d'utiliser une gamme d'outillages et d'équipements variés en location, tout en étant guidés dans leur utilisation,
- de faciliter par l'existence d'un lieu d'intérêt commun une sorte de «parrainage» de jeunes artisans qui veulent s'installer dans le métier par des artisans membres déjà bien implantés,
- de disposer d'un lieu approprié pour suivre des perfectionnements réguliers, organisés de manière très souple pour suivre au plus près les besoins concrets des artisans dans ce domaine, en particulier en relation avec les marchés qu'ils obtiennent et en relation avec les produits ou services nouveaux qu'ils sont susceptibles d'offrir à la clientèle,
- de guider progressivement et sur la base de l'expérience acquise les artisans dans leurs achats d'outillages et d'équipement pour améliorer leurs propres ateliers.

PARTENAIRES

Le projet émane des artisans, qui en ont ressenti le besoin.

Il bénéficie d'appuis multiples de la part de divers organismes étrangers :

- la coopération décentralisée française (IRCOD Alsace) en matière de formation professionnelle notamment sur des objectifs précis et bien délimités dans le temps,
- la coopération avec une ONG allemande (GATE) pour le financement de certains équipements des ateliers,
- la coopération non gouvernementale en général (GTZ, GRET, SKAT, DED, AFVP par le biais du volontaire ingénieur mis à la disposition de l'Espace Métiers) pour l'assistance technique et pour certains appuis en matière d'informations techniques, de méthodes, etc.

L'Espace Métiers a en outre, pour mener à bien l'installation des ateliers d'intérêt collectif, noué des relations avec les organismes locaux et nationaux susceptibles d'aider à la réalisation du projet (notamment pour l'obtention des terrains nécessaires, pour la mise en œuvre de formations et de conseils pour l'utilisation des équipements dans le cadre de ses ateliers). Il a notamment reçu le soutien ferme et formalisé du Préfet de Département. Sont aussi concernés des organismes de recherche et de formation au Cameroun (Ecole Polytechnique de Yaoundé, Centre Uni-

versitaire de Gestion de Douala...). De façon générale, l'Espace Métiers entretient de bons rapports avec les autorités communales, préfectorales, provinciales et avec des Ministères comme, par exemple, celui chargé de l'Industrie et de l'Artisanat ou celui des Affaires Sociales.

L'Espace Métiers bénéficie directement d'aides ainsi que d'appuis de la coopération publique française par le canal d'attributions de financement sur le Fonds Spécial de Développement (FSD). Cela a permis l'acquisition d'outillage proposé en location et d'avances sur travaux pour les marchés obtenus par les artisans, ce qui a facilité la prise de commandes par les artisans, même les plus défavorisés.

FINANCEMENT

Etude de faisabilité

Programme JVE 228 000 FF

Etude concernant les plans de construction, l'équipement des ateliers

DED, IRCOD et AFVP 90 000 FF

Négociations en cours

MAETUR (terrain) 200 000 FF

DDA (bâtiment) 1 400 000 FF

FSD (machines) 1 050 000 FF

GATE (séchoir solaire) 70 000 FF

GTZ (construction et équipement du garage) 25 000 FF

CARNET DE BORD

Les phases importantes de la constitution de l'Espace Métiers :

Enquête et dialogue avec le milieu professionnel

Ce dialogue a permis de mieux cerner les besoins selon les métiers, la réalité des situations des micro-entrepreneurs et la volonté de participation de certains artisans.

Constitution du groupe des artisans-initiateurs

Ces artisans ont, avec la participation active du gérant (et l'appui de quelques personnes ressources) conçu et mis sur pied l'Espace Métiers, démarré les premières actions et tenté les expériences.

Impact grandissant de l'Espace Métiers

L'Espace Métiers a eu un impact significatif sur la recherche des débouchés et a, dans le même

temps, intéressé un nombre de plus en plus important d'artisans et de jeunes candidats à l'installation. Ceux-ci ont alors ressenti le besoin d'accès à un outillage et à des équipements plus efficaces pour pouvoir fabriquer des produits ou rendre des services plus diversifiés.

L'affirmation des sections par métiers

Ces groupes sont capables et soucieux de réfléchir/formuler avec

précision leurs besoins et des pistes de solutions, de rechercher des appuis techniques (au sens large) pour les mettre au point, de comprendre la nécessité de l'auto-financement des services qui sont rendus, etc.

C'est dans cette optique que l'Espace Métier et chaque section concernée ont entrepris la réflexion, l'étude, les contacts extérieurs, les recherches d'information et la mise en oeuvre de l'étude de faisabilité pour les ateliers d'intérêt collectif.

Le lancement des ateliers se décompose :

- Evaluation des besoins des jeunes artisans ou futurs artisans et identification de leurs projets ainsi que des étapes à franchir pour les mener à bien,
- Etude de faisabilité détaillée des deux premiers ateliers et formation des responsables aux méthodes d'établissement des dossiers de projet,

- Mobilisation des moyens nécessaires en particulier l'obtention des terrains, les ressources d'investissement, l'organisation du mode de gestion et la recherche/sélection éventuelle du responsable de chaque atelier,

- Construction et mise en route successive des ateliers,

- Evaluation et ajustement du mode de fonctionnement des ateliers.

RESULTATS

L'idée des ateliers d'intérêt collectif est plus que jamais pertinente comme en témoignent :

- le niveau de fréquentation du service de location de petit matériel (à utiliser dans les ateliers des artisans). Cette fonction, qui devrait être étendue dans l'avenir, sera remplie par les ateliers,
- l'évolution des travaux demandés aux artisans par la clientèle qui, en fonction de la crise et de la baisse des revenus, se tourne de plus en plus vers la réparation des objets et des équipements. Ceci entraîne la nécessité accrue de réparer voire de refabriquer certaines pièces pour lesquelles des équipements appropriés sont indispensables (rectifieuses, aléseuses, instruments de réglage, etc.),
- l'obtention de marchés importants exécutés en commun par des groupes d'artisans : la participation des membres de l'Espace Métiers les moins bien équipés, souvent les plus jeunes, peut être grandement facilitée par la mise en place des ateliers.

Afin de donner des bases solides pour la gestion consensuelle des futurs ateliers d'intérêt collectif, la participation des artisans à l'étude de faisabilité a été très importante. Pour ce faire, le bureau d'études (Colette BESSAT et José TROUVE) a utilisé les outils suivants :

- des réunions de réflexion sur les ateliers d'intérêt collectif au niveau des sections menuiserie, bois, des métalliers et de la mécanique automobile,

- des contacts individuels auprès de certains artisans et personnes ressources,
- des questionnaires adressés aux coordinateurs des sections pour engager une réflexion approfondie sur les ateliers.

DIFFICULTES RENCONTREES

La plus grande difficulté pour les artisans a été de faire accepter aux partenaires l'idée du projet des ateliers d'intérêt collectif et de collecter les données et les moyens permettant de les réaliser.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

La réussite de ce projet est marquée aujourd'hui par l'adhésion totale des artisans concernés à ces projets et leur contribution aux réflexions sur :

- leur participation et contribution positive à l'étude de faisabilité,
- le lieu d'implantation,
- les utilisateurs,
- les besoins en matériel des ateliers d'intérêt collectif,
- l'utilisation du matériel,
- les formations, le perfectionnement,
- les tarifs à appliquer,
- le choix des responsables et de leur rôle,
- les statuts des ateliers.

Une telle participation des artisans dès le départ aux réflexions sur les ateliers d'intérêt collectif démontre leur degré d'engagement et ce qu'ils veulent en faire.

Le projet colle aux « réalités de terrain ». Ainsi les priorités quant aux métiers qui pourraient être concernés en premier lieu ont été revues, compte tenu de l'évolution des besoins, mais aussi compte tenu de la prise de conscience et du dynamisme propre à certaines sections de métiers. C'est ainsi que les garagistes ont rapidement avancé en commun dans leurs suggestions alors que les menuisiers paraissent avoir eu plus de difficultés à dégager une position commune.

Le travail d'analyse et de conception réalisé a abouti à ouvrir l'usage de ces ateliers à tous les artisans du même métier dans la ville et pas seulement aux adhérents, ce qui donnera à la fois un impact plus important quant aux bénéficiaires, de meilleures conditions de rentabilité et une plus large diffusion de la formation dispensée en cours d'utilisation des équipements.

PERSPECTIVES

Les suites attendues du projet sont :

- en premier lieu, la mise en place effective des ateliers et, pour ce faire, la facilitation des recherches de financements complémentaires ainsi que la recherche de personnel pour la gestion et la formation au sein de chaque atelier d'intérêt collectif,
- en second lieu, d'entreprendre avec d'autres métiers comportant des membres au sein de l'Espace Métiers les études de faisabilité pour les nouveaux ateliers les concernant.

Il n'y a pas de changement d'échelle à prévoir puisque les ateliers sont prévus d'emblée pour toute la ville de Douala. Par contre, comme la démarche

LA DEMARCHE DES ATELIERS D'INTERET COLLECTIF

La démarche adoptée est sectorielle mais située dans une perspective globale. Elle est sectorielle dans la mesure où les ateliers d'intérêt collectif sont un projet destiné à améliorer les conditions de production et les revenus des producteurs de quelques secteurs d'activité ainsi que l'insertion professionnelle des jeunes. Elle est globale dans la mesure où en agissant sur les conditions de production et de revenus, elle vise à améliorer les possibilités d'accès aux biens et aux services d'une grande partie de la population.

Les échanges entre partenaires du projet se sont définis et développés de façon pragmatique. Une dynamique de fond se dégage de la mobilisation des adhérents de chaque métier intéressé par les ateliers d'intérêt collectif. Cette mobilisation à chaque étape, à chaque pas, assure une appropriation réelle du projet par les acteurs de base et l'équipe permanente de l'Espace Métiers.

Cette volonté de la base suscite l'intérêt des partenaires extérieurs au milieu pour apporter selon sa nature et ses moyens, son expérience ou ses spécialités. L'existence de cette dynamique permet aux différents acteurs de se situer clairement et d'accepter fondamentalement d'être un appui parmi d'autres d'une logique qu'ils ne dirigent pas.

entreprise paraît intéresser les artisans d'autres villes, l'Espace Métiers répondra aux demandes qui lui seraient faites pour assister le lancement de démarches similaires dans les autres villes du Cameroun notamment à Yaoundé, à Maroua, à Garoua et à Bafoussam.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** Mémento/guide des questions à traiter lors d'études de faisabilité du même type que celle des ateliers d'intérêt collectif (en cours).
Résultat des études de faisabilité (en cours).

■ **CONTACTS** Augustin DONGMO. Gérant. Espace Métiers de Douala. BP 4286. Douala. Cameroun. Tél & fax : 237.37.18.12.
Colette BESSAT et José TROUVE. B & T. 27, rue du Planet 74 100 ANNEMASSE. Tél. : (16) 50.37.66.05 – Fax : (16) 50.38.00.10.

AUTO-EVALUATION DU CENTRE ABEL LVIA, DU CARREFOUR JEUNESSE ET DU CENTRE PILOTE DE PORT BOUET

ABEL LVIA

PROJET

Pays	Côte d'Ivoire
Lieu	Abidjan
Opérateur	ABEL LVIA
Partenaires associés	Mission de Coopération, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé, Diocèse de Grand Bassam, INADES, BICE, ENDA, UNICEF, BIT, PNUD
Partenaires techniques et financiers	ONG LVIA, groupe ABEL, Mairie de Port Bouet, Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Accueil, formation et insertion socio-économique de jeunes citoyens
Type de projet	Evaluation de projet
Durée	6 mois à partir de janvier 1995
Coût	200 000 FF

Après dix ans d'expérience, trois associations (Carrefour Jeunesse, Centre Pilote, Centre ABEL LVIA) souhaitent approfondir leur réflexion, auto-évaluer leurs actions et confronter leurs expériences pour capitaliser leurs efforts et rendre plus efficaces leurs interventions.

CONTEXTE ET ORIGINE

La communauté ABEL LVIA de Grand-Bassam s'est fixée quatre objectifs :

- promouvoir la création d'un centre d'accueil et de formation pour la prévention et la réinsertion sociale des mineurs en détresse,
- conduire une action préventive grâce des activités culturelles, sociales et sportives dans des centres ouverts aux jeunes citoyens,
- sensibiliser l'opinion publique et favoriser des moments de réflexion et de recherche entre les acteurs qui s'intéressent à la jeunesse,

- favoriser le suivi et l'insertion socio-économique des jeunes dans la communauté nationale.

A ce jour, la communauté a pu mettre en route plusieurs « programmes » en vue de concrétiser ces objectifs :

- le centre Abel,
- le Carrefour Jeunesse (centre de documentation, recherche et formation ; équipe de suivi et d'installation des jeunes).

La communauté a été créée en 1983 avec le soutien financier de deux ONG du Nord et la collaboration de l'Etat ivoirien et du Diocèse de Grand-Bassam.

Après dix ans d'expérience, il s'agit donc d'évaluer et de capitaliser les actions de ces trois structures (le Centre Abel, le Carrefour Jeunesse et le Centre Pilote des jeunes de Port Bouet) qui travaillent sur l'insertion des jeunes.

Le centre Abel

C'est un Centre d'Education et de Formation (CEP), il est ouvert aux jeunes gens qui ont entre 15 et 18 ans. Ces jeunes sont obligatoirement envoyés par le Ministère de la Justice (le service assistance éducative d'Abidjan-Plateau) et le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (les centres sociaux).

Son but principal est d'accueillir et de former des adolescents déscolarisés et désœuvrés.

Les actions du CEP visent :

- la modification des problèmes de conduite inhérents aux adolescents par :
 - une expérience de vie communautaire (éducation physique et sportive, jeux, loisirs, excursions, clubs de jeunes, etc.)
 - une expérimentation de comportements socialement positifs,
- l'amélioration de la santé des pensionnaires
 - logis, hygiène, restauration,
 - soins primaires,
- la formation sanitaire
- l'intégration et le suivi en famille
 - retour en famille,
 - installation autonome ou en groupe.

Le centre Abel propose aussi une formation professionnelle à ses « stagiaires » en matière d'élevage, d'agriculture, de menuiserie, de soudure et de froid/électricité. Les cours ont surtout lieu dans les ateliers ou dans les champs. 10 à 30 stagiaires participent à chaque module (en fonction du secteur d'activité choisi). La durée des stages est de 3 à 18 mois. Durant leur formation, les stagiaires sont suivis par un conseiller qui les oriente dans leur choix et dans la confection des projets professionnels. La formation se décline en modules dont le choix revient aux jeunes, qui définissent ainsi leur parcours personnalisé.

Le Carrefour Jeunesse

• Présentation

Il mène une action préventive en milieu ouvert dans le domaine de la délinquance. Il n'est quasiment jamais fermé.

C'est un lieu de passage, un lieu où les jeunes peuvent venir poser toutes les questions qu'ils veulent, où ils peuvent venir solliciter un appui.

C'est un « espace » où l'on peut exercer des activités, se rencontrer, se socialiser, s'informer et se former ; un lieu à disposition des jeunes, un lieu où des relations éducatives entre opérateurs et jeunes peuvent se former.

C'est un soutien au développement associatif (mise à disposition d'équipement et de locaux, de conseils techniques, etc.). Plus de trente associations sportives et quinze associations culturelles sont en lien avec le Carrefour.

Le Carrefour est également un observatoire de la jeunesse. Il mène des analyses et recherches sur la condition juvénile, les malaises des jeunes, etc.

C'est aussi une équipe d'opérateurs qui se déplacent sur le terrain pour aller vers les jeunes et les rencontrer dans leur milieu.

• Quelques exemples d'activités

Le Carrefour propose une salle de jeux, un terrain de sport, un service d'aide sociale, un service de reprographie et un secrétariat.

Beaucoup d'associations et mouvements de jeunesse bénéficient de son soutien. Des locaux sont mis à leur disposition pour des réunions ainsi qu'un service-conseil qui les aide dans la gestion de leur mouvement (rédaction de statuts, formation des leaders, etc.).

La musique étant une activité privilégiée chez les jeunes, un atelier de musique composé d'une salle de répétition pour orchestre et d'un studio pour l'audition de disques et cassettes a été installé. Six orchestres y répètent régulièrement. Des cours de musique y sont dispensés. L'atelier musique assure aussi l'animation et la sonorisation de manifestations diverses.

Des cours d'alphabétisation sont proposés pour les adultes et les jeunes de 9 à 15 ans. Des films, éducatifs ou non, sont projetés deux fois par semaine

pour les jeunes de 7 à 18 ans. En plus de sa fonction productive, un atelier sérigraphie forme 8 à 10 jeunes par an dans la fabrication de tee-shirts et l'impression sur tous supports.

Un service socio-sanitaire dispense gratuitement des soins de santé primaire et rend disponible à moindre frais les médicaments de première nécessité.

• **Le centre de documentation, recherche et formation**

Il a pour vocation le soutien aux actions du Carrefour Jeunesse. Il offre des opportunités de recherche et de formation aussi bien aux jeunes qu'aux partenaires sociaux du projet. Ses locaux sont situés au sein du Carrefour Jeunesse. Il dispose d'un riche patrimoine de documents régulièrement actualisés sur les problèmes que connaissent les jeunes (plus de 2 500 ouvrages).

Des recherches-actions sont régulièrement menées afin de permettre aux jeunes de trouver des solutions simples et adéquates à leurs problèmes (chômage, MST, etc.). En 1993, plus de 70 jeunes de 9 à 23 ans, leaders d'associations formelles ou informelles, ont participé aux différents groupes de recherche (exemples de thèmes : la santé des jeunes à Grand-Bassam, le chômage, les difficultés d'encadrement et d'animation des organisations et regroupements de jeunes).

• **L'équipe de suivi et d'installation des jeunes**

L'équipe de suivi complète et soutient les autres actions. Son domaine d'actions couvre trois principales activités :

- la recherche de lieux de stage,
- la mise en apprentissage de jeunes auprès d'artisans,
- le soutien à l'installation et l'octroi de crédits.

Le Centre Pilote des jeunes de Port Bouet

Situé à Abidjan et soutenu par la Mairie de Port Bouet et le CCFD, il a pour objectif de lutter contre la délinquance et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes de la commune de Port Bouet.

Il mène différentes activités : alphabétisation, promotion socio-sanitaire, activités culturelles (bibliothèque, vidéo-club, etc.), activités sportives, déve-

loppement communautaire et aide à l'insertion professionnelle.

Concernant l'appui à l'artisanat, il propose à des jeunes âgés de 14 à 17 ans une mise en apprentissage sur une période de trois ans. L'organisation de ce volet a évolué au fil des années. A l'origine, quelques jeunes ont été accueillis par des centres de formation professionnelle. Cette initiative s'est rapidement avérée inadaptée à des jeunes sans bagage scolaire. Aussi le centre Pilote est-il entré en contact avec les artisans de la commune et leur a proposé d'y installer leur atelier, à charge pour eux d'assurer l'apprentissage des plus démunis du quartier. Cinq artisans ont alors répondu à cet appel et ouvert des ateliers de menuiserie, froid, couture, mécanique et sérigraphie/calligraphie. Devant le succès de cette formule, le centre, dont la capacité d'accueil est rapidement arrivé à saturation, a dû engager une troisième approche. Ainsi les jeunes apprentis sont-ils désormais accueillis hors centre, chez des artisans volontaires ne touchant qu'une faible rémunération.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif est de mener dans les différents centres une évaluation sur les trois thèmes suivants :

- Accueil : quels sont les mécanismes d'insertion sociale des jeunes ? Quelle est la réponse des structures ?
- Formation : analyse du fonctionnement de l'apprentissage et de la manière dont les structures peuvent intervenir.
- Création d'activités et appui aux associations.

La méthodologie employée sera d'une part des enquêtes auprès des jeunes (notamment ceux issus de différentes structures), d'autre part, une auto-évaluation assistée. L'auto-évaluation consiste à faire faire par les acteurs eux-mêmes le choix des objectifs de l'évaluation jusqu'à la redéfinition de l'activité. La confrontation avec d'autres structures engagées dans des actions similaires sera aussi réalisée.

PARTENAIRES

Au Nord, le projet est soutenu par les ONG LVIA (soutien économique), ABEL (soutien technique) et

l'AFVP (collaboration sur des projets spécifiques) et par la Mission française de Coopération.

Au Sud, les partenaires sont : le Diocèse de Grand-Bassam, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Santé et de la Protection sociale, l'INADES, ENDA, le BICE, l'UNICEF, le BIT, le PNUD.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	140 000 FF
<i>ONG ABEL</i>	30 000 FF
<i>Mairie de Port Bouet</i>	30 000 FF

L'AUTO-EVALUATION ASSISTEE

Examen de l'évolution institutionnelle des structures, identification des stratégies à définir tendant à procurer plus d'autonomie financière, décisionnelle et institutionnelle.

Centre pilote de Port Bouet : réalisé en septembre 1995

Carrefour Jeunesse : en cours

Centre Abel : en cours

Analyse du parcours opérationnel pendant les dix ans d'activité (dimension théorique, en cours)

Au départ, l'idée était d'avoir une approche technique caractérisée par une forte spécialisation et une préoccupation thérapeutique assistancielle. Les éducateurs étaient ainsi très spécialisés et adoptaient une approche spécifique pour chaque marginalité (délinquance, drogue, prostitution, etc.).

Ensuite, l'approche est devenue très classique, scolaire. Il y avait des horaires pour les activités, les jeunes se retrouvaient dans des salles de classe. Une relation de professeurs à élèves s'instaurait.

Ces deux approches ont montré leurs limites, c'est pourquoi une nouvelle démarche est testée aujourd'hui : elle consiste à valoriser et à qualifier les opportunités d'accueil, de formation et de

production spécifique au milieu. Les jeunes sont encouragés à élaborer et à mener leurs propres projets. Ils peuvent ainsi se révaloriser à leurs propres yeux. Contrairement à la mise en apprentissage où le patron ne s'occupe pas forcément de ses apprentis, les éducateurs les accompagnent dans ce parcours.

Démarrage et analyse de la nouvelle pratique (en cours)

- Le centre pilote a défini la décentralisation des activités et la met en œuvre.
- Le Carrefour Jeunesse cherche à sortir d'un rôle de gestionnaire, de fournisseur de services et prestations pour devenir davantage un promoteur, un incitateur, un coordinateur des ressources et des potentialités présentes tant en interne que dans la ville. Beaucoup d'activités menées par le Carrefour deviennent aujourd'hui autonomes, un grand nombre d'associations sportives, culturelles, etc. gravitent autour de lui. Il s'agit donc de faire évoluer le Carrefour vers une « association d'associations » où la politique serait définie sectoriellement avec les associations concernées (en matière de musique, de sport, etc.).

- Le centre Abel expérimente un nouveau modèle d'accueil et de formation : quinze groupes de jeunes (sur un total de 108) ont monté des projets de production-formation financés par prêts (passage du rôle d'élève-stagiaire au rôle de promoteur).

Plusieurs projets sont en cours de réalisation : fabrication d'aliments pour bétail, élevage de poissons, de canards, de bœufs, de moutons et de porcs, abattoir et magasin de vente de volailles, production de meubles, atelier de couture et production maraîchère. L'évaluation de ces projets est prévue pour janvier 1996.

Une démarche bien spécifique

La démarche menée par les trois associations concernées est particulière. L'enjeu est en effet à travers tout ce travail de qualifier davantage le personnel de ces centres et de les faire évoluer dans leur pratique de terrain. L'approche que développe par exemple le centre Abel actuellement implique en effet un changement de la relation « encadrants-encadrés ». L'enquête comme le travail d'analyse du contexte sont donc réalisés par le personnel des centres de formation.

CARNET DE BORD

Analyse du contexte

Il s'agit à partir de journaux, de livres, de revues, de thèses, etc. de voir quelle est l'analyse faite actuellement de la jeunesse et de ses problèmes.

Avril-octobre 1995 :

- Recueil des 2 500 ouvrages que possède le centre de documentation
- Saisie informatique
- Analyse et sélection du matériel
- Synthèse et production d'un rapport (en cours)

Décembre 1995-janvier 1996 :

- Restitution aux opérateurs et aux associations
- Séminaire par thématiques

Plan de recherche : le point de vue des jeunes

Une grande enquête avait été réalisée auprès de 1 000 jeunes en 1986. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cette enquête en y ajoutant quelques questions d'actualité afin de déterminer ce qui a changé depuis 10 ans dans la perception de la réalité par les jeunes.

Cette enquête traite de questions aussi diverses que l'école, le travail, la famille, la politique, la religion, les désirs des jeunes ou leur perception du Carrefour Jeunesse.

Avril-juin 1995 :

- Recueil des données et des enquêtes déjà réalisées
- Reprise et traitement de la grande enquête effectuée en 1986
- Préparation de la nouvelle enquête
- Questionnaire de 186 questions envoyé à 1 000 élèves scolarisés

Septembre-octobre 1995 :

Réponse de 100 jeunes en situation particulièrement difficile à un questionnaire-interview.

Novembre 1995-janvier 1996 :

- Synthèse des premiers résultats
- Restitution en séminaire

Mars 1996 : Publication

L'auto-évaluation assistée

- Examen de l'évolution institutionnelle des structures, identification des stratégies à définir tendant à procurer plus d'autonomie financière, décisionnelle et institutionnelle.
- Analyse du parcours opérationnel pendant les dix ans d'activité (en cours).
- Démarrage et analyse de la nouvelle pratique (en cours).

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** Projet Communauté ABEL. Quelles opportunités d'accueil, de formation et d'insertion socio-économique pour les jeunes citadins d'Abidjan en situation difficile ? Auto-évaluation assistée et confrontation entre différentes ONG. 1994.

■ **CONTACTS** Carmine LANNI, Directeur de la Communauté ABEL LVIA : BP 89, Grand Bassam, Côte d'Ivoire. Tél. : 225.30.15.96 – Fax : 225.37.11.89

INSERTION SOCIALE DES JEUNES DE BOUAKE

SCOUTS DE COTE D'IVOIRE

PROJET

Pays	Côte d'Ivoire
Lieu	Bouaké
Opérateur	Scouts de Côte d'Ivoire
Partenaires associés	Scouts de France, ASEMO, BICE, INADES
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Insertion sociale, jeunes de la rue
Type de projet	Réalisation de projet
Durée	Novembre 1995-juillet 1996
Coût total du projet	170 350 FF

Ce projet consiste à accompagner l'insertion sociale des jeunes de la rue grâce à des animateurs/éducateurs de rue.

CONTEXTE ET ORIGINE

Le développement de la Côte d'Ivoire s'est accompagné d'une urbanisation croissante, en particulier de la capitale, Abidjan, et des villes secondaires telles que Bouaké. Le changement social se fait particulièrement sentir dans la passage de la famille élargie à la famille nucléaire et dans la nouvelle répartition des rôles de l'homme et de la femme.

De son côté, la scolarisation a fait miroiter une promotion sociale qui ne peut se réaliser qu'en ville et pour un petit nombre de privilégiés, le coût de la scolarité restant malgré tout élevé, ce qui la rend inaccessible à certaines couches de la population. Des milliers d'exclus du système scolaire se retrouvent sans formation, livrés à eux-mêmes.

Le nombre d'enfants ivoiriens qui vivent en marge de la société croît proportionnellement à l'urbanisation et à la modernisation des villes de Côte d'Ivoire. Pour certains, la rue est un moyen d'échapper à une famille désunie ou à la violence familiale. Pour d'autres, la rue est un moyen de compléter le revenu familial, le marché de l'emploi étant souvent inaccessible aux jeunes. Quelles

que soient les origines et les circonstances, il est extrêmement difficile pour ces enfants sans soutien familial solide de quitter une existence marginale.

Depuis 1984, avec l'aide de l'Association Française des Volontaires du Progrès, l'ASEMO (Action Socio-Educative en Milieu Ouvert) travaille avec les enfants de la rue au centre social de Bouaké. De décembre 1984 à décembre 1993, 926 jeunes en difficulté ont été suivis. Malgré la réussite de ces actions, de nombreux jeunes vivent encore dans la rue à Bouaké.

Ce projet consiste à former des animateurs qui travailleront auprès des jeunes de la rue. Ces animateurs ayant déjà une expérience éducative auprès des jeunes (scouts ou non scouts) recevront une formation complémentaire, adaptée à la spécificité des jeunes en difficulté et des jeunes de la rue. Leur action favorisera l'insertion socio-professionnelle des jeunes en leur apprenant à prendre eux-mêmes en charge leur avenir, par la réalisation d'actions et de projets de développement communautaire qu'ils auront choisis.

OBJECTIFS

L'objectif du projet est d'assurer l'encadrement de 60 à 80 jeunes de la rue déjà identifiés en vue de les insérer selon leurs désirs dans la société. Cela grâce à dix animateurs de jeunes qui seront chargés de les rencontrer, de les regrouper, de les animer, de les éduquer et de soutenir leurs initiatives.

PARTENAIRES

L'Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire (ASCCI) repose sur 500 animateurs de jeunes répartis sur la totalité du territoire ivoirien et compte aujourd'hui 12 000 jeunes de 8 à 21 ans, dont 4 000 dans la seule région de Bouaké.

L'ASCCI sera le maître d'œuvre du projet, réalisé en partenariat avec l'équipe ASEMO, du centre social de Bouaké, du BICE-CI (Bureau International Catholique de l'Enfance-Côte d'Ivoire), l'INADES Bouaké (Institut Africain pour le Développement Economique et Social, centre africain de formation) et l'UNICEF de Côte d'Ivoire.

Ces organismes apporteront une contribution au projet en matière d'aide à la formation des animateurs, en matière de suivi des actions menées avec les jeunes et en matière d'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle après le déroulement des actions de développement communautaire.

L'équipe ASEMO, centre social de Bouaké

Depuis 1984, l'équipe ASEMO agit auprès des jeunes de la rue. Les objectifs généraux de l'ASEMO sont avant tout la prévention de la délinquance et la réinsertion sociale à travers quatre domaines d'action :

- l'accueil, l'écoute et le suivi des enfants et jeunes de la rue,
- la sensibilisation du tissu social en vue de la reconnaissance du jeune comme membre de la société,
- l'élaboration de projets d'avenir avec et pour les jeunes en difficulté,
- la réinsertion professionnelle comme moyen de re-socialisation.

Le BICE-Côte d'Ivoire

Le BICE-Côte d'Ivoire constitue une plate-forme de concertation pour la recherche et l'action. Il collabore avec tous ceux qui agissent en faveur de la dignité et de la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il développe la recherche action et des programmes pilotes et s'investit de façon prioritaire dans la formation de personnes engagées auprès des enfants. Dans le cadre de son programme « enfants de la rue », le BICE dispense des formations pour éducateurs de la rue et s'investit dans la création de centres pilotes d'écoute pour les enfants de la rue.

L'INADES

L'INADES est un institut de formation juridiquement reconnu comme association internationale sans but lucratif et d'utilité publique. Le but général de l'association est de travailler à la promotion sociale et économique des populations en accordant une importance particulière à leur participation libre et responsable à la transformation de leur société.

L'objectif de l'association est de former des adultes ruraux en vue de leur promotion sociale et économique et plus spécifiquement pour :

- améliorer leurs activités de production, de commercialisation et de gestion,
- analyser en commun leur situation et les changements auxquels ils ont à faire face,
- choisir librement et mettre en œuvre eux-mêmes les solutions qu'ils estiment possibles, compte tenu de leurs moyens et des contraintes inévitables du développement,
- s'organiser communautairement pour faire entendre leur voix, faire valoir leurs intérêts et dialoguer avec les organismes chargés de la politique de développement de leur région.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'INADES organise de nombreuses formations, notamment des cours en gestion de petits projets.

L'UNICEF-Côte d'Ivoire

L'UNICEF travaille avec les gouvernements des pays en développement afin de les aider à satisfaire les besoins essentiels de tous les enfants, dont les

enfants de la rue. En Côte d'Ivoire, le programme « Enfants en circonstances extrêmement difficiles » est centré sur la ville d'Abidjan et son agglomération où le problème est crucial. Dans les autres villes de Côte d'Ivoire, l'UNICEF-CI soutient les activités socio-éducatives en faveur des enfants en situation très précaire.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	88 790 FF
<i>UNICEF</i>	13 430 FF
<i>ASCCI</i>	2 350 FF
<i>Autres</i>	8 600 FF
<i>Contributions valorisées</i>	
<i>ASCCI</i>	22 990 FF
<i>BICE</i>	16 200 FF
<i>ASEMO</i>	19 500 FF

DEROULEMENT PREVU

Sélection des animateurs de jeunes

Les animateurs de jeunes qui vont suivre la formation devront prouver leurs réelles capacités à favoriser l'insertion des jeunes en participant à un entretien individuel et à une journée de sélection. Ils sont actuellement sans emploi, ce qui donne au projet une dimension supplémentaire puisqu'il favorisera l'insertion professionnelle de ces animateurs.

Formation pratique au centre social de Bouaké

Pendant quatre semaines, chacun des animateurs consacrerá une journée au centre social de Bouaké pour partager le travail des membres de l'équipe ASEMO auprès des jeunes en difficulté. Après le stage de formation « éducateurs de rue », ils réitéreront la même procédure pendant six semaines pour expérimenter les connaissances, compétences et attitudes qu'ils auront acquises.

Stage de formation « éducateurs de rue »

Les objectifs de cette formation sont de permettre aux animateurs de travailler efficacement avec les jeunes de la rue et les partenaires du projet et d'être capables d'accompagner leurs initiatives.

Stage d'évaluation et d'approfondissement de la formation « éducateurs de rue »

Ce stage aura lieu quand les animateurs auront déjà commencé leurs rencontres avec les jeunes de la rue. Il permettra de dresser un bilan de la formation reçue et de son adéquation au travail de terrain puis d'approfondir les besoins des animateurs notamment en matière de gestion de petits projets. Des éléments de la formation « éducateurs de rue » seront repris : l'écoute, la psychologie du jeune, la situation du jeune de la rue, le rôle d'un « éducateur de rue ». Un deuxième stage de ce type se déroulera deux mois plus tard.

Stage de formation à la gestion de petits projets

Ce stage leur donnera les moyens de réaliser des actions et des projets de qualité avec les jeunes. Cette formation sera assurée par l'INADES, qui suivra ensuite la réalisation des petits projets sur le terrain.

Echanges entre les animateurs et les jeunes : première étape de la recherche action

Tout en poursuivant leur formation, les animateurs commenceront à se déplacer sur le marché de Bouaké, et à rencontrer les jeunes. Ils prendront tout le temps nécessaire pour instaurer une relation d'amitié et de confiance avec les jeunes, qui est une étape indispensable avant des entretiens individuels plus approfondis.

Dans ce climat de confiance, les animateurs proposeront aux jeunes la création d'un groupe structuré et démocratique où chacun a sa place. Ce groupe développera un esprit de solidarité et de mise en commun de l'énergie et du dynamisme des jeunes. Les animateurs apporteront soutien et conseils.

Structuration des groupes

Les animateurs commenceront alors des rencontres périodiques. Ils s'appuieront sur une méthode d'auto-éducation progressive. Le jeune est l'artisan de son éducation. Cette méthode s'appuie sur quatre éléments : le respect des règles de vie, la vie en petites équipes, l'auto-éducation par l'action, des programmes progressifs et attrayants. Les activités mises en œuvre par les jeunes leur permettront de prendre des responsabilités effectives dans la prise

en charge de leur environnement et de s'insérer dans la gestion de leur milieu de vie.

Mise en œuvre de la recherche action, réalisation d'actions et de micro-projets de développement communautaire

Les jeunes seront invités à exprimer leurs projets, leurs rêves, etc. Les animateurs leur donneront les moyens de trouver des solutions à leurs problèmes, des actions à réaliser et petit à petit, avec l'aide d'un jeu sur l'épargne, de monter des projets.

Bilan des actions réalisées

Les jeunes évalueront les actions réalisées et leur impact sur eux-mêmes. Une mise en commun permettra de dresser un bilan. Au cours d'un entretien

individuel, l'animateur s'efforcera d'établir avec le jeune un projet pour son avenir socio-professionnel.

Séminaire d'évaluation

En fin de projet, un séminaire d'évaluation rassemblera les animateurs, responsables du projet, et les partenaires.

Ce projet est un projet pilote. En fonction des résultats, il sera étendu à d'autres « quartiers », plus précisément à d'autres centres d'activités commerciales de Bouaké.

RESULTATS

Le financement de ce projet ayant eu lieu en novembre 1995, il est trop tôt pour réunir des éléments de bilan.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Insertion sociale des jeunes de Bouaké. Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire. Février 1995.

■ CONTACTS

Hubert DOUAMPRO BEUGRET : Président de l'Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire : 23, Bd Clozel. Centre d'Accueil Missionnaire : 01 BP 959, ABIDJAN 01. Tél. : 225.22.35.22 – Fax : 225.22.35.22. Léon Paul MAHI : Ibid.

Claude François KOFFI KONAN, 01 BP 118. Tél. fax : 63.57.28.

ETUDE SUR LA GESTION DES DECHETS URBAINS AU MALI : RELATIONS ENTRE GIE ET MUNICIPALITES PEGASE, CITES UNIES DEVELOPPEMENT

PROJET

Pays	Mali
Lieu	Bamako, Mopti
Opérateurs	Pégase Développement, Cités Unies Développement (CUD)
Partenaires associés	Mission de Coopération, Association des Maires du Mali (AMM)
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Gestion des déchets urbains
Type de projet	Etude
Durée	Juillet-septembre 1995
Coût	146 000 FF

Il s'agit d'une étude sur la filière de ramassage-traitement des déchets urbains au Mali et en particulier sur le rôle des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) dans cette filière.

CONTEXTE ET ORIGINE

Ce projet est issu d'un dossier déposé par Cités Unies Développement en janvier 1994, à la demande de l'Association des Maires du Mali, dans le cadre de l'appel d'offre de recherches lancé par JVE. Les termes de référence en ont été reformulés en janvier 1995 et l'étude a été confiée à un chercheur malien en association à un bureau d'études français, Pégase, qui avait fait l'évaluation du Fonds Spécial de Développement au Mali.

Cette étude doit permettre de mieux situer la position des jeunes, notamment à travers les GIE, au sein du jeu de relations entre dynamique associative et dynamique municipale.

Elle apparaît comme un cas de figure significatif des problèmes auxquels sont souvent confrontés maires et conseillers municipaux, à savoir :

- la construction d'une relation de confiance entre municipalité et usagers en vue de recréer les conditions d'exercice de la citoyenneté locale,
- l'organisation, sous forme paritaire, de la gestion de certains services municipaux pour l'entretien des infrastructures et des équipements ainsi que le maintien d'un environnement sain (en particulier par le ramassage et le traitement des déchets urbains),
- la conduite d'une politique municipale et la gestion administrative et technique de la commune avec un partage des responsabilités entre élu, administration communale et services déconcentrés de l'Etat.

En effet, la collecte des déchets urbains est l'objet d'une préoccupation constante certes des municipalités mais aussi des populations urbaines. Entre dynamiques municipale et associative, il est nécessaire

qu'une cohérence des actions soit établie pour améliorer le fonctionnement de la filière.

Cette étude s'articule avec différents travaux en cours. Deux autres études ont en effet été lancées en même temps :

- A l'initiative de trois villes françaises (Angoulême, Evry et Maurepas) jumelées avec trois villes maliennes (Ségou, Kayes et Mopti), un travail du même type a été mené de mai à octobre 1995 sur la collecte des ordures ménagères. Le SAN (1) d'Evry a coordonné la définition des termes de référence de cette mission en accord avec les différentes villes parties prenantes.
- La Caisse Française de Développement a lancé une étude sur « l'approche économique de la filière des déchets urbains en Afrique au Sud du Sahara ».

Ces travaux devraient être valorisés dans le cadre du séminaire « ordures ménagères » organisé par le Programme de Développement Municipal (PDM) début 1996.

OBJECTIFS

L'étude cherche à analyser :

- les relations existantes entre les différents intervenants dans la filière de ramassage des déchets urbains (cadre contractuel, collaboration et problèmes entre acteurs),
- la gestion de la filière,
- les effets structurants de la constitution des GIE sur la société civile (modes d'organisation et d'animation spécifiques) et de leur viabilité économique.

Les résultats attendus sont de deux ordres :

- connaître le fonctionnement des différents partenaires de cette filière,
- dégager des outils de gestion partagée pour les collectivités locales (contractualisation avec les prestataires privés...), qui permettront aux GIE de mieux se structurer (cahier des charges, formations, etc.).

PARTENAIRES

L'étude est réalisée à la demande de l'Association des Maires du Mali et soutenue par la Mission de

Coopération à Bamako et le Programme Jeunes, Ville, Emploi.

FINANCEMENT

Programme JVE

146 000 FF

Cette somme correspond à une commande précise.

CARNET DE BORD

Les consultants sont allés sur le terrain en avril-mai 1995.

A Bamako, ils ont travaillé avec douze GIE et veillé à ce que la représentativité de l'échantillon soit assurée selon des spécificités diverses : installation en centre ville ou en périphérie, quartiers en terrain accidenté ou en terrain plat, GIE de taille modeste ou de taille importante, anciens ou plus récents, GIE créés par des femmes, GIE ayant des sources de financement différentes, GIE ayant bénéficié d'un accompagnement ou non, etc.

En ce qui concerne Mopti, un seul GIE est chargé pour le moment de collecter les déchets et a donc été rencontré. D'autres GIE sont en voie de création mais aucun n'a encore déposé ses statuts.

Les enquêtes de terrain et les entretiens se sont déroulés auprès des GIE et des autres partenaires de la filière (maires des communes concernées, services de voirie du District, Mission de Décentralisation).

Les questions suivantes ont été abordées durant les entretiens :

- les données institutionnelles propres à la filière de collecte/traitement des déchets,
- la gestion de la filière elle-même,
- les dynamiques sociales et institutionnelles qui sont le fait de la société civile et des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation.

Le rapport provisoire a été transmis en juin 1995.

Une restitution restreinte a été organisée en juillet puis élargie le 19 octobre 1995 à d'autres projets et recherches menés dans le cadre du Programme et centrés sur la dynamique associative et la prise en charge par des jeunes de services urbains.

(1) Syndicat d'Agglomération Nouvelle.

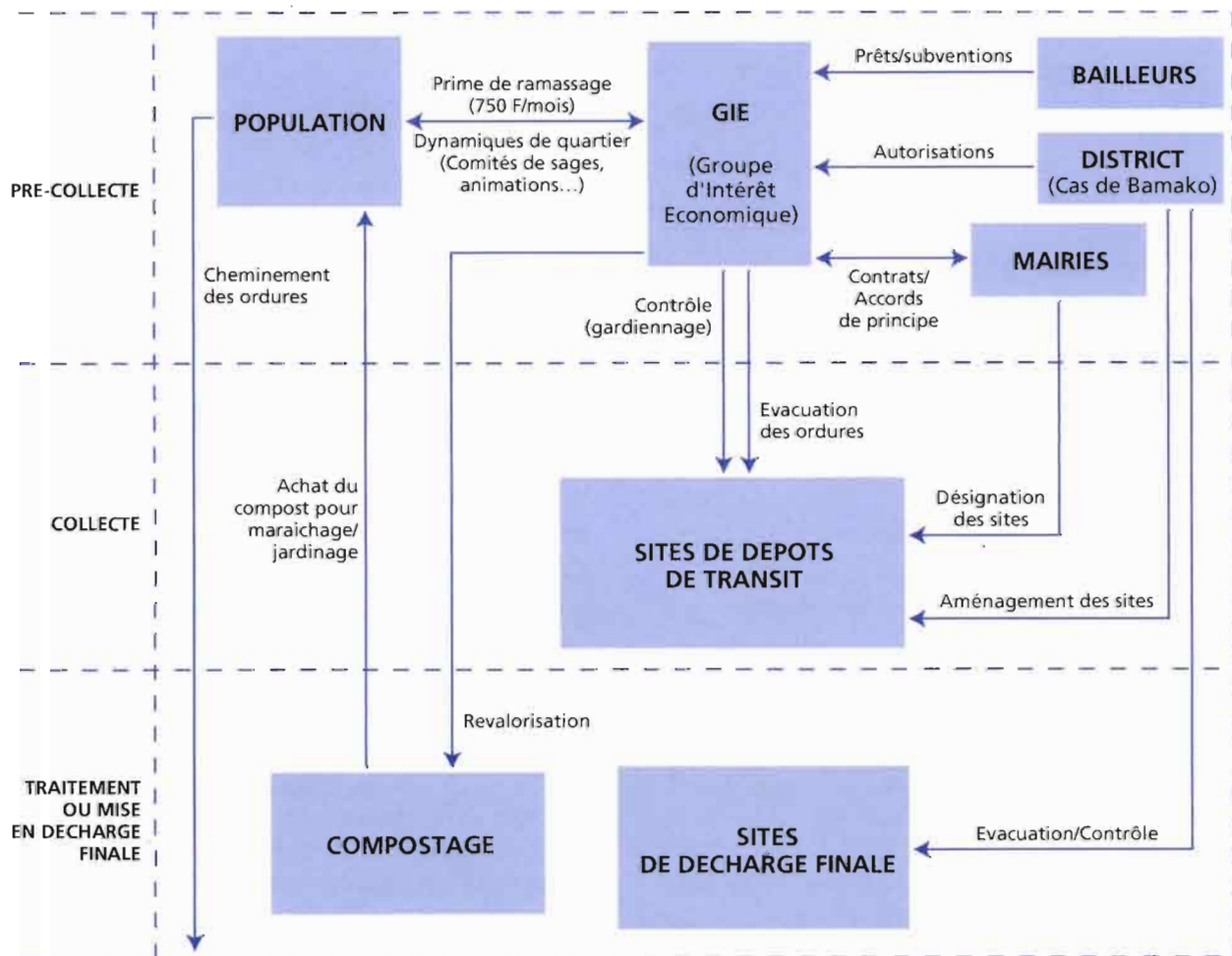
RESULTATS DE L'ETUDE

L'étude présente :

- la situation et les acteurs de la filière : historique et intervenants, cadre institutionnel, statut juridique des GIE, réglementation des activités et type de contrat,

- les interventions des GIE dans la filière : leur travail de pré-collecte, leur viabilité économique, leur diversification,
- les relations entre les interlocuteurs : GIE et communes, District de Bamako,
- les points forts et les faiblesses du système,
- et enfin quelques recommandations.

La filière déchets urbains du Mali (étapes et acteurs)



Points forts

- **Amélioration de la salubrité dans les quartiers**

Le diagnostic est partagé par tous, les GIE ont considérablement amélioré la salubrité dans les quartiers avec des conséquences significatives sur le bien-être des populations et les comportements en matière d'hygiène. Les maires eux-mêmes affirment que l'action des GIE est indispensable et

qu'aujourd'hui il n'y a pas d'autre système possible et pérenne de pré-collecte.

- **Effets structurants significatifs**

L'action des GIE a des effets structurants significatifs : la pré-collecte est considérée par la population autant que par les GIE comme le premier élément d'un ensemble d'actions complémentaires, indispensables pour un assainissement

complet des quartiers. Les comités de sages, dont la création est la résultante d'un dialogue avec les populations, occupent une place déterminante dans les quartiers et offrent aux populations un contrôle de l'action des GIE et une capacité de négociation/discussion avec les autorités communales pour tout problème intéressant le quartier.

- **Viabilité sociale forte**

Cette efficacité du système d'assainissement a généré une forte reconnaissance des populations. Au moment où l'Etat se désengage de secteurs qu'il gérait jusque-là, les GIE mettent en valeur la capacité des populations à prendre en charge leurs propres problèmes. La population ne voit donc aucune limite aux actions qui doivent être entreprises en matière d'assainissement.

Il semble donc que les GIE ont réellement la capacité de faire émerger un système cohérent et intégré de gestion de la filière de ramassage et de traitement des déchets urbains.

- **Un système professionnalisé de pré-collecte**

Les GIE les plus professionnalisés ont mis au point une véritable méthode pour le travail de pré-collecte : ce système centré sur l'utilisation de matériel à traction animale est porteur d'évolution technique. Si le modèle actuel est très adapté à la typologie particulière des quartiers résidentiels, il peut évoluer rapidement pour intégrer la diversité des besoins et les configurations particulières des villes (quartiers centraux et commerçants, marchés spécifiques). Cela implique cependant des appuis financiers et techniques importants.

- **De réelles capacités d'initiative**

Le développement du secteur privé est un élément majeur pour la décentralisation. Force est de constater que les GIE sont des foyers d'initiative qui cherchent à s'exprimer de manière multiple. C'est une chance pour le développement communal que les municipalités doivent encourager.

Points faibles

- **Des GIE à améliorer**

Un statut qui doit évoluer

Il existe un décalage juridique réel entre la forme juridique des GIE et la réalité de l'entreprise qu'elle recouvre. Ce statut de GIE tend en effet à enfermer

les promoteurs dans un mode passif qui n'est pas celui du secteur privé. Il autorise également toute personne extérieure à considérer comme peu fiables les GIE sous prétexte qu'ils ont une forte connotation associative.

Une viabilité économique problématique

Certains GIE ont de grandes difficultés à se professionnaliser et une faible part d'entre eux ont une véritable approche entrepreneuriale (peu de gestion prévisionnelle, membres parfois peu impliqués dans le devenir de l'entreprise, vision à court terme).

Un déficit de formation concrète

Les promoteurs sont de jeunes diplômés dont les savoirs sont peu opérationnels sur le terrain. La plupart éprouvent de grandes difficultés à maîtriser des outils simples de gestion. Les promoteurs n'ont, dans l'ensemble, suivi aucune formation concrète en gestion ou développement d'entreprise.

Des moyens financiers faibles

Le paiement pour service rendu basé sur la taxe unique de 750 FCFA par mois par concession est faible. S'il suffit à assurer la pérennité d'un GIE dans les conditions actuelles, il faudra cependant bien que les populations assument le coût réel de l'amélioration des prestations de la filière. On peut douter d'ailleurs d'une croissance réelle de l'emploi dans l'assainissement si les GIE ne développent pas davantage leur chiffre d'affaires.

Une diversification et une évolution technique lentes

L'état de la filière, avec les nombreuses indécisions qui l'entourent (manque de clarté technique, juridique et administratif), ne bénéficie pas d'un environnement dynamique qui permettrait de débloquer des situations. De ce fait, de nombreuses opérations (tri, compostage, etc.) en sont toujours à l'état expérimental et les ouvertures sur de nouveaux marchés de l'assainissement et autres (puisards, eaux usées, latrines, caniveaux, adduction d'eau, etc.) sont faibles.

Le retard du législateur

La filière est un laboratoire où se croisent toutes les compétences de la ville (District, commune, société civile). La période actuelle avec une redéfinition en cours des centres de décision renforce la complexité de la situation et explique une bonne part des diffi-

cultés. Cette confusion ne permet pas pour l'instant de bâtir une vision globale d'une vraie politique d'assainissement, mais seulement des idées ponctuelles.

• Les relations entre les partenaires

Les partenaires sont isolés les uns des autres sans outil spécifique de gestion partagée. Hormis quelques exemples de coordination, l'isolement génère peu de suivi, de moyens complémentaires et de réflexion commune sur l'avenir de la filière.

La COTAS est la seule organisation interne au mouvement des GIE qui ait vu le jour et fédère 60 GIE. L'idée du regroupement des GIE était double : d'une part, trouver ensemble des solutions à leurs problèmes, et d'autre part, se constituer en interlocuteur sérieux sur le marché de la collecte des ordures ménagères, à un moment où le District envisageait de déléguer ce service.

Sur fonds propres, la COTAS a entrepris de contacter des bailleurs de fonds et a pu ainsi avec la Caisse Française de Développement mettre en œuvre un financement de 1 million de FCFA au profit de

55 GIE. « Prélevant » 5% sur le montant du financement, la COTAS a pu constituer une équipe technique et mobiliser les compétences d'autres organismes.

La COTAS a mené un travail important de professionnalisation des GIE et a mis en place une méthodologie pour la réalisation des études techniques de démarrage. Elle s'est trouvée progressivement dans une situation ambiguë car partenaire directe d'un bailleur de fonds, sans passage par l'autorité municipale. La COTAS est aussi devenue un intermédiaire obligé pour les autres GIE pour obtenir des financements. Les collectivités locales se sentent exclues de ce montage financier, qui correspond à un service qu'elles devraient coordonner. Cela a abouti tout récemment à la dissolution de la COTAS.

L'histoire des GIE et de la filière est une histoire riche marquée par de fortes personnalités dont les interprétations divergent en matière de développement de la filière et qui s'affrontent. L'absence de consensus bloque les initiatives au lieu de les libérer.

RECOMMANDATIONS

A partir du diagnostic établi de la filière, les consultants ont fait les recommandations qui visent à faciliter la collaboration entre les partenaires et à assurer une bonne gestion de la filière de ramassage des déchets urbains. Celles-ci sont résumées comme suit :

Intermédiation nécessaire

Les partenaires sont d'accord sur le fait qu'ils doivent se retrouver pour mettre fin à des oppositions dommageables. Pour cela, ils doivent choisir un intermédiaire reconnu de tous qui pourra les accompagner pour renouer le dialogue sur la base d'une gestion partagée de la filière et de la reconnaissance du rôle de chacun des acteurs.

D'après les enquêtes effectuées dans le cadre de l'étude, la structure qui pourrait jouer ce rôle d'intermédiation est la Mission de Décentralisation. En effet, étant dans une position de neutralité et ayant une dimension nationale, elle pourrait être le lieu de rapprochement et de dialogue entre les différents acteurs de la filière des déchets urbains.

La présente étude préconise donc la mise en place par la Mission de Décentralisation d'un cadre de concertation à travers lequel, d'une part, les problèmes de la filière seront discutés dans le but de dégager ensemble des voies de solution et, d'autre part, une réflexion sur l'amélioration du mode et des procédures de gestion de la filière sera menée.

Rééquilibrage des appuis en direction des collectivités locales

Tous ces partenaires sont favorables au développement de la société civile et notamment des initiatives des GIE. Dans le cadre de la décentralisation, les communes ressentent fortement l'absence de moyens d'autant qu'elles doivent assurer de nouveaux services comme celui de l'assainissement. Elles ont souvent du mal à comprendre les bailleurs qui ne les considèrent pas comme des interlocuteurs privilégiés en la matière et traitent directement avec les GIE. Des rééquilibrages en direction des communes devraient donc se faire précisément dans le cadre des nouveaux outils de gestion partagée qu'autorisent les textes.

Ainsi, on peut souhaiter l'apparition d'outils plus structurants que les pratiques actuelles :

- *fonds de développement communaux pour des initiatives locales de développement. Les financements des agences et missions de coopération destinés aux opérations et actions de développement au niveau communal pourraient être en partie versés dans ce fonds qui se chargerait de son affectation aux destinataires finaux,*
- *fonds districale pour l'assainissement avec un comité de sélection (élus, acteurs, population, etc.) auprès duquel seraient éligibles les propositions émanant des GIE et des autres acteurs dont on aurait défini les profils.*

Renforcement des activités et capacités des GIE

L'apparition des GIE est une chance pour l'assainissement

qu'il ne faut pas laisser s'étioler. Il est nécessaire que les actions en cours (études du District, séminaire sur le développement municipal, développement du rôle de l'Association des Maires du Mali) viennent conforter cette dynamique, et non la fragiliser.

Il y a cependant urgence à proposer des formations spécifiques aux membres des GIE, à appuyer des actions de coordination qui professionnalisent le secteur, à favoriser et encourager tout ce qui touche à la diversification en matière d'assainissement avec des modalités de financement adaptées.

La réponse aux problèmes de formation des membres des GIE passe par un plan de formation continue. La présente étude préconise la mise en place sous l'égide de la Mission de Décentralisation d'un pro-

gramme de formation continue ouvert à tous les GIE disposant d'une convention avec une commune.

Les cellules Formation et Développement des communes de la Mission de Décentralisation seraient chargées en collaboration avec d'autres structures impliquées dans la filière ou appuyant les GIE (COTAS, services techniques du District de Bamako,...) de la définition et de la mise en œuvre de la formation.

Par ailleurs, la Mission de Décentralisation et l'Association des Maires du Mali devraient favoriser l'émergence et le renforcement des coordinations de GIE qui tendent à professionnaliser le secteur du ramassage et du traitement des déchets urbains.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Ministère de la Coopération. Programme Jeunes, Ville, Emploi. Association des maires du Mali. Cités Unies Développement. Pégase Développement. La filière de ramassage-traitement des déchets urbains au Mali. Amagoïn KEITA. Gérard BLONDET. Juin 1995.

■ CONTACTS

Gérard BLONDET, PEGASE Développement : 18, place Rondelet, 34000 MONTPELLIER. Tél. : 67.58.93.14 – Fax : 67.58.70.18

Amagoïn KEITA, Cités Unies Développement : 22, rue d'Alsace, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Tél. : (33-1) 47.39.36.86. Fax : (33-1) 47.39.36.85, ou Association des Maires du Mali. Fax : 223.23.86.95

PROMOTION ET RENFORCEMENT DES OPERATEURS LOCAUX AU MALI

AFVP

PROJET

Pays	Mali
Lieu	Bamako
Opérateur	Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
Partenaires associés	Ecole des Hautes Etudes Pratiques (EHEP) et autres centres de formation
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi ; Mission de Coopération
Champ d'action	Promotion et renforcement de l'expertise locale
Type de projet	Lancement de projet
Durée	2 ans
Coût	722 000 FF

Il s'agit de mettre en œuvre un ensemble de mesures préparant l'insertion dans le tissu économique et social, de jeunes cadres nationaux expérimentés, actuellement contractuels sur des projets, salariés de bureaux d'étude, d'ONG locales ou cadres d'entreprises.

CONTEXTE ET ORIGINE

Ces dernières années, le problème des jeunes diplômés sans emploi est devenu préoccupant par son ampleur et par le manque de perspectives qui s'offrent à eux.

La profusion des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et des ONG locales constitue une première réponse à ce problème. Cependant, cette réponse reste partielle. En effet, ces structures sont peu expérimentées et peu reconnues. Elles «vivotent» plus qu'elles ne fonctionnent et participent par leur manque de professionnalisme à discréditer l'expertise locale.

Des partenaires au développement ont adopté des stratégies différentes pour tenter de répondre à ce problème :

- l'USAID et les Canadiens apportent leur soutien au comité de coordination des ONG avec la mise

en place de formations destinées aux ONG locales pour les professionnaliser, l'idée étant que pour crédibiliser ces ONG et leur permettre d'accéder à des financements, il faut les former.

- une ONG suisse, Helvétas, a opté depuis 1988 pour une collaboration privilégiée avec quelques bureaux d'études à qui elle a confié, des années durant, des projets d'aménagement et de gestion de terroirs en régie.
- deux organisations de volontariat néerlandaise et allemande (la SNV et le DED) développent sensiblement la même stratégie, à savoir intégrer leurs projets au sein d'organismes publics ou para-publics et fournir un appui institutionnel à quelques ONG maliennes.

Depuis 1986, l'AFVP procède au recrutement, sur les projets dont elle est l'opérateur, de jeunes cadres

maliens au niveau technicien ou ingénieur. Près d'une centaine de cadres ont depuis lors effectué un passage sur les projets de l'AFVP Mali. Les projets sont généralement pilotés par une équipe mixte franco-malienne financée sur le budget opérationnel du projet. Cette réponse est partielle puisque ces cadres ne sont assurés d'avoir un emploi que tant que durera le projet pour lequel ils ont été recrutés.

Cependant, ces actuels salariés d'organismes tels que l'AFVP sont en train d'acquérir une expérience en matière de développement local. Regroupés au sein d'une ou plusieurs agences de développement local, ils pourraient se positionner sur le marché des prestataires de service auprès des collectivités locales. En effet, le Mali connaît un processus de décentralisation qui va se concrétiser début 1996 par la mise en place de quelques 600 collectivités locales nouvelles. Ce processus de décentralisation ne pourra effectivement réussir que s'il existe des opérateurs d'appui aux collectivités territoriales crédibles et efficaces.

Cependant, afin qu'ils soient pleinement en mesure de jouer ce rôle, il est nécessaire que ces jeunes cadres maliens suivent certaines formations afin d'acquérir des réflexes d'opérateurs privés et d'avoir une plus grande confiance en eux. Que ce soit par la création d'entreprises, de services aux collectivités locales ou par la création de PME-PMI, voire d'exploitations agricoles, cela contribuera à ancrer des cadres dans le tissu économique et social bamakois et régional.

Il s'agit donc de mettre en œuvre un ensemble de mesures préparant l'insertion dans le tissu économique et social de jeunes cadres nationaux expérimentés, actuellement contractuels sur des projets, salariés de bureaux d'étude, d'ONG locales ou cadres d'entreprises.

La stratégie retenue consiste donc à :

- favoriser l'installation de jeunes cadres (25-35 ans) actuellement salariés sur des projets ou en contrat à durée déterminée par une série de mesures appropriées,
- orienter les cadres souhaitant conserver leur statut de salarié vers des opérateurs locaux susceptibles d'être intéressés par leur profil.

OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet vise à crédibiliser et promouvoir cette jeune expertise locale à travers :

- l'élaboration et la diffusion de deux guides pédagogiques sur la création d'entreprise et la recherche d'emploi, pour mieux armer les jeunes cadres maliens dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de création d'entreprise,
- des programmes de formation pour donner les moyens à ces cadres de faire valoir leur « savoir-faire » et faire en sorte qu'ils puissent être à même de monter et piloter eux-mêmes un projet, une entreprise, une équipe,
- la promotion de l'émergence d'une ou plusieurs agences de développement local constituées par des jeunes cadres ayant déjà eu une première expérience professionnelle. Une agence de développement local serait une agence de prestation de services marchands tant urbains que ruraux, mais aussi une agence pouvant mettre à disposition des agents de développement auprès d'associations et de collectivités locales. Ces agences seraient dotées d'une cellule d'information-orientation qui collecterait de l'information sur les filières porteuses et les opérateurs susceptibles de recruter.

PARTENAIRES

Le projet a noué des relations privilégiées avec la cellule de formation continue de l'Ecole des Hautes Etudes Pratiques (EHEP). Cet établissement est chargé d'élaborer les modules de formation concernant l'environnement économique, l'entreprise, les techniques de communication. Les intervenants de l'EHEP s'engagent à élaborer des études de cas adaptées au public et à se déplacer au besoin dans des capitales régionales. L'objectif de cette collaboration est double : d'une part bénéficier des ressources humaines de l'EHEP et d'autre part qu'en retour de ce programme de formation continue, les enseignants adaptent encore plus leurs cours aux réalités socio-économiques du pays.

Le projet est cependant ouvert à tout type de partenariat. Des relations pourront être tissées avec d'autres centres de formation (Ecole Nationale d'Administration, cellule de formation de la Mission de Décentralisation, centres privés,...).

Concernant l'AFVP Mali et les organismes de développement français, il s'agit pour eux de participer :

- à l'émergence de nouveaux acteurs de développement (agences de développement ou autres),
- au renforcement d'opérateurs déjà existants.

CARNET DE BORD

Décembre 1994

Finalisation du document-projet et proposition au programme Jeunes, Ville, Emploi.

Premier semestre 1995

• Discussions sur certains points avec le bureau JVE, qui pose trois conditions au financement :

1. Recruter un cadre malien pour encadrer le projet avec le Volontaire du Progrès (VP),
2. Ne pas réserver le projet aux seuls jeunes cadres ayant eu une expérience au sein de projets de la Coopération française ou animés par des opérateurs français, mais l'ouvrir aux membres des bureaux d'étude, ONG locales, aux salariés de

projets de diverses coopérations bilatérales,

3. Ne pas s'en tenir à l'Ecole des Hautes Etudes Pratiques comme partenaire pour les formations, mais chercher à travailler avec les personnes ressources ou les centres de formation les plus appropriés pour chaque type de formation envisagée.

- Juin : acceptation du projet par le Bureau JVE et mise en route des procédures de recrutement d'un VP et d'un cadre malien.
- Juillet : arrivée à Bamako d'une VP, recrutement du cadre malien.

Deuxième semestre 1995

- Août :
 - rodage de l'équipe, contacts nombreux avec des opérateurs

privés pour se familiariser avec le monde du secteur privé,

- mise en place par l'AFVP Mali d'une cellule d'appui aux opérateurs locaux dont fait partie ce projet. Composée d'un cadre malien, ingénieur agronome ayant eu quatre ans d'expérience professionnelle dans un bureau d'études bamakois, et de trois volontaires, cette cellule constitue une équipe de personnes ressources et gèrera un certain nombre de projets concernant les opérateurs locaux, comme par exemple le concours des créateurs d'entreprise.

- Septembre : négociation du cofinancement avec la Mission Française de Coopération.

FINANCEMENT

Programme JVE	140 000 FF
Mission de Coopération à Bamako	128 000 FF
AFVP	189 000 FF
FAC-IG AFVP 1993	50 000 FF

Pour la seconde année de fonctionnement du projet, l'AFVP-Mali doit rechercher un partenaire financier intéressé à participer à ce projet pour un montant de 285 000 FF.

DEROULEMENT PREVU POUR LA SUITE DU PROJET

De septembre à décembre 1995

- Elaboration du premier guide pédagogique sur la création d'entreprise,
- Prise de contacts nombreux pour faire connaître le projet, identification du public-cible,

Décembre 1995

- Informations sur ce projet à Kayes, Kita, Sévaré, Bandiagara. Entretiens individualisés au bureau du projet ou sur le terrain avec les jeunes cadres intéressés,
- Appui-conseil auprès d'un certain nombre de jeunes cadres ayant déjà commencé des démarches pour monter une entreprise (avis sur des études de faisabilité, orientation vers des personnes ressources compétentes, vers des guichets de financements...),
- Constitution d'un fonds documentaire sur le secteur privé,
- Contacts avec différents organismes ayant pour objet l'insertion des jeunes diplômés et la promotion de l'expertise (GTZ, USAID, Office National de la Main d'Œuvre...)
- Edition du guide sur la création d'entreprise,
- Ateliers-débats avec de nombreux salariés maliens de l'AFVP au cours d'une réunion annuelle du secteur « développement rural ».

LES ENTRETIENS PERSONNALISES

L'un des rôles de l'équipe-projet est celui d'appui-conseil auprès de jeunes cadres. Près d'une trentaine de personnes ont déjà pris contact avec l'équipe.

Lors du premier entretien, il s'agit d'une présentation mutuelle : l'équipe expose les objectifs du projet, le jeune cadre sollicitant un appui se présente. Au cours de cet entretien, l'équipe encourage la personne à approfondir sa réflexion quant à son bilan de compétences, ses objectifs professionnels (création d'une entreprise, d'un GIE, d'une ONG, d'une exploitation agricole ou bien candidature à des postes de responsabilité au sein de projets d'organismes), etc.

Depuis le démarrage du projet, chaque personne qui a contacté le projet a eu entre trois et cinq entretiens. Un processus de prise de confiance en soi s'opère par cet accompagnement personnalisé.

Premier semestre 1996

- Réunion de deux groupes de réflexion de jeunes cadres,

- Préparation/organisation des premières formations,
- Ateliers sur les perspectives d'avenir, les filières d'emplois, les techniques d'entretien, les CV, constitution d'une banque de CV, appui à ceux qui souhaitent lancer une agence de développement local...
- Elaboration du deuxième guide pédagogique sur la recherche d'emploi, travail en collaboration avec le centre Djoliba.

Deuxième semestre 1996

- Poursuite des formations,
- Constitution d'une ou plusieurs agences de développement local,
- Partenariat privilégié avec l'AFVP et la Coopération française,
- Installation de jeunes cadres ayant bénéficié du projet.

RESULTATS

Ce projet ayant démarré en juin 1995, il est trop tôt pour réunir des éléments de bilan.

POUR EN SAVOIR PLUS

DOCUMENTS

Promotion et renforcement de l'expertise locale : cas de l'autonomisation des jeunes cadres travaillant sur des projets d'organismes français de développement. AFVP Mali. Karim DOUMBIA. Jean-Claude JAFFREZZO-ARAINTY. Programme Jeunes, Ville, Emploi. Ministère de la Coopération. 1995.

CONTACTS

Jean-Claude JAFFREZZO-ARAINTY, AFVP : BP 1721, BAMAKO, MALI. Tél. : 223.22.43.58
Fax : 223.22.35.17

APPUI AU GIE LAABAL ET ETUDE SUR L'ARTISANAT A MOPTI

ACTION MOPTI

PROJET

Pays	Mali
Lieu	Mopti
Opérateur	Action Mopti
Partenaires associés	ONG Guamina, GIE Laabal
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Services urbains, artisanat
Type de projet	Formation, étude de faisabilité
Durée	De septembre 1995 à juin 1996
Coût	121 015 FF

Il s'agit, dans le cadre du programme de développement social urbain d'Action Mopti, d'appuyer la formation continue du GIE Laabal et de réaliser une étude sur les filières de l'artisanat à Mopti, capables de développer des emplois pour les jeunes.

CONTEXTE ET ORIGINE

Créé en 1986, le Comité de parrainage entre la ville de Maurepas (Yvelines) et la ville de Mopti au Mali, après avoir obtenu le soutien d'autres collectivités territoriales de la région (Elancourt et St Quentin en Yvelines), a donné naissance à l'association « Action Mopti ».

Le projet d'Action Mopti est développé principalement dans trois quartiers de la ville de Mopti : Taikiri, Mossinkoré et Bougoufié (25 000 habitants). Ce programme développe différentes actions destinées principalement aux enfants, aux femmes et aux jeunes sans emploi. L'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces trois quartiers ; certaines actions pouvant bénéficier à d'autres zones d'habitations.

Des actions concrètes sont menées en matière de santé publique (soins de santé primaires, pro-

gramme nutritionnel), d'amélioration de l'environnement de certains quartiers de la ville (programme d'assainissement et de collecte d'ordures ménagères) et d'appui aux activités socio-culturelles (théâtre, dessin, alphabétisation, halte-garderie, etc.). En 1995, Action Mopti a souhaité mener une action transversale sur la ville et a pour cela adopté une démarche de type « développement social urbain ».

Le programme JVE intervient sur un nouveau volet d'intervention d'Action Mopti, à savoir les activités économiques : une étude sur les filières d'emploi artisanal et la formation de membres du GIE Laabal.

Le GIE Laabal

La situation d'insalubrité de la ville de Mopti est principalement due à l'absence de structure assurant l'assainissement. Le taux de mortalité est très élevé. La stagnation des eaux usées et des ordures

dans les caniveaux favorise la prolifération des moustiques et donc du paludisme.

Concernant les déchets ménagers, l'évacuation des ordures est généralement assurée par les habitants eux-mêmes ou par des charretiers appelés occasionnellement sans aucune coordination ni contrôle.

Concernant les eaux usées, le réseau de canaux à ciel ouvert reçoit indistinctement les eaux pluviales et les eaux usées. La plupart des caniveaux sont obstrués par toutes sortes de déchets. L'absence de pente et l'insuffisance d'eau empêchent l'écoulement vers les exutoires.

Afin de tenter de résoudre ce problème, des jeunes diplômés se sont constitués en GIE pour proposer un véritable service de ramassage des ordures ménagères et d'évacuation des eaux usées. Une convention est passée avec la municipalité afin de clarifier les responsabilités de chacun. Action Mopti intervient comme appui technique du GIE.

Au cours des deux premières années passées à élaborer le projet (enquêtes, contacts), Laabal a effectué la phase de sensibilisation de la population. Les moyens utilisés ont été très variés, Laabal a utilisé les techniques classiques (porte à porte, réunions avec les chefs de quartier) ainsi que des techniques plus novatrices (théâtre utile, messages radiophoniques).

Le projet a démarré en août 1994. Le système employé est l'abonnement mensuel par concession : 1 500 FCFA pour la vidange et 750 FCFA pour le ramassage des ordures. Ce programme est financé par la Caisse Française de Développement.

Au 1er janvier 1995, 534 concessions sont abonnées au service d'enlèvement des ordures et 74 concessions abonnées à la vidange des eaux usées. Le taux de recouvrement pour les ordures est de 60,40% et celui de la vidange des puisards de 52%. Laabal dessert quelques 6 300 habitants de la ville de Mopti répartis sur deux quartiers de la ville qui en compte sept.

En juin 1995, une mission d'appui d'Action Mopti a permis d'identifier certains problèmes d'organisation :

- faible planification de l'extension du programme,
- manque d'une programmation et d'organisation du travail,

- manque d'une comptabilité fiable.

Suite à ce diagnostic, des changements dans l'organisation ont été mis en place :

- découpage par secteurs dans les quartiers concernés,
- élaboration des parcours des charrettes d'ordures ménagères et de charrettes d'évacuation des eaux usées,
- mise en place d'un contrôle des charretiers,
- amélioration du système de recouvrement des coûts,
- relance du programme de sensibilisation,
- formation du personnel du GIE Laabal.

Ce dernier aspect est financé par le programme JVE et complètera tout le dispositif d'amélioration du programme d'assainissement.

Le contenu de la formation

• Lagunage naturel

Cette formation aura lieu à Porto-Novo au Bénin, où a été développée la technique des bassins de lagunage naturel que souhaitent utiliser le GIE Laabal et la Municipalité de Mopti. C'est pour le GIE Laabal un enjeu primordial dans le cadre de l'assainissement de Mopti. Chaque jour, les équipes de ramassage du GIE collectent en effet près de 100 m³ d'eaux usées, qui sont actuellement évacuées dans les caniveaux de Mopti.

• Gestion d'entreprise

Cette formation est délivrée par le CAPES (Centre d'Assistance pour les Entreprises) et traitera de la gestion de l'entreprise, de la gestion comptable et du contrôle de gestion. Elle pourrait également s'intégrer dans le cadre du programme envisagé par la Mission française de Coopération pour 1996 concernant la formation des cadres des GIE au Mali.

• Initiation à l'informatique

Cette formation est destinée à aider les cadres du GIE Laabal à l'utilisation d'outils logiciels de type traitement de texte (Word PC) et tableur (Excel) dans le but de pouvoir traiter rapidement les informations, les courriers administratifs, les dossiers de demande de financement. Cette formation est délivrée au Centre de Formation en Informatique et Bureautique à Bamako.

• Menuiserie métallique

Le GIE Laabal doit gérer un parc de trente charrettes. Leur entretien et leur réparation constitue un coût important dans le budget de fonctionnement du GIE. La formation à la maintenance d'un ouvrier de Laabal sera effectuée chez un menuisier métallique de Mopti pendant une durée de trente jours.

• Mécanique générale

L'utilisation d'une motopompe pour la vidange des latrines implique un entretien régulier ainsi qu'une connaissance générale en mécanique. Par ailleurs, les charrettes de collecte sont équipées de pièces automobiles d'occasion (essieux, roues). Cette formation sera délivrée à Mopti par un mécanicien-auto expérimenté pendant trente jours.

• Soins vétérinaires

Le GIE Laabal gère trente-deux ânes, ce qui constitue un patrimoine précieux et essentiel à la bonne marche du GIE. La formation du gardien en matière de premiers soins vétérinaires aux ânes constitue donc une assurance pour la préservation de ce cheptel. La Direction Régionale de l'Élevage de Mopti a l'habitude d'organiser ce type de sessions de formation pour apprendre les techniques des premiers soins vétérinaires (pansement, injection).

Etude sur les filières de l'artisanat à Mopti. ONG Guamina.

Le secteur de l'artisanat est un créneau pourvoyeur d'emploi. Considérée comme un carrefour, la ville de Mopti attire un nombre important d'artisans de tout bord. C'est pourquoi il est apparu intéressant à Action Mopti de faire une étude sur le milieu de l'artisanat pour mieux appréhender les besoins en formation, l'insertion professionnelle des jeunes artisans de Mopti, les filières porteuses.

Les principaux bénéficiaires du projet sont les jeunes diplômés, les jeunes accueillis dans les centres pour enfants des rues (actuellement, deux centres à Mopti) et les jeunes des quartiers qui souhaitent acquérir une formation technique.

Guamina est une ONG malienne créée en 1988 par des cadres maliens travaillant dans différents domaines du développement. Guamina signifie en bambara « union des foyers dans le travail » ou « entraide ».

Les objectifs de l'étude, qui durera une quarantaine de jours, sont de :

- faire un diagnostic du secteur de l'artisanat dans la ville de Mopti et de dégager les forces et faiblesses de l'artisanat à Mopti,
- faire la typologie des différentes micro-entreprises de la localité selon leur importance,
- faire une évaluation participative des besoins des acteurs locaux afin de dégager les opportunités d'intervention en matière de formation et d'insertion professionnelle des jeunes,
- inventorier les expériences développées dans la localité par les intervenants travaillant à Mopti,
- élaborer et proposer un programme d'action assorti d'une stratégie appropriée à court, moyen et long terme.

LE CADRE CONTRACTUEL DE L'INTERVENTION DU GIE LAABAL

Le GIE Laabal a contractualisé ses relations avec le Municipalité de Mopti, qui a en charge l'assainissement de la ville, et avec Action Mopti, qui apporte un appui technique, dans des contrats aussi précis que possible. Ces deux aspects sont tout à fait capitaux pour la réussite de l'action du GIE.

En effet, les bonnes relations avec la Mairie sont la garantie d'une efficacité de la totalité de la filière de ramassage des ordures ménagères. Actuellement par exemple, Action Mopti et le GIE Laabal réfléchissent sur la nécessité de créer une police municipale chargée de participer à la perception des mensualités en collaboration avec les recouvreurs du GIE et avec les Comités de Sages des Quartiers.

Concernant l'appui technique du GIE et sa formation, cet aspect est essentiel dans la perspective de la loi sur l'imposition des entreprises privées, prévue pour 1997, qui risque de déstabiliser totalement ses finances et de remettre en cause la pérennisation des GIE.

Concernant enfin la méthodologie, il semble nécessaire qu'un tel programme d'assainissement s'accompagne d'une action de sensibilisation pendant toute la durée du lancement de celui-ci jusqu'à ce qu'un équilibre financier soit atteint. Il doit aussi être accompagné d'actions de formation à l'éducation sanitaire (eau, assainissement et santé) et d'actions préventives (PMI et soins de santé primaire).

FINANCEMENT

1. Ministère de la Coopération :

Un million de FF pour le programme de développement social urbain pour 1955-96

2. Appui au GIE Laabal et études de filières

Programme JVE	94 165 FF
Action Mopti	26 850 FF

RESULTATS

Le financement de ce projet ayant eu lieu en octobre 1995, il est trop tôt pour réunir des éléments de bilan.

CARNET DE BORD

Formation du GIE Laabal

Le premier stage a eu lieu à Porto-Novo en octobre 1995. Il sera complété par un stage à ENDA Dakar sur les dynamiques sociales dans les quartiers autour de l'assainissement.

Etude artisanat

L'ONG Guamina, ayant beaucoup de contrats d'étude à mener, semble indisponible ; une autre ONG locale est donc actuellement recherchée.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Etude sur l'assainissement de la ville de Mopti : FINAH. Mai 1990.

Projet d'amélioration de la salubrité à Mopti. Avril 1993.

La gestion de la salubrité à Mopti. AFVP. Rapport de Françoise CHEREL. Septembre 1993.

Rapport de mission. William Ricardo HINOJOSA. Action Mopti. Juin 1995.

Bilan d'activités du GIE Laabal du 1er janvier au 31 août 1995. Action Mopti. Rapport William Ricardo HINOJOSA et Alexis GROLEAU. Octobre 1995.

■ CONTACTS

William Ricardo HINOJOSA, Action Mopti : 7, rue Paul Drussant, 78310 Maurepas-Village. Tél. & fax : (33-1) 30.62.62.42

Alexis GROLEAU, Responsable du programme assainissement, Action Mopti, Maison de Quartier Mossinkoré : BP 202, Mopti, Mali. Tél. & fax : 223.430.363

Kolado MACINAKE, Président du GIE Laabal, Quartier de Toguel ou s/c Action Mopti : BP 202, Mopti, Mali.

SOUTIEN AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ET A LA CREATION D'EMPLOIS A NIAMEY (COMMUNE I) ET TILLABERY

AFVP NIGER

PROJET

Pays	Niger
Lieu	Tillabéry, Niamey
Opérateur	Association Française des Volontaires du Progrès
Partenaires associés	Ministère de la Jeunesse et des Sports nigérien, ONG nigériennes, Mission Française de Coopération
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi ; Mission de Coopération
Champ d'action	Soutien aux activités économiques de jeunes et à la création d'emploi en milieu urbain et péri-urbain
Type de projet	Phase expérimentale
Durée	12 mois à partir de décembre 1994
Coût	621 000 FF

Il s'agit d'un projet expérimental qui vise à apporter un soutien aux activités économiques de jeunes et à la création d'emploi en milieu urbain et péri-urbain. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche Jeunes, Ville, Emploi menée au Niger.

CONTEXTE ET ORIGINE

La démarche Jeunes, Ville, Emploi au Niger

Piloté par le Ministère de la Communication, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports nigérien, un projet de programme national d'insertion professionnelle des jeunes en milieu urbain a été élaboré en novembre 1992 selon une stratégie de recherche action.

Ses objectifs sont de mobiliser des jeunes autour de projets de développement et d'appuyer le développement d'activités économiques concernant les jeunes. Ce projet de programme concerne environ

40 villes réparties sur huit départements administratifs du Niger.

Le programme s'appuie sur deux principes :

- l'expression d'une volonté politique qui doit être le résultat d'un travail de réflexion à la fois au niveau central (interministériel) et départemental (préfets, sous-préfets et structures décentralisées des Ministères). A ces travaux sont associés différents partenaires du développement (bailleurs de fonds, coopérations diverses, ONG, associations nationales de jeunes, etc.).
- l'implication des populations directement concernées (communes et quartiers) qui auront à faire

remonter l'expression de leurs besoins en matière d'insertion professionnelle des jeunes.

Un Comité National de Suivi a été créé en juin 1994 associant les pouvoirs publics (23 Directions Techniques Nationales), des représentants du Comité Entreprenariat Jeunesse de la CONFEJES (1) et cinq associations de jeunes. Il doit être relayé par des comités départementaux sous la responsabilité des Préfets.

• **Le programme comprend deux phases principales :**

Durant la première phase, la mobilisation des jeunes passe par l'animation sportive et culturelle pour tenter ensuite de les mobiliser sur des problématiques d'insertion économique. Une action a été entreprise dans ce sens depuis janvier 1993 au niveau de trois communes témoins (Dosso, Niamey II et Tillabéry). Les populations respectives s'élèvent à 35 000, 220 000 et 15 000 habitants. A titre d'exemple, il n'y avait que quatre associations à Tillabéry début 1993. Huit mois après, on en dénombre 43 (29 sportives, 13 culturelles et 1 de jeunesse).

En décembre 1993, les animateurs des associations de ces trois communes auxquels il convient d'ajouter ceux des chefs-lieux des départements Diffa, Zinder et Mara (223 animateurs sportifs et 145 animateurs culturels) ont bénéficié d'une formation à l'issue de laquelle un programme annuel d'activités a été arrêté.

Parallèlement, une enquête sur les filières d'emplois de proximité a été menée en juin 1993 dans ces trois communes pilotes. Elles ont pour objet de recenser dans chaque quartier les besoins en matière de création d'emplois, exprimés par les populations afin d'apporter une amélioration à leurs conditions de vie.

La deuxième phase de ce programme concerne une expérimentation d'une durée d'un an dans les communes de Tillabéry et de Niamey I. Le maître d'ouvrage est l'AFVP associée à une ONG nigérienne homologue.

Au terme de l'expérimentation, un programme national doit être élaboré et proposé aux bailleurs de fonds par le Ministère chargé de la Jeunesse et

des Sports. Si les conclusions s'avèrent positives, un financement du Ministère français de la Coopération pourrait être sollicité par les autorités nigériennes.

La mise en place de ce programme rencontre quelques difficultés au niveau de l'administration nigérienne du fait de sa faible mobilisation.

Les cadres de jeunesse sont dans l'ensemble peu enthousiastes. La constitution d'un Comité National d'élaboration et de Suivi du programme semble tenir lieu d'action réelle. L'implication du Ministère de la Jeunesse est faible et la Direction de la Jeunesse ne dépasse pas ses compétences sectorielles et ne s'engage qu'au niveau du service Jeunesse et Actions de Développement. Il est vraisemblable que cette situation puisse changer dans les mois qui viennent.

En ce qui concerne les jeunes, les attentes sont par contre immenses et la mobilisation est très forte.

Soutien aux activités économiques des jeunes et à la création d'emplois

Ce projet expérimental s'inscrit dans la deuxième phase du programme JVE Niger. Il vise à soutenir les activités économiques des jeunes et à créer des emplois en milieu urbain et péri-urbain. Les bénéficiaires sont des jeunes sans emploi et des groupes organisés de jeunes de quartiers ainsi que les petits « entrepreneurs » capables de créer des emplois.

Sa fonction première sera l'appui-conseil et la formation individuelle de jeunes « entrepreneurs » pour finaliser leurs dossiers, puis assurer le suivi de leurs activités. Il en sera de même pour des exploitants et des « entrepreneurs » existants dont le développement des activités peut générer des emplois.

Sa deuxième fonction consiste à faciliter l'accès au crédit. Il travaille en priorité avec les caisses d'épargne et de crédits existantes au niveau des quartiers et les institutions ou organismes de financement sur place. Pour ces derniers, le projet effectue un travail en amont et en aval de l'institution sans interférer dans sa responsabilité d'attribution et de recouvrement du crédit. Enfin, là où les structures n'existent pas ou ne correspondent pas aux besoins identifiés, le projet facilite la mise en place de groupes solidaires qui créent un fonds pour accorder des crédits à leurs membres.

(1) Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Expression Française.

Avec le cumul des intérêts perçus, ces groupes se constituent une capacité d'autofinancement devant leur permettre :

- de maîtriser les mécanismes de crédit et de devenir compétents en matière de gestion des fonds,
- d'initier une dynamique de réengagement des fonds pour satisfaire une demande croissante et diversifiée de crédit,
- d'acquérir une crédibilité suffisante pour trouver un relais auprès de caisses locales ou trouver du « refinancement » auprès des organismes et institutions financières de la place.

OBJECTIFS DU PROJET

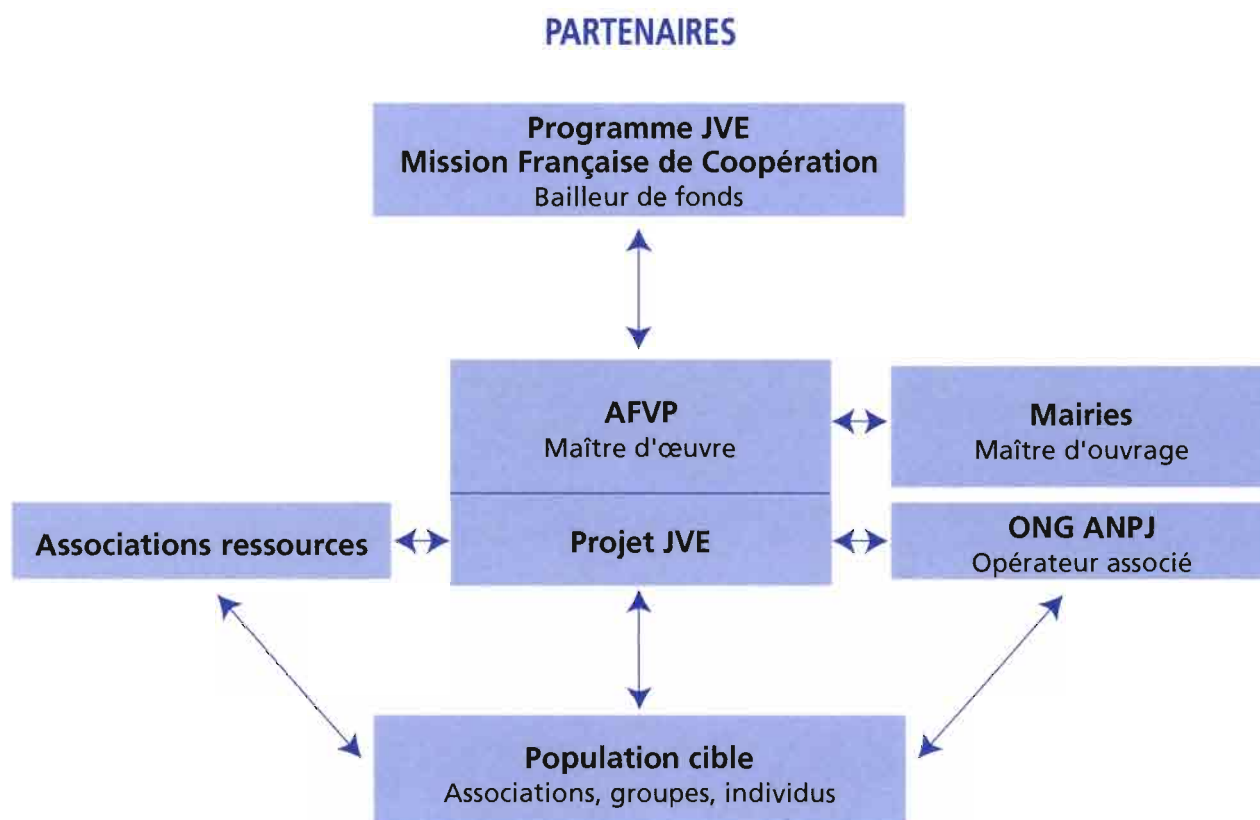
- Apporter appui et conseil aux jeunes voulant initier ou développer des activités économiques rentables, sur les plans technico-économique, juridique, organisationnel et de gestion,

- Faciliter l'accès au petit crédit économique d'investissement et leur gestion de manière optimale,
- Conseiller les « entrepreneurs » existants dans le renforcement ou la diversification de leurs activités et la création d'emplois,
- Assurer un transfert de savoir-faire entre l'AFVP et une ONG nigérienne en matière de management.

Sur le plan quantitatif, les résultats escomptés sont :

- la constitution de 10 groupes solidaires (100 personnes),
- l'appui à l'installation de 20 à 30 jeunes entrepreneurs,
- la création de 20 à 30 emplois par le renforcement d'exploitants ou d'entrepreneurs existants.

Une série d'indicateurs quantitatifs précis ont été établis pour chaque objectif.



Ce montage a été établi en concertation entre les représentants de la Mission de Coopération et l'AFVP au départ du projet et a été précisé au cours de son déroulement.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	<i>120 000 FF</i>
<i>Mission de Coopération du Niger sur Crédits Déconcentrés d'Intervention (CDI)</i>	<i>300 000 FF</i>
<i>AFVP</i>	<i>169 700 FF</i>
<i>Administration et populations locales</i>	<i>31 300 FF</i>

RESULTATS

L'enquête de terrain

Une enquête de terrain a permis de mieux connaître la demande des jeunes, de définir leurs besoins, de mieux déterminer leurs problèmes et leurs projets. Elle a permis d'identifier les structures de jeunes, de cibler des groupes avec lesquels travailler et de définir les zones d'intervention.

Au total, 190 jeunes ont été interviewés. L'enquête a concerné quatre quartiers à Niamey et l'ensemble des quartiers à Tillabéry. La faible participation des filles au niveau de certains quartiers a mis en évidence la difficulté de rentrer en contact avec elles.

La majeure partie des jeunes enquêtés connaissent des structures (associations, groupes) et y appartiennent. Le niveau de scolarité reste relativement faible avec une majorité de jeunes ayant accédé au secondaire. Beaucoup de jeunes ont l'expérience d'une activité ou en exercent une actuellement (couture, embouche, petit commerce, mécanique). Les problèmes rencontrés sont surtout d'ordre financier ou commercial. Plus de 90 % des jeunes disent avoir un projet, plus de 40 % ont un revenu et 30 % possèdent une petite épargne.

Le lancement des crédits

L'enquête menée sur le terrain a facilité la prise de contact avec des jeunes. Le projet a cherché à toucher les jeunes indépendamment de leur appartenance à telle ou telle association. Il ne s'est pas concentré uniquement sur certains quartiers afin d'éviter les jalousies. Le fait que le projet appuie financièrement un nombre limité de jeunes, bien inférieur à la demande, a eu malheureusement tendance à en décourager certains.

Concernant le recueil des demandes, l'équipe opérationnelle n'a pas défini de forme précise afin de laisser toute liberté aux jeunes, mais a cependant donné une grille de référence pour certains jeunes qui étaient perdus à ce stade. Certaines associations ont joué un rôle actif pour aider les jeunes à élaborer leurs demandes. Cela a pu poser un problème ensuite dans la sélection des demandes, ces associations pouvant trier arbitrairement les dossiers.

Le tri des demandes s'est fait sur dossier suivant une liste de critères définis puis à partir d'une consolidation des dossiers restants par une

CARNET DE BORD

Quatre types d'actions ont été menées : des enquêtes socio-économiques, la définition du fonctionnement du projet, le lancement des crédits et le suivi des activités financées.

Novembre 1994-février 1995

- *Sélection d'une ONG nigérienne associée à la mise en œuvre du projet,*
- *Arrivée du Volontaire du Progrès,*
- *Mise en place de l'équipe opérationnelle, définition de son rôle et de son organisation.*

Mars-avril 1995

- *Enquête de terrain dans la commune I de Niamey et à Tillabéry,*
- *Mise en route du projet,*
- *Information des jeunes et aide à la mise en place des projets,*
- *Récolte des demandes,*
- *Tri, choix, orientation.*

Mai-Juin 1995

- *Lancement des premiers crédits et suivi,*
- *Etude des dossiers de promoteurs souhaitant développer leurs propres activités,*
- *Mise en place de structures d'appui-conseil,*
- *Etude des possibilités de financement par d'autres organismes,*
- *Etude des besoins en formation et recherche de réponses adaptées,*
- *Visite des activités financées.*

recherche d'informations complémentaires et par l'établissement d'un compte d'exploitation, des calculs de coûts de revient, de prix de ventes, etc.

Différents types de partenaires ont été identifiés : des bénéficiaires du projet, des partenaires ressources en matière d'appui, conseil, formation et en matière d'appui financier.

La démarche

Une démarche globale a été suivie : les jeunes aidés ont entre 15 et 30 ans, filles et garçons, appartenant à des groupes ou indépendants et les activités soutenues touchent la plupart des secteurs d'activités. Ceci a permis de tester différentes méthodes et stratégies et de tirer des conclusions à partir d'un champ d'expériences étendu.

En effet, la première phase du projet se veut avant tout expérimentale et essaie de définir les modalités d'intervention des phases suivantes. Le projet essaie de favoriser le partenariat avec des ONG, des associations, des groupes et encourage ces partenaires à prendre en charge le travail d'appui mené par le projet. Ainsi, il essaie de mettre en contact les jeunes avec des associations ou des organismes locaux qui peuvent directement leur apporter un appui sous forme de formation ou de financement de projets. Il tente de responsabiliser au maximum les groupes en faisant en sorte qu'ils prennent un rôle actif dans les différentes phases d'élaboration des projets (définition du projet, évaluation du projet, financement, recouvrement des crédits, suivi des activités,...).

Le projet a lancé rapidement des actions concrètes, principalement de crédits, ce qui répond effectivement à des besoins financiers réels et importants des jeunes. Cependant, les problèmes de base se situent en amont : problèmes d'alphabétisation et de formation des jeunes.

DIFFICULTES RENCONTREES

La création d'activités par les jeunes se heurte à un certain nombre de difficultés.

• Liées au choix des zones d'intervention

La commune I de Niamey ainsi que la ville de Tillabéry ont nécessité, à cause de leur étendue, un choix des quartiers d'intervention.

• Liées à l'organisation des jeunes

Dans certains quartiers d'intervention, il n'existe pas de structure rassemblant les jeunes. De plus les groupes rencontrés manquent souvent de responsables et d'organisation.

• Liées à la revendication de l'exclusivité du projet

Certains associations de jeunes ayant été contactées lors de l'étude d'avant-projet ont revendiqué l'exclusivité du projet. Ceci a nécessité toute une série d'explications et d'interventions.

• Liées à l'interprétation du projet

De nombreux responsables d'associations conçoivent le projet sous un aspect presque humanitaire et veulent que celui-ci fasse preuve d'indulgence vis-à-vis des jeunes qui rencontrent des problèmes, notamment en transformant les crédits en subventions. Ils encouragent ainsi bien souvent une mentalité d'assisté.

• Liées au montage des dossiers de financement

Il a fallu un appui actif des agents de terrain pour aider les jeunes à définir leurs projets d'activité. De plus, les activités que veulent développer de nombreux jeunes manquent d'originalité et concernent des domaines qui ont tendance à saturer.

• Liées à la gestion des activités

La plupart des jeunes financés, ayant un niveau d'étude assez faible, ont beaucoup de mal à gérer leur activité ainsi que le crédit reçu. De plus, ils ont souvent du mal à dissocier leur caisse de leurs poches !

• Liées au recouvrement des échéances des crédits accordés

De nombreux retards sont à noter dans le remboursement des crédits liés parfois à un manque de sérieux et de responsabilité de la part des jeunes.

Un facteur de blocage est le manque d'initiatives des jeunes, surtout en ce qui concerne les garçons. Ils attendent tout du projet et ne cherchent pas à initier des choses ou à résoudre eux-mêmes les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Face aux difficultés rencontrées, l'équipe opérationnelle a mis l'accent sur le travail d'information, de sensibilisation et de formation concernant notamment la gestion, l'épargne, l'étude de faisabilité d'un projet d'activité.

Par rapport aux problèmes de recouvrement des crédits, le projet interpelle les responsables des groupes, les personnes garantes voire les autorités traditionnelles pour faire évoluer des dossiers critiques. De plus, les animateurs effectuent un travail de proximité vis-à-vis des « mauvais payeurs » en maintenant des contacts réguliers et en mettant la pression sur ces derniers (menaces de saisie, etc.).

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- **Au niveau des partenaires du projet**
- Mise en place d'un partenariat avec une ONG locale : l'ANPJ,
- Identification du paysage associatif de certains quartiers de la commune I de Niamey et de la ville de Tillabéry,
- Collaboration étroite menée avec des associations de jeunes.

- **Au niveau de l'appui aux jeunes**
- Financement d'une centaine de projets initiés par des jeunes,
- Mise en place de formations en gestion,
- Formation à des techniques de montage de projet,
- Création d'emplois via les activités initiées et augmentation des revenus de leurs promoteurs,
- Des projets lancés par des jeunes sans activité semblent durables.

PERSPECTIVES

Le projet se poursuivra dans sa forme actuelle dans les mêmes zones d'intervention pendant un an supplémentaire. Puis, il risque d'être redéfini selon des modalités différentes (durée, moyens,...). Parallèlement, il devrait s'étendre progressivement à l'ensemble du pays, avec le soutien de la Mission de Coopération.

PORTRAIT DE DEUX JEUNES AYANT REÇU UN APPUI

Alfari a 27 ans. Célibataire, il est allé à l'école jusqu'en troisième. Au départ, le projet a été présenté comme un projet collectif de trois jeunes pour l'embouche. Le besoin de financement s'élevait à 225 000 FCFA. Le projet a été finalement financé à hauteur de 150 000 FCFA remboursables en six mois. Suite aux difficultés de démarrage, Alfari voit ses deux associés se retirer du projet et décide alors de le réorienter vers l'exploitation d'une carrière.

Situé à deux kilomètres de Gou-del (quartier périphérique de Niamey), la carrière s'étend sur 1 600 m² et fait l'objet d'un contrat d'exploitation pour extraire et vendre du sable, de la terre, du gravier. Le marché est constitué de nombreux opérateurs économiques intervenant à Niamey dans le secteur du bâtiment. L'activité marche bien et Alfari rem-

bourse ses crédits de manière anticipée.

L'activité a continué jusqu'à l'exploitation totale de la carrière. Alfari a ensuite obtenu un second prêt pour une opération de petit commerce. En outre, avec les gains importants réalisés, il s'est inscrit dans un centre de formation en informatique.

L'appui apporté à ce jeune a réussi car celui-ci possède de nombreuses qualités d'entrepreneur : bon gestionnaire, esprit d'initiative, etc. Son besoin était de nature essentiellement financière, ce qui est très rare, les jeunes ayant bien souvent de nombreuses lacunes pour définir et gérer leur projet.

Madinatou a 26 ans. Mariée, elle est mère de deux enfants et a un niveau scolaire de troisième.

Madinatou a présenté un projet individuel concernant la création d'une petite alimentation dans son quartier : achat et vente de denrées alimentaires et produits de première nécessité. Malgré les difficultés liées à ce type d'activités, Madinatou a montré une volonté et un dynamisme exemplaires.

Sa gestion rigoureuse est probablement une des clés de la réussite de ce projet. Ceci est d'autant plus remarquable que cette personne a de lourdes charges familiales (enfants, mari au chômage). Bien souvent en effet, les jeunes utilisent le fonds de roulement de leur activité pour répondre à des besoins familiaux et compromettent ainsi la durabilité de leur activité.

Le projet envisage par la suite un travail plus en profondeur ainsi qu'une démarche méthodique qui ne sera pas essentiellement axée sur le crédit. En effet, pour appuyer un jeune promoteur de manière efficace, il paraît important d'intervenir dans les différentes phases d'élaboration du projet (sensibilisation, information sur la création d'une activité, formations de base incluant des éléments de gestion, de management d'un projet, étude de faisabilité, recherche de financement, suivi de l'activité).

Il paraît également essentiel de faire intervenir des partenaires locaux dans ces différentes étapes afin que des structures durables se mettent en place pour appuyer les jeunes. Ces partenaires sont les associations de jeunes qui pourraient effectuer une partie du travail d'information et de sensibilisation et des associations locales à vocation d'appui qui pourraient prendre en charge le travail de formation, de conseil, voire d'appui financier.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Programme Jeunes, Ville, Emploi. Projet expérimental sur les villes de Tillabéry et Niamey commune I. AFVP Niger. Franck DAGOIS. Responsable des opérations. Juin 1994.
Projet Jeunes-Ville-Emploi. Rapport d'activités et de programmation 1^{er} trimestre 1995. 2^e trimestre 1995. Equipe opérationnelle : Jean-Luc GALBRUN. Nana HAROUNA. Harouna BINGUI. Mounkeïla Zakari YAOU.

■ CONTACTS

Jean-Luc GALBRUN. AFVP. BP 11468. Niamey. NIGER.
Equipe opérationnelle : Nana HAROUNA. Harouna BINGUI. Mounkeïla Zakari YAOU.
c/o AFVP. BP 11468. Niamey. NIGER.

CENTRE PILOTE D'APPUI A L'INSERTION DES JEUNES A NIAMEY

SCOUTS DU NIGER

PROJET

Pays	Niger
Lieu	Niamey
Opérateur principal	Scouts du Niger
Partenaire associé	Scouts de France
Partenaire financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Insertion sociale et professionnelle
Type de projet	Etude de faisabilité
Durée	2 mois (1994)
Coût	41 000 FF

Il s'agit de mener une étude de faisabilité pour la création d'un centre d'appui à l'insertion des jeunes qui accompagnerait les jeunes dans leurs initiatives personnelles en articulation avec le développement communautaire local.

CONTEXTE ET ORIGINE

La réussite de la démarche d'insertion repose sur l'articulation entre développement personnel et développement communautaire, selon la méthode éducative du scoutisme. Il s'agit de promouvoir les initiatives des jeunes et de les aider à bâtir un projet personnel s'inscrivant dans une participation au développement de la communauté et du quartier dans lesquels ils vivent. Le centre pilote serait un lieu d'écoute, de promotion et de formation pour soutenir des jeunes en difficulté d'insertion dans la réalisation de leurs projets personnels d'éducation, de formation professionnelle et d'insertion sociale.

Dans l'esprit du scoutisme, la pédagogie du centre aurait pour but de répondre aux besoins et aspirations des jeunes. Le centre serait un pôle d'appui à des actions de développement local prises en charge par la communauté. Par ailleurs, il s'adresserait en priorité aux jeunes en situation de marginalisation.

OBJECTIFS

Les objectifs de l'étude de faisabilité sont les suivants :

- étude des besoins et des aspirations des « jeunes cible » du centre pilote,
- définition du cahier des charges en vue de la construction du centre pilote,
- analyse des thèmes d'action à mettre en œuvre,
- animation du processus de mobilisation des acteurs partenaires potentiels (associations nigériennes et bailleurs de fonds),
- élaboration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs d'évaluation,
- réflexion théorique sur l'articulation entre éducation et insertion, entre développement personnel et développement communautaire.

PARTENAIRES

Ce projet a été initié par les Scouts du Niger, en réponse aux besoins et aspirations des jeunes identifiés par l'intermédiaire des groupes scouts de base. Les Scouts du Niger sont les maîtres d'œuvre du projet et sont les propriétaires du futur centre d'appui. Les Scouts de France leur apportent un appui en matière de formation, de gestion d'animation stratégique et de suivi des actions de développement.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale des Scouts du Niger appuyés par les Scouts de France. En particulier, il s'articule avec plusieurs actions menées à Niamey : un projet d'appui aux initiatives des jeunes, des ateliers de menuiserie, de groupes associatifs de base, un projet « enfants de la rue » et l'appui à des animateurs de quartier.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	17 800 FF
<i>Scouts de France et du Niger</i>	23 200 FF (valorisation)

RESULTATS DE L'ETUDE DE FAISABILITE

L'étude de faisabilité a permis de finaliser le projet de centre d'appui à l'insertion des jeunes et de monter le dossier de projet.

Objectifs

Le centre sera un lieu d'animation, d'éducation, de formation et d'insertion des jeunes.

CARNET DE BORD

L'étude de faisabilité du projet a été réalisée par les responsables des Scouts du Niger, un stagiaire de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social et le chargé de mission des Scouts de France au Niger.

Description du projet

Le centre sera animé suivant une dynamique pédagogique de progression par l'action. Un travail préliminaire de sensibilisation et de responsabilisation des jeunes à travers des activités collectives simples (opération de salubrité, culture, champ, tournoi sportif, théâtre,...) devra les aider à prendre conscience de leurs capacités. Les jeunes sont organisés en petits groupes de cinq ou six au niveau du quartier ou du village (lieu de base des actions de développement communautaire). Le jeune y apprendra la vie en groupe ainsi qu'à se prendre en charge.

La réalisation d'une action de développement communautaire pourra être l'occasion d'un apprentissage technique simple (maçonnerie pour la construction de latrines, construction de foyers améliorés, etc.). A l'issue de cette première phase de deux ou trois mois, un travail d'identification permettra de formaliser un projet de formation répondant aux besoins de la communauté où le jeune vit, ou va vivre, de retour au village. Le choix d'activités en lien avec le milieu rural sera privilégié dans la mesure où le milieu rural est celui qui dispose du maximum de potentiels de ressources humaines et économiques au Niger.

Certains besoins ont déjà été identifiés par les jeunes : canalisation et écoulement des eaux dans les quartiers urbains ou les villages et sur la voirie, réparation et entretien de motopompes, construction et réparation de charrettes en brousse, construction et réparation de voitures pour personnes handicapées, aménagement et entretien de forages dans les villages, pharmacie villageoise, économie familiale, développement de la culture attelée, assainissement et couverture des égouts en ville, évacuation des ordures ménagères, construction de douches ou latrines, etc.

Une éducation de base sera ensuite dispensée pour donner à chaque jeune les moyens de son autonomie : notions élémentaires d'alphabétisation, d'hygiène de santé, de mécanique, de gestion, reliées concrètement aux activités et non plus sur un mode scolaire. Le jeune, conformément au contrat qu'il aura conclu, s'engagera à suivre un cycle de formation : reprise d'un cursus scolaire, formation technique au centre, apprentissage professionnel chez un artisan.

Le jeune sera nourri au centre les jours de formation afin de le libérer de la contrainte de la recherche de nourriture. Il ne sera pas logé et continuera à vivre dans son cadre habituel en dehors des sessions de formation. Les jeunes seront acteurs du centre et participeront à son fonctionnement : la production artisanale sera commercialisée afin de couvrir certains frais du centre.

Cette deuxième phase s'achèvera par un bilan de formation entre le jeune, la population de la communauté concernée et les animateurs du centre.

Le centre aura ensuite pour objectif de mettre en place des outils d'appui à l'insertion économique des jeunes. L'installation pourra être préparée par une épargne préalable du jeune au cours de sa formation. Un système de crédit permettra aux jeunes de procéder aux équipements primaires indispensables pour le démarrage de leurs activités. Un appui sera apporté par les animateurs du centre qui auront la responsabilité de suivre l'insertion finale des jeunes dans leur communauté.

Cette troisième phase se terminera lorsque l'évaluation faite entre le jeune, la population de la communauté concernée et les animateurs du centre confirmera la capacité d'autonomie économique du jeune inséré.

Lieu et bénéficiaires

Le centre sera implanté dans un quartier populaire proche du centre de Niamey. Le projet devra bénéficier à des jeunes âgés de 15 à 25 ans en difficulté d'insertion :

- à 60 jeunes pour un « appui lourd »
- à 350 jeunes pour un appui plus léger (stage thématique, formation, etc.)

Partenaires

Le projet associera plusieurs autres associations de jeunes ou de développement, notamment :

- Association des Jeunes pour l'Appui et la Promotion des Initiatives (AJAPI) : conseil en gestion, recherche et techniques de financement pour les créateurs d'entreprise,
- Contribution au Développement Rural (CDR) : gestion de projet de développement en milieu rural, notamment concernant le crédit,

- Caritas Niger et Bureau d'Animation et de Liaison pour le Développement (BALD) : projets de développement de l'Eglise du Niger.

Plusieurs personnes ayant des compétences spécialisées se sont engagées à participer à l'encadrement de formations techniques diverses : mécanique, plomberie, maçonnerie, etc.

Moyens humains et matériels

Deux animateurs permanents devront animer le centre pilote, dont la création nécessitera la construction d'un bâtiment d'environ 250 m² et son équipement.

DIFFICULTES RENCONTREES

La formation est un élément fondamental pour permettre une bonne compréhension de la méthode éducative proposée et sa mise en œuvre correcte. La formation en matière de gestion est également fondamentale afin de donner rapidement aux jeunes les moyens de développer leur entreprise.

Corrélativement, un suivi sur le terrain est nécessaire pour mobiliser, animer, appuyer et orienter les jeunes en activité. Ce suivi suppose la disposition d'un minimum de moyens, en particulier moyens de déplacement et moyens humains (animateurs permanents). Il s'agit d'un investissement avant tout éducatif permettant à moyen terme la valorisation des ressources humaines locales.

La reconnaissance de ces investissements humains et éducatifs est difficile à obtenir pour une association nouvellement relancée au Niger bien qu'elle s'appuie sur les Scouts qui ont déjà fait preuve de leurs capacités d'action pour le développement, et sur des institutions dont la solidité est largement admise (Organisation Mondiale du Mouvement Scout, Mission Catholique, etc.) ainsi que sur des adultes et des groupes de jeunes qui en deux ans ont déjà réalisé avec succès, dans plusieurs localités du pays, des actions de qualité.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- Le projet a permis aux Scouts du Niger de mieux cerner les besoins et aspirations des jeunes. S'il n'a pas directement servi la réalisation d'une action en faveur de l'insertion socio-économique des jeunes,

il a été un outil précieux dans la réalisation de plusieurs expériences connexes à ce projet.

- Le projet contribue au renforcement de la vie associative et, au-delà, de la vie sociale en général. La structuration des groupes associatifs contribue à créer ou recréer des liens au sein des communautés locales.
- Le projet contribue également à la reconnaissance des besoins et aspirations des jeunes par les adultes et les institutions publiques. Des jeunes désœuvrés et marginalisés accèdent au travers des actions menées à une reprise de confiance en eux et à une reconnaissance de leur rôle social. Plus largement, le scoutisme, grâce à des éléments simples et concrets d'identification, donne des référents identitaires et

éthiques qui font aujourd'hui défaut à ces jeunes confrontés à une crise des repères et des valeurs.

- Dans un pays sans expérience associative, le développement d'un réseau d'appui et de soutien est un facteur de renforcement à l'échelle nationale des initiatives et des actions d'insertion socio-professionnelles des jeunes. C'est aussi le support pour mettre en contact les groupes enracinés à la base et les partenaires potentiels. Le projet permet la mise en valeur des ressources locales par les personnes locales.

PERSPECTIVES

Le centre pilote d'appui à l'insertion des jeunes n'est pour le moment pas financé.

SCOUTISME ET DEVELOPPEMENT

Le projet, fondé sur un auto-apprentissage par l'action et une expérimentation par la mise en situation, permet aux jeunes d'apprendre des éléments utiles pour vivre, qui ne sont pas transmis aussi efficacement par les systèmes formels d'éducation. « En aidant les jeunes à mettre en œuvre leur projet, c'est-à-dire en les accompagnant et non en les assistant dans la réalisation de leur initiative, c'est bien une nouvelle valeur, véritable système éducatif en soi, que l'on peut proposer au niveau d'une politique d'insertion socio-professionnelle en faveur de la jeunesse ».

Fondée sur le développement de la personnalité, la méthode scout permet des apprentissages individualisés variés :

- dans le domaine du savoir-être (éducation aux valeurs et aux attitudes),
- dans le domaine du savoir-faire (éducation des compétences),
- dans le domaine du savoir (éducation de la connaissance).

Le projet repose avant tout sur le principe que les personnes, en

l'occurrence les jeunes, doivent être considérées comme « le sujet, le moyen et la fin » de l'action de développement menée. Il s'agit de renforcer l'intégration des jeunes au processus de développement en favorisant la reconnaissance des aspirations, des besoins et des capacités des jeunes au sein de leur communauté.

L'approche accorde une priorité aux possibilités de gestion communautaire du développement. La participation des jeunes à la définition des problématiques qui les concernent et aux tentatives de solutions à apporter est privilégiée comme dynamique de gestion sociale du développement. Or cette participation nécessite une éducation des personnes leur donnant la capacité d'être acteur du processus de développement de leur collectivité. Ce développement de la citoyenneté est le but du scoutisme : « contribuer à la formation de citoyens, actifs, heureux, utiles et artisans de paix » (R. Baden-Powell, fondateur du scoutisme).

« Il semble que l'action sociale soit intimement liée à la définition d'une citoyenneté déterminée par les possibilités offertes ou conquises, d'expression et de réalisation des acteurs sociaux organisés ou non. Ceci renvoie au mode d'existence d'un contre-pouvoir local capable de promouvoir et d'animer un espace de concertation négociation interne à sa propre dynamique, mais également avec les pouvoirs publics à différents niveaux » (Enda Tiers-Monde, 1993).

Cette démarche correspond à une stratégie de développement de structures telles que l'Association des Scouts du Niger, capables de promouvoir des initiatives de base et de favoriser les relations avec les partenaires du développement (pouvoirs publics, organismes internationaux, ONG, etc.). Il s'agit de soutenir les jeunes pour des micro-réalisations de développement communautaire initiées et prises en charge par les jeunes eux-mêmes, en association avec la population locale, contribuant ainsi à l'insertion des jeunes.

La Mission de Coopération à Niamey a émis un avis négatif sur la réalisation du projet pour les deux raisons suivantes :

- jeunesse de l'association des Scouts du Niger et difficulté de l'association à mobiliser le réseau d'intervenants qualifiés nécessaires au fonctionnement du projet,
- difficulté d'autofinancement du fonctionnement du centre par l'association.

Les Scouts du Niger sont actuellement en discussion avec d'autres partenaires pour conclure un montage financier permettant la réalisation de ce projet (Enfants du Monde, Enfance Missionnaire Allemande, FED...).

Dans le même temps, plusieurs actions expérimentales ont été mises en place par les Scouts du Niger, par exemple :

- construction d'un atelier de formation à la menuiserie métallique à Niamey (Kouara Tigui). Construction financée par la Caisse Française de Développement et les Scouts de France,
- création d'un atelier de rue en menuiserie à Zinder. Construction et fonctionnement autofinancés par les Scouts du Niger. Six jeunes y travaillent,

- construction en cours d'un atelier en menuiserie métallique à Keita. Construction financée par la Caisse Française de Développement et les Scouts de France. 25 jeunes travaillent sur le chantier,
- aménagement d'un jardin de culture de contre-saison à Niamey (Gaweye). Autofinancement par les jeunes. 30 jeunes y travaillent.
- construction d'un poulailler à Dosso. Autofinancement des Scouts du Niger. 15 jeunes y travaillent.

Ces expériences montrent que les actions d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes conduites par la méthode éducative du scoutisme répondent à une forte attente des jeunes. Elles peuvent être menées pour un coût réduit dans la mesure où la formation et le suivi pédagogique des jeunes sont assurés et parviennent à une insertion rapide des jeunes qui a des retombées directes sur les quartiers où ils vivent. L'expérience de Kouara Tigui qui a permis l'insertion d'une douzaine de jeunes issus de la rue (drogue, petite délinquance...) qui ont aujourd'hui un rôle moteur dans leur quartier pour lutter contre les déviances, est symptomatique.

POUR EN SAVOIR PLUS

DOCUMENTS

Centre pilote d'appui à l'insertion des jeunes. Scouts du Niger. Août 1994. Abdou ISSA. Guillaume LEGAUT.

Rapport d'activités du projet d'appui aux initiatives des enfants et des jeunes au Niger. Guillaume LEGAUT. Niamey. 1994. Scouts du Niger/Scouts de France.

CONTACTS

Abdou ISSA. Scouts du Niger. s/c Mission Catholique. BP 131. ZINDER. Tél : 227 51 06 03.

Abdourahamane IBRAHIMA, Centre National des Scouts du Niger : BP 10270, NIAMEY, Niger. Tél. : 227.73.26.56. Fax : 227.74.10.13.

ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION JCLT FRANCE A SES PARTENAIRES SENEGALAIS

JCLT FRANCE

PROJET

Pays	Sénégal
Lieu	Dakar et sa banlieue
Opérateur	JCLT France (Jeunesse, Culture, Loisirs, Technique)
Partenaires associés	JCLT Sénégal
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Insertion des jeunes en milieu urbain
Type	Missions d'assistance technique (accompagnement)
Durée	2 missions réalisées en mai et juin 1995 Autonomisation complète prévue pour fin 1996.
Coût	215 000 FF

A travers deux missions d'appui, il s'agit pour l'association JCLT France d'apporter une assistance technique à ses partenaires sénégalais afin d'appuyer la pérennisation des actions entreprises et la création d'une association autonome, JCLT Sénégal, capable de prendre en main la gestion directe des actions.

CONTEXTE ET ORIGINE

JCLT France et JCLT Sénégal

L'association JCLT France gère 21 établissements où elle accueille chaque année 500 jeunes et assure la formation et l'orientation d'environ 3 000 personnes. Elle intervient au Sénégal depuis 12 ans où elle appuie le développement d'une structure similaire : « JCLT Sénégal » (1).

Dès le départ de son aventure africaine, JCLT France a fait le choix de responsabiliser des nationaux sans recourir à la présence permanente d'expatriés français. Ce choix vise à préparer dans une seconde phase une réelle autonomie des responsables sénégalais. L'action est soutenue sur des fonds propres.

L'action de JCLT Sénégal

« JCLT Sénégal » travaille depuis 1982 en milieu urbain et péri-urbain à Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque. Elle intervient auprès de jeunes défavorisés en matière d'animation sportive et culturelle

(1) Ce n'est que depuis juin 1995 que l'entité « JCLT Sénégal » existe vraiment juridiquement. Auparavant c'était une antenne de JCLT France.

de quartiers, de prévention sociale, d'alphabétisation et de remise à niveau scolaire, de formation professionnelle et d'insertion par l'économique.

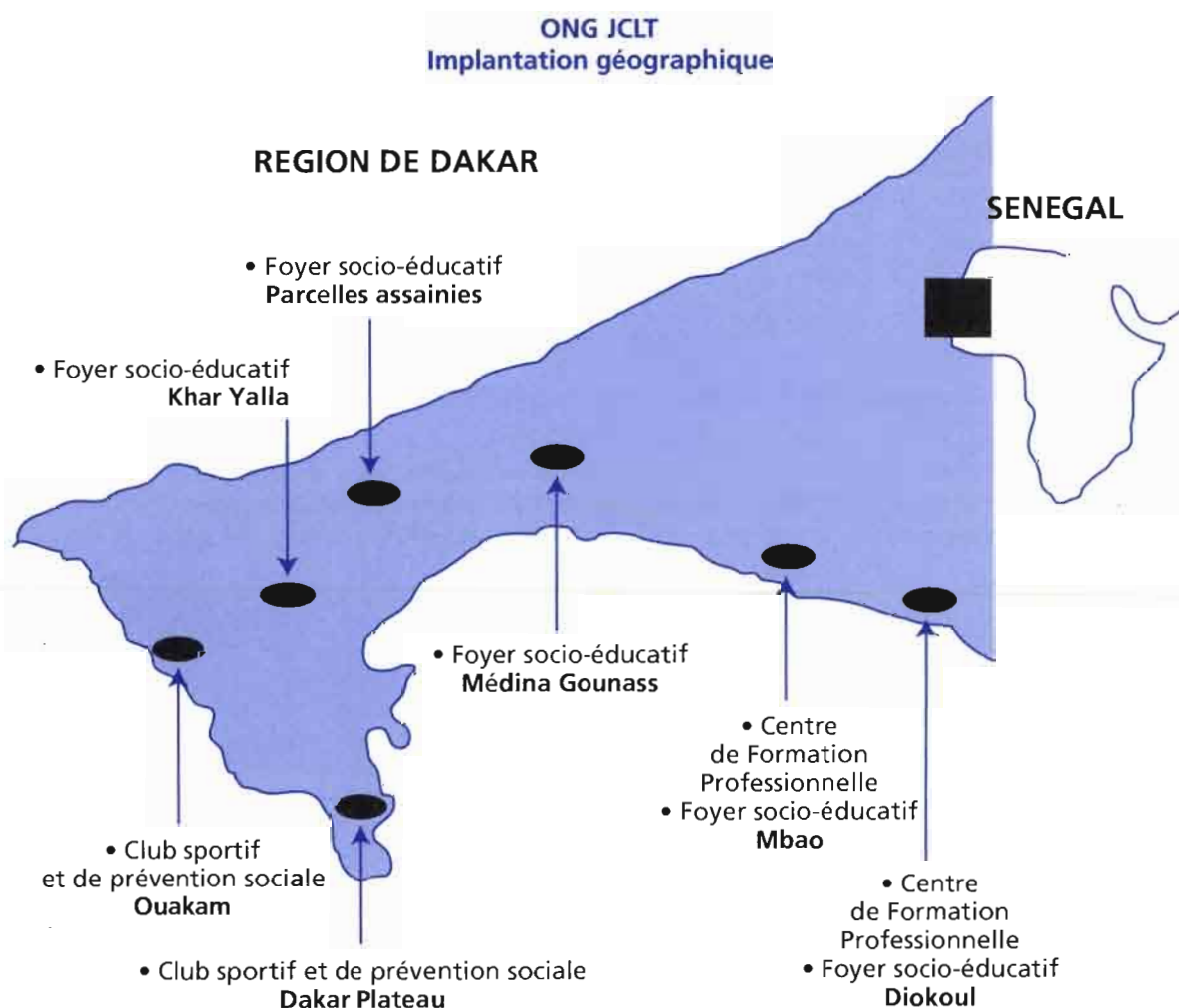
A partir de trois écoles de football, constituées sur la base de la mobilisation des jeunes en milieu urbain, l'ONG repère des encadreurs bénévoles capables d'assurer une fonction d'animation sportive et culturelle, réalisant par là-même une action de prévention sociale.

Le constat des problèmes sociaux et éducatifs, les difficultés pour les enfants à réussir dans le cycle scolaire et les problèmes d'hygiène ont ensuite amené l'ONG à mettre en place quatre foyers socio-éducatifs. Ces foyers sont structurés autour de res-

ponsables bénévoles et assurent des activités de remise à niveau scolaire, d'apprentissage des notions de base du français, etc., donnant plus de chance aux enfants d'accéder à une scolarité ou à une formation.

Le problème de la formation professionnelle se pose alors pour les adolescents et les jeunes adultes exclus du système scolaire traditionnel. L'ONG crée des centres de préformation et de formation dans les métiers du bâtiment, de la métallurgie, de l'électricité et de la mécanique ainsi que des activités d'apprentissage pour les filles (couture, teinture, cuisine).

Au total «JCLT Sénégal» regroupe sept structures.



La « crise »

Depuis quelques années, JCLT France est remise en question sur son projet de coopération avec le Sénégal par différentes crises qui secouent ses structures.

En 1992, le décès de M. Robert LEVILLAIN, fondateur de JCLT, sur le charisme duquel se fondait toute relation personnelle et institutionnelle, gèle les réseaux dont il est le porteur propre, en particulier entre l'association JCLT France et celle du

Sénégal et suscite la recombinaison de nouveaux rapports de force institutionnels. A Dakar, l'équipe de coordination, organisée auparavant autour du fondateur, se recompose autour du projet associatif devenu l'objet fédérateur. Une des sept structures de JCLT Sénégal veut prendre son autonomie (le centre de formation et le foyer socio-éducatif de Diokoul).

Parallèlement, JCLT France découvre un déficit financier important dans le cadre de ses activités sénégalaises qui la conduit à remettre à plat sa stratégie d'intervention dans la région de Dakar en cherchant à rendre autonome la structure sénégalaise.

Evolution du projet d'assistance technique

Suite à ces différents événements, une évaluation des activités de « JCLT Sénégal » est financée en 1993 par le Ministère de la Coopération. L'association JCLT Sénégal y apparaît encore très dépendante de ses partenaires français et JCLT France souhaite qu'elle s'autonomise complètement.

Au départ, le projet d'assistance technique porte sur trois ans et comprend quatre volets avec plusieurs missions de deux ou trois semaines par an :

1. accompagnement de l'organisation de la structure,
2. formation auprès des responsables sur les méthodes d'action éducative et sociale auprès des publics jeunes en difficulté,
3. renforcement des relations entre les responsables sénégalais, l'association JCLT et l'ensemble des partenaires,
4. formation en matière administrative, gestion, demande de financement, bilan d'activités.

Ce montage suscite des questionnements : si l'appui rapproché n'a pas fonctionné, pourquoi des missions d'expertise y arriveraient-elles ? Quelle est la capacité d'autofinancement des structures locales ?

Un accord est finalement trouvé sur un projet d'assistance plus « léger » : un an d'assistance est financé sous forme de deux missions portant sur la formation pédagogique et sur la formation des responsables aux méthodes d'action éducative et sociale auprès de publics en difficulté.

Le Ministère de la Coopération est associé à la définition des termes de référence, dans le cadre du

Programme JVE. C'est le dernier soutien à JCLT France. Les dossiers de projet examinés ensuite devront être présentés par JCLT Sénégal.

OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs des deux missions d'assistance technique sont les suivants :

- élaborer et formaliser des outils et une méthodologie d'intervention dans le cadre d'actions d'insertion sociale et professionnelle en milieu urbain,
- développer et pérenniser les liens avec les autorités locales, le secteur économique, artisanal et les entreprises locales et françaises installées à Dakar,
- apporter une assistance technique en matière éducative, pédagogique et technique auprès des responsables et bénévoles,
- aider au repérage de nouveaux bénévoles et des futurs responsables, à leur formation et à leur responsabilisation,
- étudier les possibilités de transfert de compétences dans le cadre des actions d'insertion et de formation pour des jeunes pris en charge dans des établissements et services au titre de l'aide sociale à l'enfance.

FINANCEMENT

Missions d'assistance technique

<i>Programme JVE</i>	<i>180 000 FF</i>
<i>JCLT France</i>	<i>35 000 FF</i>

PARTENAIRES

L'ensemble des structures membres de JCLT Sénégal a repéré 38 partenaires différents avec lesquels elles travaillent au niveau du quartier, de la ville, du Département, de la France, etc.

Concernant les partenaires institutionnels, JCLT Sénégal travaille avec le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le Ministère de la Justice et de la Direction de l'Education Surveillée, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Communication et le Ministère de la Décentralisation.

CARNET DE BORD

Les deux missions se sont déroulées du 29 avril au 13 mai et du 5 au 19 juin 1995. 422 personnes ont été rencontrées : des responsables et des bénévoles de l'ONG JCLT, des jeunes des structures, des représentants de l'Etat sénégalais, de la Coopération française, du Consulat de France, de la Caisse Française de Développement, de la Communauté européenne, des entreprises, des partenaires ONG et des personnes ressources.

RESULTATS DES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Méthodologies et dynamiques mises en place

Les idées forces du travail sont les suivantes : se doter d'outils communs, avoir des documents simples à utiliser qui puissent faire l'objet d'une consolidation informatique afin de capitaliser l'information.

La méthodologie employée au cours de la première mission consistait à permettre à chaque responsable d'avoir une vision locale et une vision globale de l'association. La deuxième mission a été axée sur la rencontre avec des jeunes, les conseils psychopédagogiques auprès des intervenants, l'état des lieux des ressources humaines, l'élaboration d'un plan de formation, la rencontre des partenaires institutionnels et économiques.

En partant des actions de terrain, les encadrants locaux ont mieux conceptualisé et formalisé leur travail et ont pu ainsi s'approprier des outils et des méthodes jugés par eux pertinents. Une présentation des activités, du nombre d'usagers concernés et du partenariat capitalisé leur a aussi permis d'avoir une vision globale de l'ONG. Dans la démarche menée, chaque structure a pris conscience que la mise à jour des documents et tableaux de bord est essentielle et pertinente pour l'ONG et pour les partenaires extérieurs. Il est aussi apparu important de dégager les axes propres à fédérer les énergies et potentiels existant au sein de l'ONG.

Un certain nombre de fiches ont été élaborées avec les responsables des structures permettant de

répondre aux besoins de méthodes qui sont apparus lors des missions (fiche de suivi des usagers, fiche d'inscription et d'émargement pour l'aide scolaire et la formation, fiche individuelle pour les demandes de formation des responsables, livret sur les partenaires de l'ONG).

La situation des sept structures pilotées par l'ONG JCLT a été bien synthétisée. Les outils méthodologiques ont bien fonctionné. Les principaux points ressortis des missions réalisées sont les suivants :

Les usagers

A ce jour, environ 800 jeunes et adultes entre 12 et 33 ans sont suivis dans l'ensemble des structures, les filles représentant 43 % de l'effectif. Les difficultés rencontrées les plus fréquemment sont de trois ordres : socio-économiques (chômage, déscolarisation), familiales (éclatement du milieu familial, démission des parents), personnelles (délinquance, agressivité).

Les jeunes expriment un sentiment d'appartenance très fort vis-à-vis des foyers socio-éducatifs : « *c'est comme une famille* ». Les adultes qui prennent en charge ces jeunes défavorisés sont issus du quartier auquel appartient la structure et connaissent parfaitement le tissu social. Ils sont repérés par les familles qui leur « confient » leurs enfants. Le travail communautaire correspond bien à leur culture.

Insertion professionnelle

Devant la réticence et les difficultés des artisans et entreprises à prendre des jeunes en stage, il a été proposé, pour les appels d'offre effectués dans le champ des marchés publics et des programmes financés par la Caisse Française de Développement, d'inclure une clause demandant de prendre des jeunes en tant que stagiaire. Ces jeunes seront suivis par l'ONG JCLT et dotés d'un minimum de matériel.

Les responsables et encadrants

Sur 69 responsables et encadrants, 8 sont salariés par l'ONG, 12 sont indemnisés, les autres interviennent bénévolement. Les hommes sont surreprésentés (78 %) ce qui pose question par rapport aux problèmes rencontrés par les jeunes filles suivies dans ces structures. La majorité ont entre

26 et 30 ans. Les responsables ayant bénéficié d'une formation spécifique et validée en France, grâce à JCLT France, se trouvent aujourd'hui à la délégation générale ou dans les centres de formation professionnelle. Au niveau des foyers socio-éducatifs, la demande et les besoins repérés en formation sont très importants. Or si la mobilisation et la générosité constituent la base du travail, elles demeurent insuffisantes pour faire face aux difficultés rencontrées et à la mise en oeuvre des programmes d'apprentissage scolaire et d'alphabétisation.

Les demandes de formation les plus pertinentes sont celles de perfectionnement technique et de formation pédagogique. Les programmes des cursus existants dans les écoles sénégalaises sont trop longs et nécessitent des pré-requis que ne possèdent pas les encadrants : il est donc nécessaire d'établir des formations « sur-mesure » et d'organiser un soutien extérieur, des conseils techniques.

Par ailleurs, la plupart des bénévoles sont dans l'attente d'une indemnisation vitale minimale. Le risque est de n'offrir à ces jeunes aucune perspective personnelle et professionnelle. Une proposition de parrainage des structures permettrait de valoriser et d'indemniser un minimum les bénévoles.

Il semble nécessaire pour la pérennisation des actions de l'ONG qu'une véritable stratégie de formation s'établisse. Les formations techniques longues en France doivent être limitées au maximum du fait des difficultés de transférabilité vis-à-vis des besoins sur le terrain, même si JCLT France possède une grande expertise dans ce domaine.

Les besoins prioritaires

Les principaux besoins recensés sont : les moyens financiers, l'équipement des lieux de formation et la formation des responsables et bénévoles.

Les partenaires

L'ensemble des structures a repéré de nombreux partenaires différents, locaux ou non. Le problème n'est donc pas de trouver des partenaires, mais de savoir comment travailler avec eux. En quoi ce partenariat apporte-t-il une plus-value aux actions de terrain ? Comment se met-il en oeuvre ? Comment est-il entretenu ?

L'autofinancement des structures

La problématique de l'autofinancement génère un paradoxe car les activités répondent à une double vocation : vocation sociale visant à l'insertion des jeunes issus de ces structures et vocation économique visant à l'autofinancement de ces mêmes structures.

La plupart des structures ont des stratégies visant à l'autofinancement. Toutefois de l'idée au projet, il y a une marge qui nécessite une formation spécifique. Dans ce domaine, un travail d'assistance technique et de formation semble indispensable.

Vu le type d'activités, un apport de subventions et de soutiens extérieurs semble nécessaire. La pérennisation des foyers pourraient passer par des parrainages. Pour les centres de formation, elle peut être réalisée par l'accueil de groupes européens au sein de ces structures lors des chantiers.

Aide à la formalisation d'une association locale

En juin 1995, l'Assemblée Générale a décidé la création de l'association locale, JCLT Sénégal, ainsi que d'un comité de parrainage français constitué de personnes ressources. Les sept structures se sont à nouveau fédérées.

DIFFICULTES RENCONTREES

A partir d'une idée généreuse mobilisant des jeunes au niveau local, l'association JCLT France a pris totalement en charge, dans un premier temps, la mise en place des différentes structures. Ses interventions directes, accompagnées d'un soutien financier important, étaient indispensables au départ. Toutefois, elles ont généré un état de dépendance excessif qui ne permettait pas d'envisager une réelle autonomie.

Il a donc été nécessaire de mettre en place une méthode et une stratégie visant à responsabiliser les dirigeants locaux. Cela ne s'est pas fait sans difficulté. Aujourd'hui, cette crise est dépassée et les conditions pour une prise en charge directe des actions par les nationaux sont réunies, même si quelques difficultés persistent encore.

Concernant les obstacles rencontrés par JCLT Sénégal, l'association manque de moyens matériels et financiers, et son équipe d'animation est insuffisante. Ses activités sont encore peu ouvertes vers

les opérateurs économiques (placement de jeunes, appui à la création de GIE, écoulement de la production issue des ateliers) et son autofinancement est encore très insuffisant.

INTERET DU PROJET DE JCLT SENEGAL

- Les méthodologies d'intervention employées, partant de l'expression de la réalité par les acteurs de terrain, paraissent pertinentes et transférables en Afrique auprès de groupes de jeunes issus des quartiers et souhaitant se responsabiliser dans le cadre de la prévention, de l'action sociale et de l'insertion.
- Après une période d'intervention directe, les conditions de la responsabilisation des animateurs locaux sont maintenant réunies. Il semble que chacun a pris la mesure de ses responsabilités en intégrant les leçons des erreurs com-

misses au départ. Le partenariat se construit peu à peu sur des bases solides et non imposées de l'extérieur. Une véritable réflexion sur les modes d'action sociale a pu s'engager. Les conditions sont réunies pour la mise en place d'un véritable plan de formation prévisionnel utilisant les ressources locales. Le travail méthodologique réalisé permet aux responsables locaux d'avoir une vision globale des actions et une pertinence locale des interventions.

- Les jeunes ciblés par JCLT sont rarement pris en compte dans d'autres dispositifs (notamment de formation professionnelle). La démarche pédagogique est basée sur la continuité de l'accompagnement de jeunes (animation sportive, accueil en foyer, formation professionnelle). Certains jeunes ont ainsi pu aller jusqu'au Certificat d'Appétitude Professionnelle.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'INSERTION DES JEUNES EN MILIEU URBAIN

- *Ne pas reproduire les modes d'actions sociales pratiquées en France. Favoriser le travail social communautaire.*
- *Faire assurer l'encadrement par des responsables issus des quartiers qu'il s'agit de responsabiliser et de former.*
- *Prévoir un plan de formation triannuel des responsables locaux.*
- *Assurer une formation sur la méthodologie de projet.*
- *Formaliser les outils d'évaluation adaptés.*
- *Considérer que l'action sociale ne peut pas être autofinancée, par contre les centres de formation peuvent participer à leur financement s'ils s'organisent pour l'accueil de groupes étrangers.*

- *Ne pas dissocier l'action sociale de l'alphabétisation et de la formation.*
- *S'appuyer sur le secteur informel, seul capable de proposer une activité aux jeunes, compte tenu de l'ampleur du chômage.*
- *Réfléchir avec les responsables locaux aux questions posées par l'insertion des jeunes femmes.*
- *Négocier pour chaque marché public la possibilité d'accueil de jeunes en stage.*

Développer les chantiers écoles associant des jeunes Français et des jeunes Sénégalais

Depuis 1986, 7 chantiers-école ont été réalisés au Sénégal. JCLT a pu vérifier auprès des éducateurs et travailleurs sociaux en France les effets structurants

pour les jeunes Français qui ont participé à ces chantiers. Toutefois leur mise en oeuvre implique un certain nombre de conditions :

- *s'appuyer sur une préparation concertée avec les jeunes et encadrants,*
- *s'appuyer sur des projets ciblés et partagés,*
- *disposer sur place au Sénégal de relais éducatifs locaux assurant l'encadrement, sinon des jeunes Français impliqués dans ces actions pourraient être attirés par des jeunes Sénégalais déjà marginalisés,*
- *assurer un suivi de l'action au Sénégal et en France.*

Le bénéfice de ces chantiers-école participe à l'autofinancement des structures locales.

- La structure commence à s'intégrer dans des programmes de type Fonds Spécial de Développement pour la construction de terrain de sport. Le foyer de M'Bao développe des actions intéressantes d'accueil de jeunes français.

PERSPECTIVES

L'expérience de JCLT, capitalisée durant cette décennie, peut-être aujourd'hui utilisée par les ONG désireuses de s'implanter en milieu urbain (difficultés rencontrées, réponses apportées).

Par ailleurs, il est envisagé de continuer un appui à JCLT France jusqu'à la fin de l'année 1995. Une demande de cofinancement a été introduite par

JCLT Sénégal auprès du Ministère de la Coopération pour 1996.

Il s'agit dans un premier temps de consolider l'oeuvre accomplie par les bénévoles en les faisant bénéficier de formation. En second lieu, il importe d'équiper les différentes activités d'éducation et de formation retenues afin d'améliorer les conditions de travail et les résultats et d'augmenter l'impact des actions pour un public plus large. Enfin, pour asseoir une stratégie valable en matière d'insertion, des micro-structures économiques en lien avec les formations seront constituées et mises en place. Ces groupements économiques auront une triple vocation : création d'emploi pour les jeunes, autofinancement en partie des structures et amortissement du matériel.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS **Aide et soutien à la pérennisation des actions réalisées auprès des jeunes en milieu urbain à Dakar. Sénégal.**

Rapport des deux missions réalisées à Dakar du 29 avril au 13 mai 1995 et du 5 au 19 juin 1995. ONG JCLT. Renée ENGERRAN, Directrice association CORIF, Jean-Marie POUJOL, Directeur Général JCLT, Martine CHAPUY, Educatrice spécialisée et Eric LESSKA, Directeur du service de bilans et d'orientations.

Rapport de la recherche-action sur l'ONG «Jeunesse-Culture-Loisirs-Techniques» (JCLT) au Sénégal du 19 au 27 avril 1993 et du 19 novembre au 1er décembre 1993 et en France courant 1993. Jean-Marie MIGNON, Conseiller de jeunesse et d'éducation populaire à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de l'Île de France.

■ CONTACTS **Jean-Marie POUJOL, JCLT France : 21, rue Saint Fargeau, 75020 PARIS. Tél : 43.58.96.22. Fax : 43.61.03.06.**

Guirane DIENE, JCLT Sénégal : 73, avenue André Peytavin, BP 2474 Dakar. Tél : 221.21.31.09. Fax : 21.33.94.

SPECTACLE DE RUE FRANCO-SENEGALAIS

FDM DROPPER

PROJET

Pays	Sénégal
Lieu	Dakar
Opérateur	FDM Dropper
Partenaires associés	Centre Culturel Français/Mission de Coopération, Ministère de la Jeunesse et des Sports Sénégalais, Villes de Pikine, Marseille et Vaulx en Velin, ENDA Tiers-Monde (Dakar)
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi, MCAC, OPE-SI, Ministère de la Coopération (Affaires Culturelles)
Champ d'action	Action culturelle
Type de projet	Réalisation d'un spectacle
Durée	Spectacle : 1 mois à Dakar (août 1994) Durée totale : 7 mois (février à août 1994)
Coût	555 000 FF

Il s'agit d'échange culturels et artistiques entre jeunes de Dakar et de Vaulx en Velin/Marseille pour la création d'un spectacle de rue.

CONTEXTE ET ORIGINE

L'association FDM Dropper a pour but :

- de favoriser le dialogue entre les cultures, la circulation des idées dans et entre les cités et métropoles du monde par la pratique artistique,
- d'œuvrer à la valorisation des potentialités artistiques des adolescents et quartiers populaires des grandes villes de France et de l'étranger,
- d'inventer une pratique scénique nouvelle à partir du rapprochement de différents domaines des arts.

La réalisation de multiples spectacles à l'étranger a permis à FDM Dropper de développer une méthode d'enseignement internationale des arts de la scène. Cette pratique a familiarisé FDM avec d'autres cultures et lui a permis de concevoir un projet destiné

aux populations qui vivent en périphérie des grandes villes et qui sont touchées de plein fouet par les transformations sociales en cours.

L'urgence d'agir sur ce terrain, en offrant des outils d'analyse et d'expression à des gens qui en sont privés, est pour FDM fondamentale. La période de crise actuelle est par ailleurs propice à l'émergence de nouvelles formes artistiques nées du croisement des cultures. Ces deux objectifs, « l'art utile » et la recherche de nouvelles formes d'art, fondent le projet FDM Dropper.

Ainsi depuis le mois de décembre 1992, dans le cadre d'ateliers hebdomadaires dans différents sites (Marseille, Vaulx en Velin et Mantes la Jolie), 60 jeunes reçoivent un enseignement aux arts de la scène (théâtre, musique et danse) et un enseignement à l'écriture et au cinéma. Après plus d'une

année d'activité, ces jeunes ont écrit un spectacle sur le Caire et écrit un scénario de film.

Ces jeunes, d'une moyenne d'âge de 21 ans, issus de quartiers populaires de Marseille et Vaulx-en-Velin, ont été sélectionnés pour leur seule motivation. Ils sont pour la plupart Français de seconde génération.

Le lieu d'implantation pour l'aboutissement du projet, Pikine, a été choisi sur les conseils d'un grand nombre de partenaires réunis. Pikine est en effet une commune très vaste et très peuplée de la métropole sénégalaise. Elle voit sa population augmenter à un rythme très rapide tandis que ses capacités économiques propres se réduisent : le désœuvrement de la jeunesse s'y repère assez rapidement.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de ce projet est la découverte culturelle et la valorisation de la culture urbaine par le biais de la confrontation des expériences et des sensibilités.

PARTENAIRES

Le projet franco-sénégalais est réalisé à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports sénégalais et des élus de la commune de Pikine. Il est soutenu par de nombreux partenaires :

- les villes de Marseille et de Vaulx en Velin,
- le Centre Culturel Français de Dakar qui a mis à disposition une équipe technique, du matériel et a eu une implication importante pour le mécénat d'entreprises locales,
- ENDA Tiers Monde qui s'est chargé du suivi des jeunes Sénégalais,
- l'Offico qui s'est occupé de l'hébergement avec les associations de quartiers,
- l'association Afrique Internationale Culture qui s'est chargée de la sensibilisation de la population de Pikine à l'événement et du recrutement des jeunes,

CARNET DE BORD

Le projet a été préparé durant sept mois.

De février à juin 1994, un philosophe français, Jean-Paul Curnier, intervenant pour FDM Dropper, travaille avec des jeunes Français qui ne connaissent absolument pas le Sénégal et a fortiori Pikine, pour écrire des textes sur « Pikine imaginaire » dans le cadre d'ateliers hebdomadaires : Qu'est-ce que la banlieue d'une métropole africaine aujourd'hui ? Comment de jeunes gens tous issus des banlieues françaises imaginent-ils la réalité urbaine africaine ?

Ces travaux d'écriture permettent d'établir une vingtaine de textes, qui sont régulièrement saisis et expédiés par télécopie à Dakar, par le biais du Centre Culturel Français, à deux auteurs sénégalais : Pape Tall et Oumer Dawo, préalablement engagés par FDM.

A Dakar, ces artistes sénégalais envoient une réponse sous forme de film vidéo qu'ils tournent à Pikine selon l'inspiration procurée par les écrits. Ces films sont visionnés par les élèves faisant ainsi progressivement évoluer leur travail.

En juin 1994, les deux auteurs sénégalais se rendent en France, à Marseille puis Vaulx en Velin, durant un mois. Ils animent des séances de travail quotidiennes, durant lesquelles ils réalisent un troisième temps d'écriture résultant de la mise en rapport des deux premières écritures « croisées ». Les deux auteurs sont accompagnés d'un compositeur, Madou Diabaté, à qui FDM demande de se mettre à l'écoute des bruits, des sons, des musiques des deux villes afin d'imaginer une composition musicale française inspirée des « bruits » des différentes métropoles concer-

nées par le projet. Abou Ndiaye, danseur, est également du voyage : il utilise ses observations des villes françaises comme base d'un travail chorégraphique mené avec les jeunes Français.

En juillet 1994, les artistes sénégalais et les associations partenaires sensibilisent la population de Pikine à l'événement et recrutent une trentaine de jeunes Sénégalais.

En août 1994, les élèves de Marseille et de Vaulx en Velin sont accueillis pour quatre semaines de travail et de répétition en banlieue dakaroise, afin de préparer avec des jeunes de cette banlieue, sous la direction des artistes sénégalais, la tenue d'un grand spectacle de plein air qui concrétise cette rencontre et ces sept mois d'apprentissage, de travail et de réflexion sur « l'autre, son espace, sa ville ».

- quelques entreprises privées qui ont fourni des prestations de services ou une aide mécénale, comme Fougerol, les Grands Moulins, Total et la Compagnie Sucrière,
- l'association Inter-Service Migrant (ISM), département culturel, qui se consacre à la valorisation des expressions artistiques des populations issues de l'immigration.

FINANCEMENT

Le coût total de l'opération était estimé au départ à 880 000 FF, les financements accordés ont été moins élevés que prévu.

Programme JVE	100 000 FF
Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle	250 000 FF
Services culturels du Ministère de la Coopération	100 000 FF
Opérations Prévention Eté Solidarité Internationale	45 000 FF
Opérations Prévention Eté à Lyon	10 000 FF
Centre Culturel Français	50 000 FF
Total	555 000 FF

RESULTATS

Le spectacle a eu lieu le 29 août 1994 de 20 h 00 à 2 h 00 le lendemain matin, sur un terrain en friche à Guédiawaye, en présence d'environ 5 000 spectateurs.

Plus de trois cents jeunes ont participé ou suivi le travail de répétition. Deux cents ont participé au spectacle.

La première partie du spectacle était assurée par des groupes de jeunes du quartier. Plus de soixante groupes se sont présentés. Les deux jeunes de Pikine chargés de faire la sélection ont été « assaillis ». Deux critères de choix seulement étaient imposés : pas de groupes traditionnels et un maximum de rigueur dans l'expression. Une vingtaine de groupes ont finalement été retenus (selon leur ordre d'inscription sur la liste) et ont fait sur scène la démonstration à leur quartier de leurs talents de danseurs et de chanteurs (rap, funk, reggae, etc.). Une vingtaine d'autres groupes au moins auraient mérité de monter sur scène.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

Les jeunes Français débarquant à Pikine avec leur culture « hip hop » pensaient arriver au Sénégal en « prophètes de la modernité urbaine ». Ils sont repartis en ayant reçu beaucoup de leçons profitables sur l'expression de cette culture dont les jeunes de Pikine étaient encore bien davantage et depuis longtemps porteurs.

Ce projet montre que dans les banlieues de Marseille et de Dakar, de Lyon et d'autres grandes métropoles, les jeunes sont porteurs d'une culture qui les réunit de manière aussi claire que profonde : « *c'est une création spontanée du présent qui rassemble les jeunes dans leur manière d'appréhender l'avenir au-delà des frontières* ».

Les familles de Guédiawaye, volontaires pour accueillir et héberger les jeunes des banlieues françaises, étaient d'abord très inquiètes et se demandaient comment se comporter face à ces jeunes banlieusards français qu'ils pensaient être des délinquants. Les jeunes Français, de leur côté, redoutaient de ne pouvoir supporter longtemps les règles et habitudes d'un quotidien trop distant du leur. Mais, en moins d'une semaine, les jeunes Français étaient admis et appréciés par les familles et se comportaient en membres véritables de celles-ci.

DIFFICULTES RENCONTREES

- Le budget du projet est déficitaire du fait que certaines promesses de financement n'ont pas été tenues. Les procédures de financement étaient lourdes et non adaptées pour ce type de projet.
- Les textes écrits par les élèves français dans leurs ateliers de banlieue ont d'abord effrayé les intervenants sénégalais qui avaient la charge de les « mettre en œuvre ». Ils étaient convaincus qu'un public de Pikine ne pourrait ni les comprendre, ni les apprécier, ni même les admettre, qu'il était impossible que ces jeunes gens sans éducation puissent à distance développer un imaginaire juste et partagé dont ils ignoraient toutes les réalités concrètes. Les intervenants sénégalais ont donc d'abord tenté de faire disparaître ces écrits dans le carcan d'une rassurante histoire traditionnelle avec roi, princesse, griot et compagnie. Face à la pression des jeunes, refusant de voir leur travail et leur imaginaire ainsi censuré, les auteurs sénégalais ont dû accepter un véritable dialogue.

UN TRAVAIL TRÈS FORMATEUR POUR LES JEUNES

Le suivi régulier d'ateliers artistiques et interdisciplinaires par les jeunes de Vaulx-en-Velin et Marseille les a amenés à constater que ce travail demande l'acquisition de certaines bases et règles de travail, une exigence dans la réalisation et beaucoup de ténacité.

Tous avaient une pratique autodidacte, ils étaient habitués à réaliser des manifestations culturelles sur leur quartier, mais ils n'avaient jamais été confrontés ni à des artistes confirmés et expérimentés, ni à une organisation de dimension professionnelle, ni au montage complexe d'une manifestation d'envergure telle que celle qui s'est déroulée à Pikine.

Ils ont tous apprécié cette expérience, tout en relevant les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour produire ce qui leur était demandé par le Directeur artistique de la manifestation. Aujourd'hui, ils disent en avoir tiré des enseignements pour organiser de manière plus exigeante le contenu artistique et les conditions matérielles de manifestations festives sur leur quartier et en dehors.

PERSPECTIVES

- Ces « impressions de Pikine » fabriquées dans les quartiers les plus défavorisés ont été tellement appréciées par le public qu'un comité de quartier s'est créé à l'issue du spectacle pour interdire toute construction à venir sur la place où la scène a été installée, afin que celle-ci reste destinée à des fêtes et des manifestations de quartier. Ce comité réclame que cette place, jusque là sans nom, soit nommée du nom de l'un des textes, « Charles Mamadou », dans lequel un jeune de Marseille avait inventé une rue de Pikine et l'histoire de son nom.
- En 1994-1995, certains jeunes ont maintenu une correspondance avec les familles et les jeunes de Pikine. En novembre 1995, une réunion de travail est prévue avec l'ensemble des participants afin d'évaluer ce que chacun aura pu intégrer à son expérience personnelle.

Plusieurs jeunes du groupe de Vaulx-en-Velin s'adressent au Département Culturel d'Inter-Service Migrants Rhône-Alpes (ISM-RA) afin de se faire accompagner dans des projets personnels à dimension artistique : stages, contacts, etc. ISM-RA est en effet chargé dans le cadre de sa mission permanente d'aider les jeunes artistes, porteurs des cultures du monde et résidant dans les quartiers en site DSU-DSQ, à développer leur pratique artistique, ainsi que des projets culturels valorisant leurs expressions.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **DOCUMENTS** Rencontres internationales de FDM à Dakar. Août 1994. « Impressions de Pikine ». ISM-RA. Images, musiques et spectacles du monde. Guide Rhône-Alpes, édition 1995. Présentation du Département Culturel.
- **CONTACTS** Alain GARLAND. FDM Dropper. 4, rue Sainte Catherine. 69001 LYON. Tél. : (33) 78.27.31.51. Fax : (33) 78.30.42.11.
Gilberte HUGOUVIEUX. ISM-RA. 32, cours Lafayette. 69003 LYON. Tél. : (16) 78.60.09.00. Fax : (16) 78.62.24.00.

CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A PIKINE

JEF FORMATION

PROJET

Pays	Sénégal
Lieu	Pikine
Opérateur Nord	JEF Formation Développement Emploi
Partenaires associés	Mairies de la Valette du Var et de la Garde (Nord), Mairie de Pikine (Sud)
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi, Union Européenne
Champ d'action	Formation professionnelle et insertion sociale
Type de projet	Etude de faisabilité
Durée	3 ans (6 mois pour l'étude de faisabilité)
Coût	1 468 825 FF (pour la première année)

Il s'agit de réaliser deux missions d'identification pour un projet de création d'une structure sur la ville de Pikine dont les objectifs seraient de travailler à la qualification et à la mise en emploi de jeunes chômeurs en situation d'apprentissage, de viser à la fois au soutien d'entreprises déjà créées et à la création d'entreprises.

CONTEXTE ET ORIGINE

JEF Formation développement

JEF Formation-Développement-Emploi est une association loi 1901 œuvrant dans le département du Var, dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes en grandes difficultés. Il répond aux appels d'offre lancés par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre des mesures gouvernementales en faveur de ces publics. Dans un but de plus grande efficacité et de proximité avec son terrain, JEF est amené à travailler étroitement avec les collectivités locales à divers titres : conseil, élaboration de projets pouvant concerner la population de la commune et mise en œuvre des dits projets.

C'est dans le cadre de ce type de fonctionnement que JEF a été interpellé par les Mairies de la Valette

et de la Garde afin de contribuer à une réflexion dans le cadre de la coopération Nord/Sud, suite à une demande de la Mairie de Pikine au Sénégal sur les modalités de résolution de leurs problèmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La coopération La Valette-Pikine

Les villes de la Valette du Var (France) et de Pikine (Sénégal) ont développé un programme de coopération axé essentiellement sur des échanges sociaux et culturels. Un besoin étant apparu chez ses partenaires sénégalais, la ville de la Valette a développé un projet de création d'une structure de formation professionnelle franco-sénégalaise, qui aurait pour finalité l'insertion sociale et la formation professionnelle des jeunes et adultes sénégalais sans qualification. Ce projet englobe une action plus large

de formation de formateurs qui devraient être maîtres d'œuvre du projet au bout de trois ans.

La demande des chefs d'entreprise et de la Mairie de Pikine

Les chefs d'entreprise disposent d'un vaste réservoir d'apprentis qu'ils essaient de former sur le tas. Ils constatent que cet apprentissage atteint ses limites rapidement.

Deux cas de figure se profilent :

- des jeunes peu nombreux ayant un niveau théorique très général ne leur permettant pas vraiment d'accéder à un emploi faute de connaissances technologiques et de pratiques professionnelles,
- des jeunes beaucoup plus nombreux ayant quelques pratiques professionnelles empiriques mais pas de connaissances, ni générale ni technologique, du fait de leur déscolarisation prématurée. Ils constituent une main d'œuvre précaire, instable et peu efficace.

Les chefs d'entreprise sont donc contraints soit de se séparer de leurs apprentis soit de leur donner des tâches répétitives et limitées. Leur demande est donc d'avoir un relais leur permettant de développer les potentialités de ces jeunes et de les conduire à une réelle employabilité. Pour eux, la population cible est donc les apprentis et plus particulièrement ceux qui travaillent dans les secteurs économiques

en développement rapide à savoir le bâtiment second œuvre (électricité, menuiserie métallique et aluminium), le froid et la climatisation. Leur demande est de l'ordre de l'insertion professionnelle.

La demande de la collectivité locale est de l'ordre de l'insertion sociale visant à une insertion professionnelle. Si elle rejoint la demande des employeurs en terme de formation des apprentis, elle élargit la population ciblée aux jeunes chômeurs dont le nombre tend à devenir de plus en plus important.

Le centre de formation

Le centre de formation devra donc répondre aux besoins de qualification des entreprises locales et permettre la création d'entreprises par les jeunes. Le processus de qualification sera de trois ordres :

- une qualification professionnelle,
- une qualification sociale,
- l'aide à la création d'entreprises.

Quatre ateliers techniques seront ouverts à savoir un atelier de remise à niveau général, un atelier électricité, un atelier froid et un atelier menuiserie métallique.

Les bénéficiaires de l'action seront prioritairement des jeunes adolescents et adultes au chômage et/ou en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle (environ 150).

CARNET DE BORD

Une première mission a eu lieu du 27 mars au 17 avril 1995 et la seconde du 26 juin au 23 juillet 1995.

La première mission a permis de rencontrer différents acteurs concernés par le projet : la Mairie de Pikine, les chefs d'entreprise, la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle, les Ministères sénégalais concernés, ainsi que des habitants, des associations et des institutions travaillant sur la commune de Pikine.

Les Mairies de la Valette et de la Garde reformulent en novembre 1995 leur coopération et renforcent l'initiative de JEF qui se transforme en structure de coopération.

La formation fonctionnera sur le mode de l'alternance théorie/formation en entreprise. Cette qualification, toujours dans un but d'employabilité, demande à être sanctionnée ou reconnue par les employeurs ou les associations d'employeurs. JEF mettra à disposition une équipe de formateurs de trois personnes et procédera au recrutement de formateurs locaux, qu'elle formera aux techniques de formation professionnelle, ainsi qu'un personnel administratif chargé du suivi des stagiaires. Outre les missions préparatoires, le suivi, la gestion et l'évaluation seront coordonnés par JEF.

Le but final est de transférer aux acteurs locaux sénégalais de la formation et de l'insertion professionnelle un savoir-faire et des outils en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'aide à la création d'entreprises ainsi que de permettre l'auto-nomisation du centre de formation professionnelle.

OBJECTIFS DU PROJET

Les deux missions d'identification du projet ont permis de :

- étudier la faisabilité du projet sur le terrain,
- vérifier que la demande, dans les secteurs visés, ne vient pas se surajouter à des réponses déjà existantes,
- formaliser un partenariat entre JEF et les partenaires sénégalais,
- constituer formellement le comité de pilotage,
- mettre en place un réel réseau d'entreprises,
- apporter une preuve de la réelle implication de la commune de Pikine,
- tendre à un développement local via une implication et une coordination de l'implantation de JEF avec les projets en cours.

PARTENAIRES

Ce projet résulte de la concertation et de la réflexion des partenaires suivants : les Mairies de la Valette du Var, de la Garde et de Pikine, des entreprises sénégalaises et JEF Formation Développement Emploi.

FINANCEMENT

Etude de faisabilité

Programme JVE	150 000 FF
JEF	35 328 FF

Création du centre de formation professionnelle et fonctionnement sur trois ans

Coût 1 ^{re} année (comprenant l'étude de faisabilité)	1 468 825 FF
Coût 2 ^e et 3 ^e années	4 551 841 FF

Sources de financement sollicitées

Ministère de la Coopération (DEV/ILU)	200 000 FF pour 1995
---------------------------------------	----------------------

Mairie de Pikine

Programme Micro-Réalisation du Fonds Européen de Développement

DG VIII (Commission Européenne)

Mairies de la Garde et de la Valette

RESULTATS

Première mission

La première mission a permis de mieux comprendre le fonctionnement quotidien de la ville de Pikine, de constituer formellement un Comité de Pilotage ainsi qu'un réseau d'entreprises, de fixer définitivement l'implantation géographique du centre de formation, les modalités d'implication de la commune de Pikine et des différents partenaires, de vérifier l'opportunité d'une telle implantation au regard de la réalité communale et enfin de définir les objectifs de la seconde mission.

Le Comité de pilotage est constitué de quatre collègues : les élus locaux, les représentants de la vie associative locale, les institutions gouvernementales concernées et les entreprises.

La première réunion de ce Comité a fait ressortir quelques idées forces :

- travailler dès maintenant à l'après-mission JEF, c'est-à-dire à l'autonomisation de la structure tant en terme de fonctionnement technique quotidien qu'en terme de gestion économique et financière,
- faire en sorte que cette structure s'insère réellement dans une perspective de développement local,
- médiatiser le plus et le mieux possible la structure dans le but de sensibiliser les bailleurs de fonds potentiels et plus particulièrement les bailleurs privés que sont les entreprises, ceci afin d'atteindre un maximum d'autofinancement pour la structure.

Le centre de formation sera localisé dans le quartier le plus peuplé et le plus populaire de Pikine : Diaguene. Beaucoup d'artisans, de tout petits GIE s'y côtoient dans un « provisoire » qui dure parfois plusieurs années. Des entreprises de taille plus importante y exercent également leurs activités.

Les chefs d'entreprise manifestent un intérêt réel et une reconnaissance du besoin de formation professionnelle à tous les niveaux :

- une adhésion à la démarche de fond à savoir toucher en terme de public les bas niveaux de qualification et les jeunes en risque de marginalisation, et sur son aspect technique à savoir l'alternance impliquant l'accueil et la formation de ces jeunes dans l'entreprise,

- une volonté et une motivation quant au fait de participer de façon étroite à la construction et au suivi des formations pour les adapter le mieux possible aux besoins,
- leur accord pour participer au Comité de pilotage et à un groupe de réflexion sur la formation professionnelle et l'insertion.

Les chefs d'entreprise pourraient s'investir dans la structure :

- sous forme financière, en rétribuant les formations dispensées,
- sous forme matérielle, par des prêts ou des dons,
- sous forme de mise en commun de moyens par le biais d'une mutualisation.

Les Ministères sénégalais concernés soutiennent le projet et sont prêts à mettre à disposition du centre de formation des enseignants.

Cette première mission a permis de conclure à :

- l'utilité et la faisabilité de la création d'un centre de formation professionnelle à Pikine,
- la possibilité de rassembler un certain nombre de partenaires prêts à s'engager sur la réalisation du projet,
- la création d'un comité de pilotage rassemblant les représentants de ces différents partenaires à savoir la collectivité locale de Pikine, les entreprises, les représentants d'associations et le gouvernement sénégalais.

Seconde mission

La seconde mission a permis de :

- travailler avec la Mairie de Pikine pour qu'elle passe à l'acte sur les engagements précédemment pris,
- travailler avec le comité de pilotage à sa réelle mise en fonction,
- enfin, vérifier auprès des entreprises la constance de leur mobilisation et leur réelle capacité d'accueil.

Cette mission a permis d'éclaircir un certain nombre de points : la Mairie de Pikine n'avait en effet pas compris qu'il lui revenait de remettre en état les locaux du bâtiment par exemple. Les rôles ont été précisés et elle s'est engagée à rendre les locaux fonctionnels pour octobre 1995. De même, concernant le comité de pilotage, un certain nombre

d'incompréhensions avaient émergé davantage sur la forme que le fond. La nécessité d'un travail commun et de la coexistence des quatre collèges semblait acquise, mais le nombre de participants à ces collèges apparaît trop restreint à certains.

Par ailleurs, une réflexion a commencé pour trouver les relais nécessaires pour un recrutement cohérent de stagiaires.

DIFFICULTES RENCONTREES

- Un travail pluri-institutionnel avec des acteurs peu habitués à ce genre de démarche et ayant des systèmes de représentation et des modes d'intervention différents ne va pas de soi. Cela nécessite un important travail de coordination qui permet :
 - d'harmoniser les centres d'intérêt et les niveaux d'information et de communication,
 - de trouver des interlocuteurs fiables et déterminés dans le temps dans chaque institution,
 - d'harmoniser le rythme de chaque acteur dans la réalisation de l'action.
- Il n'est pas toujours évident de faire passer l'idée que dans le cadre de la coopération décentralisée, la réalisation d'un projet est porteuse d'enrichissement, pas seulement en Afrique mais aussi en matière de politique d'insertion de jeunes pour les communes françaises concernées.
- Réussir à générer l'appropriation de la structure de formation par les Sénégalais.

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- Avoir pu déceler la bonne demande au niveau des différents partenaires concernés.
- Avoir pu réunir tous les partenaires autour d'une réponse possible.
- Avoir pu mobiliser collectivement ces partenaires dans la mise en acte de la réponse envisagée et instaurer une démarche institutionnelle cohérente. Ainsi, des partenaires très différents et qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble (entreprises, associations, fonctionnaires communaux) se retrouvent dans des comités de pilotage, l'engagement de la Mairie de Pikine est pleinement acquis, les entreprises et les associations du secteur sont largement mobilisées.

- Avoir montré que les échanges bilatéraux peuvent être très productifs, en particulier au niveau de la population défavorisée : ils peuvent être une source de modification des pratiques de professionnels français pour une population immigrée vers des échanges réellement bilatéraux et non plus de type caritatif où « le plus riche » amène au « plus pauvre » (savoir, argent ou toute autre chose).
- Avoir développé l'investissement des entreprises dans la formation des jeunes et la réflexion qui est

menée sur la mise en place d'une forme d'alternance originale.

PERSPECTIVES

Les deux missions d'identification du projet ont permis de finaliser le montage du projet et le centre de formation professionnelle devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 1995.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Création d'une structure de formation professionnelle franco-sénégalaise. Commune de Pikine. JEF Formation Développement Emploi.

Rapport de mission du 27/03/95 au 17/04/95. JEF Formation Développement Emploi.

Rapport de mission du 26/06/95 au 23/07/95. JEF Formation Développement Emploi.

■ CONTACTS

Julien KRIEFF, JEF. 100, rue du Colonel Moll, 83200 TOULON. Tél. : 94.46.20.47. Fax : 94.36.17.56.

Rémi METIVIER, Secrétaire général de la Ville de la Valette du Var : Mairie BP 152, 83167 LA VALETTE DU VAR Cedex. Tél. : (16) 94.61.90.90 Fax : (16) 94.61.90.66.

FORMATION EN ALTERNANCE A AGNAM ET BAKEL

FORMATION ET DEVELOPPEMENT

PROJET

Cette fiche projet n'a pas pu être validée par Formation et Développement. Elle a été rédigée à partir des éléments écrits dont dispose le Programme JVE sur ce projet et comporte probablement quelques inexactitudes.

Pays	Sénégal
Lieu	Agnam et Bakel (villes secondaires)
Opérateur principal	« Formation et développement » (Hérouville Saint Clair)
Partenaires associés	Ville de Bakel et communauté rurale d'Agnam, association ALDA, Villes d'Apt et d'Hérouville
Partenaires techniques et financiers	Programme Jeunes, Ville, Emploi, Mairies d'Apt et d'Hérouville, Fondation Abbé Pierre, CCFD, CIMADE, Cités Unies France, Programme Micro-Réalisation du Fonds Européen de Développement (FED)
Champ d'action	Formation/développement économique
Type de projet	Réalisation d'un projet
Durée	18 mois (jusqu'en décembre 1995)

Il s'agit d'un dispositif de formation en alternance pour des jeunes, dans le cadre de projets de développement économique sur deux sites de la vallée du fleuve Agnam et Bakel.

CONTEXTE ET ORIGINE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du jumelage entre Hérouville Saint Clair et Agnam, en liaison avec les migrants de cette région regroupés au sein de l'ALDA (Association de Liaison pour le Développement d'Agnam). Il vise à implanter un dispositif de formation en alternance pour des jeunes, dans le cadre de projets de développement économique sur

deux sites de la vallée du fleuve (Agnam et Bakel), qui ont comme caractéristiques communes :

- d'être situés sur une zone de forte migration où des solutions alternatives à la migration doivent être recherchées sur place,
- de disposer des conditions minimales permettant de structurer une organisation économique en vue de mettre en œuvre des formations et de créer des

emplois (existence d'équipements publics, d'organisations locales, de partenariats réels ou potentiels),

- d'être des localités de taille moyenne dont les perspectives d'évolution à moyen terme sont de se structurer en pôles secondaires d'attraction.

Les bénéficiaires sont de jeunes garçons et filles de 19 à 30 ans sans emploi régulier ni qualification professionnelle reconnue ou validée et s'engageant à travailler sur le site à l'issue de la formation générale et technique.

Présenté par Formation et Développement, ce projet permet de capitaliser le travail mené depuis 1992 sur le site d'Agnam et démarré par l'Association Hérouville Jeunes (AHJ), de continuer à accompagner cette démarche et de transférer cette expérience sur le site de Bakel en vue de contribuer à une « modélisation » d'un tel processus économique.

OBJECTIFS

Dans les cinq ans qui suivent le démarrage du projet, les objectifs généraux sur les deux sites indépendamment des spécificités liées à chaque contexte local sont de :

- créer des unités de production génératrices d'emploi (briqueterie, élevage)
- mettre en place un système de formation générale et technique (alphabétisation, formation professionnelle),
- mettre en place un système garantissant la bonne gestion financière tant du volet formation que du volet production,
- créer un statut proche du « statut de l'apprenti » permettant de garantir les conditions de l'emploi, de la formation et de l'insertion des jeunes,
- atteindre sur chaque site un nombre de jeunes formés chaque année permettant de considérer qu'il s'agit bien là d'un dispositif permanent.

FINANCEMENT

<i>Coût total de l'opération sur deux ans</i>	<i>1 480 000 FF</i>
<i>Programme JVE</i>	<i>200 000 FF</i>
<i>Comité de jumelage Apt-Bakel, mairie d'Apt, épargne locale (Bakel)</i>	<i>90 000 FF</i>

<i>Fondation Abbé Pierre, Ville d'Hérouville Saint Clair</i>	<i>200 000 FF</i>
<i>Fonds Européen de Développement</i>	<i>640 000 FF</i>
<i>Ministère de la Coopération</i>	<i>170 000 FF</i>
<i>Montants valorisés :</i>	
<i>Main d'œuvre locale</i>	<i>120 000 FF</i>
<i>Comités de jumelage</i>	<i>60 000 FF</i>

AGNAM-HEROUVILLE Premier site rural d'expérimentation

Un jumelage-coopération existe depuis 1986 entre la Ville d'Hérouville et la Communauté Rurale d'Agnam. Un partenaire associatif, l'ALDA, agit avec ces deux collectivités locales.

L'ALDA, créée en 1980, regroupe l'ensemble des natifs d'Agnam et possède des sections dans divers pays où les ressortissants d'Agnam ont émigré (France, Italie, Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, etc.) mais aussi à Agnam. Elle est à l'origine de la création du jumelage, par la recherche de partenaires susceptibles d'appuyer ses projets de développement des villages.

Son originalité est de regrouper plusieurs villages et de ne proposer et défendre que des actions ayant un intérêt intervillageois. Elle ne se substitue pas aux associations villageoises qui perdurent toujours.

En 1991, date de démarrage du volet formation, le jumelage se consacre essentiellement à terminer la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable commencé en 1987 (outre une correspondance scolaire entre des écoles hérouvillaises et agnamoises). Cet important chantier, d'une valeur de 5 millions de FF environ est coordonné par le jumelage sur les plans technique, administratif et financier. Des entreprises dakaroises effectuent les travaux ; le suivi et le contrôle technique sont assurés par les services de la ville d'Hérouville St Clair.

UNE FORMATION CONJOINTE ENTRE JEUNES HEROUVILLAIS ET JEUNES AGNAMOIS

Un projet de chantier-école, présenté par l'Association Hérouville Jeunes (AHJ), organisme de formation créé en 1975 et spécialisé dans le travail auprès

des publics en difficulté, notamment des jeunes rencontrant des problèmes d'insertion, démarre en 1991. Il vise à coupler une action de réinsertion sociale et une action de développement et se base sur une formation conjointe entre de jeunes Hérouvillais en difficulté et des Agnamois.

L'étude préalable (1991-1992)

Durant un an, un long travail d'étude a été mené afin de mieux cerner la réalité sur place : besoins locaux, formation la plus adaptée, technologies employées, réalité économique et sociale locale, etc.

A l'origine, la « commande » du jumelage consistait simplement en une intervention dans le secteur d'activités du bâtiment, où AHJ était compétent et où il semblait exister à la fois un marché et des manques de formation.

Le projet s'est donc mis en place : la formation devrait porter sur les métiers du bâtiment dans la perspective de construire un centre de ressources et d'appui au développement, amené à accueillir des ateliers d'expérimentation techniques et des cours d'alphabétisation. Pour permettre l'intégration de nouveaux savoir-faire, la formation ne pouvait en effet être montée en l'absence de toute structure locale.

La création d'une structure, à l'époque sans volonté très claire de lui rechercher un statut juridique, a été préconisée : le Centre de Ressources et d'Appui au Développement d'Agnam. Ce Centre avec son terrain et son local devait regrouper, autour d'un « noyau dur », le groupe d'appui (militants de l'ALDA), un ensemble de personnes (essentiellement des jeunes) recrutés pour participer à des activités de production associant des apprentissages et acceptant « de jouer le jeu » de la création d'activités leur permettant de s'assurer des revenus. Ce Centre a, très vite, été perçu par ALDA et AHJ comme un outil potentiel de développement global (tous secteurs), même si les activités premières ont été limitées au bâtiment et au maraîchage.

En amont de la partie développement du projet, l'Association Hérouville Jeunes prépare les jeunes Hérouvillais à leur travail en Afrique. Les stagiaires français et africains ayant à faire valoir leurs compétences dans un contexte social, économique et

culturel spécifique, des objectifs et des contenus particuliers à chaque groupe ont en effet été définis.

Pour ce qui concerne le groupe de stagiaires agnamois, la mise en place du programme de formation a nécessité d'une part une étude des processus de production à Agnam et dans la région (notamment dans le bâtiment), l'étude du marché local, une analyse des compétences des artisans, et d'autre part, une étude des conditions de recrutement des candidats en étroite relation avec l'ALDA et chacun des villages de la communauté d'Agnam.

On peut tout à fait assimiler ceci à l'analyse du bassin d'emploi, l'étude des besoins, l'élaboration de référentiels d'emplois et de formation.

EVOLUTION DE LA DEMANDE

... vers une action à long terme

Très rapidement, ALDA a demandé que le stage de trois mois soit intégré dans un projet à long terme, ce qui a amené à différencier les buts et méthodes d'une session de formation à court terme des objectifs et stratégies à définir pour un programme de développement.

Les liens avec ALDA France se sont resserrés en 1992. Petit à petit a donc pu être élaboré avec ce partenaire privilégié un processus plaçant le développement humain (éducation de base, alphabétisation, formation technique) comme axe central de la problématique de création d'activités économiques (la création d'activités de production étant repérée comme un indicateur de prise d'autonomie).

... vers une formation des femmes dans des secteurs non rentables

Début 1992, il est apparu nécessaire de prendre en considération le besoin exprimé de formation des femmes. Contrairement à la formation des hommes dans le secteur du bâtiment, l'organisation d'une activité féminine d'apprentissage ne permettait pas d'envisager à court terme une rentabilité économique (jardin maraîcher essentiellement).

Afin de sortir de ce problème de non rentabilité, des propositions originales ont été imaginées et ont structuré la construction du dispositif de formation et d'appui au développement économique.

Les apports spécifiques des groupes de jeunes Hérouvillais en formation à Agnam

De janvier à mars 1993 et de janvier à février 1995, environ une vingtaine de jeunes Hérouvillais ont suivi ces formations avec de jeunes Agnamois, encadrés par les formateurs hérouvillais et agnamois. Ils ont réalisé un centre artisanal de ressources, un jardin-maraîcher-école, une pépinière collective et un élevage avicole-école.

Le stage des jeunes Français venant s'associer à un groupe agnamois a été un déclencheur. Les deux groupes, vivant ensemble pendant un temps suffisamment long (deux mois et demi) se sont enrichis mutuellement de la découverte de l'autre et, les conditions en matière d'organisation et d'animation pédagogique étant réunies, ils ont renforcé leurs capacités à agir valablement en tant que citoyens dans leur propre communauté. En leur apprenant à tenir leur place dans leur propre pays, ce type de rencontre contribue à faire d'eux des acteurs du développement.

Mais surtout, la perception des actions du jumelage par la population a changé. En effet, jusqu'alors, les réalisations s'étaient concrétisées essentiellement par des équipements.

L'aspect « humain » des interventions du jumelage est devenu perceptible : aspect humain de l'échange entre jeunes Français et Africains, de l'apport de formation sur des techniques nouvelles, des discussions concernant les rémunérations du travail, dans la prise en compte du niveau de compétence des gens. Les jeunes Agnamois qui ont vécu trois mois ensemble ne se connaissaient pas, habitant dans différents villages de la communauté. Tous ont été très surpris de découvrir qu'ils pouvaient vivre ensemble et s'entendre alors qu'ils ne sont pas du même village. La dimension inter-villageoise s'est concrétisée « dans la vie ».

L'intervention du jumelage et de l'ALDA a été perçue mieux qu'avant comme pouvant concerner « des gens », en tant qu'habitants, repérés, « recrutés » et reconnus, grâce à leurs actions personnelles dans le cadre d'un travail de type nouveau. La présence du groupe de jeunes Français a favorisé la prise de conscience d'un changement possible.

LA CREATION DE L'ASSOCIATION FORMATION ET DEVELOPPEMENT

Distinction entre « prestataire de formation » et « opérateur pour des actions de développement économique »

L'absence d'un partenaire local notamment du champ économique pouvant « utiliser » les compétences nouvelles, a amené AHJ à intervenir non plus seulement comme prestataire de formation, mais aussi comme conseil et/ou coordinateur dans la création d'une structure viable de production.

Les missions de prestataire de formation, au sens strict, se sont donc élargies à un rôle de conseil en développement utilisant « l'entrée formation ». Cette évolution était inscrite dans la nature même de l'approche professionnelle de formateurs, ayant acquis leurs compétences auprès de publics pour lesquels la prise en compte à la fois de leur personnalité et de leur environnement est indispensable à la réussite de leur insertion sociale et professionnelle.

Fin 1993, l'association Hérouville Jeunes, constatant l'extension de son objet initial, a donc cédé l'ensemble des conventions qui ne concernaient pas directement le stage des Français à un autre organisme créé pour l'occasion, l'association Formation et Développement, constituée de responsables d'organismes de formation dans l'Ouest de la France.

ALDA France a joué un rôle prépondérant dans la définition des fonctions occupées par AHJ et Formation et Développement. En effet, les nombreux exemples de formation ou de projets sans lendemain connus des dirigeants d'ALDA les ont amenés à interroger constamment AHJ et Formation et Développement sur la cohérence des actions ponctuelles ou sectorielles menées avec des projets à plus long terme.

La mise en synergie du secteur économique et de l'alphabétisation

Les missions de Formation et Développement, passant de l'organisation de formations sectorielles ponctuelles à un soutien à la mise en place d'activités économiques diversifiées, rentables et coordonnées entre elles, ont donc profondément évolué. Ainsi, chaque compétence apportée aux jeunes Agnamois est-elle interrogée non seulement quant à son opérationnalité immédiate (apport qualitatif,

rentabilité, existence et solvabilité d'un marché) mais aussi quant à sa contribution à un changement des rapports sociaux en vue de permettre à la population de mieux maîtriser les moyens d'exister et de vivre sur place.

Deux domaines perçus auparavant comme distincts dans le programme d'ALDA se sont rapprochés : l'acquisition de savoirs-faire techniques et l'augmentation du niveau de connaissances de base de l'ensemble de la population, ou autrement dit : le « secteur productif » et « l'alphabétisation ».

La création d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE)

Partie d'une idée assez floue sur le statut du centre de ressources et d'appui au développement, la nécessité de regrouper l'ensemble des activités créées (briqueterie, construction en terre, réalisation de poteaux, de grillage, serrurerie, élevage avicole, un jardin-école pour les femmes, une centrale d'achat) dans une seule structure (GIE) est apparue.

Elle permet en effet de :

- contribuer au financement des secteurs non rentables (l'alphabétisation par exemple) par les profits dégagés sur les secteurs de l'économie marchande,
- ancrer le dispositif de formation dans l'activité locale,
- permettre d'atteindre un volume suffisant de travail permettant d'engager un permanent par ALDA afin d'assurer la gestion du GIE.

Actuellement, une trentaine d'emplois ont été créés, une quarantaine sont prévus pour le début de l'année 1996. Les alphabétiseurs travaillent à mi-temps dans une activité technique et à mi-temps sur l'alphabétisation.

Les migrants sont fortement impliqués pour soutenir ces unités de production et leurs familles sur place en sont les principaux bénéficiaires.

PARTENAIRES

- le programme intégré de Podor : ONG sénégalaise intervenant dans le département de Matam, associée particulièrement sur les questions de formation et d'alphabétisation.

- l'Association Hérouville Jeunes (AHJ) : organisme de formation français situé à Hérouville Saint-Clair. Elle accueille environ 600 stagiaires par an (jeunes en insertion, adultes demandeurs d'emploi), est spécialisée dans le domaine du bâtiment et a développé une pédagogie dite de « chantier-école », c'est-à-dire une méthode intégrant des chantiers en vraie grandeur. AHJ est opérateur du programme « formation et développement économique » à Agnam depuis 1990, en y associant des jeunes Français en insertion.
- le groupe d'appui au programme : constitué de responsables de l'ALDA et de professionnels locaux sollicités pour leurs compétences.

APT-BAKEL Expérimentation en site urbain de la démarche menée à Agnam

Des rencontres avec les responsables du jumelage d'Apt ont permis de préparer un projet sur Bakel, dans le même esprit qu'à Agnam.

Le Ministère de la Coopération avait à plusieurs reprises souhaité voir se mettre en place une expérience du même type qu'Agnam sur un site plus urbain dans le but de stabiliser un mode d'intervention dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'intervention d'un « opérateur ». Ainsi, Formation et Développement était intéressé par la recherche d'un site pour valider et modéliser la démarche entreprise à Agnam.

LE JUMELAGE APT-BAKEL

Existant depuis 1979, le jumelage a vu ses objectifs évoluer.

A la demande du maire de Bakel en 1979 et des représentants des différents groupes de population, un « campement touristique » est créé qui génère des emplois pour les habitants de Bakel et propose un accueil pour les voyageurs. L'opération est bien menée quant à la construction mais, pour diverses raisons, échoue au niveau de la gestion.

Un appui à deux coopératives d'agriculteurs est apporté par la ville d'Apt pour améliorer leur exploitation de périmètres irrigués et aller vers une autosuffisance alimentaire pour les familles. Ce projet rencontre de grosses difficultés dues à de

mauvais aménagements des parcelles et à l'analphabétisme assez généralisé.

Le jumelage se recentre ensuite sur un programme d'alphabétisation fonctionnelle préalable à toute nouvelle démarche économique pour avoir un réseau de gens capables de prendre des notes en langue locale et de lire des explications techniques, etc.

Depuis 1992, avec l'AERAB, association issue du foyer des jeunes spécialisée dans l'éradication de l'analphabétisme, un festival international de la jeunesse se tient à Bakel réunissant des jeunes venant du Sénégal, du Mali, de Mauritanie et de France.

PARTENAIRES DU PROJET

La municipalité d'Apt et la ville de Bakel sont les maîtres d'ouvrage du programme.

Le comité de jumelage Apt-Bakel est à l'initiative du projet et participe à sa conception et à sa mise en œuvre.

L'ANPEP, organisme de formation aptésien, est associé pour ses compétences en formation professionnelle. Il prévoit une formation à Bakel avec des Bakelois et de jeunes Aptésiens.

L'AERAB est associée au programme pour ses compétences en matière de formation, d'alphabétisation et de mise en place de projets productifs post-alphabétisation.

Enfin, un groupe d'appui au programme « formation développement économique » associe des responsables d'entreprise (notamment du bâtiment) intéressés par la démarche et employeurs potentiels des bénéficiaires ainsi que des fonctionnaires d'Etat intervenant dans le champ de l'insertion des jeunes et des ONG locales.

OBJECTIFS

- la définition d'un programme de développement économique (objectifs, thèmes, chantiers, supports, organisation du partenariat),
- la constitution d'un groupe d'appui au programme composé des différentes associations, ONG, entreprises, la mobilisation des entrepreneurs locaux pour participer au programme de « formation développement économique »,

- la mise en œuvre d'un premier chantier école.

RESULTATS

Mise en place d'un programme de formation conjointe entre Aptiens et Bakelois

Le jumelage avait déjà marqué son intérêt pour le domaine éducatif et l'alphabétisation. La mise en place d'un programme de formation avec un objectif d'emploi pour les jeunes Bakelois semblait donc être une continuation des actions précédemment engagées, et ce d'autant plus que l'un des principaux interlocuteurs bakelois du jumelage d'Apt est chef d'entreprise à Bakel, dans le secteur du bâtiment.

Il est apparu dès les premières discussions avec les responsables d'Apt et lors de différentes missions que le site urbain dans ses spécificités économiques, sociales et politiques ne permettait pas de transférer directement la problématique d'action mise en œuvre à Agnam. Il était en effet impossible de prétendre diriger un programme de développement économique global de Bakel !

La recherche d'un ou plusieurs partenaires locaux permettant de monter un projet limité mais suffisamment significatif a été décidée en adaptant la notion de « groupe d'appui » employée à Agnam et en tentant de regrouper des personnes et des structures concernées par la formation, l'alphabétisation et la vie économique. Un regroupement de GIE, qui représente 60 à 70 % de l'activité économique locale, a été associé à l'élaboration des projets comme noyau « dur » du groupe d'appui.

Mars 1994 : un chantier-école à Bakel

La réalisation d'un voyage « chantier-école » sur Bakel par de jeunes Français en formation a été effectuée, avec les mêmes objectifs qu'à Agnam : déclencher et activer la réflexion, confronter les pratiques, activer la définition des besoins en formation, dynamiser la recherche de solutions pour les jeunes, et enfin donner l'occasion de cimenter le partenariat local.

Un organisme de formation d'Apt a été choisi pour diriger le stage des jeunes Français. Formation et Développement a assuré la préparation des encadrants et a accompagné la formation à Bakel. Un groupe d'appui au stage a été constitué, réunissant

des personnes concernées par tous les secteurs concernés par le projet : animation socio-éducative, secteur social et santé, bâtiment. Ces personnes sont des fonctionnaires, des militants associatifs et des chefs d'entreprise.

La rencontre entre ces deux groupes de jeunes a été marquante pour les responsables bakelois : choc de la découverte des « publics en difficulté français », connaissance de la réalité de la crise en France, et réflexion sur les limites du « modèle occidental », etc.

Cet échange de jeunes a de plus joué le rôle prévu de dynamisation de la réflexion en matière de stratégie à mettre en œuvre autour de la préoccupation « formation et développement économique » et/ou « formation et création d'activités ».

Comme à Agnam, deux approches de la formation émergent : une approche de la formation dans des activités du secteur de l'économie « marchande » et donc pré-supposée « rentable » (le bâtiment par exemple) et une approche de la formation dans des secteurs « publics » (le champ du social ou des activités ayant un objectif socio-éducatif ou certaines activités féminines) et donc peu ou pas du tout auto-finançables.

Etude d'un projet de formation pour l'emploi des jeunes

Le groupement de GIE a très vite perçu l'intérêt de la formation des jeunes pour leurs entreprises. C'est un animateur de l'opération « jeunes », partenaire privilégié du jumelage et responsable d'un GIE de bâtiment, qui a su « rebondir » immédiatement et développer une stratégie en vue de mener une nouvelle opération pour la formation des apprentis de son secteur.

A l'occasion de plusieurs missions, une analyse du marché local de l'emploi a été réalisée : besoins en compétences dans différents secteurs, analyse des possibilités de création d'activités à Bakel, modalités habituelles de recrutement des jeunes et nouvelles modalités à rechercher, différents niveaux de compétence des ouvriers nécessaires dans les entreprises.

Comme à Agnam, la relation indissociable entre la formation de base et la formation professionnelle est rapidement apparue : la préoccupation « formation technique » des jeunes a amené à définir les critères de recrutement et notamment des « niveaux » en

connaissance de base et en « pré-culture » technique des jeunes Bakelois. Peu de jeunes ayant été scolarisés à partir d'un certain niveau sont en effet intéressés par les métiers techniques et lorsqu'ils le sont, ils manquent de raisonnement et de bases de connaissances les préparant à la technologie.

L'étude de ce projet de formation a fait surgir diverses questions :

- comment augmenter le niveau moyen de compétences des apprentis ? Comment s'organiser pour intervenir sur la « pré-culture » technique des jeunes (alphabétiser en masse, sélectionner des jeunes déjà dans le métier, etc.) ?
- pourquoi former des jeunes s'ils deviennent concurrents des personnes actuellement en poste ?
- comment mettre en place la notion de recrutement – définition d'un seuil minimal de compétences pour exercer un métier – ?
- est-ce qu'on évalue le niveau de compétences de l'apprenti en fonction de ses compétences générales ou non ?

Quelques principes ont d'ores et déjà été arrêtés suite à ces discussions :

- identifier les compétences minimales pour un apprenti,
- respecter une structuration interne propre à l'entreprise : augmenter les compétences du jeune dans sa fonction de salarié et renforcer celles des dirigeants,
- faire former les jeunes par les maîtres concernant le domaine technique : il faut en effet protéger les maîtres en les associant à la transmission du savoir,
- un groupe de jeunes qui travaillent régulièrement pour le groupe de GIE a été identifié,
- il est envisagé de monter une école privée, un GIE qui s'occuperait de la formation des jeunes des GIE. Les jeunes ne seraient payés que lorsqu'ils travailleraient dans une entreprise,
- les patrons ne recruteraient plus directement, mais passeraient par l'école,
- les alphabétiseurs qui seraient chargés de donner des notions générales aux jeunes travailleraient parallèlement sur les chantiers afin d'assurer leur salaire et de maîtriser des notions techniques.

L'Union Européenne propose actuellement à Formation et Développement de construire un restaurant à Bakel qui servirait de chantier-école pour les jeunes des GIE.

QUESTIONS QUI ONT EMERGE AU COURS DE CE PROJET

Quel bailleur peut financer l'appui-conseil, la « matière grise » pour faire avancer la réflexion sur ce type de projet ?

Qui pilote des projets de développement économique dans le cadre de la coopération décentralisée ? Il semble difficile de définir le champ d'intervention des différents acteurs dans ce champ (ville française, ville africaine, opérateur, société civile, opérateurs économiques...)

L'organisme qui travaille sur la

formation sur le long terme et donc sur le développement économique local est perçu comme un aménageur. Ce travail relève-t-il de la sphère technique ou de celle du politique ?

Faire appel aux opérateurs économiques locaux, s'ils existent, permet d'apporter des fonds et de rendre ainsi l'opération autonome financièrement. Est-ce que la sollicitation du monde économique local relève du rôle de la coopération décentralisée ?

La formation apporte des innovations dans les procédures, les techniques, les pratiques sociales... Les partenaires lançant des projets de formation en sont-ils conscients ?

La « formation » est un concept très large qui peut aussi bien concerner des actions très ponctuelles à opérationnalité immédiate que des systèmes d'accompagnement d'un processus de développement, et être assimilé à un investissement à long terme.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Action de « Formation-Développement » dans le cadre du jumelage-coopération entre la ville d'Hérouville Saint-Clair (France) et la Communauté Rurale d'Agnam (Sénégal). ALDA-AHJ.

Projet juin 1992.

Bilan des activités 1992-93.

Projets 1994.

■ CONTACTS

Hervé BERNARD, Formation et Développement : 1, avenue du Haut Crépon, 14200 HEROUVILLE ST CLAIR. Tél. : 31.47.57.98. Fax : 31.43.88.06.

DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : L'ESPACE NORD/SUD COMME CHAMP D'ACTION ET DE REFLEXION

ENDA EUROPE

PROJET

Pays	France
Lieu	Paris
Opérateur	ENDA Europe
Partenaire associé	Programme Solidarité Habitat
Partenaire technique et financier	Programme Jeunes, Ville, Emploi
Champ d'action	Coopération Nord/Sud sur le thème du Développement Social Urbain
Type de projet	Séminaire
Durée	2 et 3 novembre 1993
Coût total	234 000 F

Il s'agit d'un séminaire de synthèse sur la coopération Nord/Sud en matière de Développement Social Urbain (DSU) à partir des travaux du Programme Solidarité Habitat (PSH) et de l'expérience d'échange entre praticiens du Nord et du Sud, menée par ENDA.

CONTEXTE ET ORIGINE

Aujourd'hui, les acteurs du DSU semblent convaincus qu'une réelle participation des habitants d'un quartier à la définition des problématiques qui les concerne et à la gestion des solutions à apporter doit devenir l'un des axes majeurs de la politique de la ville.

Or, sans mythifier des réalités complexes, il existe, au Sud comme au Nord, des savoirs et des savoir-faire sur des problématiques convergentes ainsi que des thématiques qui peuvent être confrontées dans une recherche-action commune. Il existe aussi des métiers et des acteurs sociaux qui peuvent construire ensemble des processus de collaboration bénéfiques.

Fondée sur ces postulats, une dynamique d'échanges Sud/Nord sur les questions d'animation et de médiation de quartier a été initiée par ENDA Tiers Monde depuis l'automne 1992, en lien avec des partenaires institutionnels et associatifs (ENDA Graf, Peuples et Cultures, la Direction Interministérielle à la Ville, le Ministère de la Coopération, etc.).

Six animateurs et médiateurs africains ont apporté leurs compétences et leurs regards sur les problèmes urbains rencontrés dans trois quartiers de trois villes françaises où interviennent différentes institutions et associations : le projet de Développement Social Urbain au Havre, la mairie à Longjumeau et l'association ASAL à Lunéville.

D'autres expériences d'échanges Nord/Sud se sont déroulées entre la Mission locale de Meaux et Campina Grande au Brésil ainsi qu'entre la Sauvegarde du Nord de Lille et la SACASE (1) à Ziguinchor (Sénégal).

Ces différentes actions ont été restituées au cours d'un séminaire organisé conjointement avec le réseau JVE et le Programme Solidarité Habitat, ce qui a permis de réfléchir sur les possibilités d'échanges Sud/Nord dans les domaines du DSU et de l'insertion par l'économique.

OBJECTIFS DU PROJET

Après la présentation de trois expériences de coopération Nord/Sud, ce séminaire avait pour but :

- d'engager une réflexion sur les apports de la coopération Nord/Sud ainsi que sur la conduite des politiques et projets de développement local urbain,
- d'évaluer les conditions de mobilisation sur des actions de coopération des acteurs français du DSU souhaitant développer des actions internationales.

(1) Structure d'Appui à la Création d'Activités Socio-Economiques.

PARTENAIRES

Enda Tiers Monde, délégation Europe, a été l'opérateur du projet et a assuré la conception et l'organisation du séminaire en liaison avec le PSH et JVE.

FINANCEMENT

<i>Programme JVE</i>	<i>150 000 FF</i>
<i>ENDA et PSH.</i>	<i>84 000 FF</i>

RESULTATS

Les réflexions du séminaire se sont appuyées sur la présentation de trois expériences de coopération décentralisée. Au cours du séminaire, les débats se sont centrés autour de deux questions principales :

- l'identification des conditions de faisabilité de ce type de coopération
- l'apport concret des expériences de coopération au Nord et au Sud en matière de DSU, en commençant par l'évaluation de cet apport au Nord et en appréciant comment il a été perçu au Sud.

L'expérience de coopération décentralisée entre Meaux et Campina Grande a servi d'exemple pour amorcer les travaux du premier atelier concernant les stratégies d'action en coopération. Ce projet résulte de la volonté de techniciens français et bré-

CARNET DE BORD

Le séminaire sur le thème « développement social des quartiers et des villes, lutte contre les exclusions : l'espace Nord/Sud comme champ d'action et de réflexion » a été organisé les 2 et 3 novembre 1993 à Paris.

Ce séminaire a réuni une centaine de participants français provenant de divers horizons :

- *des praticiens du développement urbain : chefs de projet DSU, responsables de missions locales, d'entreprises d'insertion,*

tion, d'associations intermédiaires...

- *des spécialistes des dynamiques urbaines dans les pays du Sud : opérateurs de projets, chercheurs, animateurs urbains, organisations de solidarité internationale,*
- *des élus locaux impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des actions de coopération,*
- *les pouvoirs publics : Ministère de la Coopération, des Affaires Etrangères, de l'Équipement,*

Délégation Interministérielle à la Ville.

La première journée a porté sur la présentation des objectifs du séminaire et de trois expériences ainsi que sur les conditions de mobilisation des acteurs urbains pour une coopération Nord/Sud sur la ville. La deuxième journée, les réflexions étaient axées sur le développement de la coopération Nord/Sud comme espace d'échanges mutuels, de savoirs et de savoir-faire.

siliens du développement social urbain de confronter leurs expériences et d'échanger leurs compétences. Il a démarré par la création d'une régie de quartier dans la favela Pedregal à Campina Grande et comporte plusieurs volets : échanges de jeunes, assainissement des eaux, traitement des ordures, développement d'un centre du bois et d'un centre de santé. La mission locale de Meaux en est l'opérateur principal.

Le deuxième atelier était organisé autour du programme d'échange développé par l'association ENDA Tiers-Monde entre des animateurs de quartier sénégalais et français (deux mois en France, un mois au Sénégal). Ce programme a mobilisé trois équipes de deux animateurs dans chaque pays. Ces équipes provenaient pour le Sénégal de Dakar (la Médina et Yoff) et de Thiès et pour la France du Havre, de Longjumeau et de Lunéville.

Ce programme visait un double objectif :

- développer l'échange et la réflexion par la mise en situation professionnelle « inversée » d'animateurs de quartier français et sénégalais,
- favoriser localement une dynamique sociale de type participatif.

Les débats du troisième atelier ont pris appui sur l'expérience de la SACASE à Ziguinchor, qui mène une action de soutien à la création d'activités appuyée par l'ADNSEA (2) et le CDEPS (3). L'objectif principal de la SACASE est de favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes de Ziguinchor. Elle est centrée sur l'appui à la création d'activités permettant aux jeunes d'accéder à un revenu.

DIFFICULTES RENCONTREES

Au-delà des actions d'échange et de capitalisation, comment mobiliser des partenaires français, notamment les collectivités locales ?

Quelques questions se posent :

- sur quelles hypothèses de travail les échanges Nord/Sud peuvent-ils s'organiser ?

(2) Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

(3) Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive.

- dans un espace urbain en crise, comment le Sud peut-il développer au Nord (et le Nord au Sud), en liaison avec des partenaires endogènes, des dynamiques sociales locales motrices de la participation des habitants dans leur quartier ?

INTERETS DU PROJET, REUSSITES

- L'ensemble du projet révèle l'importance que prend la coopération décentralisée comme cadre d'intervention pour les projets de DSU. Ce séminaire est un exemple de la mobilisation de plusieurs villes françaises et de leurs structures professionnelles du champ social dans le domaine de la coopération internationale.
- Ce séminaire a permis de démontrer qu'en terme de DSU la coopération doit plutôt s'aborder en matière d'échanges que de transfert de logiques et de compétences du Nord vers le Sud. Le concept d'échanges Sud/Nord, et pas uniquement Nord/Sud, est jugé pertinent. Cette notion d'échanges égalitaires et réciproques apparaît d'autant plus fondamentale qu'elle exprime une recherche permanente de chacun face aux réalités locales rencontrées. Personne ne prétend plus aujourd'hui posséder la solution miracle aux problèmes posés.
- Les pratiques sociales des responsables de la politique sociale ont évolué de façon marquante dans la ville du Havre, plus timidement à Longjumeau et à Lunéville. Les habitants des quartiers difficiles, notamment au Havre, sont considérés aujourd'hui comme des acteurs/partenaires et non plus comme des personnes à assister. A Longjumeau, la municipalité a engagé une action de coopération (implantation d'une PAIO (4) en cours, action sur les déchets...) avec le maire de Dakar et les responsables du quartier Yoff.

PERSPECTIVES

L'ensemble des participants du séminaire, convaincus de l'intérêt et de la pertinence de la réflexion menée sur le développement social urbain et la coopération Nord/Sud, ont vivement souhaité que soit poursuivi le travail engagé.

(4) Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation.

COMMENT COOPERER EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT URBAIN ?

Un certain nombre de conditions de mobilisation en coopération ont été posées. Les apports dégagés de la coopération pour améliorer la conduite de projets et de politiques de développement urbain ont été dégagés. L'ensemble a été réuni dans un guide méthodologique.

Les conditions de mobilisation en coopération

- s'appuyer sur un partenariat local très large au Nord comme au Sud (élus, techniciens, acteurs économiques, tissu associatif),
- construire un partenariat équilibré (cela suppose de part et d'autre de mobiliser des compétences comparables) et faire en sorte que le principe de la réciprocité et de l'échange soit effectif dans la pratique,
- rechercher une adhésion forte des pouvoirs politiques au projet de coopération,
- faire participer les populations à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de coopération,
- prévoir un dispositif d'accompagnement, de suivi et d'éva-

luation des actions de coopération,

- mandater un « chef de projet » chargé de coordonner les actions engagées,
- associer des relais locaux, en particulier des acteurs intermédiaires en mesure d'appuyer les structures intéressées par des actions de coopération,
- préciser les attentes de part et d'autre,
- savoir combiner la dimension humaine de la coopération décentralisée et un indispensable « professionnalisme »,
- jeter les bases de l'autonomisation des projets dès leur démarrage.

Il est aussi indispensable de :

- prendre en compte le facteur temps nécessaire à la maturation des projets,
- définir et distinguer le rôle des différents intervenants,
- établir des cadres contractuels de coopération,
- insérer la coopération Nord/Sud en matière de DSU dans une logique d'échanges et non de transferts de savoir-faire.

Les apports de la coopération à la conduite de projets et de politiques de développement urbain

Les débats n'ont pas permis d'aller au bout de l'exercice consistant à systématiser ces apports. En effet, d'une part, il existe peu de projets de coopération décentralisée sur le thème du DSU, d'autre part, ces projets sont encore trop jeunes pour que l'on puisse en tirer des enseignements.

Cependant, il est à noter que ces expériences de coopération permettent très souvent, au Nord et au Sud, de déclencher des dynamiques participatives au niveau local. Elles constituent un facteur important de remotivation des jeunes. Elles contribuent à l'expression d'une parole des habitants et à la mobilisation du partenariat local. Les actions d'échange constituent de plus l'occasion de s'ouvrir vers l'extérieur, de lutter contre le repli sur soi et de faire évoluer les mentalités et les structures. Ce regard extérieur permet une lecture nouvelle des réalités socio-politiques et des pratiques respectives des acteurs au Nord et au Sud.

Lors du séminaire, des perspectives de prolongement opérationnel ont été dégagées :

- monter de nouveaux projets de coopération décentralisée sur le thème du DSU,
- mettre en place un groupe de travail, qui serait chargé notamment de poursuivre la réflexion sur les apports des échanges Nord/Sud à la conduite des projets et des politiques de gestion sociale des villes,
- offrir à terme un cadre de référence méthodologique à tout opérateur de projet au Nord et au Sud

qui souhaiterait engager une action de coopération sur le champ du DSU,

- organiser des réunions d'information et de sensibilisation dans certaines villes et banlieues françaises ainsi que dans des pays du Sud qui souhaiteraient engager une action de coopération sur le champ du DSU,
- réaliser un bulletin d'information et de liaison entre acteurs du Nord et du Sud,
- élaborer des fiches de projet permettant d'illustrer très concrètement les actions de coopération réalisées.

L'année 1994 a permis de dégager les bases d'un nouveau programme intitulé « Crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud » (Cf. fiche résumée du projet « réseau crise urbaine, exclusion sociale et coopération Nord/Sud »). Un réseau d'acteurs sur les ques-

tions urbaines s'est créé : il met en œuvre le programme et a aussi pour mandat de favoriser les relations entre acteurs européens et des pays du Sud pour réfléchir et agir ensemble sur les questions liées à la citoyenneté urbaine pour les années à venir.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Développement social des quartiers et lutte contre les exclusions : l'espace Nord/Sud comme champ d'action et de réflexion. Actes du séminaire. Paris, 2 et 3 novembre 1993. ENDA Tiers-Monde. Programme Jeunes, Ville, Emploi. Programme Solidarité Habitat.

Sénégal-France : regards croisés sur l'animation sociale des quartiers. Fiche d'information PSH. n°10. Août 1993.

Meaux-Campina Grande : des quartiers s'ouvrent sur la ville et le monde. Fiche d'information PSH. n°8. Décembre 1992.

■ CONTACTS

José DA COSTA. ENDA Europe. 5, rue des Immeubles industriels. 75011 PARIS.
Tél. : 43.72.09.09. Fax : 43.72.16.81.

Sommaire

Burkina Faso

- 169 Des ordures au compostage : quand l'assainissement profite à l'agriculture et crée des emplois. Une recherche action à Ouagadougou – ECOFA/CECOD
- 175 Initiatives locales et systèmes sociaux urbains : problèmes de mise au travail des jeunes dans trois villes du Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya) – Fondation SUPO

Cameroun

- 183 Les conditions de promotion de l'emploi des jeunes : une approche basée sur le recyclage des déchets et la production de l'habitat à Yaoundé – ENSP/INSA

Côte d'Ivoire

- 189 Jeunes en situation difficile en Côte d'Ivoire : évaluation de deux projets d'insertion sociale en milieu urbain – Groupe Sahel Recherche (GSR)

Madagascar

- 195 Insertion socio-professionnelle des jeunes et réalités citadines à Madagascar : l'enjeu d'opérations en coopération régionale – IRCOD

Mali

- 199 Du village à la ville : immigration et développement – Institut Panos

Sénégal

- 205 Partenariat pour l'appui à la création d'activités – ADIL/SACASE
- 211 Les jeunes et le développement local urbain au Sénégal : impacts, implications et perspectives – LTMU/ARDIS/E4/ABACED

Rappel des recherches financées

Novembre 1995

Pays	Titre du projet	Demandeur	Thème
Bénin*	Programme d'appui aux jeunes urbains (PAJU).	Cercle d'Etudes Psychiatrique	Insertion
Burkina Faso	Des ordures au compostage : quand l'assainissement profite à l'agriculture et crée des emplois. Une recherche action à Ouagadougou.	ECOFA	Insertion, Services urbains
Burkina Faso	Initiatives locales et systèmes sociaux urbains : problèmes de mise au travail des jeunes dans 3 villes du Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya).	Fondation SUPO	Emploi
Burkina Faso**	Bobo sort de ses quartiers.	Fédération Œuvres Laïques	Emploi
Cameroun	Les conditions de promotion de l'emploi des jeunes. Une approche basée sur le recyclage des déchets et la production de l'habitat à Yaoundé.	ENSP	Emploi, services urbains
Congo**	Stratégies d'intervention en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en milieu urbain : contraintes et dynamiques - Cas de Brazzaville.	Comité JVE Afrique, RIEU Réseau Recherche Afrique	Emploi
Côte d'Ivoire	Jeunes en situation difficile en Côte d'Ivoire : évaluation de deux projets d'insertion sociale en milieu urbain.	Groupe Sahel Recherche	Insertion
Côte d'Ivoire*	Etude sur les regroupements associatifs de jeunes en charge de services municipaux dans les communes de Côte d'Ivoire.	GIDIS-ORSTOM	Insertion, services urbains
Madagascar	Insertion socio-professionnelle des jeunes et réalités citadines à Madagascar : l'enjeu d'opérations en coopération régionale.	IRCOD	Insertion
Mali	Du village à la ville : immigration et développement.	Institut PANOS	Immigration et développement
Sénégal	Partenariat pour l'appui à la création d'activités.	ADIL	Emploi
Sénégal	Les jeunes et le développement local urbain au Sénégal : impacts, implications et perspectives.	ARDU	Développement local urbain

* Recherches non présentées dans les fiches car le rapport définitif n'est pas parvenu.

** Recherches non présentées dans les fiches car non validées par les experts.

DES ORDURES AU COMPOSTAGE : QUAND L'ASSAINISSEMENT PROFITE A L'AGRICULTURE ET CREE DES EMPLOIS. UNE RECHERCHE ACTION A OUAGADOUGOU

ECOFA

RECHERCHE

Pays	Burkina Faso
Lieu	Ouagadougou
Opération support	Express pré-Coopérative du Faso (ECOFA)
Début de l'opération support	1990
Equipes de recherche	ECOFA - CECOD
Responsable scientifique	Isabelle GOBATO (CECOD)
Expert suiveur	Jean-Louis VENARD (CFD)
Montant de la recherche	110 000 FF

Cette recherche vise à évaluer les conditions de création et de fonctionnement de l'Express pré-Coopérative du Faso. Elle analyse les modalités et les mécanismes de la collecte des ordures ménagères à Ouagadougou, les représentations et les pratiques autour de leur gestion, l'histoire de vie de l'entreprise et l'étude du marché du compost en vue de dégager des propositions d'actions pour le lancement des activités de compostage d'ECOFA.

L'OPERATION SUPPORT

Contexte

Cette opération support s'inscrit dans le cadre de la lutte des jeunes contre le chômage. Frappé par une crise économique sans précédent, l'Etat burkinabé, comme l'ensemble des pays africains, ne peut créer de véritables emplois pour les jeunes. Le secteur privé n'embauche pratiquement plus, ce qui pose de plus en plus la question de l'intégration des jeunes, dans l'économie nationale. Dans ce contexte de crise, de jeunes diplômés ont décidé de se prendre en charge et d'assurer leur propre insertion sociale et économique en créant en 1990 l'Express pré-Coopérative du Faso. ECOFA s'occupe essentielle-

ment du ramassage des ordures ménagères, mais elle envisage d'étendre ses activités à la fabrication et à la commercialisation du compost. Cette entreprise représente une formidable réponse apportée par des jeunes urbains africains aux difficultés liées à un contexte économique défavorable.

Partenaires

• Institutionnels

- Bureau national des sols
- Institut du développement rural
- Centre de formation en agriculture biologique de Porto-Novo (Bénin)

• Bailleurs

- Fonds National pour la Promotion de l'Emploi (FONAPE)
- Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

METHODOLOGIE

L'enquête de terrain est effectuée par deux chercheuses françaises du CECOD (Isabelle GO-BATTO et Isabelle BARDEM). La méthodologie a consisté en une enquête de terrain (entretiens et questionnaires) et une recherche documentaire. L'enquête, essentiellement de type qualitatif, a porté sur plusieurs acteurs (ménages, clients d'ECOFA, responsables des entreprises de collecte d'ordures, charretiers du secteur informel...).

Le guide d'entretien est composé de questions fermées et ouvertes ayant permis d'appréhender les réactions des ménages face aux services de collecte des ordures. Les questions abordées portent sur :

- les nuisances et éventuelles améliorations à faire dans les cours et les quartiers,
- les déchets produits par les familles,
- les pratiques face à ces déchets.

L'échantillon était constitué de 140 ménages.

Les enquêtes ont été complétées par une série de photos qui ont donné un aperçu des quartiers étudiés.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

L'histoire de vie de l'Express pré-Coopérative du Faso

Au départ, l'objectif était principalement de créer une association qui devait développer des possibilités d'auto-emploi. Mais progressivement, cette idée a glissé vers la mise sur pied d'une structure plus ambitieuse, les contacts avec l'ONASENE (l'Office National des Services d'Entretien, de Nettoyage et d'Embellissement) ayant beaucoup contribué à cette évolution. En effet, la décision concernant le secteur d'activité de l'entreprise vient après les discussions que les jeunes ont eues régulièrement avec les responsables de l'Office. Avant d'entreprendre réellement leur activité de ramassage des ordures ménagères, ils ont procédé à des

campagnes de sensibilisation et d'information des habitants sur la nécessité et l'intérêt de collecter les déchets jonchant leurs quartiers et ceux provenant de leurs habitations.

Le capital financier de départ de l'entreprise, très faible, provient essentiellement des cotisations des membres. Quelques aides ponctuelles (bons d'essence entre autres) des institutions étatiques et de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (50 000 FCFA) ont favorisé le démarrage des activités de collecte en octobre 1990. Face aux difficultés, certains coopérateurs se désistent après les premières prospections. Pendant plusieurs mois, les actionnaires ont travaillé bénévolement et dans la plus grande précarité financière, ce qui a aussi contribué au départ d'autres membres fondateurs. De septembre 1990 à mai 1991, ECOFA tente d'obtenir des prêts auprès de la banque où elle a ouvert son compte, mais sa demande reste non recevable du fait qu'elle ne possède pas de garantie indispensable à l'octroi de crédits. En février 1993, l'entreprise obtient la première aide importante (deux millions cinq cent francs CFA) de la part du Fonds National pour la Promotion de l'Emploi (FONAPE), ce qui lui permet d'acheter du matériel (tracteurs, pelles, remorques...) et de démarrer réellement ses activités.

Le ramassage des ordures ménagères à Ouagadougou : état des lieux.

Plusieurs types d'acteurs, aux statuts et aux modes de fonctionnement différents, se partagent le marché du ramassage et de l'évacuation des déchets ménagers à Ouagadougou. Le secteur public, à travers les municipalités puis les provinces, intervient dans cette activité par le biais de la division économique du Haut Commissariat du Kadiogo et de l'ONASENE. La division économique s'occupe toutefois d'autres services : construction et entretien des caniveaux d'évacuation des eaux de pluies, vidange des fosses septiques, entretien des voies et des domaines publics, gestion des panneaux publicitaires... L'ONASENE, créé en 1988, est chargé de promouvoir l'assainissement. Il intervient sur plusieurs secteurs de la ville alors que la division économique intervient uniquement dans les quartiers résidentiels. L'ONASENE a le monopole du ramassage des déchets solides, mais il peut rétrocéder une partie du marché à des particuliers privés sous forme d'agrément. L'ambition de monopole et l'accord parcimonieux

des agréments bloquent cependant de nombreux privés souhaitant s'investir dans la collecte des ordures ménagères. L'ONASENE souhaite étendre ses activités à l'ensemble des villes du pays, mais la faiblesse de ses moyens limite ses zones d'intervention. Le recyclage et la valorisation, autres étapes de l'amélioration de l'environnement urbain, constituent des phases qu'elle souhaite développer ou voir développer.

Les entreprises privées ayant obtenu l'agrément de l'ONASENE sont au nombre de dix, mais seule près de la moitié sont opérationnelles. La gestion des ordures apparaît secondaire pour plusieurs d'entre elles, les activités d'entretien et de nettoyage constituant leur priorité. ECOFA est l'unique entreprise privée recensée dont l'essentiel des activités porte sur la collecte des ordures ménagères de porte à porte. Les charretiers du secteur informel interviennent généralement dans les quartiers centraux de Ouagadougou. Malgré le foisonnement des entreprises en charge des déchets ménagers, près du tiers des secteurs administratifs de la ville n'est pas couvert par le ramassage des ordures. Une forte demande existe encore dans tous les quartiers, mais elle est loin d'être satisfaite. De plus, une importante partie de la masse des déchets accumulés n'est pas acheminée vers les lieux de décharge aménagés. **Il n'existe par ailleurs aucune coordination entre les différents intervenants dans la collecte, ce qui entraîne une désorganisation du marché des déchets solides.**

Le secteur informel, constitué de charretiers, occupe une part non négligeable du marché du ramassage des ordures, mais il est peu organisé. L'irrégularité et la faiblesse des revenus des charretiers sont en effet fondamentalement différents de ceux des employés d'ECOFA qui gagnent tous au moins l'équivalent du salaire minimum légal. Bien que les abonnements du secteur informel soient peu élevés, celui-ci ne constitue pas une réelle menace pour les entreprises privées qui sont mieux structurées. L'éloignement des dépotoirs officiels oblige très souvent les charretiers à jeter les ordures accumulées dans les quartiers où ils les ont récupérées. La plupart d'entre eux ne considère pas le ramassage des déchets ménagers comme un véritable emploi, ce qui n'est pas le cas pour les employés d'ECOFA. Travaillant pour eux-mêmes, les charretiers ne semblent guère prêts à s'organiser en groupe, ni à dépendre d'une structure ou d'une hiérarchie. Ils réclament leur autonomie entière.

Représentation et pratiques autour de la gestion des déchets domestiques.

Plusieurs modes de gestion des déchets domestiques existent, selon la structuration de l'habitat.

Le quartier Sin Yiri, situé à l'Est, est faiblement peuplé. Composé de petites cours familiales et de maisonnettes en banco, il n'est ni couvert par les services de ramassage, ni relié au réseau d'eau courante et d'électricité.

Le quartier Wemtenga, proche de l'université, fait partie des plus anciennes zones d'habitation de Ouagadougou. En partie couvert par plusieurs entreprises de ramassage, il est fortement peuplé et les habitats de grand standing côtoient de modestes maisons.

Le quartier de Dapoya, noyau central de Ouagadougou, offre un cas intéressant. Une enquête menée en 1980 sur l'insalubrité y souligne que le nettoyage se fait à deux vitesses. Certaines rues sont nettoyées, d'autres complètement négligées. L'accumulation des ordures devant les concessions était courante. Aujourd'hui, le quartier offre un autre visage : rareté des tas d'immondices devant les maisons, sauf pour certaines places. Le quartier est certes desservi par le système public de ramassage (ONASENE) et celui d'ECOFA, mais certains secteurs constituent encore des dépotoirs sauvages de déchets ménagers.

L'existence de services privés de collecte est bien connue dans le quartier Dapoya, mais la faiblesse des moyens financiers des familles constitue un blocage pour les abonnements. La présence des déchets dans les rues dérange certes les habitants, mais personne ne veut changer ses habitudes. Les ordures les plus gênantes semblent être les matières qui pourrissent. Le manque d'hygiène dû à la prolifération des déchets est à l'origine de nombreuses maladies. L'absence de concertation entrave par ailleurs la diffusion de l'information sur le système de collecte des ordures. Si la majorité des habitants se plaignent des déchets jonchant les rues et les places, ils ne semblent pas se plaindre directement de la présence de ceux qui se trouvent à l'intérieur des cours. Cette attitude est bien paradoxale dans les villes africaines où l'intérieur des maisons est généralement propre. Certains habitants déclarent être au courant de l'existence d'ECOFA et y ont souscrit un abonnement pour l'enlèvement de leurs ordures ménagères. D'autres

estiment qu'il doit y avoir un service de ramassage des déchets, mais ne sont pas prêts à payer ce service car ne produisent pas beaucoup d'ordures. Les habitants des cours collectives ont tendance à utiliser les décharges sauvages pour évacuer leurs déchets. Tout semble cependant s'opérer différemment pour ceux des maisons individuelles qui ont recouru aux entreprises privées de collecte.

Gounghin, situé à l'Ouest, est couvert par ECOFA et d'autres entreprises. On y trouve différents types d'habitations (habitat de haut standing, « célibatoriums »...). Les habitants du quartier sont majoritairement propriétaires, d'où une attention plus importante vis-à-vis de l'entretien de leur environnement. Les familles trouvent toutefois les abonnements élevés, ce qui laisse croire que si elles disposaient de moyens d'évacuation moins onéreux, elles abandonneraient les entreprises formelles (ECOFA, ONASENE). Quelques habitants sont prêts à payer un peu plus cher afin que leur quartier soit entièrement pris en charge. Les abonnés à ECOFA sont tous satisfaits du service qui leur est offert, mais certains mettent en cause l'irrégularité du passage des ramasseurs. Si la satisfaction des habitants de Gounghin vis-à-vis de la propreté de leur habitation est indiscutable, certaines rues provoquent encore un dédain.

Les pratiques de gestion et d'évacuation des ordures varient en réalité d'un quartier à l'autre et même d'un type de maison à l'autre. Dans le quartier de **Sin Yiri**, il existe des pratiques embryonnaires de valorisation des déchets (tri des ordures). De manière générale, quel que soit le quartier, dans les cours communes (concessions) il existe peu d'abonnés au service formel de collecte. Malgré les abonnements et la diversité des intervenants pour l'évacuation des ordures ménagères, l'environnement urbain est bien dégradé. L'éloignement de la décharge publique oblige les habitants à utiliser des dépotoirs sauvages.

Sur les quatre quartiers étudiés, seul Sin Yiri présente une véritable singularité concernant les représentations et les pratiques de gestion des ordures ménagères.

La gestion des ordures ménagères fait l'objet de multiples stratégies individuelles parfois contradictoires entre elles.

Lorsque les revenus sont élevés, les ménages n'adhèrent par forcément à une entreprise de ramassage

des ordures. Si les ménages ont recouru à un service, ils utilisent celui des charretiers dont la principale qualité est le faible coût. De même, le niveau scolaire n'est pas une variable qui permet, seule, d'expliquer les pratiques « hygiéniques » d'évacuation des ordures ménagères hors de la cour. Les plus susceptibles d'adhérer aux services d'évacuation des déchets sont les propriétaires habitant dans des cours individuelles. Dans les cours collectives, les responsabilités sont diluées, la forte mobilité des locataires constituant aussi un blocage pour les abonnements à une entreprise formelle de ramassage. Enfin, les ménages installés non loin des dépôts publics, ou ceux qui estiment produire peu de déchets, sont moins enclins à vouloir faire appel aux services d'une entreprise. Pour ces derniers, lorsqu'ils vivent dans des cours communes, ils sont peu disposés à participer à une gestion collective des déchets au même titre que leurs voisins, censés produire des détritiques en plus grande quantité.

L'inertie constatée face à l'amélioration du cadre de vie influe négativement sur l'acte de souscrire un abonnement collectif avec une entreprise de collecte d'ordures ménagères. Personne, à de rares exceptions près, n'a réellement envie de s'investir plus que les autres, de faire la démarche d'intéresser les voisins à une évacuation collective des déchets ; la majorité attend d'être contactée par une entreprise. Le recours à un service de ramassage des déchets ménagers est loin d'avoir pour logique principale la recherche d'une plus grande hygiène dans son entourage immédiat. Ce qui dérange le plus dans les quartiers sont les eaux pluviales qui rendent très périlleuses la circulation en saison de pluies. Pour les Ouagalais, le bien-être n'est généralement pas lié à des améliorations hygiéniques ou esthétiques. La gestion des déchets ménagers doit donc être replacée dans les pratiques quotidiennes de propreté. Il existe chez les habitants une réelle volonté de séparer constamment le propre du sale, de rejeter des éléments perçus comme sales ou impurs hors de l'espace vécu, dans lequel les ménages éprouvent le besoin impératif de faire régner un ordre de nature sociale, esthétique ou sacré. L'évacuation des ordures ménagères n'en fait pas forcément partie.

Il apparaît donc que la généralisation d'un service de ramassage d'ordures est loin d'être évidente. Certains ménages n'en ressentent pas l'utilité à partir du moment où les solu-

tions qu'ils ont trouvées ne leur semblent pas particulièrement contraignantes. Les habitants qui brûlent leurs déchets sont satisfaits de ce moyen. La question qui se pose est donc de savoir si l'entreprise ECOFA peut s'élargir. Malgré les réticences, de nombreux habitants souhaitent s'abonner au ramassage d'ordures. Les habitants de Dapoya et de Gounghin se plaignent de l'irrégularité du passage des ramasseurs, ce qui laisse penser qu'ils sont satisfaits de l'existence du service. **De nombreux habitants se sont déclarés hostiles pour payer l'enlèvement des ordures qui jonchent les rues de leur quartier. Ils estiment que cette tâche relève des responsabilités de l'Etat, et qu'ils paient déjà le service par le biais des impôts.** La quasi-totalité trouve cependant normal de payer pour une évacuation des déchets de porte à porte.

Le constat effectué est certes favorable à ECOFA qui doit surtout orienter ses actions vers les cours individuelles qui paraissent les plus intéressées au ramassage de leurs ordures ménagères. Les possibilités d'extension de l'entreprise dans le domaine de la collecte des ordures ménagères sont cependant limitées compte tenu des logiques et des contraintes qui ont été signalées et de l'existence de médiations faciles et peu onéreuses par de multiples pratiques alternatives. La pré-collecte reste à Ouagadougou un dispositif essentiellement réservé aux quartiers de haut et moyen standing.

Le marché du compost à Ouagadougou

ECOFA envisage de diversifier son activité de collecte des ordures ménagères dans le domaine de la production de compost.

Pour des raisons pratiques, elle souhaite limiter d'abord cette activité à la région urbaine et péri-urbaine de Ouagadougou. Les consommateurs potentiels de compost sont les agriculteurs, les aménageurs d'espaces verts et les maraîchers. Plusieurs types d'engrais (fumure animale, ordures ménagères humides, engrais chimique...) sont actuellement utilisés par les agriculteurs et les maraîchers. Mais parmi les produits offerts sur le marché, le compost est quasi-absent. En outre, les fosses compostières confectionnées sont souvent mal suivies et la bio-dégradation des éléments organiques se fait sans contrôle. La commercialisation du compost est possible, mais elle sera confrontée à une concurrence avec les autres produits. Il devra faire preuve de sa valeur agronomique pour être accepté en complément d'autres intrants et pouvoir progressivement remplacer les produits chimiques.

PERSPECTIVES

Cette recherche permet à ECOFA de mieux cerner la nature et les potentialités du développement de son activité sur le marché du compost. L'étude technique sur cette question, ayant fait l'objet d'un stage à Porto-Novo, a permis d'appréhender les outils dont l'entreprise a besoin pour entreprendre la fabrication et la commercialisation du compost (cf. le rapport de stage à Porto-Novo).

La recherche montre que l'entreprise est de plus en plus contrainte de se situer dans un jeu institutionnel avec la ville de Ouagadougou et les bailleurs de fonds (se rapporter au projet urbain n° 3). Elle appréhende les limites du développement des activités de l'entreprise dans le ramassage des ordures ménagères.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** Des ordures au compostage : quand l'assainissement profite à l'agriculture et crée des emplois. Une recherche action à Ouagadougou, rapport intermédiaire de l'appel d'offres JVE, Ouagadougou, mars 1995, 45 p.

Des ordures au compostage : quand l'assainissement profite à l'agriculture et crée des emplois. Une recherche action à Ouagadougou, rapport définitif de l'appel d'offres JVE, ECOFA, Ouagadougou, octobre 1995, 192 p.

Processus de compostage des ordures ménagères dans les conditions soudano-sahéliennes : une étude du cas de la ville de Ouagadougou, octobre 1995, ECOFA, 26 p., Ouagadougou.

■ CONTACTS

Iréné Pascal OUEDRAOGO, Géographe rattaché à ECOFA 01 : BP 2093, Ouagadougou 01, Burkina Faso. Tel : 226.31.22.79 ou 226.31.55.24.

Roger-Marie TAPSOBA, président d'ECOFA 01 BP, 2093, Ouagadougou 01, Burkina Faso. Tel : 226.31.22.79 ou 226.31.55.24.

Isabelle GOBATTO Anthropologue rattachée au laboratoire d'ethnologie de l'université de Paris V-Sorbonne, Consultante : 18, rue Arthur Groussier, 75010 Paris. Tel : 42.38.61.32.

Isabelle BARDEM, Sociologue rattachée au CECOD Paris I, Expert à l'UNICEF (Rabat).

INITIATIVES LOCALES ET SYSTEMES SOCIAUX URBAINS : PROBLEMES DE MISE AU TRAVAIL DES JEUNES DANS TROIS VILLES DU BURKINA FASO (OUAGADOUGOU, BOBO DIULASSO, OUAHIGOUYA)

FONDATION SUPO

RECHERCHE

Pays	Burkina Faso
Lieu	Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya
Opérations support et dates de début	Bao Manegre (Ouagadougou, 1995) ECOFA (Ouagadougou, 1989) A.P.C.E.F. (Bobo Dioulasso, 1991) A.J.D.E.F. (Bobo Dioulasso, 1987) MTL (Bobo Dioulasso, 1990) MPEN (Bobo Dioulasso, 1994) Steenbock (Ouahigouya, 1993) ECLA (Ouahigouya, 1991)
Equipe de recherche	Fondation SUPO (Ouagadougou)
Responsable scientifique	Joseph Guiébo (Ministère TPHU)
Expert suiveur	Emile LE BRIS (INTERURBA)
Coût de la recherche	131 240 FF

Cette recherche propose une grille de lecture des conditions sociales de mobilisation des jeunes pour l'emploi et pour l'action communautaire. Il s'agit d'une part de reconsidérer les modalités concrètes des tentatives de sortie de crise, et d'autre part, de comprendre comment les initiatives locales s'articulent avec l'action de l'Etat, des sociétés publiques et des acteurs économiques. L'étude observe également les formes d'organisation sociale (associations de proximité, à base religieuse ou ethnique...) susceptibles de favoriser ou d'entraver la mobilisation des jeunes pour l'emploi ou pour l'action sociale communautaire. Elle aborde également le problème de l'influence de l'environnement social et des réseaux de parenté sur l'intégration urbaine des jeunes.

LES OPERATIONS SUPPORT

Elles sont multiples dans le cadre de ce programme qui s'attache moins à évaluer globalement telle ou

telle initiative de base qu'à puiser, dans l'histoire et la pratique d'un assez grand nombre d'expériences, les arguments propres à étayer une hypothèse : si inquiets que soient les jeunes, ils privilégient le

changement de leurs comportements à une entrée en rébellion ; cette restructuration des conduites débouche sur des évolutions parfois contradictoires qui convergent toutes vers la formulation d'un futur.

Les tableaux figurant dans la dernière partie de la fiche fournissent les principales caractéristiques des opérations sélectionnées.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

La recherche de la Fondation SUPO a été menée dans quatre directions qui structurent le rapport final : les institutions, les opérateurs économiques, les « ménages » et les initiatives des jeunes pour l'emploi.

Le volet le plus exigeant du travail a été l'enquête par questionnaires menée à la fois auprès des jeunes et de leurs parents au sein du groupe familial et auprès de jeunes hors cellule familiale (environ 130 passages de questionnaires dans chacune des trois villes). L'équipe n'a malheureusement pas été en mesure de mener à bien le traitement et l'analyse complète des données originales ainsi collectées.

Les institutions et les initiatives des jeunes

La mobilisation des jeunes fait-elle l'objet d'un « accompagnement institutionnel » ? Les institutions de toute nature font-elles au contraire obstacle à cette mobilisation ? Comment les jeunes, dans des contextes urbains différents, perçoivent-ils les différentes structures institutionnelles ?

Ouagadougou concentre les ministères et les principales entreprises privées, ainsi que les directions des syndicats et des organisations corporatives. S'y trouvent également localisés les sièges de sociétés publiques et para-publiques, ainsi que les organismes et programmes générés par les coopérations multilatérales. L'ONPE (Office National de Promotion de l'Emploi) et le FONAPE (Fonds national pour la Promotion de l'Emploi) jouent un rôle important en matière de recrutement, de formation et de financement de projets. Ce rôle a été renforcé à la suite du colloque national sur la politique de l'emploi au Burkina Faso (Ouagadougou, octobre 1993).

Dans le cadre du programme d'ajustement structurel, toutes ces institutions contribuent à la démystification de la fonction publique et s'efforcent de convaincre les jeunes que le salariat n'est pas la seule issue.

Ces jeunes citoyens utilisent incontestablement les relais institutionnels pour développer leurs initiatives propres mais ils se heurtent à une double insuffisance de ces dernières dans les domaines de la formation professionnelle et du financement.

Bobo Dioulasso connaît une situation moins favorable dans la mesure où, d'une part la ville a connu dans la période récente un fort déclin économique et où, d'autre part, les structures déconcentrées ou décentralisées n'ont guère de capacité d'action. Le champ est donc presque totalement investi par les structures associatives, qu'elles aient une vocation de recherche (Groupe de recherche action pour le développement – GRADI, Centre Africain de la recherche pour une pratique culturelle du Développement – CAD), de promotion de projets (Associations Mains-nues et Tiam-Ti), de développement ou qu'il s'agisse d'organisations féminines. L'initiative communautaire se préoccupe non seulement de la promotion de l'emploi, mais aussi de la construction d'une nouvelle identité urbaine à travers de multiples interventions dans les domaines de l'écologie (reboisements et lutte contre la désertification) et de l'assainissement. Elles cherchent également à promouvoir une réelle professionnalisation en matière d'agriculture, de commerce et d'éducation à la santé. Ces structures associatives, récentes pour la plupart, souffrent d'une gestion ni transparente, ni démocratique ; de résistances multiples inhérentes à la culture locale et d'énormes difficultés d'accès aux sources de financement.

Ouahigouya, capitale de la province Nord du Yatenga, présente des caractéristiques proches du milieu rural. Cette petite ville est encore plus dépourvue d'institutions efficaces, qu'elles soient ou non publiques. Les structures déconcentrées des ministères jouent un rôle secondaire par rapport aux grands projets de développement (projet agro-forestier, projet vivrier Nord-Yatenga, projet sylvo-écologie). Les initiatives communautaires se sont multipliées depuis trois ans en prenant en particulier appui sur un mouvement coopératif plus ancien en milieu paysan (mouvement NAAM) et sur l'appui direct de coopérations bilatérales et d'ONG étrangères.

Opérateurs économiques et régulation du marché du travail

• Ouagadougou

Les opérateurs de référence ont été choisis dans les secteurs d'activités suivants : le commerce, l'artisanat et le transport.

Les entretiens réalisés avec ces opérateurs montrent d'abord que l'activité exercée n'a pas toujours un rapport avec la formation reçue et résulte rarement d'un libre choix. Selon le mode de mobilisation du fonds de démarrage, on distingue deux types d'opérateurs :

- ceux qui ont ouvert l'entreprise avec leurs fonds propres : il s'agit d'ateliers fonctionnant sur une base familiale ou de petites entreprises regroupant quelques dizaines d'employés,
- ceux qui ont bénéficié d'un soutien financier d'origine familiale et se trouvent aujourd'hui à la tête d'entreprises moyennes qui, telle cette fabrique de vêtements de Ouagadougou, peuvent employer plus de 100 personnes.

Le rapport analyse le discours tenu par ces opérateurs sur les jeunes. Il s'agit, tous niveaux intellectuels confondus, d'un discours assez conventionnel (dynamisme et énergie mais manque d'expérience et propension à toutes sortes de vices). Si les jeunes sont partout majoritaires dans les effectifs, il ne semble pas que leur représentation excède leur poids démographique global. Si les gros employeurs recourent à l'ONPE, les autres s'en remettent aux recommandations familiales et aux contacts directs. La période d'essai constitue la règle, la discrimination entre les sexes jouant en fonction du métier (des filles pour le salon de coiffure, des garçons pour servir à la buvette).

Dans tous les cas, les débuts ont été très difficiles et les sacrifices consentis influencent aujourd'hui les choix de l'employeur en matière d'embauche des jeunes.

Une véritable solidarité corporative réunit les opérateurs économiques qui reprochent à l'Etat de ne pas jouer suffisamment son rôle d'incitation et de les soumettre à des délais de paiement insupportables. L'accès au crédit bancaire reste en effet l'exception alors que ces entreprises sont soumises aux impôts et taxes et ont subi de plein fouet la dévaluation (dans bien des cas à l'origine de licenciements). La pratique par les jeunes de l'auto-emploi (assainissement, gardiennage, etc...) est vue d'un bon œil. Les opérateurs économiques considèrent que tous les créneaux sont porteurs mais certains craignent les cas flagrants de surqualification (un diplômé qui cure les caniveaux, c'est un cadre perdu !) tout en faisant valoir qu'au bout du compte il n'y a pas de sot métier.

• Bobo Dioulasso

Les mêmes secteurs qu'à Ouagadougou (plus celui des assurances) ont été touchés par l'enquête. D'une manière générale on observe les mêmes distorsions qu'à Ouagadougou entre filière de formation et domaine effectif d'activité. Les entreprises sont de taille plus modeste (3 à 40 employés) et elles ont été montées sur fonds propres à l'exception de la compagnie d'assurances (UAB). La plupart des entrepreneurs sont originaires de la région ; les autres ont fait leur choix en fonction d'une prospérité supposée de Bobo Dioulasso, tenue naguère pour capitale économique du Burkina Faso. La vision que ces opérateurs bobolais ont des jeunes est particulièrement négative (paresse), les défauts supposés étant imputés à l'école et au cadre familial. La représentation des jeunes dans les effectifs est pourtant du même ordre qu'à Ouagadougou, certains opérateurs acceptant même de confier des postes de responsabilité à certains jeunes ne faisant pas partie de leur famille. D'une manière générale, le mode de recrutement et de gestion du personnel obéit à des règles traditionnelles (capital confiance fondé sur les relations familiales, privilège des aînés), même si certains opérateurs mettent en balance le « capital relationnel » et la compétence professionnelle effective du postulant à l'emploi.

Les patrons peu scolarisés sont d'avis « qu'il faut laisser l'enfant souffrir » et incriminent moins un marché de l'emploi saturé que l'absence de réelle volonté des jeunes de chercher du travail. Les plus instruits mettent en cause les comportements et pratiques (recrutements à base familiale ou ethnique), responsables selon eux de l'inégalité des chances en matière d'emploi. De l'avis général, l'Etat doit faire plus pour favoriser l'emploi des jeunes (création d'emplois directs et soutien aux entreprises qui embauchent).

A Bobo Dioulasso on peut aussi parler d'une véritable solidarité corporative (gérants de stations-services, bijoutiers, vendeurs de colas etc...). Mais les relations avec les institutions étatiques demeurent limitées aux prélèvements des impôts et taxes, au contrôle des prix et à la délivrance d'agrément. Rares sont les opérateurs qui recourent aux services de l'ONPE. De l'avis général, le « volet recrutement a été fermé après la dévaluation ». La pression fiscale n'a pas été réduite dans un contexte d'assèchement des liquidités.

La plupart envisagent pourtant de nouvelles embauches pour étendre ou diversifier leurs activités.

En matière de gestion du personnel, les problèmes sont identiques à ceux rencontrés à Ouagadougou.

L'engagement des jeunes dans l'auto-emploi est unanimement apprécié et les longues études sont tenues en suspicion. Les opérateurs économiques regrettent cependant l'insuffisance de soutien (en particulier financier) dont bénéficient ces jeunes.

• Ouahigouya

Les opérateurs enquêtés relèvent des secteurs suivants : commerce, services, travaux publics. Les entreprises de bonne taille se trouvent dans ces deux derniers secteurs (hôtel employant 56 personnes, entreprise de Travaux Publics pouvant sur un chantier recruter plusieurs centaines de « temporaires »).

Plus que dans les deux autres localités, les opérateurs semblent donner ici la priorité à l'embauche des jeunes. Relations familiales et affinités jouent les premiers rôles dans les modalités d'embauche et cela favorise sans nul doute la priorité accordée aux jeunes, même dépourvus d'expérience. L'on notera toutefois ici aussi que ceux qui sont passés par une longue et difficile période d'apprentissage ne partagent pas cet a priori favorable aux jeunes.

L'appel à l'aide de l'Etat vient comme un rituel mais les agents économiques n'en apprécient pas moins l'action des ONG et des coopération bi- et multilatérales (une plus grande coordination entre Etat et ONG est souhaitée). La distance semble grande ici entre les opérateurs économiques et l'Etat.

Si les agents économiques de Ouahigouya ont la capacité de faire front lorsque leurs intérêts sont menacés, il ne semble pas qu'existe ici une solidarité corporative assise sur des structures durables.

Tout se passe comme si, dans ce centre urbain secondaire, l'activité économique avait sombré dans une sorte de léthargie. La dévaluation est ici aussi incriminée mais l'on se plaint également du fait que l'Etat est mauvais payeur, en particulier pour les activités (garages, entreprises de travaux publics) ayant une grande capacité d'embauche. Pour inquiets qu'ils soient, les opérateurs n'en échafaudent pas moins des projets d'avenir.

Un problème spécifique à Ouahigouya semble être l'exclusion des filles de l'activité économique. Cette exclusion renvoie à une division sexuelle traditionnelle du travail.

Les initiatives des jeunes rencontrent un assentiment unanime mais certains redoutent que cette promotion de l'auto-emploi ne donne lieu au développement de pratiques extra-légales, sinon mafieuses.

Jeunes et parents face à la crise de l'emploi

• Vivre sa jeunesse à Ouagadougou

L'enquête a porté sur 127 ménages et 250 jeunes.

Peuplée d'à peine 150 000 habitants il y a vingt ans, la ville compte aujourd'hui près d'un million de personnes ! 75 % de l'activité relève du secteur informel.

La très grande majorité des parents enquêtés ont obtenu leur premier emploi entre 18 et 30 ans, la frontière entre l'apprentissage et le premier emploi restant floue dans presque tous les cas. Près des deux tiers sont restés dans le même emploi mais, pour les autres, les périodes de non-activité ont pu être plus ou moins longues. L'accès au premier emploi s'avère aujourd'hui de plus en plus difficile et près de trois parents sur quatre estiment que leurs enfants ont moins de chance qu'eux.

De l'avis général, les diplômés demeurent l'atout majeur pour l'accès à l'emploi mais, plus encore qu'auparavant, il faut pouvoir compter sur les relations et sur le capital économique des parents. Les avis sont partagés sur l'intérêt qu'auraient les jeunes à s'expatrier pour trouver du travail mais tous les enquêtés s'accordent pour admettre « qu'il faut accepter tout ce qui vous tombe entre les mains ».

D'une manière générale, les parents se sentent concernés par l'avenir de leurs enfants, l'accent étant d'abord mis sur la scolarisation des garçons mais aussi (et ceci est nouveau) des filles.

• Ouahigouya : l'avenir commence aujourd'hui

La ville avoisine aujourd'hui 60 000 habitants et connaît une progression démographique de 3,6% par an. La province du Yatenga est celle qui abrite le plus fort contingent de population émigrée (plus de 17% de la population totale) ; il en résulte un déficit de population masculine.

Ancienne capitale d'un royaume mossi, Ouahigouya est une ville fortement structurée mais elle demeure très fortement marquée par des caractères ruraux. Les survivances des pratiques sociales d'en-

traide sont toutefois battues en brèche par l'émiettement des rapports sociaux. La capitale du Yatenga est également une plaque tournante du commerce inter-régional avec la Côte d'Ivoire et avec le Mali. Ouahigouya est enfin désignée comme « capitale » des actions de développement à la base. Durement frappée par la crise (pas de création d'emplois salariés et fermeture de commerces), la ville n'en est pas moins dotée de potentialités économiques où prédominent, il est vrai, les filières d'organisation traditionnelles (forte représentation de l'agriculture dans les activités principales ou secondaires des chefs de ménages).

Si près de la moitié des jeunes déclarent ne plus fréquenter l'école, moins de 8% d'entre eux disent avoir un emploi ! L'enquête révèle enfin l'importance des relations familiales dans l'accès au premier emploi.

Les chefs de ménage, plutôt âgés (50 ans) et dont la plupart ont un niveau scolaire faible, estiment qu'il était plus facile de leur temps d'accéder à un

emploi. Leur engagement par rapport à leurs enfants passe ici aussi par la scolarisation (des garçons et des filles) mais près d'un parent sur deux admet avoir eu recours à des personnes influentes de leur quartier.

Tout en manifestant une forte volonté d'émancipation par l'emploi, les jeunes estiment, quant à eux, que le marché du travail est complètement saturé.

Un jeune enquêté sur trois seulement déclare être membre d'une association mais il est évident que la vie associative et politique s'est fortement développée ces dernières années. Les ONG bien implantées diffusent une image de modernité des activités agricoles, ce qui oriente les choix de métier des jeunes. On observe cependant qu'une nouvelle urbanité se façonne douloureusement, les jeunes ne revendiquant pas une rupture avec le passé mais l'insertion dans un système social et urbain structuré. Face à l'affaiblissement des structures communautaires, l'image de l'Etat organisateur de ce nouvel ordre social et urbain sort renforcée.

Initiatives des jeunes pour l'emploi

• Ouagadougou : rejet de l'Etat et quête de l'autonomie

	Association Bao Manegre	ECOFA
• Genèse	Issue du mouvement de la jeunesse catholique pour lutter contre le désœuvrement des jeunes, cette association a dû se laïciser pour correspondre au profil associatif exigé par son principal bailleur.	Initiative d'étudiants qui butent sur l'impossibilité d'accéder au 3 ^e cycle et sur les restrictions d'embauche publique consécutives au Plan d'ajustement structurel.
• Objectifs	Assurer l'assainissement d'un secteur de Ouagadougou à travers une double stratégie d'appropriation du projet par les populations et d'auto-gestion.	Créer des emplois (ramassage des ordures) et promouvoir l'autosuffisance alimentaire (production de compost). Créer une entreprise qui soit aussi une famille (dons pour les fêtes et les cérémonies familiales, frais médicaux).
• Organisation et fonctionnement	1 coordinateur général des activités, 1 secrétaire, 1 trésorier, 3 animateurs-prospecteurs d'abonnements (573 abonnés), 1 gardien, 8 charretiers (ramassage à la porte 2 fois par semaine). 2 réunions hebdomadaires avec le bailleur (CREPA).	1 président, 1 vice-président, 1 trésorier, 1 secrétaire, 2 commissaires aux comptes + 5 équipes de ramassage, 1 équipe de recouvrement et des agents commerciaux qui ont souscrit 2000 abonnements sur tous les secteurs de la ville.
• Moyens	Prêt du CREPA de 2,5 millions FCFA (remboursables en 3 ans avec 1 an de différé) ; finance hangar, meubles et équipements de bureau, vêtements de travail et outils, attelages et nourriture des ânes. 15 personnes rémunérées entre 7 500 et 9 500 F CFA par mois.	Prêts du FONAPE (le 1 ^{er} de 5 240 000 FCFA) ; financent 11 tracteurs et 6 remorques mais surtout le personnel.
• Contraintes	Difficultés de recouvrement et indécidités de certains chargés de percevoir les redevances. L'assistance rapprochée du CREPA met l'association à l'abri de problèmes majeurs.	Désistement de certains fondateurs refusant les sacrifices exigés dans la phase initiale. Indécidabilité du responsable de la gestion financière. Difficulté à faire face à la demande faute de matériel et de personnel. Manque de siège social et de site propre.

	Association Bao Manegre	ECOFA
• Relations avec les partenaires	Le CREPA assure le suivi technique au cours de la 1 ^{re} année et fournit le prêt de départ. Il effectue aussi un travail de suivi-évaluation.	Le FONAPE fournit également un appui technique. Dossier introduit auprès de la CFD et de la CAPEO comme relais pour l'obtention d'un prêt bancaire.
• Perspectives	Diversification (compost, latrines et fontaines publiques) et modernisation (acquisition de tracteurs). Augmentation des effectifs sous réserve d'une augmentation du nombre d'abonnés.	Consolidation du volet « ordures », intensification du volet « compost » et mise en route du volet agricole (maraîchage, horticulture, arboriculture). Acquisition d'un terrain de 200 m ² pour le siège et les activités annexes.

• **Bobo Dioulasso : la relance viendra-t-elle des jeunes ?**

	APCEF	AJDEF	MPEN	MTL
• Genèse	Un contrat obtenu avec la Sofitex lance l'initiative dans une période d'agitation politique. Les « instruits » n'y croient pas vraiment (les fondateurs sont pourtant diplômés de l'enseignement supérieur) mais les non instruits se lancent sans réserve dans l'aventure.	D'origine sociale modeste (et ayant très tôt quitté la cellule familiale), les responsables ont un niveau de 3 ^e et ont connu une scolarité difficile ; ils ne considèrent pas l'école comme un moyen de promotion sociale. Ils se sont regroupés sur la base de l'origine familiale ou ethnique et d'une pratique antérieure d'activités collectives (Comités de Développement Révolutionnaire, association de ressortissants...). Presque tous se sont déplacés hors des frontières.		
• Objectifs	Orienter la jeunesse dans les activités sylvo-pastorales pour lutter contre le désœuvrement et freiner l'émigration. Pas de secteur d'activité spécifiquement désigné. La devise est « Emploi – productivité – justice »	Activités collectives dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat.	Activités collectives dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la nature.	
• Organisation et fonctionnement	Plus d'une centaine de membres (hommes de 22 ans de moyenne d'âge, célibataires et de niveau scolaire CM2). Il s'agit d'une association à vocation nationale mais active seulement à Bobo Dioulasso et Dédougou. L'organigramme est aussi complexe que les tâches dévolues aux différentes instances sont imprécises. Les activités de collecte d'ordures sont organisées en un service technique, un service commercial (100 FCFA/abonné/mois) et un service comptable.	Association dirigée par une femme qui, avec deux autres membres du bureau, reçoit une prime d'encouragement.	Pas d'activités autres que la sensibilisation.	Activités isolées de plantation d'arbres. Le président, employé à Mobil Oil, fournit le peu de ressources.

	APCEF	AJDEF	MPEN	MTL
• Moyens	Au départ, sans moyens autres que l'apport personnel du fondateur (3 millions de FCFA), l'association a loué le matériel. Grâce à un prêt du FONAPE, elle acquiert 3 tracteurs et 3 remorques. Le petit équipement est acquis sur fonds propres (cotisations et quêtes). 1 responsable du service commercial, 1 aide-comptable, 1 technicien, 3 secrétaires, 1 gardien, 8 ramasseurs recevant tous une prime d'encouragement entre 15 000 et 20 000 FCFA. 200 abonnés dans 2 secteurs de la ville. L'association a passé un marché avec le 2 ^e PDU.	Petits équipements agricoles et mobilier de bureau. Un site de production de 10 ha mis en valeur en 1993 où travaillent 30 jeunes nourris et dotés d'une « prime d'encouragement ». 45 jeunes employés pour le ramassage d'ordures. Outre le contrat 2 ^e PDU et les cotisations, vente des produits quêtes et dons des entreprises de la place.	Aucun matériel propre.	Aucun matériel propre. Pas de sources de revenus.
• Contraintes	Forte rotation de l'équipe dirigeante et difficulté à dominer un organisme complexe. Mauvaise utilisation du matériel de ramassage des ordures.	Cette association mène très peu d'activités inscrites dans un programme bien défini.	Pas de ressources.	
• Relations avec les partenaires	Mauvaises relations avec l'ONASENE et avec le Haut-Commissariat mais bonnes relations avec le FONAPE et rôle d'association leader sur Bobo (prêts financiers et d'équipements). Volonté de se construire une image sociale. Bien que bénéficiaire d'un contrat du 2 ^e PDU, l'association est concurrencée par l'installation de bacs de ramassage prévue par ce projet !	Cette association mène très peu d'activités inscrites dans un programme bien défini.	Pas de ressources.	
• Perspectives	Liaisons internationales (Hope, FIET, BIT, FOL Seine-Maritime) pour financer des projets agricoles, de soins de santé primaire et construire un siège social.	Plusieurs projets ont connu un début de mise en œuvre mais ils sont en panne faute de moyens financiers.	Projet d'assainissement à Bobo et de mise en place d'une cellule d'animation rurale.	Projets de pépinière, de fabrication de grillages protecteurs et d'arrosoirs.

• **Ouahigouya : les bénéfices d'une mobilisation traditionnelle**

	Steenbock	ECLA
• Genèse	Deux étudiants en fin de second cycle adoptent la devise : « l'animal est le plus propre, suivons son exemple ».	
• Objectifs	Assainissement et entretien des locaux publics et privés, vente de produits de nettoyage et éducation à l'hygiène. Activité principale : ramassage d'ordures.	Former les marginaux sur les plans social et professionnel, créer des unités de production pour les accueillir, venir en appui technique à l'Etat sur ce créneau.
• Organisation et fonctionnement	1 conseil d'administration et 1 bureau exécutif comprenant 1 directeur général, 1 directeur exécutif, 1 directeur aux affaires financières et 1 secrétaire aux relations extérieures.	5 membres fondateurs supervisés par 1 directeur administratif. Chaque activité est dirigée par un responsable (NEERE = Nettoyage, Embellissement, Entretien, Reboisement – CFPA = centre de formation artisanale). Pharmacopée traditionnelle et vente de médicaments génériques – Banque d'Epargne et de crédit.
• Moyens	Ramassage d'ordures à la porte 3 fois par semaine à l'aide de 5 ânes et 5 charettes. L'association dispose de 5 abreuvoirs, d'un hangar, de petits équipements, et d'un ordinateur pour une valeur totale de 1,5 millions de FCFA. L'essentiel de ces moyens a été acquis grâce à l'appui de la coopération suisse. 11 personnes employées. 200 concessions abonnées pour des tarifs variant entre 400 et 700 FCFA.	17 personnes à NEERE qui travaillent parfois sous contrat pour la municipalité. 50 personnes employées au CFPA en 5 filières de formation. 10 personnes employées en pharmacopée aidées par 5 handicapés. 10 jeunes filles collectent les fonds (60 millions CFA collectés auprès de 2 000 clients).
• Contraintes	Problèmes de recouvrement des redevances et dépôts anarchiques dans la ville qui traduisent l'incompréhension de l'action de l'association. Faible soutien de la municipalité.	Pas de problème particulier.
• Relations avec les partenaires	Coopération suisse : prêt de 1,5 millions de FCFA remboursables sur 5 ans avec un an de différé. La PAB (Promotion des Artisans Burkinabè) pour la gestion financière et technique.	Appui important par de nombreux partenaires.
• Perspectives	Création de latrines et mise en place d'un système moderne de vidange par camion. unité de production de compost.	Renforcement des multiples activités engagées.

CONCLUSION

L'inquiétude des jeunes est générale mais, si les jeunes Ouagalais ne croient plus à l'intervention publique, ceux des villes secondaires en appellent souvent à l'Etat. Tous donnent cependant la priorité

à la mobilisation de proximité. Au sein de cette jeunesse en recherche d'intégration, le débat est toutefois vif entre le filet de sécurité de l'action collective traditionnelle et la réussite individuelle souvent perçue comme seule perspective solide face à l'échec.

POUR EN SAVOIR PLUS

DOCUMENTS

Initiatives locales et systèmes sociaux urbains : problèmes de mise au travail des jeunes dans trois villes du Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya)
Fondation SUPO. Rapport définitif – appel d'offres JVE - novembre 1995, 140 p.

CONTACTS

Joseph GUIEBO - CNUEH BP 30030 Nairobi Kenya. Tél. : (254) 2.621.234 – Fax : (254) 2.624.263
Boureima OUEDRAOGO - Comité Economique et Social. Tél. : (226) 31.25.81.

LES CONDITIONS DE PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES : UNE APPROCHE BASEE SUR LE RECYCLAGE DES DECHETS ET LA PRODUCTION DE L'HABITAT A YAOUNDE

ENSP - INSA

RECHERCHE

Pays	Cameroun
Lieu	Yaoundé
Opérations support	Recyclage et traitement des déchets ménagers - Production d'habitat en briques de terre stabilisées
Equipes de recherche	Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé - INSA de Lyon - ORSTOM - AFVP (1)
Responsable scientifique	Paul VERMANDE (ENSP de Yaoundé)
Expert suiveur	Jean Paul DUCHEMIN (Ministère de la Coopération)
Montant de la recherche	220 000 FF

L'objectif de cette recherche est d'identifier dans un premier temps les mécanismes et les stratégies mises en place par les jeunes pour passer de l'informel à des systèmes formels de production rentable. Dans un second temps, il s'agit de s'interroger sur les facteurs qui ont concouru à la mobilisation des jeunes dans le projet formation-emploi initié par Jupiter BTP, sur l'insertion des jeunes et de leurs activités dans le tissu socio-économique urbain. La recherche s'appuie sur deux opérations support :

- « recyclage des déchets »,
- « production de l'habitat à Yaoundé ».

LES OPERATIONS SUPPORT

Présentation

Face aux difficultés économiques et financières du Cameroun, le laboratoire « aménagement urbain » mène depuis plusieurs années des recherches appliquées en vue d'apporter des réponses concrètes aux problèmes d'emploi des jeunes. La présente

recherche constitue le prolongement d'une première réflexion sur la transformation des ordures ménagères en compost et la construction de logements en briques de terre stabilisées.

(1) INSA : institut National de la Statistique Appliquée.
ORSTOM : Institut Français de Recherche en Coopération.
AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès.

Partenaires

- **Institutionnels**
 - Etat camerounais
- **Organisations internationales**
 - PNUD
 - ONUDI
- **Institutions universitaires**
 - Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSP)
 - Institut National de la Statistique Appliquée de Lyon (INSA)
- **Organisations non gouvernementales**
 - FOCARFE
 - CASS
 - AFVP
 - GRET

METHODOLOGIE

L'enquête a porté sur un échantillon de jeunes entre 15 et 26 ans. Le travail préliminaire à l'enquête a consisté au tirage d'un échantillon d'îlots, puis au dénombrement exhaustif des ménages dans chaque îlot et enfin à la sélection des jeunes à partir d'une typologie en 8 strates constituée à partir de variables d'activités, de statut dans l'emploi et de l'âge pour les deux premières strates.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

D'après deux études récentes pour le FEICOM et la SNH, la ville de Yaoundé génère 800 tonnes de déchets par jour. Jusqu'en 1992 la société SECA-HYSACAM collectait entre 300 et 500 tonnes par jour. L'absence de maîtrise de la gestion des ordures entraîne des difficultés matérielles importantes pour la circulation des véhicules, pour l'écoulement des eaux de surface, pour la qualité de l'environnement urbain et pour l'image de marque de la ville.

Le recyclage des déchets ménagers à Yaoundé

Le compostage est une technique récemment introduite au Cameroun. En décembre 1991, la tentative de mise en place de la première compostière n'a pas

abouti. Les maraîchers contactés pour gérer cette structure n'ont pas souhaité s'en occuper du fait d'un manque de financement. En 1992, une compostière a été mise en place par l'Ecole Polytechnique. Le site expérimental a été décidé au cours du projet PUCOMY (Petite Unité de Compostage à Yaoundé), initié par le professeur Vermande et financé par le Ministère français de la Coopération. Plusieurs unités industrielles avaient été proposées pour les villes de Yaoundé et de Douala par de grandes entreprises, mais aucune n'a été réalisée. C'est en réalité à la fin de l'année 1993 que les compostières entrent dans les mœurs. En janvier 1994, la compostière du quartier Messa-Carrière fut évaluée. Le succès qu'elle remporte a favorisé la mise en place d'autres projets. Parallèlement furent créés plusieurs « comités de blocs et de gestion » des compostières qui ont pour rôle de superviser les projets, de payer le personnel, d'assurer leur recrutement en liaison avec la FOCARFE (ONG initiatrice du développement des compostières), de commercialiser le compost, de planifier toutes les activités induites par les projets, de sensibiliser les populations et d'assurer la surveillance pour la bonne utilisation du matériel.

Les habitants sont satisfaits de l'existence des compostières. La FOCARFE apporte son assistance et son aide aux populations qui s'investissent dans la gestion des ordures ménagères. La satisfaction des demandes exprimées (construction de hangar de séchage pour la compostière, aménagement des routes pour desservir le quartier, mise en place d'une case de santé...) constitue la clé de voûte du succès des opérations. En août 1994, la FOCARFE a lancé une campagne dénommée « opération non aux ordures » dans le but d'étendre son projet à d'autres quartiers de la ville. Au cours de cette opération, une cinquantaine d'associations de jeunes ont sollicité auprès de l'ONG l'installation d'une compostière dans leur quartier.

Les objectifs principaux des associations sont de lutter contre l'insalubrité et de promouvoir le développement de leur quartier. Dans près de 90 % des cas, les jeunes veulent travailler eux-mêmes dans les compostières. Une convention particulière signée entre la FOCARFE et le Ministère français de la Coopération a abouti en mai 1994 au financement du projet d'extension des compostières. Soixante composteurs furent recrutés pour travailler dans le projet. Les contraintes foncières posent cependant des problèmes pour la libération

des sites proposés initialement. L'association des habitants à l'identification de nouveaux sites de compostage fut déterminante. La cession de nouveaux sites fut ainsi aisée car elle se faisait avec les résidents des quartiers concernés. Le lancement des travaux favorise un esprit communautaire dans les quartiers et renforce alors l'image de l'ONG.

L'Etat a mis à son tour en place un Programme Social d'Urgence (PSU) qui consiste à employer, pour le ramassage des ordures, des jeunes innocupés. Aucun apport financier n'est exigé de la population. La mise en place de comités de gestion sur certains sites, orientés sur les modèles de micro-projets, mobilise les jeunes. Le programme social d'urgence est financé par l'Etat camerounais, le Fonds National pour l'Emploi (FNE) et d'autres bailleurs de fonds. Il emploie de nombreux habitants (1 740 personnes) dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assainissement. La durée du programme est de 18 mois. Malgré un bilan élogieux, il laisse apparaître des signes de faiblesse. Les difficultés de paiement des factures ont entraîné à deux reprises l'arrêt des travaux. Les ONG de jeunes créées pour le ramassage des ordures semblent être des structures de circonstances. Le contrôle des itinéraires de travail crée dans bien des cas des conflits entre les ONG. Le montage du programme est fait unilatéralement par le gouvernement camerounais. Les communautés urbaines et les communes d'arrondissement n'ont pas été associées au montage du PSU.

L'éducation environnementale et sanitaire constitue un des points forts des projets. L'enquête de la FOCARFE, réalisée en mai 1995, révèle que les paysans sont intéressés par l'utilisation du compost qui est de bonne qualité (exempt de polluants et de métaux lourds). La fin du contrat de financement de la Mission de Coopération française a toutefois entraîné une baisse des effectifs des composteurs et des animateurs. Les difficultés au sein de la FOCARFE tendent à réduire aussi l'opérationnalité des compostières. Pour trouver des solutions définitives au problème des ordures ménagères, l'Etat a mis en place une commission interministérielle qui ne fonctionne pas encore correctement. Les personnes impliquées dans les projets ont joué un rôle important. Les principaux animateurs sont motivés. Les apports financiers sont divers. Ainsi, l'université de Yaoundé I, la FOCARFE, le PNUD, la Coopération française entre autres ont apporté leur contribution financière pour la bonne gestion des projets. La

communication entre les autorités fut en outre exemplaire. Les emplois induits par les projets ont été essentiellement créés dans la ville de Yaoundé. Les activités annexes de maraîchage, de récupération et de recyclage ont généré aussi environ 500 emplois.

Les emplois pour les compostières sont divers (encadreurs, superviseurs, composteurs...). Les jeunes souhaitent une évolution de leur carrière, ce qui laisse penser à leur implication durable dans les projets. La stagnation des salaires fait cependant apparaître des découragements.

Pérennité des compostières et autofinancement des associations

L'évolution des mentalités des jeunes ingénieurs pour que leurs associations acquièrent une dimension sociale est manifeste. La pérennisation du compostage dépend cependant de plusieurs facteurs. Le tri des ordures permet de séparer les matériaux indésirables dans les composts dénommés « stériles » : matières plastiques, ferraille, verres, produits chimiques... Cette opération, essentielle pour l'obtention d'un compost de qualité, permet également de faire de la récupération et de générer des revenus. Les matières organiques sont disposées en tas circulaires pour faciliter la fermentation. Le rôle essentiel du compost est d'apporter au sol la matière organique stabilisée, associée à des éléments fertilisants en faible teneur. Compte-tenu de l'hétérogénéité et de l'origine des matières premières qui servent à sa fabrication, la qualité du compost issu des ordures ménagères devra être examinée avec soin.

Le compost n'est pas de l'engrais, mais les effets de ces deux matières sont comparables. Sa vente bute actuellement sur la méconnaissance du produit. En effet, plus de la moitié des utilisateurs potentiels ne savent pas ce qu'est le compost. Il est donc urgent de généraliser les campagnes de sensibilisation et d'information sur ses qualités. Le rythme de vente dépend des deux périodes de culture. La disponibilité du compost est faible en saison des pluies du fait de l'excès d'humidité. La demande de compost autour de Yaoundé est potentiellement importante. La couverture du marché ne sera effective que lorsque les points de vente seront multipliés, ce qui suppose une augmentation du prix de vente.

La FOCARFE a mis en place un centre d'agriculture biologique à M'Bankomo qui utilise le tiers de la production du compost issue des différents sites.

Pendant l'intersaison, son écoulement pose moins de problème. La mise en place de bornes fontaines payantes dans certains sites permet de résoudre la question de l'arrosage et de dégager des revenus pour équilibrer les charges des compostières. **Les opérations de compostage peuvent s'autofinancer à condition que des activités parallèles se développent autour des sites et que la population bénéficiaire participe financièrement aux actions de manière régulière.**

La participation financière de la population peut se faire sous diverses formes et dépend de facteurs endogènes et exogènes. Il peut en effet y avoir une participation directe par des cotisations mensuelles. A Messa-carrière, la participation, fixée à 200 F CFA/mois, s'avère concluante. La participation des habitants est toutefois soumise à plusieurs conditions. Les populations doivent trouver leur intérêt dans le projet. Une structure sociale devra être mise en place avec les représentants des habitants pour traduire leurs besoins, défendre leurs intérêts et contrôler l'utilisation des fonds collectés. Une participation à partir d'une taxe urbaine ou une taxe d'enlèvement des ordures ménagères est aussi possible. Le projet que prépare actuellement le gouvernement peut tourner court et être inefficace s'il n'associe pas dès le départ les habitants.

La totalité des grandes villes d'Afrique subsaharienne sont envahies par des ordures ménagères qu'elles n'ont pas les moyens financiers de traiter de façon classique avec des installations et un matériel roulant très onéreux. Les types de traitement proposés par certains organismes internationaux pour l'élimination des déchets dans quelques villes africaines (Kinshasa, Agadir, Bamako, Porto-Novo...) sont intéressants. La généralisation des compostières est possible dans les villes africaines à condition d'en maîtriser, avec les habitants, les modalités de fonctionnement et les enjeux les sous-tendant. Le séminaire régional, financé par l'AUPELF-UREF, qui se tiendra prochainement à Yaoundé sur le thème de la « maîtrise de l'environnement urbain en zone équatoriale » devra apporter des éclairages sur cette question.

Production de l'habitat en briques de terre stabilisées (BTS)

La naissance de Jupiter BTP en 1992 sur le site de l'École Nationale Supérieure Polytechnique apporte un élan à la production des BTS. Les activités de l'association sont ainsi axées sur la fabrication de

briques de terre stabilisées, sur la construction et la formation de briquetiers et de maçons.

Dès le milieu de 1992, seize jeunes ont été formés. Pendant longtemps, Jupiter BTP a travaillé pour le compte de grosses entreprises en employant plusieurs jeunes formés parfois sur les chantiers même. A l'issue des premiers chantiers, certains jeunes ont regagné les grandes entreprises de construction, d'autres se sont installés à leur propre compte. Une quinzaine de jeunes ont continué à travailler avec Jupiter. **La production et la mise en œuvre des blocs de terre stabilisés est essentiellement l'œuvre des jeunes. Dès 1991, les recrutements se sont faits au sein des diplômés au chômage, des non-scolarisés. Plusieurs types d'emplois furent créés pour eux, même s'ils sont très souvent de courte durée.** De 1991 à fin 1992, les chantiers de l'université de Yaoundé ont généré près de 80 emplois. En deux sessions de deux mois cha-

LES BRIQUES DE TERRE STABILISEES (BTS)

Du point de vue technique, les constructions en briques de terre stabilisées (BTS) présentent les caractéristiques physiques et mécaniques comparables à celles obtenues à partir des constructions en parpaings de ciment. Sur le plan financier, elles sont moins onéreuses de 20 à 30 % que celles en parpaings. Elles peuvent en conséquence être accessibles à un plus grand nombre de ménages urbains et multiplier les opportunités d'emploi des jeunes.

Les briques de terre stabilisées sont obtenues par compression d'un mélange de latérite, de ciment et d'eau souvent additionné d'un complément de sable pour optimiser les caractéristiques physiques et mécaniques. Après la mise en forme, la brique doit sécher pendant deux à trois semaines. Les matériaux composant les briques se trouvent en quantité considérable dans la région de Yaoundé voire dans l'ensemble du Cameroun. L'utilisation de ce matériau permet la réalisation de formes multiples et variées (arrondis, dômes...). Innovant, il est susceptible de s'étendre sur le marché de la construction si les conditions de vulgarisation sont remplies. Plusieurs tentatives « avortées » ont été menées avant la médiatisation de l'utilisation des briques de terre stabilisées dans la construction.

cune, organisées par le FNE, vingt jeunes ont été formés. La session de formation organisée par l'ONUDI a permis la formation de vingt formateurs aux métiers de production de briques de terre stabilisées. Jupiter BTP a quant à lui formé près de 100 jeunes sur le tas, dans les chantiers ou à la briquetterie.

Il manque à la formation des jeunes les composantes de gestion, de comptabilité et de montage financier de projet d'unité de production de BTS. Cent trente d'entre eux ont participé aux opérations support sur l'habitat entre 1992 et 1994, parmi lesquels cinquante pour la production des briques de terre stabilisées et quatre vingt pour les chantiers de construction. Pour la majorité des ouvriers spécialisés, devenir chef d'équipe n'est pas facile car il faut être capable non seulement de mobiliser les ouvriers, mais aussi de gagner des marchés. En raison de la crise économique et des difficultés à surmonter les étapes pour la création d'activités, plusieurs jeunes affirment avoir peur de se mettre à leur compte. Mais la plupart de ceux qui ont travaillé pour Jupiter BTP se sont installés à leur compte. Ils sont satisfaits de leurs activités.

La pérennisation de l'utilisation des briques de terre stabilisées nécessite la promotion d'actions d'animation, de formation et de construction débouchant sur la création de nouveaux emplois et l'acquisition par les jeunes de compétences techniques. Les conditions pour y parvenir dépendent de facteurs sociologiques, économiques, techniques et politiques. Pour asseoir la filière BTS et la diffuser dans le pays, il est nécessaire de compter sur les jeunes entrepreneurs. La sensibilisation pour l'utilisation de ce matériau est indispensable. Elle doit s'accompagner de formations techniques appropriées. La stratégie d'insertion professionnelle par l'emploi indépendant l'emporte sur celle liée à un travail salarié. La possibilité pour les jeunes entrepreneurs d'accéder aux financements conditionne cependant la création et l'évolution des PME.

PERSPECTIVES

La plupart des secteurs de l'aménagement urbain sont susceptibles de permettre la création d'emplois, en général d'utilité sociale et parfois productifs. L'entretien de la voirie par exemple ne nécessite ni matériel lourd, ni une technicité pointue. L'état des rues est désastreux. Les chaussées sont parsemées de trous et

les caniveaux ne remplissent plus leur fonction d'évacuation des eaux usées et de pluies. Il serait donc envisageable de confier la prise en charge de ces travaux à des associations de jeunes ou de quartiers qui auraient l'entière responsabilité de leur entretien. La mise en place de pavés auto-bloquants est une innovation qui sera expérimentée en 1996 à Douala. L'installation et l'entretien de ce type de revêtement, beaucoup plus simple que ceux des chaussées bitumeuses, pourraient revenir à des PME de jeunes.

Au-delà du ramassage des ordures ménagères, d'autres problèmes apparaissent dans les quartiers (assainissement, curage des caniveaux...). Les GIE de jeunes peuvent intervenir sur ces aspects du développement urbain comme un relais, une interface avec les pouvoirs publics. Les associations et les ONG fleurissent depuis trois ans à Yaoundé, mais elles sont peu opérationnelles. Leurs actions sont diverses (sociale, sanitaire, culturelle, sportive...) et débouchent rarement sur des créations d'emplois. C'est sur la base de la prise de conscience nouvelle qui se développe chez les jeunes, sur le dynamisme qui en résulte, sur les initiatives variées, qu'il convient désormais de porter les efforts. Des promesses inconsidérées, impossibles à réaliser ont toutes les chances, non seulement de discréditer leurs auteurs, mais aussi de gâcher une possibilité réelle de rendre citoyenne et actrice économique, une jeunesse qui risque en plus de devenir violente parce que plus consciente des données de cette situation.

La participation des jeunes à toutes les étapes de la mise en place des projets d'aménagement ou de développement est essentielle pour leur réussite. La collaboration entre les institutions (mairies, ministères...) et les associations de jeunes est aussi indispensable. Le recours à des conventions entre ces acteurs pour le développement urbain est un moyen de reconnaissance réciproque, de dialogue et d'évolution. Les jeunes de Yaoundé souhaitent des formations pratiques dans les domaines techniques. Le désir de se mettre à son propre compte est certes exprimé par quelques jeunes, mais la mobilisation de moyens financiers, nécessaires à la création d'activités, constitue un véritable handicap. Il manque encore des leaders ou des «acteurs intermédiaires» entre les institutions et les jeunes. L'apparition récente des associations pourrait favoriser l'émergence de telles personnalités. C'est le défi que lance actuellement la crise économique, sociale et politique aux différents acteurs urbains pour être de véritables collaborateurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** Les conditions de promotion de l'emploi des jeunes. Une approche basée sur le recyclage des déchets et la production de l'habitat à Yaoundé. Rapport final, appel d'offres JVE, Septembre 1995, 180 p.

■ **CONTACTS** Paul VERMANDE, Emile TANAWA, ENSP Université Yaoundé 1, Laboratoire d'Aménagement urbain : BP 8390 Yaoundé, Cameroun. Tél. : (237) 22.45.47. Fax : (237) 23.18.41.
Bernard MEURET, INSA Equipe développement urbain, Bât 307 : 20, avenue Albert Einstein, 69261 Villeurbanne Cedex. Tél. : 72.43.84.71. Fax : 72.43.87.96.

JEUNES EN SITUATION DIFFICILE EN CÔTE D'IVOIRE : EVALUATION DE DEUX PROJETS D'INSERTION SOCIALE EN MILIEU URBAIN

GSR

RECHERCHE

<i>Pays</i>	<i>Côte d'Ivoire</i>
<i>Lieux</i>	<i>Abidjan et Bouaké</i>
<i>Opérations support</i>	<i>Formation des Employées de Maison (FEM) du BICE et Action Socio-Educative en Milieu Ouvert (ASEMO)</i>
<i>Début des opérations support</i>	<i>1993 pour FEM et 1984 pour ASEMO</i>
<i>Equipe de recherche</i>	<i>Groupe Sahel Recherche (GSR)</i>
<i>Responsable scientifique</i>	<i>Babacar SALL (GSR) (1)</i>
<i>Expert suiveur</i>	<i>Nicole MARTIN (Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Intégration et de la Ville)</i>
<i>Montant de la recherche</i>	<i>155 900 FF</i>
<i>La présente recherche porte sur l'évaluation de deux projets d'insertion sociale et professionnelle en Côte d'Ivoire :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>formation des employées de maison</i> • <i>projet d'action socio-éducative en milieu ouvert.</i> 	

LES OPERATIONS SUPPORT

Contexte

Les deux opérations support correspondent à des réponses qu'on voudrait apporter en Côte d'Ivoire aux difficultés croissantes que connaît la frange la plus vulnérable des populations vivant dans la précarité : les jeunes et notamment les jeunes filles. Ces réponses s'inscrivent dans des perspectives d'actions préventives et curatives.

Partenaires

- **Les acteurs du projet « formation d'employées de maison » (BICE) à Abidjan**

Dans ce projet interviennent les familles des filles et des ménages susceptibles d'embaucher les jeunes

filles. La quasi-totalité des familles présentent des caractéristiques identiques (résidant dans des bidonvilles, parents divorcés...) et sont impliquées dans le projet en finançant une partie du coût de transport de leurs filles vers les lieux de formation. Les « personnes de bonne volonté » issues des réseaux BICE sont sollicitées pour d'éventuelles embauches des filles à la fin de leur formation. Les acteurs institutionnels (Ministère de la famille et de la promotion de la femme, Ministère des affaires sociales, Conseil consultatif...) apportent aussi leur contribution pour le succès du projet. L'association solidarité 2 000, autre partenaire du projet, née d'une initiative d'habitants du quartier Yopongou

(1) Le groupe Sahel Recherche est une association loi 1901 dont la principale activité consiste à réfléchir sur les questions de développement (rural et urbain) en Afrique Noire.

Sicoboï, constitue un lieu d'écoute et une structure qui accompagne les parents dans le cadre du projet.

• **Les acteurs du projet « action socio-éducative en milieu ouvert » (ASEMO) à Bouaké**

Le soutien familial est surtout d'ordre psychologique et est requis dans la phase de l'après-formation. Les communautés ethniques sont mobilisées pour aider à la réinsertion des jeunes dans leur famille. Les acteurs institutionnels (AFVP, maison de l'enfance, associations caritatives, représentations consulaires...) ont un degré d'implication différent dans la résolution des problèmes des jeunes encadrés. L'équipe de travailleurs sociaux de l'ASEMO a un rôle déterminant dans l'évolution du projet (écoute des jeunes, accompagnement vers les familles, recherche de lieu d'apprentissage, etc.). Chargée de l'alphabétisation des enfants, la maison de l'enfance assure aussi des hébergements et les repas quotidiens. Les associations caritatives dispensent quant à elles des soins, participent à l'hébergement et/ou au paiement des frais de formation. La municipalité de Bouaké est absente dans le projet, mais elle développe parallèlement des actions en faveur de la jeunesse dans le cadre de sa politique sociale.

METHODOLOGIE

La collecte des données de terrain a connu deux phases correspondant respectivement aux recherches préliminaires et aux enquêtes et suivi des projets. Les recherches préliminaires se sont effectuées entre le 25 juillet et le 30 août 1994 et ont consisté en la reconnaissance du terrain et en l'adaptation des outils de collecte de données aux réalités de ce terrain. Au cours de cette phase, l'état des lieux des projets, du point de vue de leur déroulement et de leur évolution dans le contexte socio-économique et politique du pays, a été effectué. Les recherches préliminaires ont permis de déterminer et de repérer les catégories intervenant réellement dans les projets et de tester les questionnaires pour une harmonisation.

Les enquêtes

La recherche a eu recours à plusieurs techniques combinées. Il s'est agi d'une enquête par questionnaire auprès des groupes-cibles et d'entretiens semi-directifs avec des thèmes et des axes de discussion modulables selon les interlocuteurs. L'observation a

été privilégiée dans le cadre du suivi des projets. Les groupes-cibles se subdivisent en plusieurs catégories (animateurs, bénéficiaires et ex-bénéficiaires de projet). D'autres personnes, périphériques aux projets mais dont le degré d'implication est parfois déterminant, ont été interrogées. Les données recueillies ont été traitées par informatique.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

Profil des bénéficiaires

Les deux tiers des bénéficiaires du projet « formation des employées de maison » ont entre 17 et 21 ans (65,21%) alors qu'ils représentent 58,74 % des enquêtés du projet « action socio-éducative en milieu ouvert ». Cette tranche d'âge est donc la plus représentée. Les jeunes de 13 à 16 ans comptent pour 27 % seulement et les plus de 21 ans représentent 12 % des enquêtés. A Abidjan, la quasi-totalité des filles sont de nationalité ivoirienne (95,65 %). Contrairement au projet d'Abidjan, on recense beaucoup d'étrangers dans celui de Bouaké. Ainsi, 57,14 % seulement de la population concernée par ce projet est d'origine ivoirienne, 26 % sont Burkinabés, 9 % sont Maliens, 5,20 % sont Guinéens et 2,4 % Togolais. Tant à Abidjan qu'à Bouaké, 68 % des bénéficiaires ont été scolarisés avant d'être éjectés du système éducatif conventionnel. 24 % des bénéficiaires, surtout à Bouaké, ont fréquenté une école coranique ou franco-arabe. 8 % seulement d'entre eux n'ont pas du tout été scolarisés.

Le projet de formation des employées de maison

Ce projet a été lancé en novembre 1993 par le BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance) et s'inscrit dans un programme international d'actions de prévention contre la prostitution des mineurs. Il s'agit d'une action ponctuelle d'aide aux filles désœuvrées issues de milieux démunis en vue de leur faire acquérir un métier leur permettant de se prendre en charge. La détermination des groupes concernés par le projet ne fut cependant pas aisée. Après plusieurs tentatives, le BICE a déterminé le groupe-cible comme suit :

- être une jeune fille âgée de 15 à 19 ans,
- être analphabète ou avoir un niveau d'étude inférieur ou égal à la fin du cycle de l'école primaire,
- être en situation familiale ou sociale difficile,
- être motivée et avoir une assise familiale.

L'insuffisance des moyens financiers a limité le champ géographique du projet à la seule commune de Treichville alors qu'il devait initialement concerner les dix communes de la ville d'Abidjan. La formation, organisée en deux sessions de trois mois, est basée sur des enseignements pratiques (cuisine, couture, hygiène générale, hygiène alimentaire...). Un suivi et des contrôles sont régulièrement effectués afin d'appréhender le degré d'assimilation des filles. La formation se termine par un stage d'un mois dans des ménages partenaires du projet, susceptibles d'employer les filles. L'insertion dans la vie professionnelle se fait par un suivi qui permet d'apprécier le succès ou non de l'action. Une dizaine de personnes (consultants, monitrices, médecins...) animent de manière permanente ou ponctuelle l'encadrement des bénéficiaires. Pendant les deux premières sessions, le projet a bénéficié des locaux du Ministère des affaires sociales, son financement provenant du réseau des bailleurs de fonds du BICE.

Le recrutement des filles de la première session, fait par le biais d'une relation (familiale ou amicale) et non à partir d'un lieu d'écoute du BICE, a entraîné plusieurs refus chez les filles pour l'exercice de l'activité d'employée de maison. Elles aspirent en réalité à d'autres métiers, plus valorisants. La plupart d'entre elles souhaitent reprendre leurs études à l'école conventionnelle ou apprendre des métiers plus valorisés (hôtellerie entre autres). Quant aux bénéficiaires de la deuxième session, leurs attentes allaient bien au-delà de ce que leur proposait le projet. Cela pose la question du manque de connaissance et de prise en compte des réels besoins et aspirations des jeunes filles.

Des déviations par rapport au projet initial ont vu le jour au démarrage de la première session. Le plus important fut le non-respect des critères de recrutement des bénéficiaires. Les échecs constatés à la fin de cette session ont favorisé une réorientation et une restructuration du projet avec la mise en place d'un conseil consultatif. La seconde session, dont le bilan fut nettement meilleur, s'est déroulée dans le respect des critères de sélection préalablement établis. L'une des innovations du projet a consisté en la participation des communautés des bénéficiaires. **De la première session, de type caritatif, à la seconde, de type participatif, une nette évolution s'est opérée.**

Le projet ASEMO (Action Socio-Educative en Milieu Ouvert)

Initié à Bouaké en 1984 par l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) et la maison de l'enfance de Bouaké, ce projet tente de venir en aide aux jeunes en difficulté dont une partie importante vit dans la rue. Il vise à lutter contre la marginalisation de ces jeunes, ce qui constitue une tentative de réhabilitation et de reconnaissance sociale. Il se situe cependant dans un cadre plus global, à savoir la lutte contre la délinquance. **Il ne propose pas de réponse « fourre-tout », globale, sur la base d'un programme pré-établi, mais s'articule autour de micro-projets de vie individualisés, ce qui permet d'adapter les solutions aux différentes situations.**

Contrairement au projet « formation d'employées de maison » qui concerne uniquement des filles, celui-ci porte sur l'insertion de jeunes garçons déscolarisés, analphabètes et en instruction dans les écoles coraniques. Leur recrutement est empirique et ne repose sur aucun critère d'âge. Il obéit seulement à l'appréciation des situations. La plupart des jeunes recrutés sont issus de familles défavorisées. D'une manière générale, ils appartiennent à un milieu social pauperisé et sont exposés à la consommation de drogue ou de produits de substitution (inhalation de colle). Le projet n'a pas d'échéance, son évolution dépendant uniquement des financements obtenus. Quatre types d'actions sont proposés aux jeunes :

- L'encadrement sanitaire et l'hygiène corporelle et vestimentaire constituent une priorité.
- La réinsertion familiale, objectif principal du projet, est préparée par l'équipe qui met au point avec les jeunes et leurs parents les conditions de leur retour.
- L'insertion professionnelle, qui a concerné 39 jeunes à ce jour, s'effectue à travers l'apprentissage auprès des artisans de la ville.
- L'alphabétisation s'opère quant à elle à deux niveaux : les jeunes analphabètes en âge scolaire, récupérés dans la rue, sont confiés à la maison de l'enfance et les enfants ex-scolarisés sont réintégré dans le circuit scolaire avec le consentement des responsables des établissements.

En dehors de ces actions, des visites en prison sont entreprises auprès des jeunes incarcérés afin de faciliter leur prise en charge à leur sortie. L'équipe

d'exécution du projet comporte cinq travailleurs sociaux. La convention qui lie le Ministère ivoirien des affaires sociales avec l'AFVP ayant pris fin depuis 1989, la contribution financière apportée par le Ministère devient insuffisante. **Quitter la rue, être placé après la formation constituent les souhaits les plus ardents des bénéficiaires. Ils ont cependant exprimé plusieurs autres ambitions (monter une activité, être comptable, footballeur, commerçant...).** Plus de la moitié des jeunes concernés par le projet en sont satisfaits. Leurs aspirations s'écartent cependant du secteur agricole, même pour ceux qui sont d'origine rurale.

Le projet propose aux jeunes des réponses multiples à leurs besoins, fondées sur des projets de vie individualisés. Chaque jeune, selon ses ambitions, est orienté vers une action déterminée. Le repérage des jeunes dans la rue limite l'écart par rapport aux critères de sélection (jeunes en situation difficile). La deuxième étape de la démarche adoptée est l'écoute, mais elle ne permet pas d'appréhender efficacement les aspirations, les problèmes et les origines exactes des enfants. L'écoute occupe en effet une place fondamentale dans le projet, mais elle a ses limites. La mise en apprentissage passe par un test qui consiste, à la maison de l'enfance, à évaluer la motivation des futurs apprentis. Les difficultés pécuniaires et les distances séparant les domiciles des ateliers constituent cependant dans plusieurs cas des causes de démotivation. Après la formation, plusieurs types de difficultés apparaissent (manque de moyens financiers pour l'installation entre autres). Le retour en famille constitue l'objectif final du projet car il joue un rôle primordial dans l'insertion sociale des jeunes. **Malgré quelques échecs, on peut penser que le projet est positif. Les entretiens avec les bénéficiaires montrent qu'ils ont acquis une certaine prise de conscience et une maturité qui les amènent à porter un regard sévère sur leur vie passée.**

Changements intervenus dans la vie des bénéficiaires

A Abidjan, le projet « formation des employées de maison » est généralement bien vécu par les bénéficiaires dans la phase de formation. Mais lors de l'insertion professionnelle apparaissent divers problèmes liés surtout au manque de motivation des filles à exercer le métier qu'on leur propose.

A Bouaké, la majorité des jeunes du projet ASEMO jugent de manière positive la formation qu'ils ont suivie, mais se soumettent difficilement à une autorité familiale ou aux ordres d'un employeur. **Pour nombre des bénéficiaires apparaît un changement positif dans leurs conditions d'existence.** En effet, les enquêtés notent des améliorations dans leur vie. Ils ont pris conscience de l'intérêt à préparer l'avenir. Les progrès notés dans l'hygiène et l'abandon du vol (par exemple) sont aussi valorisés par les bénéficiaires.

Un an après la première session du projet « formation des employées de maison », dix huit filles sur les vingt six qui l'ont suivi exercent une activité, dans le domaine de la couture, du commerce et du service domestique. Seules six filles travaillent comme employées de maison. Sur trente et une filles retenues pour la deuxième session, douze ont obtenu un diplôme de fin de formation. Huit filles sur les douze travaillent. L'approfondissement de certains enseignements pourrait ouvrir la voie à l'apprentissage d'autres métiers. Le projet peut ainsi être conçu comme une structure d'écoute qui s'attache à aider les filles à construire un projet de vie. L'insuffisance des ressources matérielles et financières des bénéficiaires du projet ASEMO fait toutefois apparaître des signes de démotivation. Elle met même en danger l'existence du projet car de nombreux jeunes en fin de cycle de formation attendent d'être installés, manifestant des découragements qui pourraient freiner l'enthousiasme d'autres jeunes à s'intégrer au projet.

Le fonctionnement des deux projets, dans un certain isolement, ne permet pas d'échanges d'informations sur les expériences développées ça et là en faveur des jeunes en difficulté. Les institutions ont tendance à agir chacune de leur côté, parfois dans un climat de concurrence. L'implication de l'Etat n'est pas directive. Les projets, surtout la « formation des employées de maison », sont ainsi soumis au libre arbitrage des intervenants (bailleurs de fonds et autres soutiens). Mais la subordination du projet ASEMO à l'autorité administrative anihile chez l'équipe d'encadrement toute initiative concernant de nouvelles orientations et la recherche de nouveaux partenaires, notamment des bailleurs de fonds internationaux. Le lien historique du projet avec les Volontaires du Progrès permet cependant à ce dernier de se poser en intermédiaire entre l'équipe et certains bailleurs de fonds.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **DOCUMENTS** Jeunes en situation difficile en Côte-d'Ivoire. Evaluation de deux projets d'insertion sociale en milieu urbain (Abidjan, Bouaké), rapport définitif, appel d'offre JVE, septembre 1995, Paris, 94 p.

- **CONTACTS** Babacar SALL, Groupe Sahel Recherche : 139, avenue d'Italie, 75013 Paris.
Tél. : 45.84.83.11.
Rokhya DIOP et Khadidia TOURE, doctorantes à l'EHESS

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET REALITES CITADINES A MADAGASCAR : L'ENJEU D'OPERATIONS EN COOPERATION REGIONALE

IRCOD

RECHERCHE

Pays	Madagascar
Lieu	Majunga
Equipe de recherche	IRCOD (1)
Responsable de la recherche	François PESNEAUD (ORSTOM)
Expert suiveur	Jacques CHARMES (ORSTOM)
Montant de la recherche	205 770 FF

L'objectif principal de la recherche est d'étudier deux actions de coopération régionale localisées à Majunga : réhabilitation par des jeunes de la station forestière suburbaine de Maharogo et création d'un centre d'accueil et d'initiative pour l'insertion socio-culturelle et professionnelle.

LES OPERATIONS SUPPORT

Présentation

Les opérations support s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre Majunga et l'IRCOD. Il s'agit de répondre aux besoins d'insertion des jeunes en milieu urbain. Leur accueil, leur formation et leur implication dans des activités de construction doivent en partie participer à cette démarche.

Partenaires

• Institutionnels

- Direction de la jeunesse et des actions socio-éducatives du Ministère de la jeunesse et des sports,

- Direction provinciale des eaux et forêts,
- Autorités municipales.

• Organisation non gouvernementale

- Fédération d'association de jeunesse.

• Coopération décentralisée

- L'IRCOD,
- la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture d'Alsace (FRMJC),
- les municipalités de Wittenheim, d'Ergersheim et d'Altkirch.

(1) IRCOD : Institut Régional de Coopération Développement (France).

METHODOLOGIE

Plusieurs réunions en Alsace et à Madagascar ont rassemblé les principaux acteurs de la recherche. Une mission de lancement, effectuée pendant une dizaine de jours, a consisté à :

- la prise de contact avec les différentes autorités administratives et scientifiques malgaches et françaises,
- des réunions de préparation de la recherche avec les chercheurs locaux,
- l'organisation matérielle,
- des entretiens avec des autorités malgaches à Tananarive (Ministère de la jeunesse et des sports), les autorités françaises présentes à Tananarive et des personnalités scientifiques malgaches.

Deux enquêtes ont été menées auprès de deux échantillons de jeunes (15-30 ans) (300 et 100 personnes, à part égale pour chaque sexe) à l'aide de questionnaires assez longs (20 à 40 minutes d'entretien). Des enquêtes thématiques ont ensuite été menées auprès de petits groupes, de personnalités, de dirigeants de mouvements de jeunesse. Ces réunions ont apporté du matériel qualitatif et quantitatif pour préciser certains points (stratégies personnelles) ou bien pour saisir d'autres populations (jeunes incarcérés) ou comprendre des aspects difficiles à appréhender dans une enquête générale (la culture des jeunes).

RESULTATS DE LA RECHERCHE

La ville de Majunga et ses activités économiques

La ville de Majunga, sans connaître un développement rapide, est subdivisée en quartiers très composites et socialement marqués par l'ancienneté d'arrivée, l'ethnie, le revenu. La première périphérie est composée d'un habitat spontané d'une qualité médiocre. L'habitat s'inscrit dans un espace organisé en damier. Le mode d'expansion le plus récent est caractérisé par un développement anarchique ; les conditions de logement, de vie et d'accès aux équipements s'y détériorent.

Le secteur moderne d'activités compte environ un tiers des actifs, répartis dans l'industrie textile, les industries de la pêche, les activités portuaires, le

commerce de gros, quelques activités industrielles et l'administration. Le trafic du port, concurrencé par Tamatave, ne dépasse plus 70 000 tonnes par an (jusqu'à 230 000 dans les années 1970). Le textile est en profonde crise. En effet, depuis août 1995, l'usine Sotema est en arrêt total et ses 3 000 ouvriers sont au chômage technique. L'administration ne recrute plus. Les pêcheries et le bâtiment sont les seuls secteurs d'activités en expansion, mais peu de jeunes y sont intégrés. De plus, les chefs d'entreprise ont une opinion très défavorable à leur endroit. Environ deux-tiers des actifs, et pas seulement des non-diplômés, se retrouvent dans le secteur informel, qui devient un régulateur de l'emploi.

Etre jeune à Majunga

La population jeune de Majunga est d'une grande hétérogénéité. La majorité des jeunes n'est pas originaire de la ville, ce qui s'explique par les migrations. On assiste ainsi à un bariolage ethnique et religieux, unique dans le Madagascar urbain. La majorité des jeunes ont suivi leurs parents. A l'inverse d'une ville comme Tuléar, la population des jeunes ruraux laissés à eux-mêmes n'est pas très importante. Les clivages sociaux et ethniques n'entraînent pas de conflits majeurs au sein des jeunes, lesquels ont des difficultés identiques pour l'accès au travail.

L'examen du système d'éducation, générale ou technique, démontre que les jeunes se divisent en deux groupes : ceux qui ont réussi à suivre honorablement, voire à terminer avec un diplôme, le premier cycle de l'enseignement secondaire, et ceux qui, en échec souvent dès le primaire, maîtrisent mal les outils de l'insertion socio-professionnelle. La connaissance, la pratique et la perception de la ville et de ses infrastructures sont perçues identiquement par tous. Les jeunes ont en effet les mêmes lieux de rencontre et évitent les mêmes endroits. Leur situation, surtout pour les non-scolarisés, est liée à la dégradation de l'environnement économique. La moitié est au chômage ou travaille dans le secteur informel.

Les jeunes scolarisés ont une perception peu juste des réalités économiques et surestiment le potentiel du secteur moderne organisé. Ils estiment par ailleurs devoir édifier eux-mêmes leur avenir professionnel dans le secteur informel. Dans leur majorité, les jeunes perçoivent des tensions dans la société urbaine, dont par exemple l'existence

des groupes ethniques dominants. Le fossé entre riches et pauvres, les tensions sociales liées à l'ethnie, à la religion, à la culture constituent pour beaucoup d'entre eux des maux qui entraveront durablement leur épanouissement en milieu urbain. Même si Majunga ne connaît pas les graves problèmes de délinquance des grandes villes malgaches, une étude sur le monde des jeunes incarcérés peut apporter un éclairage sur les espérances d'insertion ou de réinsertion des jeunes les plus marginalisés.

PERSPECTIVES

La nécessité de réfléchir sur de nouveaux schémas de parcours d'insertion, sur les conditions objectives de la réussite ou de l'échec, sur les opinions et les réactions des jeunes face à l'emploi est indispensable. L'organisation d'un partenariat entre le secteur informel et le secteur « moderne » serait aussi de nature à mieux assurer l'insertion des jeunes dans les structures professionnelles du pays.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** Insertion socio-professionnelle des jeunes et réalités citadines à Madagascar « l'enjeu d'opérations en coopération régionale », rapport final, appel d'offres JVE, septembre 1995, Strasbourg, V tomes, 320 p.

■ **CONTACTS** François PESNEAUD, ORSTOM, BP 434, Antananarive, Madagascar – Fax : (261) 2.330.98
Félicien ANDRIAMPANJAVA, maître-assistant à l'université de Tamatave
Douglas RAJAONARIVONY, chef de service des études (ministère de la population et du développement)
Denis ANDRIAMANDROSSO, Consultant

DU VILLAGE A LA VILLE : IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT

INSTITUT PANOS

RECHERCHE

Pays	Mali-France
Lieux	Région de Kayes (Mali) et région parisienne (France)
Opération support	GXK (1)
Equipe de recherche	Institut PANOS
Responsable scientifique	Christophe DAUM (PANOS)
Expert suiveur	Annick OSMONT (LTMU)
Montant de la recherche	204 283 FF

Cette recherche étudie les relations villes-campagnes à partir de l'activité d'associations de développement créées par des immigrés dans le contexte de démocratisation et de décentralisation au Mali. Deux thèmes majeurs structurent le travail. Le premier est spécifique à l'articulation entre le développement rural et l'urbanisation et le second porte sur l'analyse des partenariats multiples et complexes qui s'organisent autour des associations d'immigrés. La recherche tente de mesurer aussi la réalité des mouvements migratoires, de cerner leurs causes exactes et enfin de relever les tendances de stabilisation qui se dégagent (village ou ville malienne).

METHODOLOGIE

Deux choix ont présidé à la démarche entreprise pour la recherche :

- mener une enquête en articulation entre la France comme lieu d'installation d'une fraction importante de la population et le pays d'origine,
- travailler avec l'association GXK, partenaire de la recherche mais aussi porteuse des éventuels projets identifiés par l'étude.

Une première enquête par questionnaire a été menée auprès des immigrés en France, puis dans les villages et les grandes villes concernés par l'émigration (Kayes et Bamako). Il a concerné les jeunes entre 18 et 28 ans et des responsables des familles des immigrés.

Contenu et déroulement de l'enquête en France

Le cadre d'enquête est le *Ka* (la famille). Un premier questionnaire a été adressé aux immigrés membres de l'association GXK. Ce questionnaire a recensé par sexe les adultes du « Ka » et déterminé les différents lieux de résidence. Il a tenté de cerner les motivations de la migration. Une partie de cette enquête concernait les jeunes de la famille élargie installée à Bamako, ce qui a permis d'identifier le niveau de segmentation des familles. 296 chefs de

(1) GXK: Guidimaka Xeri Kafo est une fédération d'associations villageoises (loi 1901) de la région de Kayes qui a pour objectifs entre autres de participer au développement économique et social des zones d'origine des immigrés maliens.

familles, représentant en France le « Ka » et redevables de la solidarité vis-à-vis des familles restées au village, furent interrogés. Les immigrés touchés par l'enquête sont au nombre de 910 personnes (760 hommes et 150 femmes).

Contenu et déroulement de l'enquête au Mali

Une pré-enquête qui avait deux objectifs a d'abord été effectuée en novembre 1994 sur trois villages. Il s'agissait de tester le matériel d'enquête utilisé et de préparer le terrain pour le passage d'une mission couvrant tous les villages. Cette phase a permis d'identifier l'importance de la rotation des jeunes. La deuxième mission (janvier-février 1995) a eu une double fonction : recherche d'une part, et animation associative avec GXK auprès des villageois d'autre part, portant sur un programme hydraulique, sur la politique de décentralisation et sur l'exode des jeunes.

De manière aléatoire, 109 jeunes furent retenus pour l'enquête qui a été conduite suivant un questionnaire fermé comportant quelques questions ouvertes. Il s'agissait de reconstituer le plus loin possible l'histoire des voyages entrepris par les jeunes du « pays soninké », vers d'autres villes du pays et à l'étranger. Ensuite, l'enquête a essayé de déterminer les motifs de chaque voyage, leur durée, l'activité exercée et les conditions d'accueil et d'hébergement. Enfin, des questions portant sur les activités des jeunes au village ont permis de mesurer leur niveau d'occupation et de participation à la vie associative et aux activités de leur groupe d'âge. A Bamako, un recensement des jeunes a été effectué chez les dix logeurs les plus connus.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

Les causes lointaines de l'émigration en « pays soninké »

Dès le dix-neuvième siècle, on enregistre des installations de groupes soninkés en Afrique Centrale sans que cela corresponde à une situation économique catastrophique. La corrélation rapide entre pauvreté et misère d'une part, et émigration de l'autre, doit donc être abandonnée car elle est insuffisante et parfois fautive pour rendre compte des réelles causes de l'émigration. De même, la réputation de « grands voyageurs » des Soninkés, fréquemment évoquée, ainsi que celle soutenue par

certain auteurs qui voient quasiment dans cette « tradition » du voyage un « rite initiatique » semblent trop simplistes pour expliquer le phénomène migratoire. La position médiane des régions soninkés dans le commerce trans-saharien avait cependant par le passé facilité certaines réussites dans le commerce lointain.

Les obligations fiscales coloniales, puis post-coloniales (paiement de l'impôt en espèces) furent acquittées en grande partie grâce au numéraire tiré de l'émigration vers le bassin arachidier sénégalais, puis vers la France. Jusqu'au début des années 1970, l'économie et la production locales assuraient leur fonction. La pénétration de l'économie marchande accélère la monétarisation des rapports de production et de consommation. **Quand bien même l'économie locale nourrissait les hommes, elle ne « rapportait » pas l'argent nécessaire – qui devait être gagné ailleurs (régions de cultures de rente, villes africaines, et ensuite Europe) – pour payer les produits secondaires. L'émigration vers la France semble s'être présentée comme la plus optimale car permettant des gains importants et rapides, comparative-ment à ceux dégagés par les migrations saisonnières antérieurement pratiquées.** Elle tend à être exclusive avec la fermeture des autres directions d'émigration, notamment l'Afrique Centrale au début des années 1960.

Entre les effets *push* internes au continent africain, et ceux de *pull* qui relèvent de la France, la filière de la migration soninké se met en place de façon rapide, ce qui favorisera l'amplification du choix de cette destination. Le développement de ces déplacements entraîne une véritable inflation. Les revenus de la migration se substituent progressivement à l'économie agricole locale frappée de plein fouet par la sécheresse des années 1970. L'argent gagné ailleurs tend à devenir l'élément essentiel de la reproduction sociale progressivement réduite à la consommation, la production étant assurée dans un autre espace économique.

L'émigration ne constitue certes pas la cause première de la monétarisation, mais bien une recherche de solution, dont les conséquences s'avèrent perverses. La migration des Maliens vers la France est toutefois le fait surtout des ressortissants de la région de Kayes. Cette zone s'est ainsi quasiment « spécialisée » dans la migration vers la France. Dès 1970, le fossé, en terme de pouvoir d'achat, s'est accru entre cette région et le reste du Mali, au

point qu'elle est à l'abri de nombreuses difficultés que connaissent les autres régions du pays.

La ville africaine apparaît peu présente dans le processus migratoire, ce qui explique la faiblesse de l'implantation des jeunes du GXX dans les centres urbains maliens. La ville de Kayes constitue une étape dans le processus migratoire. Elle retient peu de migrants venant des villages ruraux environnants. Les diverses voies d'entrée dans la ville (commerce, salariat...) ne semblent pas avoir pleinement joué au sein de la population migrante pour laquelle la France constitue la principale destination (la ville africaine est surtout un lieu de transit et non une destination finale). La stratégie des immigrés soninkés consiste à développer le village d'origine espérant d'abord résoudre les problèmes quotidiens, puis freiner l'émigration. L'émigration des jeunes vers la France est actuellement réduite, mais l'absence de pôles ou de villes intermédiaires capables de les retenir risque de la relancer à terme.

Les mécanismes et les modalités de l'immigration des jeunes de la région de Kayes

Historiquement, l'organisation de l'émigration se présente sous la forme de séjours de quelques années en France comme salarié prenant en charge certains postes du budget domestique avant le retour du migrant dans l'économie locale et dans l'activité agricole. Cette forme tournante, spécifique à la migration soninké, est remise en cause par plusieurs facteurs dont le plus immédiat est le développement du regroupement familial amorcé au début des années 1970 et la suspension des migrations de travail par le gouvernement français en 1974. **Malgré les politiques françaises d'immigration restrictives, les jeunes continuent de venir en France et inversement des adultes « en règle » rentrent au village sans passer par les procédures d'aides au retour, afin d'y expérimenter un projet personnel en conservant la possibilité de revenir en France, en cas d'échec.**

Les motivations des jeunes pour l'émigration ne constituent certes pas une explication en soi, mais elles rendent compte de façon nette la manière dont l'expérience migratoire est vécue. La motivation du départ s'explique principalement par la situation du village et du pays. Le projet migratoire est rarement de rompre avec le village et les siens. Il consiste à partir chercher fortune. Mais seul l'attachement à la

famille et au village peut donner sens à la réussite. Le projet de migration est présent chez la majeure partie des jeunes de la région de Kayes. En attendant sa réalisation, ils s'investissent dans un projet individuel ou collectif au village, mais l'implication dans des activités rémunératrices est encore peu développée. Les projets individuels organisent l'attente, mais ils empêchent rarement le départ.

Dans les villages, les associations de jeunesse à laquelle participent tous les jeunes constituent par ailleurs un cadre de socialisation privilégié. Parallèlement aux fedde (club d'âge), il existe des groupements de jeunes producteurs organisés autour d'une activité économique. Les jeunes sont prisonniers d'un système dual et contradictoire sous la pression de la famille qui contrôle leur travail et leurs revenus.

La France apparaît comme le pays où, malgré les difficultés, on peut trouver plus rapidement qu'ailleurs du travail, gagner de l'argent et réaliser quelque chose. Le choix de la destination est rarement le fait du hasard. Il répond à des exigences liées à l'existence de filières familiales déjà constituées. Ainsi, on peut partir pour rejoindre quelqu'un de la famille déjà installé. Mieux encore, on peut partir parce que des stratégies migratoires familiales fonctionnent et font que le premier arrivé « permet de passer » à ses suivants. **Les migrations des jeunes vers d'autres villages du « pays soninké » concernent une part importante des enquêtés, mais il s'agit essentiellement de migrations de travail saisonnières et agricoles.** Ces déplacements s'organisent généralement de manière individuelle et à l'insu de la famille. La fonction première des migrations saisonnières dans « le pays soninké » est de procurer un petit pécule au jeune pour ses besoins personnels et parfois de préparer le « saut vers la France ».

Les migrations vers les autres Etats africains sont courantes, mais elles ne constituent pas des faits durables et définitifs comme vers la France. Elles apparaissent comme des séjours de transit. Pour les destinations africaines, la proximité frontalière joue un rôle important. Les villes maliennes (Kayes et Bamako) constituent aussi des destinations privilégiées. La recherche du chemin vers la France fait de ces villes des étapes dans l'aventure migratoire. **L'accueil à Bamako est assuré par un certain nombre de logeurs (*jatigi*) qui assurent les repas et l'hébergement gratuits de leurs jeunes hôtes. Bien souvent, ces logeurs mettent à profit la**

main-d'œuvre qu'ils hébergent. Mais cette pratique n'apparaît nullement comme une forme d'exploitation.

Si la ville de Bamako a jadis constitué pour les pionniers de l'exode un lieu de travail et d'activité rémunératrice, principalement commerciale, elle ne semble offrir aucun débouché professionnel aux jeunes et ne leur présente pas de filières d'insertion. Quant à la capitale régionale (Kayes), elle apparaît comme un lieu délaissé par les jeunes qui n'y envisagent aucun débouché professionnel. La migration des jeunes est un phénomène qui dépasse largement l'initiative individuelle.

La prise en charge du voyage repose sur la parenté et sur ses différents réseaux dispersés dans le monde. Avec le renchérissement des coûts de la migration et les aléas qui pèsent sur sa réussite, en amont comme en aval, les migrants s'engagent désormais avec beaucoup de prudence pour autoriser les projets des jeunes. Les stratégies familiales migratoires fonctionnent principalement selon les rapports de filiation.

Les jeunes sont sceptiques sur le choix de rester au village, même si les conditions techniques et matérielles de l'économie agricole s'améliorent. Plus que l'objectif de subvenir à leurs besoins immédiats et essentiels, la migration participe à une stratégie d'autonomisation économique et financière, mais elle est aussi liée à des raisons sociales et politiques. Elle aboutit rarement à la rupture, malgré l'éloignement avec la famille. **Entre ville et campagne, entre émigration et exode rural, le problème de l'emploi des jeunes, du contrôle de leur travail et de leur accès au numéraire, apparaît bien au cœur des contradictions de société vécues dans la région de Kayes. Les pressions et projets des chefs de famille à leur égard traduisent le besoin de contrôler leur travail et les sources de revenus dans les villages.** Les différences de stratégies entre jeunes et Kagunme (chef de famille) révèlent que la société dans son ensemble a besoin de s'adapter. Les réflexions portées par l'association GXX, les adultes et les jeunes, par les immigrés comme les villageois, sont autant d'éléments d'information quant aux problèmes soulevés et aux options envisagées.

Les associations villageoises face au développement local

Le « pays Soninké » a trouvé au fil de l'histoire le moyen optimal pour faire face aux besoins de l'éco-

nomie monétaire et de la reproduction. Il se trouve actuellement face à une contradiction majeure et prise dans une interrogation essentielle. **Cette région doit-elle continuer à dépendre de l'émigration vers la France ou faut-il y mettre fin, notamment pour les jeunes, et expérimenter de nouvelles voies endogènes de développement ?** Les associations villageoises reprennent à leur compte la préoccupation qu'est l'arrêt de l'exode des jeunes. Avec la démocratisation, elles sont devenues, par leur implication dans certains aspects de la décentralisation, des acteurs visibles du processus de développement dans la région de Kayes. L'émigration a permis l'insertion des villages dans l'économie marchande et dans l'espace économique national et mondial. Les actions de développement renforcent le processus de remise en cause de la marginalisation et de l'enclavement des espaces ruraux. Il existe un lien fort entre les initiatives des migrants pour le développement local et la volonté de mettre fin au voyage comme alternative pour les jeunes. Les responsables des associations sont à la recherche de stratégies nouvelles afin de dépasser la dépendance vis-à-vis de l'émigration et de proposer d'autres alternatives au départ des jeunes, rentrant dans le cadre de leurs projets de développement villageois.

La compréhension de l'articulation entre les associations de développement et les conseils de villages est fondamentale. Les cadres de l'association GXX constituent « l'aile jeune » et instruite des communautés villageoises. Un jeu subtil s'établit entre les associations et les conseils de villages. Leurs relations sont incontournables car elles concernent une même collectivité et les rôles pourraient apparaître comme se situant sur un même plan, induire une certaine rivalité voire l'instrumentation de l'un par l'autre. Les lignes d'équilibre diffèrent cependant d'une association à l'autre dans l'ensemble de la région de Kayes. Au sein même des villages de GXX, des nuances, parfois importantes s'observent. **Dans certains cas, l'association peut seulement se contenter d'avertir diplomatiquement le chef de village de son initiative, dans d'autres, elle ne met rien en œuvre qui n'ait été préalablement discuté et avalisé par le conseil du village.** Quelque soit le cas cependant, la recherche du consensus entre les uns et les autres demeure une démarche commune et la complémentarité entre les deux structures assez reconnue. L'association de développement est une structure de transition, permettant cer-

taines transformations sociales devenues indispensables dans la société soninké.

La migration a permis une certaine aisance sociale dans les familles qui comptent des immigrés.

En effet, la famille élargie se porte bien dès lors que certains de ses membres travaillent en France et assurent des rentrées régulières en numéraire. Ceci n'est pas le cas des familles qui ne comptent pas d'immigrés, sont généralement de taille restreinte et font face à des difficultés importantes. Si les besoins quotidiens demeurent encore une priorité, les émigrés aspirent à dégager un surplus destiné à des investissements productifs. Malgré la démobilisation vis-à-vis de l'agriculture, essentiellement due à la sécheresse, les migrants tentent de s'inscrire dans une nouvelle dynamique et de remettre les villageois au travail de la terre en améliorant les équipements techniques et les infrastructures.

PERSPECTIVES

Il est nécessaire actuellement d'articuler la conception communautaire des projets de transformation villageois, portée par les associations villageoises, et celle plus technique du développement, portée par les ONG, en tenant compte de la complémentarité

entre les différentes compétences. Si les solutions techniques existent, et si certaines apparaissent de prime abord cohérentes avec les problèmes de la région, le nécessaire transfert de technologie et de méthode de travail se doit d'accompagner les logiques sociales et de s'intégrer aux dynamiques endogènes. Plutôt qu'une vision volontariste de transformation, il semble préférable de suivre des pistes pragmatiques, correspondant à des activités déjà mises en œuvre (agriculture, maraîchage entre autres). Par ailleurs, il s'agit de créer les conditions permettant aux jeunes d'exercer une activité indépendante.

Cette perspective pourrait prendre la forme de projets de type expérimental testés auprès de groupes de jeunes visant à expérimenter une méthode de mise en œuvre de projets portant sur d'autres activités et d'autres secteurs. L'artisanat en milieu urbain constitue aussi un secteur potentiel de développement. Les petits métiers en usage (commerce, réparation de mobylettes...) dans les villages n'autorisent qu'une faible redistribution de l'argent issu de la migration, mais ne permettent pas d'accéder à de véritables revenus. La mise en œuvre de projets autour de cette branche d'activité est cependant délicate car les associations de développement sont peu relayées dans la capitale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **DOCUMENTS** Du village à la ville. Immigration et développement, appel d'offres JVE, rapport final, octobre 1995, Paris, 108 p.
- **CONTACTS** Christophe DAUM, Institut Panos : 10, rue du Mail, 75003 Paris. Tél. : 40.41.05.50
Fax : 40.41.03.30
Mahamé TIMERA, chercheur associé à l'Institut Panos
Hamédy Diarra GXX, Guidimakha Xeri Kofo

PARTENARIAT POUR L'APPUI A LA CRÉATION D'ACTIVITES

ADIL-SACASE

RECHERCHE

Pays	Sénégal
Lieu	Ziguinchor
Opération support	SACASE
Début de l'opération support	1992
Equipes de recherche	ADIL - SACASE
Responsables de la recherche	Philippe GRANSARD (ADIL) et Isabelle SAGNET (ADNSEA Sauvegarde)
Expert suiveur	Claude BAEHREL (CCFD)
Montant de la recherche	232 000 FF

Cette recherche a pour objet d'étudier l'environnement social et économique de la SACASE, d'évaluer celle-ci et l'appui que lui apporte l'ADNSEA. La vocation d'aide à la création d'activités économiques de la SACASE constituera un autre aspect de l'étude.

L'OPERATION SUPPORT

Contexte

Depuis plusieurs décennies, une crise économique et sociale, aux caractéristiques complexes et diverses, se déroule au Sénégal. Les catégories les plus vulnérables sont les jeunes qui ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi. L'Etat ne peut pas embaucher les nombreux diplômés qui sont formés. Les plans d'insertion professionnelle (opération « maîtrisard » par exemple) ont eu peu de succès. Dans ce contexte sont apparus de nouveaux modes d'appui et d'accompagnement des jeunes pour la création d'activités économiques. La SACASE, initiée par l'Etat sénégalais avec l'aide de bailleurs de fonds bi et multi-nationaux, tente de répondre à son niveau à la crise d'insertion des jeunes dans les structures professionnelles.

Partenaires

- **Institutionnels**
 - Ministère sénégalais de la jeunesse et des sports,
 - CDEPS de Ziguinchor (Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive),
 - Coopération belge,
 - Ministère français de la Coopération.
- **Organisations non gouvernementales**
 - AFVP,
 - Ligue française de l'enseignement (OFFICO),
 - ENDA Tiers-Monde,
 - Association du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADNSEA).
- **Coopération décentralisée**
 - Région Nord-Pas-De-Calais,

METHODOLOGIE

La démarche employée croise une expertise (échange d'outils et évaluation menée par l'ADIL avec la SACASE) avec des recherches complémentaires d'ordre sociologique et économique. Les enquêtes de terrain ont été effectuées par Joëlle SIMONGIOVANI pour la partie sociologique et Chimère N'DIAYE pour la partie économique. La synthèse de la recherche est faite par Thierry CHARPE. L'enquête sociologique est caractérisée par une approche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs auprès de différentes personnes dont les projets répondent à l'un au moins de ces critères :

- projet abouti,
- projet en cours de réalisation,
- tentative de création d'activité non réussie,
- projet non retenu par la SACASE,
- projet monté sans l'aide de la SACASE.

RESULTAT DE LA RECHERCHE

La petite histoire de la SACASE

La SACASE a seulement trois années d'existence. Une première structure lancée à Dakar en 1988 fut volontairement interrompue au bout de deux années de fonctionnement, faute d'avoir un responsable du projet. La participation de l'ADNSEA, de l'AFVP et de l'actuel directeur de la structure ont ainsi contribué au démarrage de la SACASE à Ziguinchor. Les acteurs de la structure s'y impliquent de deux manières : l'implication interne de ceux qui sont partie prenante (ADNSEA et CDEPS) et l'implication externe qui peut s'effectuer de manière occasionnelle (comité de crédit, experts, ENDA...).

Méthodes et pratiques de la SACASE

Structure expérimentale, la SACASE intervient dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes en milieu urbain. Son rôle est de favoriser l'emploi par la création d'activités. Pour assurer ses fonctions, elle se donne un triple objectif d'accueil, d'information, d'accompagnement et de suivi des projets. Les critères de sélection des porteurs de projet s'articulent autour de plusieurs points. Le candidat doit :

- avoir moins de 35 ans,
- être sans emploi,

- avoir un projet d'installation sur la commune de Ziguinchor.

Pour les conseillers de la structure, la seule démarche conduisant à une création d'entreprise pérenne est celle qui s'appuie sur la motivation du jeune en respectant l'essentiel de son choix de créneau. Les tentatives d'incitation à s'intéresser à un créneau identifié comme porteur ont échoué. **La motivation du promoteur est ainsi l'un des critères essentiels de sélection des candidats à la création d'activités, la SACASE travaillant à transformer cette motivation en réalisation économique.** Les projets portés par les jeunes doivent être en parfaite cohérence avec les politiques nationales de développement économique et de protection écologique. Le respect des directives nationales n'est cependant pas une condition suffisante à l'acceptation d'une demande de financement.

La SACASE est portée par le CDEPS qui a pour tâche, entre autres, de favoriser une participation dynamique des jeunes aux grands programmes de développement. Sans appui direct durant l'année de sa création, la structure a formalisé une approche quantitative de ses interventions. Elle a ainsi volontairement limité le nombre de dossiers suivis afin de consolider ses méthodes. Depuis cette phase, ni le nombre de projets soutenus, ni le volume des prêts sur une année n'ont été définis à l'avance. **Il est pourtant nécessaire de fixer des objectifs quantitatifs (nombre d'entreprises, emplois créés, sommes allouées...) dans un avenir proche afin de faciliter la gestion des fonds disponibles, d'améliorer la visibilité des résultats obtenus et de mesurer l'impact de la structure.**

La SACASE se fixe comme objectif d'aider le plus grand nombre de créateurs, à condition qu'ils soient compétents et que la pérennité de leur entreprise puisse être assurée. La proximité des bureaux par rapport aux porteurs de projets facilite une communication rapide avec l'équipe d'accompagnement. Le fonctionnement de la structure laisse une large autonomie à l'initiative individuelle. Son positionnement (proximité) vis-à-vis des jeunes la différencie d'une structure classique d'appui à la création. Le conseiller en création d'activités s'efforce d'avoir une approche purement technique du porteur de projet. Tout au long de la démarche de création, il guide celui-ci, mais en conservant pour principe de base : « faire faire à bon escient » plutôt que de « faire à la place » ou même « faire avec ».

Le parcours que propose la SACASE aux jeunes porteurs de projet se présente en quatre phases principales :

- l'accueil,
- le montage,
- le financement,
- le suivi.

Le premier entretien, généralement avec le responsable de la structure, a pour objectif de répondre aux premières demandes d'information et de faire connaître les conditions d'accès à l'aide financière (qui n'est pas un don, mais un prêt) et, notamment, la garantie qui pourra être demandée. De manière moins visible, l'accueil permet aussi de cerner le jeune (ses motivations, ses besoins, ses aptitudes à créer et à conduire une micro-entreprise...) et de dissuader celui qui n'a pas de véritable volonté de créer. La démarche de la SACASE consiste surtout à susciter chez les jeunes une curiosité et un questionnement sur leurs propres perspectives d'évolution.

C'est au court du montage du dossier de création que le porteur du projet acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour le bon fonctionnement de son entreprise. A ce stade, la cohérence du couple homme/projet sera vérifiée et améliorée. La phase de montage constitue une formation pendant laquelle se succèdent enquêtes, réflexion et décisions, chaque étape pouvant remettre en cause le projet et imposer des modifications. L'étude du marché que les jeunes ne considèrent souvent pas comme un élément déterminant dans la réussite de l'entreprise est un moyen privilégié de découverte de l'environnement dans lequel s'inscrit le projet. **Ainsi, les questions techniques de la réglementation fiscale sont abordées, mais contrairement aux pratiques françaises qui font de l'initiation à la gestion et à la comptabilité un préalable au lancement de l'activité, cet aspect de l'entreprise est peu abordé par la SACASE lors du montage. Une formation adéquate est cependant dispensée lorsque le fonctionnement effectif de l'activité en révèle le besoin.**

La SACASE élabore des outils qui identifient le porteur et son projet, et qui permettent d'évaluer sa progression tout au long du travail d'accompagnement. Lorsque la phase de montage fait apparaître le besoin d'un financement, un dossier de demande de prêt est alors soumis au comité de crédit. Le

financement accordé ne couvre jamais la totalité du coût du projet, une participation du créateur, à hauteur du tiers du coût total, étant exigée. Si jusque là, le fonctionnement du comité de crédit n'a pas fait l'objet d'une formalisation et d'une capitalisation, sa rigueur transparaît dans le déroulement des sessions. En effet, la demande n'est pas anonyme et les débats ne sont pas alimentés par un simple dossier écrit. Le promoteur du projet doit intervenir généralement au cours de la réunion, et défendre son projet.

Le démarrage du projet intervient généralement dans un délai moyen de quatre à sept mois après le premier accueil et fait l'objet d'un suivi plus rapproché de la part de la SACASE. Mais dès le lancement réel de l'activité, la SACASE prend ses distances et limite ses interventions à une ou deux visites mensuelles.

Le fonctionnement et les moyens de la SACASE

Le fonctionnement de la SACASE serait différent si son équipe était composée uniquement de gestionnaires. Les personnels du CDEPS sont des professionnels de l'animation, leur démarche d'accompagnement reste marquée par les méthodes de pédagogie qui constituent les bases de leur métier. Les conseillers de la structure se sont cependant peu à peu formés en gestion. Le ministère de la jeunesse et des sports a mis à la disposition de la structure un directeur et un conseiller. L'AFVP y est représentée par un volontaire et la Ligue française de l'enseignement par un assistant technique. Une secrétaire-comptable, embauchée par la SACASE, et une partie du personnel de la Sauvegarde-Dakar complètent l'équipe.

Les bureaux sont mis à la disposition de la structure par le CDEPS. Pour les trois dernières années, la SACASE a disposé d'un fond alloué par la Sauvegarde, la région Nord-Pas-de-Calais lors du démarrage, le Fonds de Coopération pour le Développement (coopération belge) et le Ministère français de la coopération. **Les seules recettes générées jusqu'à présent par la SACASE sont celles de l'étude et du montage des dossiers ainsi que les intérêts sur les prêts. Elles sont insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement.** Si la SACASE souhaite devenir autonome, elle devra poursuivre sa réflexion sur les moyens de s'assurer suffisamment de recettes propres.

L'autonomie juridique n'est pas encore effective. Elle dépend en effet de ses partenaires et surtout du CDEPS. En adoptant un statut de société à caractère mutualiste, la structure pourrait avoir une existence juridique propre qui lui permettrait d'effectuer des prêts soumis à intérêt, et de collecter l'épargne.

Le public de la SACASE : attentes et besoins

Le public de la SACASE est essentiellement constitué de jeunes qui ont des difficultés pour s'insérer dans leur environnement social. En dépit du traumatisme que peut représenter le chômage et des problèmes dramatiques de survie qu'il entraîne, l'identité des jeunes reste basée sur l'appartenance à un groupe, à une famille et la participation à un projet collectif qui ne passe pas toujours par la vie professionnelle. **La création d'une entreprise constitue pour les uns un moyen de mettre en place les conditions d'une vie décente, et pour les autres, celui de se constituer une identité pour trouver une dignité.**

Les jeunes créateurs d'activités soutenus par la SACASE possèdent un niveau scolaire faible qui ne représente cependant pas un réel obstacle dans un contexte local où la réglementation et les connaissances indispensables à la conduite d'une activité sont moins contraignantes qu'ailleurs. Le rôle de la famille est essentiel tout au long du parcours des créateurs d'activités. Il peut s'agir d'une contribution financière directe ou indirecte, ou d'une aide matérielle. La famille dispose généralement d'un droit de regard dans la conduite du projet. Son rôle, permanent à tous les stades de la création, fait de certaines structures de véritables projets collectifs.

Les porteurs de projet accueillis par la SACASE ont en commun leur volonté de s'insérer dans le monde du travail. La création d'une activité correspond, pour certains, à un aboutissement. Pour d'autres, elle est seulement une étape, une solution transitoire qui est abandonnée dès lors qu'un emploi salarié devient accessible. Pour presque tous, la création d'entreprise est un passage obligatoire, imposé par les difficultés à trouver du travail au terme de la période de formation. L'émigration temporaire, développée par quelques jeunes, est une manière d'attendre des opportunités pour entrer dans le monde du travail ou un moyen d'épargner pour constituer le capital nécessaire au lancement d'une activité.

Le dynamisme et la motivation des jeunes pour constituer leur propre source de revenus ne leur épargnent pourtant pas les multiples embûches d'un parcours de création d'entreprise. Leurs besoins en conseil, en information et en formation sont énormes, ce qui constitue un blocage pour beaucoup d'entre eux. L'exploration de l'environnement et l'apprentissage de la démarche de création se font souvent par tâtonnements. Trois domaines semblent leur poser de réels problèmes : la gestion, le marketing et l'innovation technologique.

Impact et environnement de la SACASE

Avec l'aide de la SACASE, la plupart des candidats à la création d'une activité adaptent leur projet au contexte local. **En 1994, la SACASE a reçu cinquante trois jeunes dont une vingtaine a été orienté vers d'autres organismes et huit aboutiront bientôt à une création d'entreprise.** Depuis le lancement de la structure, treize projets, majoritairement de services ou de commerce, ont été financés, générant plusieurs emplois.

La SACASE apporte aux projets, en plus du financement, une aide technique. Une part importante des entreprises créées souffre de la dominante « animation », dûe au profil d'animateur des conseillers, qui ignorent une culture d'entreprise. Certaines difficultés rencontrées après le lancement du projet auraient sans doute pu être évitées ou prévues par des spécialistes en gestion ou marketing. Parmi les entreprises financées, deux seulement semblent rencontrer de réelles difficultés d'organisation. L'impact positif de la structure sur les projets initiés peut se mesurer au respect quasi-général des échéances convenues, à l'intérêt que les créateurs manifestent pour l'accompagnement, à leur bonne connaissance du marché, à leur motivation... Il se mesure également à la modestie des investissements au regard des résultats obtenus.

L'expérience de la SACASE diffère des conditions de création d'activités au Nord. Il existe peu de mesures nationales d'incitation et de soutien à la création d'activités. Les porteurs de projet parviennent généralement à créer leur propre emploi avec des moyens financiers réduits. **Le volume croissant des demandes auprès de la SACASE est révélateur de l'intérêt que les jeunes accordent à la création d'activités.** La structure contribue bien à combler un vide en matière de soutien aux activités économiques. Elle offre aux jeunes un moyen

d'insertion privilégié, valorisant. Les bénéficiaires de son soutien ont une crédibilité nouvelle auprès des commerçants et de leur entourage. Certains jouent même le rôle de leader dans le développement de leur quartier.

Le travail sur le montage du dossier de création fait apparaître la nécessité d'une démarche commerciale dynamique. Elle éveille la volonté d'établir une cohérence et génère un besoin de prévenir les difficultés. La prise de conscience des créateurs n'est pourtant ni simple, ni facile. L'environnement familial et ses attentes peuvent en effet aller à l'encontre d'une gestion rigoureuse. Ainsi, certains jeunes se heurtent-ils à l'incompréhension de leur entourage lorsqu'ils refusent de redistribuer les ressources de leur entreprise. L'expérience de la SACASE représente un capital méthodologique qui pourra favoriser l'insertion économique de nombreux jeunes en difficulté. Son action met en évidence les dynamiques et réalités socio-culturelles dans le fonctionnement des projets. Ce sont les capacités d'apprentissage et d'adaptation qui fondent l'aptitude de la structure à accompagner efficacement les porteurs de projet, et qui exercent un impact positif sur ses partenaires.

PERSPECTIVES

Les trois années d'existence de la SACASE ne permettent pas d'avoir suffisamment de recul pour l'évaluer. L'analyse qualitative et quantitative de ses résultats manque d'éléments d'appréciation, mais l'étude du fonctionnement et de l'environnement permet de proposer quelques pistes d'organisation pour l'avenir. Il n'est pas possible de réaliser une expertise puisque seulement douze activités ont été créées. De plus, il n'est possible de mesurer la réussite de la SACASE qu'en terme de pérennité des entreprises créées, ce qui ne peut être fait que sur du moyen terme (au moins cinq ans d'existence). **Si elle doit approfondir son professionnalisme dans certains aspects du métier de « boutique de gestion », sa réussite qualitative incite à croire que des structures de ce type peuvent être mises en œuvre au sein d'une politique nationale de soutien à la création de micro-activités et d'initiatives locales.**

L'expérience de la SACASE peut être le support d'un large programme rassemblant d'autres expériences. Mais cela ne sera possible qu'à partir d'une structure autonome qui aura tous les moyens de sa politique (être dotée d'un statut lié à l'écono-

mie « mutualiste »...). En France, les acteurs de terrain s'accordent généralement pour préconiser une séparation claire des rôles de conseiller et de prêteur, afin de préserver l'indépendance de l'un vis-à-vis de l'autre. En effet, si le conseiller de l'entreprise porte également des responsabilités auprès de l'organisme de prêt, son rôle de conseil risque d'être perverti par la gestion du prêt. La SACASE cumule actuellement les deux fonctions. Certes, elle agit dans un contexte où les conseillers sont plus éducateurs qu'experts, et où le prêt est le moteur de l'initiative. Mais l'implication dans la gestion des fonds les amène à se soucier de la rentabilité du prêt plutôt que de l'entreprise. Le rôle d'accompagnement et d'éducation à la gestion que joue la structure s'en trouve réduit et sa relation avec le porteur du projet marquée par une dépendance forcée.

La SACASE souhaite déléguer sa fonction de financement au Crédit Mutuel qui s'implantera bientôt à Ziguinchor.

Pour résoudre la contradiction de cette double mission, elle devra :

- professionnaliser son métier de conseil,
- se donner des objectifs de suivi des entreprises au-delà du délai de remboursement du prêt.

Le travail de recherche a apporté trois pistes de réflexion :

- confirmer la nécessité de prendre en compte des objectifs sociaux dans la démarche d'appui à la création d'entreprise,
- rechercher des outils de financement alternatifs, plus adaptés aux publics en difficulté,
- valoriser un montage partenarial local très diversifié autour du projet.

Trois aspects, présentant entre eux des interactions, doivent être développés pour **l'autonomisation de la SACASE** :

- Les lacunes concernant l'administration et les relations avec les bailleurs peuvent être rapidement compensées par une formation appropriée.
- L'approfondissement des connaissances en marketing et en gestion lui permettrait d'envisager un positionnement de prestataire de services rémunérés.
- Il serait en outre souhaitable qu'elle redéfinisse ses objectifs autour des axes qui furent à l'origine de son lancement : appui à la création d'entre-

prises par des jeunes, appui aux initiatives individuelles ou collectives de jeunes pour la création d'activités socio-économiques.

Ces objectifs peuvent être affinés, en fonction :

- de leur pertinence par rapport aux ressources actuelles,
- d'une définition quantitative des objectifs immédiats et à terme,
- d'une définition des critères de mesure de l'impact sur les jeunes.

Financièrement, la SACASE dépend encore entièrement de ses bailleurs. L'évolution vers l'autonomie financière implique une démarche qui aura des conséquences sur l'ensemble de la structure, ses objectifs, les liens qu'elle souhaite préserver ou modifier vis-à-vis de tel ou tel bailleur. Cela passe nécessairement par le développement de ressources propres qui tiendront compte :

- des conditions de prêts (taux d'intérêt, rythme des remboursements...),
- de la participation rémunérée de la SACASE à d'autres actions en lien avec son métier,
- du développement de la prestation de services rémunérés pour une clientèle privée (assistance en gestion ou comptabilité, montage de dossiers pour d'autres organismes, formations...),
- de la participation des entreprises, pour le conseil après création.

REGARDS CROISES

L'échange réalisé dans le cadre de cette expertise a permis de mettre à jour les points forts et faibles de ces deux structures, dont chacune possède une approche propre de l'appui à la création d'activités et du soutien à l'insertion des plus démunis.

L'ADIL a pu tirer de son échange avec l'ADNSEA et la SACASE des enseignements importants (repositionnement de son action sur la base du triptyque gestion, fonds propres, environnement). Cette confrontation des expériences a fait apparaître pour l'ADIL la nécessité de renforcer son rôle d'agent du développement économique, la nécessité d'être un expert et un soutien auprès des financeurs directs ou indirects dans le cadre des organismes de prêt sur honneur et de fonds de garantie. La confrontation des méthodes d'organisation et d'appui à la création d'activités a amené par ailleurs la SACASE à prévoir pour l'avenir une évolution dans son positionnement. Elle s'interroge désormais sur la formalisation de son travail d'accueil, d'accompagnement et de suivi des porteurs de projet et l'affinement de sa compétence en gestion. Elle souhaite replacer le prêt dans une action de suivi à plus long terme et compléter son travail de conseil et de financement avec un rôle d'agent de développement local.

Quant à la Sauvegarde du Nord, elle a pu tirer pleinement parti de cet échange par l'implication d'un expert dont c'était la première intervention en Afrique, et qui a pu ainsi apporter un regard neuf.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ **DOCUMENTS** ADIL-SACASE, partenariat pour l'appui à la création d'activités, rapport intermédiaire, Ziguinchor, mars 1995, 45 p.

ADIL-SACASE, partenariat pour l'appui à la création d'activités, rapport final, Ziguinchor, octobre 1995, 42 p.

■ **CONTACTS** ADIL : 23-25, rue Dareau, 75014 Paris. Tél. : 45.80.51.55 – Fax : 45.65.40.59. Philippe GRANSARD, Thierry CHARPE, Elisabeth de VAZELHES

ADNSEA : 7, boulevard Louis XIV, BP 1221, 59013 Lille. Tél. : 20.53.89.92 – Fax : 20.53.89.80. Isabelle SAGNET

SACASE Ziguinchor : Oumar BA, Chimère N'DIAYE, Joëlle SIMONGIOVANI

LES JEUNES ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL URBAIN : IMPACTS, IMPLICATIONS, PERSPECTIVES

LTMU – ARDIS – E4 – ABACED

RECHERCHE

Pays	Sénégal
Lieu	Dakar
Opérations support	GIE et ASC de Dakar
Équipes de recherche	LTMU – Agence E4 International – ARDIS (1) – ABACED
Responsable scientifique	Corinne Rocher (LTMU) (2)
Expert suiveur	Charles CONDAMINES (PANOS)
Montant de la recherche	230 000 FF

La recherche avait deux objectifs :

- faire un diagnostic afin de mieux appréhender la réalité du mouvement associatif des jeunes au Sénégal, identifier ses atouts, ses faiblesses, les points de blocage auxquels il est confronté ainsi que les principes qu'il développe et mesurer l'impact de ses actions sur la gestion urbaine et l'insertion économique des jeunes.
- proposer des pistes d'actions concrètes afin de créer une synergie entre les bailleurs, les acteurs publics, les acteurs non gouvernementaux et le mouvement associatif des jeunes au Sénégal, notamment dans les domaines de l'information, du financement, de l'organisation et du partenariat tant au niveau de la réflexion que des actions de terrain.

LES OPERATIONS SUPPORT

Contexte

La crise urbaine au Sénégal se traduit par l'incapacité des pouvoirs publics à assurer toutes les tâches concernant la gestion urbaine et sa planification. Cette situation a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques associatives et la prise en charge de certains aspects du développement urbain par les jeunes.

Partenaires

• Institutionnels

– Ministère de la Jeunesse et des Sports,

- (1) Association pour la Recherche du Développement Intégré au Sénégal.
- (2) Laboratoire « Théorie de Mutations Urbaines » (CNRS) Développement urbain dans les PED.

- Ministère de l'urbanisme,
- Communauté Urbaine de Dakar (CUD).

- **Organisations non gouvernementales**

- Associations et mouvements de jeunes,
- Groupements d'Intérêt Economique (GIE),
- AGETIP,
- AFVP,
- ENDA.

METHODOLOGIE

Le travail de terrain est essentiellement mené par Géraldine DESVIGNES (IFU) et Cheikh Tidiane DIOP (ARDIS). La démarche entreprise pour la recherche s'articule autour de trois axes :

- une évaluation participative et dynamique des actions en cours initiées par les mouvements de jeunes,
- des investigations à l'échelle de l'agglomération dakaroise (entretiens semi-directifs avec divers acteurs de la vie urbaine),
- des questionnaires structurés complétant les entretiens.

Le travail de recherche s'est doublé de deux ateliers de restitution (août 1994 et juillet 1995) sur les problèmes identifiés et les pistes de travail à proposer. Ces ateliers ont rassemblés les GIE concernés, les chercheurs, les autorités locales et les bailleurs.

Les GIE ont ainsi mieux appréhendé leurs limites et les éventuels partenariats qu'ils peuvent développer pour l'efficacité de leurs actions.

L'approche territoriale

Les quartiers ciblés constituent des champs d'investigation pertinents pour le travail de recherche eu égard aux multiples initiatives développées par les jeunes en matière de gestion urbaine et d'insertion économique, mais aussi par rapport à la forte vie associative qui s'y développe. Le choix des zones d'enquête s'est effectué suivant une logique spatiale basée sur la diversité et le poids politique des quartiers selon leur implantation géographique à la suite du travail exploratoire et de pré-enquête. Ainsi, deux quartiers péri-centraux (Ngaraaf et Niary Tally) et deux périphériques (Cheikh Wade et Cité Sotiba) ont été choisis. Une démarche prospec-

tive a permis d'identifier l'ensemble des groupements de jeunes intervenant dans les domaines de l'étude.

Méthodes qualitative et quantitative

Cette méthode repose sur une série d'entretiens semi-directifs avec les acteurs au niveau des quartiers retenus. L'utilisation de la MARP (méthode accélérée de recherche participative) a permis de réunir les responsables des groupements de jeunes et d'avoir avec eux des entretiens ouverts et non guidés. Ces entretiens portaient sur des considérations relatives aux groupements mêmes : modes d'organisation, sources de financement, actions déjà réalisées, problèmes rencontrés, nature des relations avec les divers acteurs de l'urbain, implication des hommes politiques et religieux, actions projetées... Les enquêtes ont porté sur les ONG, les services déconcentrés de l'Etat, les pouvoirs politiques et religieux. Un questionnaire structuré a porté sur les familles. Il s'est agi d'un sondage d'opinions auprès d'un échantillon aléatoire de familles et de jeunes, membres des groupements.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

Les origines du mouvement associatif

L'urbanisation rapide de Dakar trouve son origine dans la conjugaison de deux facteurs dynamiques : une forte croissance interne de la population urbaine et un exode rural massif. Une trentaine d'années de gestion urbaine n'ont pas permis au gouvernement sénégalais d'obtenir des résultats probants. Ainsi, les villes traversent actuellement une crise jamais égalée dans leur histoire. De nouvelles formes de gestion des espaces urbains apparaissent, surtout communautaires. La crise urbaine est porteuse de contraintes inédites qui posent le problème de la place des jeunes dans une société urbaine d'un genre nouveau. Les indices de cette crise sont nombreux et repérables dans les intenses perturbations sociales, les difficultés d'insertion économique et une dégradation constante du cadre et des conditions de vie.

Le mouvement associatif est né et s'est développé avec une rapidité extraordinaire, en réponse à plusieurs situations. L'affaiblissement des réseaux traditionnels de solidarité a favorisé de nouveaux modes d'organisation. L'échec des poli-

tiques de l'Etat en matière d'encadrement ou d'insertion des jeunes constitue aussi un facteur important expliquant l'émergence des associations. Le mouvement associatif des jeunes, contrairement aux associations traditionnelles de solidarité, a une base territoriale et dispose d'espaces de réalisation et d'intégration à la vie urbaine qui lui sont spécifiques.

On distingue ainsi à Dakar et plus généralement au Sénégal plusieurs types d'associations : Associations Sportives et Culturelles (ASC), groupements féminins et m'botaay, associations de ressortissants et associations de confréries, juridiquement régies par la loi 68/08 du 26 mars 1968, modifiant la loi 66/70 du 13 juillet 1966. Les groupements d'intérêt économique (GIE), dont l'organisation et les modalités d'actions sont codifiées par la loi n° 84/37 du 11 mars 1984, foisonnent aussi. Ils peuvent opérer comme des sociétés commerciales. Ce cadre juridique visait surtout à introduire chez les jeunes l'esprit d'entrepreneuriat. A l'échelle de la communauté urbaine de Dakar, les GIE participant à la gestion urbaine sont significatifs. Ainsi, « Entrepreneuriat jeunesse » et le « projet » de Niary Tally constituent des exemples de création de GIE à partir de formations associatives antérieures. Ces deux groupements, ayant signé des contrats avec la Communauté Urbaine de Dakar, travaillent à l'entretien et à la surveillance des allées Cheikhna Sidaty Aidara.

De tous les groupements, les Associations Sportives et Culturelles (ASC) sont les plus mobilisatrices. En dehors des ASC, on ne distingue pas de caractère mobilisateur chez les autres formes de groupement. L'objet social de l'ASC est profondément affirmé alors que les autres formes d'organisation concernent des catégories et des profils de jeunes plus circonscrits. Les ASC se mobilisent principalement pendant la saison des pluies, coïncidant avec les vacances scolaires. Le football est l'activité dominante du groupement et entraîne une forte mobilisation des jeunes. Les autres activités de l'association (socio-éducatives, culturelles...) attirent peu de personnes du fait du manque de sensibilisation des populations ou de la limitation des compétences des responsables. Les activités de gestion urbaine qui concernent une infime partie des adhérents entrent dans une toute autre logique, et sont généralement impulsées de l'extérieur (par l'AGETIP, des ONG, la Communauté Urbaine de Dakar...).

En 1929, les premières associations sportives étaient peu structurées et leurs compétences se limitaient au football. Malgré leur ampleur, les pouvoirs publics les ont peu pris en compte jusque dans les années 70. La crise urbaine pousse les associations à diversifier leurs activités. La participation à la gestion du cadre de vie couplée à une intégration socio-économique prend de plus en plus de place. La diversification des activités nécessite cependant d'importants moyens financiers dont ne disposent pas les associations. Ainsi, les groupements de jeunes ont cherché à initier de nouvelles activités qui puissent compléter leurs besoins de financement.

Les projets urbains dans lesquels s'investissent les associations de jeunes sont généralement soutenus par les pouvoirs publics ou des ONG. Plusieurs cas de collaboration entre les groupements de jeunes et des partenaires extérieurs ont abouti à créer une dynamique au sein des quartiers où ils ont été initiés. L'aménagement des allées Cheikhna Sidaty Aidara à Niary Tally intègre deux composantes essentielles du développement local urbain : l'aménagement urbain et l'insertion économique. Les appuis dont les ASC bénéficient de la part de l'AFVP et de l'ONG « Aide et Action » contribuent à favoriser les actions d'insertion des jeunes. A une autre échelle, la Communauté Urbaine de Dakar participe à la tentative de résolution du chômage par l'implication des jeunes dans le cadre de son projet de collecte des ordures ménagères.

Les limites du cadre juridique des groupements associatifs

Le manque de moyens des structures associatives est l'un des principaux freins au développement de leurs activités. La solution qui consiste à promouvoir les actions socio-économiques n'est pas encore envisageable eu égard aux limites juridiques imposées au statut d'ASC. D'autres contraintes participent au freinage des activités des associations (impossibilité légale de procéder au partage des bénéfices, impossibilité de soumissionner à des marchés...). Les GIE, créés pour permettre la promotion des activités économiques, présentent quant à eux des avantages (modicité du coût de constitution, allègement des formalités administratives, caractère facultatif du capital social de départ, souplesse de fonctionnement...). Mais ils sont aussi confrontés à de nombreuses contraintes (impôt sur

le revenu, sur les bénéficiaires commerciaux, responsabilité collective face à d'éventuelles dettes du GIE...). Leur prolifération est la conséquence du glissement des ASC traditionnelles vers des préoccupations d'insertion économique et d'aménagement urbain.

L'inconvénient majeur du statut de GIE réside dans la perte quasi-systématique du caractère mobilisateur et volontaire qui constitue la force des mouvements de jeunes au profit de l'intérêt purement lucratif de quelques individus qui constituent les GIE. Dans la majorité des cas, l'absence de statut juridique ne constitue pas actuellement une difficulté pour le fonctionnement des différents groupements. Elle risque cependant, à moyen terme, de représenter un obstacle au développement futur des groupements notamment dans la recherche de financements extérieurs. Les structures associatives doivent envisager des mutations et orienter leur collaboration en direction des groupements locaux formels et structurés. Le mode de constitution des ressources des différentes formes d'associations fait apparaître d'importants décalages sur leurs revenus. Les ASC comptent davantage sur les contributions volontaires de leurs membres. De manière générale, les groupements de jeunes, les ASC et les GIE sont financièrement trop dépendants des pouvoirs publics ou de l'AGETIP.

Les jeunes et la gestion urbaine

Les interventions des jeunes sur l'urbain se limitent au nettoyage, à l'entretien et au ramassage des ordures. Ce type d'investissement est certes bénéfique pour l'environnement immédiat, mais son impact, tant sur le cadre de vie que sur la situation des jeunes, est très faible du fait de son caractère sectoriel et ponctuel. Il apparaît, très timidement, un certain partenariat entre les mouvements de jeunes et les collectivités locales qui vise d'une part à élargir le rayonnement spatial des actions en cours, et d'autre part à étendre celles-ci à d'autres domaines d'activités. L'intervention des jeunes au niveau de leur quartier a cependant un impact social et économique probant. Elle engendre la création d'activités économiques et a aussi un effet d'entraînement vis-à-vis des populations des quartiers concernés. Les quartiers pris en charge par les jeunes retrouvent peu à peu certaine propreté. L'image d'un quartier populaire dense et concentrant les déviances (drogue, prostitution...) se transforme progressivement en identité positive.

Divers projets d'aménagement et de gestion des services urbains ont été mis en œuvre par des groupements de jeunes dans la région de Dakar (stabilisation des trottoirs, réfection de la voirie, construction de puisards, nettoyage ponctuel de quartiers...). De nombreuses contraintes entravent cependant la réalisation de ces projets dans les meilleures conditions de réussite et de retombées significatives pour les quartiers. Les principales difficultés auxquelles sont confrontés les groupements sont le financement, la formation, la gestion, l'information et la lenteur des procédures auprès des pouvoirs publics. Le manque de sensibilisation des populations pose aussi problème. L'individualisme en milieu urbain gêne également la mise en œuvre des projets en freinant le regroupement des individus et en rendant le montage des opérations plus délicat. De nombreuses tentatives de récupération politique par les élus locaux sont également une cause d'échec de certains projets.

Les activités initiées par les groupements de base, formels ou non, peuvent avoir des retombées fiscales pour les municipalités. Les manifestations des ASC sont taxées par la commune qui retient un certain pourcentage sur les gains générés. Les groupements informels ne sont, par définition, pas contrôlés par l'Etat et échappent aux impositions et taxations. Contrairement à une croyance assez répandue, les GIE n'échappent pas à la fiscalité. Leurs revenus sont imposables et ils sont soumis à diverses taxes (TVA, contribution forfaitaire à la charge des employeurs...).

L'élimination des déchets solides et liquides est depuis longtemps un grave problème à Dakar. Elle ne s'effectue de façon satisfaisante que pour un quart des logements de la ville. Un sixième des ordures ménagères produites quotidiennement sont déversées dans des dépotoirs sauvages. Le balayage des rues et la collecte des ordures ne sont pas uniformes sur l'ensemble de l'agglomération. Depuis 1985, le nettoicement est confié à la Société Industrielle d'Aménagement du Sénégal (SIAS) qui a signé un contrat avec la Communauté Urbaine de Dakar.

Un projet-test de collecte des ordures a été mis en place par la communauté urbaine depuis février 1994. Les phases de pré-collecte et de sensibilisation des habitants sont ainsi confiées à des groupements de jeunes affiliés à la CAMCUD. Le matériel nécessaire de ramassage des déchets ménagers est fourni par la municipalité. L'objectif final de ce

SET SETAL

Le mouvement « Set Setal », né au cours de l'été 1990, constitue une initiative spontanée de nettoyage des rues et d'embellissement des quartiers de la part de la jeunesse dakaroise. Les jeunes s'approprient ainsi ce qui fait normalement partie des attributions municipales, conquièrent des parcelles importantes d'autorité, et obligent les pouvoirs publics à prendre en compte le mouvement. La communauté urbaine de Dakar tente de dégager alors de nouvelles orientations en matière de gestion urbaine tout en faisant du mouvement de masse « Set Setal » un moyen de lutte contre le chômage des jeunes. Ces objectifs constituent une voie de recentrage des moyens autour de sa direction des services techniques qui jouent un rôle central dans la programmation et la mise en œuvre des opérations d'assainissement. La CAMCUD (1), créée par la municipalité, regroupe de nombreuses associations politiquement proches de la mairie de Dakar. L'enthousiasme et la force de mobilisation du mouvement originel ont été progressivement intégrés un dispositif de participation des jeunes sous contrôle des institutions.

(1) Coordination des Associations et Mouvements de jeunes de la Communauté urbaine de Dakar.

projet est de confier la gestion de chaque quartier à un GIE qui aura à charge la collecte des déchets, l'entretien de la voirie et des espaces verts, la stabilisation des trottoirs, le gardiennage des voitures et la sensibilisation des populations. La direction des services techniques de la communauté prévoit la création d'environ 5 250 emplois stables, correspondant à la mise sur pied de 150 GIE de 35 membres chacun.

Les différents partenaires des mouvements de jeunes

Il existe incontestablement un manque de communication entre les institutions publiques concernées par la question de l'insertion économique des jeunes, l'aménagement urbain et les mouvements de jeunes. Les GIE sont très mal informés des appuis potentiels dont ils peuvent bénéficier tant au niveau de la formation que du financement. Les institutions publiques nationales sont également mal informées par les bailleurs bi-

ou multilatéraux et les ONG sur les actions qu'ils entreprennent en faveur ou aux côtés des mouvements de jeunes. Il n'existe pas de coordination entre les différentes structures étatiques d'aide aux groupements de jeunes, ce qui empêche la conduite d'une politique globale en faveur de l'insertion économique et sociale des jeunes.

Le refus de la jeunesse d'être contrôlée par l'Etat pose un véritable problème relationnel entre les acteurs. Les jeunes souhaitent préserver leur liberté et pensent que l'Etat n'assume pas ses responsabilités. La méfiance réciproque entre les ONG et l'Etat aboutit aussi à des incompréhensions qui tendent à bloquer leurs initiatives. La direction de l'urbanisme et de l'architecture est l'une des rares instances gouvernementales qui ait réellement une action concrète visible en direction des jeunes (formation, accès au crédit, réservation de marchés...). Mais son appui est à caractère ponctuel, notamment dans le cadre de programmes participatifs de restructuration de l'habitat spontané qu'elle met en œuvre.

Il existe certes différents fonds, gérés par l'Etat et alimentés par les bailleurs de fonds, destinés à appuyer financièrement les initiatives des jeunes. Mais l'accès à ces lignes de crédit par les ASC et les mouvements de jeunes est difficile. Les fonds s'adressent davantage à des petites entreprises structurées, disposant d'une réelle garantie bancaire. La commune de Dakar possède quelques structures qui ont pour mission d'appuyer les actions des jeunes, dont la direction de l'action culturelle, de l'éducation et de la promotion sportive qui met en œuvre un volet « aide, assistance, conseil aux associations ». L'AGETIP intervient dans l'aménagement urbain et l'urbanisme. Ses actions consistent plus à favoriser un meilleur développement de la ville qu'à la création directe d'emplois. Son impact sur l'emploi des jeunes se situe cependant à trois niveaux différents (emplois temporaires de manœuvres, emplois durables liés aux projets, émergence de consultants).

Le problème majeur auquel sont confrontés les mouvements de jeunes est la faiblesse de leurs capacités financières et organisationnelles. La crédibilité des ONG (ENDA, AFVP...) auprès des bailleurs de fonds fait de l'ombre aux mouvements de jeunes. Certaines organisations non gouvernementales ont cependant un rôle d'encadrement technique auprès des jeunes. Elles essaient dans bien des cas de mettre à leur profit leurs com-

pétences et leurs connaissances des circuits financiers. Certaines d'entre elles participent même à la création d'emplois au sein des projets qu'elles encadrent. Leur objectif final est la formalisation de structures autonomes viables constituées par les jeunes, prenant en charge la gestion du projet dès que celui-ci atteint « sa vitesse de croisière ». Les contradictions dans les relations ONG/mouvements de jeunes sont toutefois nombreuses (décalage fréquent entre les attentes exprimées par les jeunes et les objectifs de travail fixés par les ONG...). Le manque de formation et d'information des jeunes constitue aussi un véritable handicap pour leur épanouissement. Les pouvoirs locaux traditionnels et religieux ne sont pas quant à eux des acteurs directement impliqués dans les actions menées par les mouvements de jeunes. Mais ils sont des maillons importants aussi bien pour une bonne transmission de l'information que pour le bon aboutissement des projets au bénéfice des quartiers.

PERSPECTIVES

Les observations faites permettent de dégager un certain nombre d'objectifs généraux d'intervention. La participation des jeunes à l'aménagement urbain peut aboutir à leur meilleure insertion sociale et économique. Mais cela suppose des dispositions nouvelles tant dans l'organisation des groupements que la mise à leur disposition de moyens financiers importants. La réservation aux jeunes du marché de

sous-traitance pour le ramassage et l'évacuation des déchets ménagers peut favoriser le développement de leurs mouvements.

Les difficultés de montage juridique et financier sont énormes et tendent même parfois à bloquer les initiatives. Il s'agit donc d'alléger ces démarches et d'encourager en même temps les regroupements inter et intra-quartiers entre GIE et associations afin de limiter leur prolifération et leur éparpillement. Pour la diffusion de l'information et la communication, il semble nécessaire d'identifier et de privilégier les réseaux sociaux dans les quartiers et d'utiliser les différents médias auxquels les groupements de jeunes ont accès. **Les gisements potentiels d'emplois sont nombreux.** La gestion des bornes fontaines, l'entretien et le maintien de la sécurité dans les marchés, la collecte et le traitement des ordures ménagères et l'entretien des quartiers sont des secteurs susceptibles de générer de nouvelles activités pour les jeunes.

Ces projets doivent participer à la lutte contre le chômage des jeunes et permettre aux GIE de pouvoir, sur le plan juridique, s'entourer d'un maximum de garanties afin de satisfaire les exigences d'une collaboration avec des partenaires privés. La réussite de ces projets ne peut être assurée toutefois sans qu'il y ait, au préalable, un travail efficace d'information, de sensibilisation et de communication en direction de l'ensemble des partenaires concernés par le développement urbain (groupements de jeunes, ONG, Etat, bailleurs de fonds...).

POUR EN SAVOIR PLUS

■ DOCUMENTS

Les jeunes et le développement local urbain au Sénégal : impacts, implications, perspectives, appel d'offres JVE, rapport final, Dakar, septembre 1995, 85 p. (annexes 75 p)

■ CONTACTS

Amadou DIOP, Directeur ARDIS, et Cheikh Tidiane DIOP, Chercheur ARDIS : BP 15, 213 Dakar Fann, Sénégal – Tél./Fax : (221) 24.31.34

Corine ROCHER, LTMU et Geraldine DESVIGNES, LTMU, Université Paris VIII : 4, rue Nobel, Cité Descartes, 77436 Marne La Vallée Cedex 2 – Tél. : 64.68.91.62 – Fax : 64.68.00.84.

A

N

N

E

X

E

S

INDEX GEOGRAPHIQUE

(concerne les fiches résumées des opérations financées)

A	
Abidjan	84, 97, 103, 189
Afrique	53
Afrique de l'Ouest	41, 45, 46, 53, 59, 62
Agadir	186
Agnam	153, 154
Altkirch	195
Amérique Latine	53
Angoulême	108
Apt	153
B	
Bafoussam	95
Bakel	153
Bamako	46, 47, 49, 59, 60, 107, 108, 113, 119, 186, 199
Bandiagara	115
Bénin	46, 59, 60, 63, 69, 118, 169
Bobo Dioulasso	53, 54, 56, 77, 175, 176, 180
Bouaké	103, 189
Bougoufié	117
Brésil	53, 162
Bron	55
Burkina Faso	46, 53, 54, 59, 60, 77, 83, 169, 175
C	
Cameroun	46, 91, 154, 183
Campina Grande	53, 162, 163
Châlons-sur-Marne	53, 54, 77
Cheïkh Wade	212
Chili	53, 55
Cité Sotiba	212
Congo	41
Côte d'Ivoire	46, 59, 60, 97, 103, 154, 189
Cotonou	63, 69
D	
Dakar	45, 48, 49, 50, 54, 120, 135, 143, 144, 163, 211
Dapoya	171
Dédougou	180
Diamaguene	149
Diffa	122
Diokoul	137
Djenné	60, 61, 62
Dosso	122, 133
Douala	91, 184, 187
E	
El Bosque	55
Elancourt	117
Ergersheim	195
Evry	108
F	
France ..	46, 53, 54, 55, 147, 154, 158, 161, 163, 199
G	
Gabon	154
Garoua	95
Gaweye	133
Goudel	126
Gounghin	172
Grand Bassam	97
Grande Synthe	53, 55
Guédiawaye	53, 55, 135, 145
Guinée	59
H	
Hamdallaye	60
Hérouville Saint Clair	153, 154
Houet	80
I-J	
Italie	154
K	
Kara	46, 48
Kayes	108, 115, 199
Keita	133
Kinshasa	186
Kita	115

Kouara Tigui 133
Kpalimé 59, 62

L

La Florida 55
La Garde 53, 55, 147
La Pintana 55
La Valette du Var 53, 55, 147
Le Havre 161, 163
Lille 162, 210
Lomé 46, 48
Longjumeau 161, 163
Lunéville 161, 163
Lyon 53, 55, 145, 184

M

M'Bankomo 185
M'Bao 136, 141
Madagascar 41, 42, 195
Maharogo 195
Majunga 195
Mali 46, 48, 59, 60, 107, 113, 117, 158, 199
Mantes la Jolie 143
Mara 122
Maroua 95
Marseille 143, 144
Maurepas 108, 117
Mauritanie 46, 158
Meaux 53, 55, 162, 163
Messa-carrière 186
Mopti 107, 108, 117, 118
Mossinkoré 117

N

Nantes 53, 55
Ngaraaf 212
Niamey 121, 122, 126, 129, 133
Niary Tally 212
Niger 46, 121, 129

O

Ouagadougou 83, 169, 175, 176
Ouahigouya 175, 176

P-Q

Parakou 69, 72
Paris 161, 162
Pikine 53, 55, 56, 135, 143, 147, 148, 149
Podor 157
Port-Bouet 97, 99, 100
Porto-Novo 118, 120, 169, 173, 186

R

Rufisque 53, 55, 56, 135

S

Santiago 53, 55
Ségou 108
Sénégal 41, 42, 46, 53, 55, 61, 135, 143, 147, 153, 158, 162, 205, 211
Sévaré 115
Sin Yiri 171
St Quentin en Yvelines 117

T-U

Tabacoro 46, 48
Taikiri 117
Tamatave 196
Tananarive 196
Thiès 163
Tillabéry 122, 126
Togo 46, 48, 59, 62
Tuléar 196

V

Vaulx en Velin 143, 144
Vénissieux 55

W-X

Wakhinane 55
Wentenga 171
Wittenheim 195

Y-Z

Yaoundé 93, 95, 183
Yatenga 176, 178
Yoff 163
Yopongou Sicobois 189
Ziguinchor 162, 163, 205
Zinder 122

INDEX THEMATIQUE

(Les numéros de page renvoient à la première page de chaque fiche traitant de ce thème)

- A**
- accès au crédit 121
 - accompagnement institutionnel 175
 - accueil des adolescents déscolarisés 63, 97
 - acteurs intermédiaires 69
 - actions culturelles et/ou sportives ... 41, 59, 69, 77, 83, 97, 121, 135, 143
 - actions socio-éducatives pour l'insertion des jeunes 77, 97, 103, 189
 - agence de développement local 113
 - agriculture 175
 - aide technique 205
 - alphabétisation 59, 97, 129, 135, 153, 189
 - aménagement urbain 211
 - analyse de contenu sur la jeunesse et ses problèmes 97
 - animation 69, 129, 199
 - apprentissage 129, 189
 - appui à des projets économiques ... 45, 53, 63, 77
 - appui à l'artisanat ... 45, 91, 97, 121, 147, 175, 199
 - appui à la création d'activités économiques 83, 205
 - appui à la formation continue 117
 - appui aux collectivités territoriales ... 53, 113, 117
 - appui aux GIE 107, 117, 153
 - appui-conseil 113, 121, 153
 - arboriculture 175
 - articulation entre le développement rural et l'urbanisation 199
 - artisans/artisanat ... 45, 91, 97, 121, 147, 175, 199
 - assainissement urbain 59, 117, 129, 161, 169, 175, 183
 - assistance technique 41, 135
 - associations d'immigrés 199
 - associations sportives et culturelles (ASC) ... 211
 - atelier 45, 59, 83
 - atelier de menuiserie 129
 - ateliers d'intérêt collectif 91
 - ateliers de restitution 211
 - auto-apprentissage 129
 - auto-emploi 175
 - auto-évaluation 97
 - auto-gestion 175
 - autonomisation ONG locale 135
- B**
- banque de données 83
 - bilan de formation 129
 - bornes fontaines 183
- C**
- cadre de vie urbain 41
 - capitalisation 45, 59, 83, 97
 - cellule d'animation rurale 175
 - centrale d'achat 153
 - centre d'agriculture biologique 183
 - centre d'information des jeunes 83
 - centre pilote 129, 195
 - centres d'éducation au développement 59
 - centres de formation et d'insertion professionnelle .. 45, 97, 147
 - chantier-école 135, 153
 - colloque « Jeunes, Ville, Emploi » 69, 83
 - comité interministériel 59, 83
 - commerce 175
 - conseil 205
 - construction de douches ou latrines 129
 - contractualisation avec une collectivité locale .. 107, 117, 147
 - coopération décentralisée 53, 77, 161
 - coopération Nord/Sud 53, 161
 - coopération régionale 195
 - coopératives d'agriculteurs 153
 - coordination initiative publique 175, 211
 - création d'activités 53, 83, 205
 - création d'emplois 211
 - création d'espaces sociaux de communication et d'échange 189
 - crise de l'emploi 175
 - crise urbaine 53, 211
 - culture scientifique 59
- D**
- décentralisation 97, 113, 199
 - démarche globale 69, 91
 - démarche sectorielle 91

démocratisation	199
dévaluation	175
Développement Social Urbain	53, 117, 161
développement local urbain	53, 59, 69, 77, 113, 211
dispositif d'accompagnement, de suivi et d'évaluation des actions de coopération	161
documents audiovisuels	41

E

échange culturels et artistiques	143
échanges bilatéraux	147
échanges de jeunes	53, 153, 161
échanges formation	45
économie familiale	129
éducation	59, 129, 183
éducation environnementale et sanitaire	183
élevage	153
embauche des jeunes	175
émigration/immigration	175, 199, 205
emploi de proximité	121
employées de maison	189
enquête	69, 97, 107, 121, 169, 175, 183, 189, 195, 199, 205, 211
enseignement (adaptation du système)	83
entretien de la voirie	169, 183, 211
entretiens semi-directifs	211
épargne	63, 121
étude de faisabilité	77, 91, 117, 129, 153
étude du marché	205
évaluation	59, 103, 117, 135, 161, 205, 211
exclusion sociale	53

F

football	211
formation	45, 53, 69, 97, 113, 129, 189, 195
formation d'acteurs intermédiaires	69
formation d'animateurs	103
formation de responsables	59
formation en alternance	153
formation individuelle de jeunes « entrepreneurs »	121
formation professionnelle	45, 77, 83, 97, 129, 135, 147
foyers socio-éducatifs	135

G

gestion alternative des services urbains	69
gestion communautaire du développement	129
gestion urbaine	211
guides pédagogiques	113

H

habitat	83, 153, 183, 195
horticulture	175

I

industrie de la pêche	195
industrie textile	195
information	83, 121, 205, 211
initiatives communautaires	175
innovation technologique	45
insertion des jeunes	59, 77, 129
insertion économique	129, 135, 161, 169, 211
insertion par le sport	41
insertion professionnelle	41, 97, 121, 147, 183, 189, 195, 205
insertion sociale	41, 103, 169, 189, 195
installation	45

J-K

jardin-école	153
jeunes de la rue	41, 77
jumelage	77, 153

L

lagunage naturel	117
lutte contre les exclusions	161

M-N

maraîchage	175
métiers du bâtiment	153
migrations	195
mission d'identification de projet	45, 147
mobilisation des jeunes pour l'emploi et pour l'action communautaire	175
mouvement associatif de jeunesse	59

O

observatoire de la jeunesse	97
opérateurs locaux	113, 153
ordures ménagères	53, 59, 107, 117, 129, 161, 169, 175, 183, 211

P-Q

partenariat	53, 69, 83, 107, 161, 183, 195, 211
patrimoine culturel	59, 97, 113
plan global d'actions en faveur de la jeunesse ..	83
PME	45, 91
pratiques sociales d'entraide	175
prévention de la délinquance	103, 129
programme hydraulique	199

programme social d'urgence	183
projets de quartier	53
promotion de l'emploi des jeunes	183
promotion des droits de l'enfant et insertion sociale	83
protection de la nature	175

R

recherche	189, 199
recherche action	69, 103, 121, 161, 169
reconversion individuelle	63, 129
réinsertion familiale	189
réparation et entretien de motopompes	129
réseau (mise en)	45, 59, 69
réseau local d'insertion	69, 77
réseaux traditionnels de solidarité	211

S

santé	83, 117, 161, 175, 183, 189
scoutisme	129

secteur informel	169, 175, 183, 195
sectoriel	211
séminaire	53, 59, 63, 69, 161, 183
sensibilisation des populations	175, 211
service socio-sanitaire	97
soins vétérinaires	117
structures d'appui à la création d'activités	45
structures d'appui aux entreprises existantes ...	45

T-U

transports urbains	83, 175
travail communautaire	129, 135

V-Z

visites en prison	189
visites-échanges	45
zémidjan (taxis motos)	63

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABEL LVIA	ONG italiennes qui soutiennent la communauté Abel du Grand Bassam (Côte d'Ivoire)
ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
ADIL	Association pour le Développement et l'Initiative Locale (France)
ADNSEA	Association Du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (France)
AERAB	association sénégalaise spécialisée dans l'alphabétisation en langue nationale
AFVP	Association Française des Volontaires pour le Progrès
AGRI-CONGO	Centre expérimental agricole et para-agricole (Congo)
AHJ	Association Hérouville Jeunes (France)
AJAPI	Association des Jeunes pour l'Appui et la Promotion des Initiatives (Niger)
ALDA	Association de Liaison pour le Développement d'Agnam (Sénégal)
AMCAV	Association pour l'amélioration du cadre de vie (Côte d'Ivoire)
AMM	Association des Maires du Mali
AMVBF	Association des Maires des Villes et Banlieues de France
ANPEP	organisme de formation (Apt-France)
APCEF	Association des Promoteurs et Chercheurs d'Emploi du Faso
APCG	Assemblée des Présidents des Conseils Généraux (France)
ARDIS	Association pour la Recherche du Développement Intégré au Sénégal
ASAL	Association interculturelle de Lunéville (France)
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASCCI	Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire
ASEMO	Action Socio-Educative en Milieu Ouvert
ASI	Association de Solidarité Internationale
AUPELF-UREF	Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française – Université des Réseaux d'Expression Française
BALD	Bureau d'Animation et de Liaison pour le Développement (Niger)
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BICE	Bureau International Catholique de l'Enfance
BIT	Bureau International du Travail
BTS	Briques de Terre Stabilisées
CAD	Centre Africain de la recherche pour une pratique culturelle du Développement
CAM-CUD	Coordination des Associations et Mouvements de jeunes de la Communauté Urbaine de Dakar
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPEs	Centre d'Assistance pour les Entreprises (Mali)
CBRST	Centre Béninois de la Recherche Scientifique
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (France)
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive (Sénégal)
CDI	Crédits Déconcentrés d'Intervention
CDQ	Comités de Développement des Quartiers (Côte d'Ivoire)
CDR	Contribution au Développement Rural (Niger)
CECOD	Centre d'Etudes Comparatives sur le Développement (France)
CEDA	Centre pour le Développement en Afrique (Bénin)
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (France)
CEP	Centre d'Education et de Formation (Côte d'Ivoire)
CEP	Cercle d'Etudes Psychiatriques (Bénin)
CETE	Centre d'Etudes Techniques (France)
CFD	Caisse Française de Développement (France)
CFI	Canal France International

CFPA	Centre de Formation Professionnelle Accélérée (Congo)
CIAN	Conseil des Investisseurs d'Afrique Noire (France)
CIMADE	Service Œcuménique d'Entraide (France)
CLONG	Comité de Liaison des ONG françaises de volontariat (France)
CLOSI	Comité de Liaison des Organisations de Solidarité Internationale (France)
CNAJEP	Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (France)
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique (France)
CONFESJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Expression Française
COS	Comité d'Orientation et de Suivi (Programme Crise urbaine)
COTAS	Fédération des GIE au Mali
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (Burkina Faso)
CRID	Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (France)
CUD	Cités Unies Développement (France)
CUD	Communauté Urbaine de Dakar
CUF	Cités Unies France
DDA	Coopération suisse
DED	Deutsche Entwicklungs Dienst (service allemand de coopération)
DEV/E	Sous-direction développement économique et environnement (Ministère de la Coopération)
DEV/H	Sous-direction de l'éducation, de la recherche et de la culture (Ministère de la Coopération)
DEV/I	Sous-direction du développement institutionnel (Ministère de la Coopération)
DEV/ILU	Bureau du Développement Urbain (Ministère de la Coopération)
DEV/S	Sous-direction de la santé (Ministère de la Coopération)
DG VIII	Direction Générale du Développement (Union européenne)
DPE	Direction des Politiques et des Etudes (CFD)
DSD	Dimension Sociale du Développement (Bénin)
DSQ	Développement Social de Quartier
DSU	Développement Social Urbain
E4	Agence E4 International (France)
ECLA	ONG locale (Burkina Faso)
ECOFA	Express Pré-Coopérative du Faso
EHEP	Ecole des Hautes Etudes Pratiques (Mali)
ENDA	Environnement et Développement Au Tiers-Monde
ENSP	Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (Cameroun)
F3E	Fonds de promotion des Etudes préalables, des Evaluations et des Etudes transversales (France)
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FAC-IG	Fonds d'Aide et de Coopération d'intérêt général
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Formation des Employés de Maison (Côte d'Ivoire)
FEN	Fédération de l'Éducation Nationale (France)
FICEMEA	Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (France)
FMACU	Fédération Mondiale des Associations, Centres et clubs UNESCO
FNE	Fonds National pour l'Emploi (Cameroun)
FOCARFE	ONG à l'initiative du développement des compostières (Cameroun)
FOL	Fédération des Œuvres Laïques (France)
FONAPE	Fonds National pour la Promotion de l'Emploi (Burkina Faso)
FORUM	Forum des jeunes entrepreneurs (Congo)
FRMJC	Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (France)
FSD	Fonds Spécial de Développement
GATE	ONG allemande
GdR	Groupe de Recherche (France)
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GRADI	Groupe de Recherche Action pour le Développement Intégré (Bobo Dioulasso)
GRET	Groupement de Recherches et d'Études Technologiques (France)
GRIL	Groupe de Recherche sur les Initiatives Locales (Burkina Faso)

GSR	Groupe Sahel Recherche (Côte d'Ivoire)
GTZ	German Agency for Technical Cooperation
GXK	Guidimakha Xeri Kafo (Association d'immigrés du Mali)
IBISCUS	Système d'information pour la Coopération (France)
IFCOD	Institut de Formation et de Coopération Décentralisée (Bénin)
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
INJEP	Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (France)
INSA	Institut National de la Statistique Appliquée (France)
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)
INSEP	Institut National du Sport et de l'Education Physique (France)
INTERURBA	Groupement de Recherche sur l'Urbain dans les PED (France)
IRCOD	Institut Régional de Coopération Développement (France)
IRESKO	Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (France)
ISM	Association Inter-Service Migrant (France)
ISTED	Institut des Sciences et des Techniques de l'Equipeement et de l'Environnement pour le Développement (France)
JCLT	Jeunesse-Culture-Loisirs-Technique (France et Sénégal)
JVE	Programme Jeunes, Ville, Emploi
LTMU	Laboratoire « Théorie des Mutations Urbaines » (CNRS)
MCAC	Mission de Coopération et d'Action Culturelle
OFFICO	Office Central pour la Coopération Culturelle Internationale (Sénégal)
ONASENE	Office National des Services d'Entretien, de Nettoyage et d'Embellissement (Burkina Faso)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi (Burkina Faso)
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPE-SI	Opérations Prévention Eté-Solidarité Internationale (France)
ORSTOM	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (France)
OSI	Organisation de Solidarité Internationale
PAIO	Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
PDM	Programme de Développement Municipal
PDU	Programme de Développement Urbain
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSH	Programme Solidarité Habitat (France)
PUCOMY	Petite Unité de Compostage à Yaoundé (Cameroun)
RFI	Radio France Internationale
RIEU	Réseau Interafricain d'Etudes Urbaines
SACASE	Structure d'Appui à la Création d'Activités Socio-Economiques (Ziguinchor-Sénégal)
SAN	Syndicat d'Agglomération Nouvelle
SECA-HYSACAM	Société de collecte de déchets (Cameroun)
SERHAU/SEM	Société d'Etudes Régionales d'Habitat et d'Aménagement Urbain (Bénin)
SIAS	Société Industrielle d'Aménagement du Sénégal
SIDI	Société d'Investissement et de Développement International (France)
SKAT	ONG allemande, intervenant en appui technique de Espace Métiers (Cameroun)
SNV	organisation néerlandaise de développement
TDH	Terre Des Hommes (France)
TPHU	Travaux Publics, Habitat et Urbanisme (Ministère ~, Burkina Faso)
UCOTAC	Union des Conducteurs de Taxi-motos de Cotonou
UNESCO	United Nations Education Sciences and Culture Organization
UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
USAID	United States Agency for International Development
VIP	Volontaire pour le Progrès
ZOPP	aim-oriented project planning (Bénin)



Photocomposé et imprimé par :
GAUTHIER-VILLARS
1, boulevard Ney - 75018 PARIS
Imprimé en France - N° 4563 - Dépôt légal : janvier 1996



Au terme des deux années confiées au Programme « Jeunes, Ville, Emploi » par le Ministère de la Coopération, le moment est venu de dresser le bilan de l'action menée et d'examiner les suites qui seront données à cette première expérience, en grandeur nature, d'une politique collégiale réunissant partenaires africains et français, pouvoirs publics et société civile et visant à rechercher les voies complexes de l'intégration des jeunes dans la cité. Tel est l'objet du séminaire qui se tiendra à Ouagadougou du 27 au 29 février 1996 et qui rassemblera les principaux acteurs du programme JVE.

Les Pré-Actes rappellent, dans un premier temps, les origines et les enjeux du programme, ses principes et son fonctionnement.

Par ailleurs, l'essentiel du document est constitué de fiches qui présentent les projets et les recherches menés dans le cadre du Programme.



Programme « Jeunes, Ville, Emploi »
Secrétariat ISTED
6, rue de Talleyrand - 75007 PARIS
Tél. : 44.18.63.95 - Fax : 44.18.63.96

ISBN 2-11-003105-6

ISTED